

CORRESPONDANCE

INÉDITE

OFFICIELLE ET CONFIDENTIELLE

DE

NAPOLÉON BONAPARTE

AVEC

LES COURS ÉTRANGÈRES, LES PRINCES, LES MINISTRES
ET LES GÉNÉRAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

EN ITALIE, EN ALLEMAGNE ET EN ÉGYPTE.

Scripta manent.

ITALIE.

TOME PREMIER.

PARIS

C. L. F. PANCKOUCKE

RUE DES POITEVINS, N. 14.

MDCCCIX.



La souscription est ouverte chez MM. les libraires dont les noms suivent :

Aix, Lebouteux.	Contances, Raisin.	Moscou, Risse et Saucet.
Aix-la-Chapelle, Schwarzenberg.	Crépy, Ronget.	Moulins, { Desrosiers.
Alexandrie, Capriaulo.	Coquet.	Place et Bujon.
Allo.	Dijon, { Noella.	Nancy, Vincenot.
Amiens, { Caron-Berquier.	Madame Yon.	Nantes, { Forest.
Darras.	Dinant, Huart.	Sicard.
Wallois.	Dole (Jura), Joly.	Naples, Borel.
Dufour.	Epernay, Fievet-Varin.	Neufchâteau, Husson.
Amsterdam, { Van Clef, frères.	Falaise, Dufour.	Neufchâtel, Mathon fils.
Angers, Fourier-Mame.	Florence, { Molini.	Nîmes, { Melquion.
Anvers, Ancelle.	Piatti.	Triquet.
Arras, { Lectercq.	Fontenay (Vend.) Gandin.	Niort, mad. Elie Orillat
Topino.	Gand, { Degoesin-Verhaeghe.	Noyon, Amoudry.
Auch, Delcros.	Dujardin.	Périgueux, Dupont.
Autun, De Jussieu.	Genève, { Dunand.	Perpignan, { Alzine.
Avignon, Laty.	J.J. Paschoud	Ay.
Baïonne, { Bonzom.	Grenoble, Falcon.	Pise, Molini.
Gosse.	Groningue, Vanbokeren.	Poitiers, Catineau.
Bayeux, Groult.	Hambourg, Besser et Perthes.	Provins, Lebeau.
Besançon, { Deis.	Hesdin, Tullier-Alfeston.	Quimper, Derrien.
Girard.	Langres, Defay.	Reims, { Brigot.
Blois, Jahier.	La Rochelle, { V. Cappon.	Le Doyen.
Bois-le-Duc, Tavernier.	Mlle. Pavie.	Rennes, { Cousin-Danelle
Baume.	Dulau.	Duchesne.
Lafite.	Londres, { Bossange et Masson.	Mlle. Vatar.
Melon.	Berthoud.	Rocheftort, Faye.
Mery de Bergey.	Leipsick, Grieshammer.	Frère aîné.
Boulogne, Isnardy, bibliot.	Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.	Rouen, { Renault.
Bourges, Gille.	Laval, Grandpré.	Dumaine-Vallée
Belloy - Kardovick.	Lausanne, Knab.	Saintes, Delys.
Brest, { Lefournier et Depérier.	Le Mans, Toutain.	S.-Etienne, Colombet aîné
Bruges, Bogaert-Dumortiers.	Liège, { Desoer.	Saint-Malo, Rottier.
M ^{re} Lemaire.	Ve. Collardin.	S. Mihel, Dardare-Mangin
Berthot.	Lille, { Leleux.	S.-Quentin, Moureau fils.
Demat.	Wanackere.	Saumur, Degouy.
Gambier.	Limoux, Melix.	Soissons, Fromentin.
Lecharlier.	Lyon, { Et. Cabin et C.	Strasbourg, { Levrault fr.
Stapleaux.	Maire.	Trenttel et Würtz.
Weissenbruch.	Roger.	Toulon, { Barallier.
Caen, { Mme. Hél. Blin.	Madrid, { Denné fils.	Curet.
Manoury.	Rodriguez.	Toulouse, Senac.
Calais, Bellegarde.	Maëstrecht, Nypels.	Tournay, Donat Casterman.
Châl.-sur-Marne, Briquet.	Manheim, Fontaine.	Tours, Mame.
Châlons-sur-Saône, Dejussieu.	Mantes, Reffay.	Troyes, Sainton.
Charleville, Raucourt.	Marseille, { Camoin frères	Turin, Pic.
Chaumont, Meyer.	Chaix.	Valenciennes, Giard.
Clermont, Landriot et Vivian.	Masvert.	Valognes, { Bondessein.
Colmar, { Neukirc.	Mossey.	Clamorgani.
Pannetier.	Meaux, Dubois-Berthault.	Varsovie, Glucksberg et Compagnie.
Compiègne, Esquyer.	Mayence, Auguste Leroux.	Venise, Fuchs.
Courtray, Gambar.	Metz, Devilly.	Benit jenne.
	Milan, Giegier.	Verdun, { Herbelet.
	Mons, Leroux.	Villet.
	Mont-de-Marsan, Cayret.	Versailles, Angé.
	Montpellier, { Delmas,	Wesel, Bagel.
	Sevalle.	Ypres, Gambart-Dujardin.

Paris ce 16 Juin 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

Le Ministre qui s'associe à la noble et généreuse
gratitude du Roi en rendant à la France les cendres de
l'Empereur Napoléon a dû droit à son héritage.

Permettez moi à ce titre, Monsieur le Ministre de vous
offrir la Correspondance de Napoléon, publiée par
Lacour, dans l'état où je l'ai trouvée sur le bureau
de l'Empereur après sa mort; je voudrais en faisant
relier l'ouvrage, d'en retirer le cachet si distinctif de
l'usage qu'il en a fait pendant sa longue agonie sur
le rocher.

Je me rappelle, Monsieur le Président, que lorsque
vous vîntes en Janvier 1827 voir le dépôt que me confia
l'Empereur pour son fils, parmi les objets qui fixèrent
votre attention toute religieuse, furent aussi les notes écrites
de la main de l'Empereur dans cet ouvrage.

Je ne doute donc pas, Monsieur le Ministre, que ce don
vous soit aussi précieux que je mets de bonheur à vous
en faire hommage.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Président du Conseil,

Votre très humble, et très obéissant serviteur,

Morand

CORRESPONDANCE

INÉDITE

OFFICIELLE ET CONFIDENTIELLE

DE

NAPOLEON BONAPARTE

AVEC

LES COURS ÉTRANGÈRES, LES PRINCES, LES MINISTRES
ET LES GÉNÉRAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

EN ITALIE, EN ALLEMAGNE ET EN EGYPTE.

Scripta manent.

ITALIE.

TOME PREMIER.

PARIS

C.L. F. PANCKOUCKE

RUE DES POITEVINS, N. 14.

MDCCCIX.

Cet ouvrage se trouve aussi
chez M. Berthot,
à Bruxelles, Demat,
Horgnies-Renier,
Lecharlier,
et madame veuve Lemaire ;
à Gand, chez MM. Houdin et Dujardin ;
à Bruges, chez Bogaert-Dumortier.

L'AUTHENTICITÉ des lettres que nous publions n'a pas besoin d'être prouvée, et quoiqu'un grand nombre des personnages auxquels elles ont été adressées, ou qui les ont écrites, n'existent plus, le témoignage de ceux qui survivent sera suffisant. Nous nous bornerons donc à dire que cette correspondance a été fidèlement copiée sur les pièces originales, alors qu'elles étaient déposées dans le cabinet particulier de Bonaparte. Nous avons long-temps hésité pour la livrer à l'impression ; mais dans un moment où chacun s'empresse de fournir à l'histoire tous les matériaux, tous les documens nécessaires pour transmettre à la postérité les faits exacts d'une des périodes les plus remarquables des annales françaises, nous nous sommes enfin déterminés à ne pas priver les contemporains d'un recueil aussi précieux.

Nous avons élagué de l'immense collection mise à notre disposition toutes les lettres et autres pièces déjà connues, ou dont l'objet n'est pas d'un intérêt assez grand ni assez spécial pour être révélé.

L'accueil qui sera fait aux premiers volumes nous guidera dans la publication des autres. La seconde livraison formera le premier volume de correspondance en Egypte.

Nous avons divisé cette correspondance par livres, qui renferment chacun une période de la campagne pendant laquelle les lettres ont été écrites.

On a ajouté quelques notes pour faciliter l'intelligence du texte, soit sous le rapport géographique, soit sur les personnes auxquelles ces lettres sont adressées.

Conditions de la Souscription.

Chaque volume sera de quatre à cinq cents pages.

Il paraîtra un volume chaque mois.

Le prix de chaque volume sera de six francs, et, franc de port, de sept francs cinquante centimes.

L'intérêt que le public accordera à ce recueil déterminera sans doute les communications qui nous seront faites de ces lettres, et par là même le nombre des volumes de cette collection.

On ne paiera rien *a l'avance*.

Les souscripteurs pourront s'adresser chez MM. les libraires de province,
et chez M.C.L.F. Panckoucke, rue des Poitevins, n^o. 14, à Paris.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'ouverture de la campagne, jusques
et compris l'armistice conclu avec le Roi de
Sardaigne.

An quartier-général à Nice, le 8 germinal an 4 (mars 1796).

Bonaparte, Général en chef au Directoire executif.

JE suis depuis plusieurs jours dans l'enceinte de l'armée dont j'ai pris depuis hier le commandement.

Je dois vous rendre compte de trois choses essentielles : 1^o. des départemens de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes, 2^o. de la situation de l'armée, de ce que j'ai fait et de ce que j'espère ; 3^o. de notre position politique avec Gênes.

Les quatre départemens de l'arrondissement de l'armée n'ont payé ni emprunt forcé, ni contributions en grains, ni effectué le versement des fourrages exigé par la loi du 7 vendémiaire, ni commencé à fournir le troisième cheval. Il y a beaucoup de lenteur dans la marche de ces

administrations ; je leur ai écrit, je les ai vues, et l'on m'a fait espérer quelque activité sur des objets aussi essentiels a l'armée.

La situation administrative de l'armée est fâcheuse, mais elle n'est pas désespérante. L'armée mangera dorénavant du bon pain et aura de la viande, et déjà elle a touché quelques avances sur son prêt arriéré.

Les étapes pour la route du Rhône et du Var sont approvisionnées, et, depuis cinq jours, ma cavalerie, mes charrois et mon artillerie sont en mouvement. Je marcherai sous peu de temps. Un bataillon s'est mutiné ; il n'a pas voulu partir de Nice, sous prétexte qu'il n'avait ni souliers, ni argent ; j'ai fait arrêter tous les grenadiers, j'ai fait partir le bataillon, et, quand il a été au milieu de Nice, je lui ai envoyé contre-ordre et je l'ai fait passer par les derrières. Mon intention est de congédier ce corps, et d'incorporer les soldats dans les autres bataillons les officiers n'ayant pas montré assez de zèle. Ce bataillon n'est que deux cents hommes ; il est connu par son esprit de mutinerie.

J'ai été reçu a cette armée avec confiance ; j'ai particulièrement été satisfait de l'accueil du général Schérer. Il a acquis, par sa conduite loyale et son empressement à me dominer tous les renseignemens qui peuvent m'être utiles, des droits a ma reconnaissance. Sa santé paraît effectivement un peu délabrée. Il joint a une grande facilité de parler des connaissances morales et militaires, qui peut-être-le-rendront utile dans quelque emploi essentiel.

Notre position avec Gênes est très-critique ; on se conduit très – mal, on a trop fait ou pas assez, mais heureusement cela n'aura pas d'autre suite.

Le gouvernement de Gênes a plus de génie et plus de force que l'on ne croit ; il n'y a que deux partis avec lui : prendre Gênes par un coup de main prompt, mais cela est contraire a vos intentions et au droit des gens ; ou bien vivre en bonne amitié, et ne pas chercher a leur tirer leur argent, qui est la seule chose qu'ils estiment.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 8 germinal an 4 (28 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Mon intention est de partir, le 12, de Nice pour établir mon quartier-général a Albinga ; vous voudrez bien donner l'ordre pour que tout le monde soit réparti et logé dans cette place, conformément a son grade et au régime militaires. Il est indispensable que tout le monde soit arrivé le 10.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 9 germinal an 4 (29 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Le troisième bataillon de la vingt-neuvième demi-brigade s'est rendu coupable de désobéissance ; il s'est déshonoré par son esprit de mutinerie, en refusant de marcher aux divisions actives ; les officiers se sont mal conduits ; le commandant, capitaine Duverney, a montré de mauvaises intentions. Vous voudrez bien faire arrêter le citoyen Duverney, et le faire traduire devant un conseil militaire a Toulon, où vous adresserez la plainte qui sera portée par le commandant de la place.

Vous ferez traduire devant un conseil militaire, à Nice, les grenadiers accusés d'être les auteurs de la mutinerie. Vous ferez sortir les autres grenadiers, que vous distribuerez, cinq hommes par cinq hommes, dans les bataillons de l'armée.

Les officiers et sous-officiers, n'ayant point donné l'exemple de partir et étant restés dans les rangs sans parler, sont tous coupables ; ils seront sur-le-champ licenciés et renvoyés chez eux.

Les soldats du bataillon seront incorporés a Marseille, avec la quatre-vingt-troisième demi brigade La présente lettre sera mise a l'ordre de l'armée.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 9 germinal an 4 (29 mars 1796)

Au Général chef de l'Etat-major.

Vous donnerez les ordres au général du génie pour que la compagnie de mineurs, avec l'équipage nécessaire, se rende a Final. Elle partira le 13.

Vous lui ordonnerez de former un atelier de cent dix ouvriers, et de les faire partir, le 13, pour Final. *Il* y aura un officier du génie a la tête de ces ouvriers ; ils seront fournis de tous les outils qui leur seront nécessaires ; il y aura des ouvriers de différentes espèces en proportion.

Le commandant du génie, le directeur du parc et tous les officiers du génie qui sont a Nice, se rendront au quartier-général. Il n'existera a Nice qu'un officier commandant la place, et un officier chargé des détails de l'atelier qui est à Nice.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 9 germinal an 4 (29 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Je vous ai écrit ce matin relativement aux officiers du troisième bataillon de la vingt – neuvième demi-brigade. Les officiers des grenadiers de ce corps se sont bien conduits. Je vous prie d'en faire mention a l'ordre, de prendre, de votre côte, des renseignemens sur la conduite générale de tous les officiers et sous-officiers de ce corps, de vouloir me faire part du résultat de vos recherches, et de me proposer un mode pour pouvoir placer ceux d'entre eux qui n'ont pris aucune part a cette mutinerie.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 9 germinal an 4 (29 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Le général Mouret commandera depuis la rivière d'Argent a Bandole ; ensuite les limites des départemens des Basses-Alpes et du Var. Les cantons de Colmar et d'Entrevaux, seuls, ne seront pas de sa division. Le général Barbantane commandera depuis Bandole jusqu'au Rhône ; son commandement s'étendra dans les départemens des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse.

Le général Mouret aura sous ses ordres le général de brigade Gardanne.

Le général Barbantane aura sous ses ordres les généraux Serviez et Verne.

Le général Despinois se rendra au quartier-général.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 9 germinal an 4 (29 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

La cavalerie sera partagée en deux divisions.

La première sera composée du premier régiment d'hussards, du dixième de chasseurs, du vingt-deuxième de chasseurs, du vingt-cinquième de chasseurs, du cinquième de dragons, du vingtième de dragons.

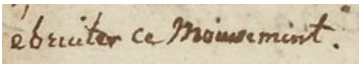
Le premier régiment d'hussards ira par Menton, S.-Remo, Oneille, Albenga, et se rendra a Troirano. Le dixième de chasseurs ira a Albenga ; le vingt-deuxième de chasseurs suivra les mêmes étapes ; deux escadrons se rendront a la Pietra, et les deux autres iront à Loano.

– Le vingt – cinquième de chasseurs prendra aussi la même route ; deux escadrons iront a Borghe et deux autres a Cariale ; le cinquième de dragons restera à Albenga ; le vingtième de dragons ira à Alesio. La seconde division sera composée du septième régiment d'hussards, qui se rendra à la Pietra ; il partira de Nice le 10 germinal ; du treizième de hussards, qui se rendra à Loano ; du vingt-quatrième de chasseurs, qui ira à Oneille ; du huitième de dragons, qui ira au port Maurice ; du quinzième de dragons, qui se rendra à Orméa.

Vous ordonnerez au général de brigade Saint-Hilaire de parcourir les villes destinées a la première division de la cavalerie, et de vous rendre compte s'il y a des écuries en assez grand nombre pour loger les chevaux.

Vous ordonnerez au général Serrurier d'envoyer un général de brigade faire la visite des villages où doit loger la seconde division. Vous recommanderez a. ces généraux de mettre de la discrétion dans cette visite, et de ne rien faire qui puisse déclarer-noire projet.

BONAPARTE.



Au quartier-général à Nice, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

On donnera de la viande fraîche cinq fois par décade ; les bataillons qui ont pris aujourd'hui de la viande salée, auront demain de la viande fraîche, et ceux qui ont eu de la viande fraîche auront du salé.

Les administrations de l'armée et les ateliers d'ouvriers prendront la viande tous ensemble.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Nice, le 11 germinal an 4 (31 mars 1796).

Au Général chef de l'Etat major.

Le général en chef est instruit que plusieurs commissaires des guerres et officiers ont, dans des caisses, des sommes provenant de différentes ventes, des contributions et des revenus des pays conquis. Cela étant contraire au bien du service, à l'ordre et à la constitution, il ordonne que ces différentes sommes soient remises, sans délai, dans la caisse du payeur de l'armée ou de ses préposés, afin qu'il en soit disposé, sur des ordonnances de l'ordonnateur en chef, pour le bien du service et pour procurer au soldat ce qui lui est dû.

BONAPARTE

Au quartier-général à Nice, le 12 germinal 4 (1^{er} avril 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Il y aura trois divisions de la côte : la première division comprendra depuis le Rhône à Bandole, et les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; elle sera commandée par le général Barbantane.

La deuxième division sera commandée par le général Mouret, et comprendra depuis Bandole à la rivière d'Argent.

La troisième division comprendra depuis la rivière d'Argent jusqu'à Vintiniglia, et sera commandée par le général Casabianca.

Le général Stengel commandera la cavalerie de l'armée.

Le général Kilmaine commandera une des divisions de l'armée.

Le général Dujard commandera l'artillerie.

Le citoyen Sugny, chef de brigade d'artillerie, sera chef de l'état-major de cette arme.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Oneille, le 15 germinal an 4 (4 avril 1796).

Le général en chef ordonne une contribution de quatre cents sacs, dont la répartition sera faite dans la vallée d'Oneille, et une contribution de deux cents dans le ci-devant marquisat de Dolce-Aqua ;

Charge le général Casalta de la levée de ladite contribution, ordonne que les villages qui, sous vingt-quatre heures, n'auront pas obéi à la réquisition, soient imposés à cent francs, en numéraire, par sac qu'ils n'auraient pas fourni.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Albenga, le 16 germinal an 4 (5 avril 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Vous voudrez bien faire réunir une commission militaire, pour y juger l'émigré Moulin, pris à Orméa, et transféré à Nice par ordre du général Serrurier.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Albenga, le 17 germinal an 4 (6 avril 1796).

Au Directoire exécutif.

J'ai transporté le quartier-général a Albenga. Le mouvement que j'ai trouvé commencé contre Gênes a tiré l'ennemi de ses quartiers d'hiver ; il a passé le Pô. et a avancé des avant-postes a Dey, en suivant la Bormida et la Bocchetta, laissant Gavi derrière lui. Beaulieu a publié un manifeste que je vous envoie, et auquel je répondrai le lendemain de la bataille. J'ai été très-fâché et extrêmement mécontent de ce mouvement sur Gênes, d'autant plus déplacé, qu'il a obligé cette république à prendre une attitude hostile, et a réveillé l'ennemi que j'aurais pris tranquille : ce sont des hommes de plus qu'il nous en coûtera.

Le roi de Sardaigne se donne de son côté le plus grand mouvement ; il a fait une réquisition de jeunes gens depuis quinze ans.

J'ai trouvé a Oneille des marbres, qui sont évalués quelque argent ; j'ai ordonné qu'on en fît l'estimation, et qu'on les mit a l'enchère dans la rivière de Gênes ; cela pourra nous donner une somme de trente a quarante mille livres.

La maison Flachat, qui a l'entreprise des grains, et la maison Collot, qui a la viande, se conduisent bien : ils nous donnent de très-bons grains, et le soldat commence à avoir de la viande fraîche.

L'armée est dans un dénuement a faire peur ; j'ai encore de grands obstacles à surmonter, mais ils sont surmontables : la misère y a autorisé l'indiscipline, et sans discipline point de victoire. J'espère que cela s'arrangera promptement, déjà tout change de face ; sous peu de jours nous en serons aux mains.

J'ai fait faire avant-hier une reconnaissance vers Cairo ; les avant-postes des ennemis ont été culbutes, nous avons fait quelques prisonniers.

L'armée piémontaise est forte, de cinquante mille hommes d'infanterie et de cinq mille de cavalerie ; je n'ai de disponible que quarante-cinq mille hommes, tout compris. On m'a retenu beaucoup de troupes sur les derrières, et au-delà du Rhône.

Chauvet, ordonnateur en chef, est mort à Gênes : c'est une perte réelle pour il était actif, entreprenant. L'armée a donné une larme à sa mémoire.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Albenga, le 19 germinal an 4 (8 avril 1796).

Au Directoire exécutif.

Vous trouverez ci-joint la lettre que m'a écrite le général Colli, qui commande l'armée du roi de Sardaigne, et la réponse que je lui ai faite ; j'espère qu'elle sera conforme a vos intentions. La trésorerie nous envoie souvent des lettres-de-change, qui sont protestées : une de 162,800 liv, qui était sur Cadix, vient de l'être ; ce qui augmente nos embarras.

J'ai trouvé cette armée, non-seulement dénuée de tout, mais sans discipline, dans une insubordination perpétuelle. Le mécontentement était tel, que des malveillans s'en étaient emparés : l'on avait formé une compagnie du *Dauphin*, et l'on chantait des chansons contrerévolutionnaires. J'ai fait traduire a un conseil militaire deux officiers prévenus d'avoir crié *Vive le roi*. Je suppose que la mission du citoyen Moulin, comme parlementaire, était relative à des trames, de cette nature, dont je cherche le fil Soyez sûr que la paix et l'ordre s'y rétabliront ; tout se prépare ici. Je viens de faire occuper la position importante de Lorsque vous lirez cette lettre, nous nous serons déjà battus. La trésorerie n'a pas tenu parole : au lieu de 500,000 liv, elle n'en a envoyé que 300,000, et nous n'avons pas entendu parler d'une somme de 600,000, qui nous était annoncée ; mais, malgré tout cela, nous irons.

BONAPARTE.

Paris, le 16 ventôse an 4 (6 mars 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Italie.

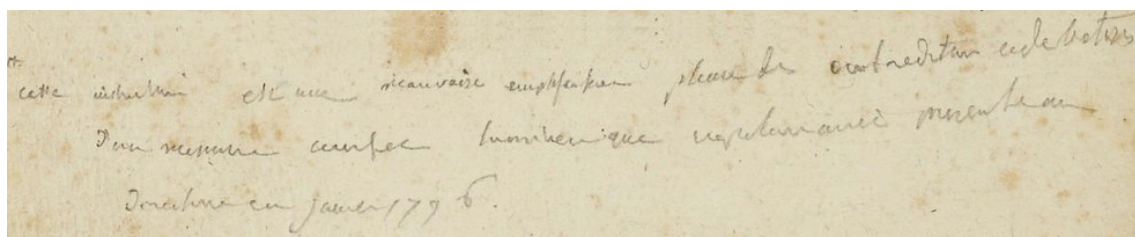
Le directoire exécutif vous adresse ci-joint, citoyen général, une expédition des instructions qu'il a rédigées pour la conduite de la campagne prochaine en Italie ; il croit devoir y ajouter l'autorisation qu'il vous donne par la présente, de vous emparer de la forteresse de Savone, dans le cas où les circonstances rendraient cette mesure utile pour la sûreté de l'armée

française d'Italie ; et il vous recommande d'user, dans ce cas, envers la république de Gênes, de tous les ménagemens qu'exige notre situation politique vis-à-vis d'elle.

LETOURNEUR, *président.*

Instruction pour le Général en chef de l'armée d'Italie.

La république française a deux ennemis principaux à combattre, du côté de l'Italie ; les Piémontais et les Autrichiens : ces derniers, quoique moins nombreux, sont redoutables, tant par leur haine pour la France, leurs ressources de tout genre infiniment plus fortes, que par leurs liaisons plus intimes avec nos ennemis naturels, les Anglais, et surtout par l'empire que leurs possessions leur permettent en Italie, d'exercer sur la cour de Turin, qui se voit obligée de se prêter a presque toutes leurs demandes et même a leurs caprices. Il résulte de cette situation de choses, que l'intérêt le plus immédiat du gouvernement français doit être de diriger ses principaux efforts contre l'armée et les possessions autrichiennes en Italie.



ce document est une nouvelle supplémentation de l'instruction précédente
pour rappeler aux troupes françaises les principes généraux
donnés en janvier 1795.

Il est facile de sentir, en effet, que tout mouvement militaire contre les Piémontais et sur leur territoire, devient en quelque manière indifférent aux Autrichiens, qui, comme on Ta vu dans la campagne précédente, semblent s'inquiéter fort peu des désastres de leurs alliés, et qui, dans les momens de danger, loin de chercher à les protéger efficacement, s'en séparent sur-le-champ, et ne s'occupent qu'a couvrir le pays qui leur appartient et qui leur fourni t abondamment les ressources dont ils ont besoin.

Tels grands qu'aient été jusqu'ici nos succès en Italie, nous ne nous sommes pas assez avancés encore dans ce pays pour soustraire le Piémont

au joug que lui impose l'armée autrichienne, toujours restée maîtresse de son sort, par les positions qu'elle a prises.

Quand on considère les véritables intérêts de la cour de Turin, on les trouve en quelque sorte essentiellement liés aux nôtres, et il n'existe plus aucun doute sur le désir que doit avoir cette cour de voir expulser entièrement l'ambitieux Autrichien hors de l'Italie, et d'obtenir le Milanais en dédommagement des pays réunis irrévocablement à la France par le premier article de sa constitution républicaine.

Cette conjecture, dont la vraisemblance n'a pas besoin d'être appuyée des raisonnemens que le sujet suggère lui-même, semble faire naître la question suivante :

Pourquoi, lorsqu'il est de l'intérêt des Piémontais de s'unir aux Français pour chasser les Allemands de l'Italie, la cour de Turin ne s'empresse-t-elle pas de joindre ses armes à celles de la république pour parvenir le plus promptement possible à ce but à la fois profitable et glorieux ?

La solution de cette question doit contribuer à nous éclairer sur notre position politique vis-à-vis de l'Italie, ainsi que sur la meilleure marche à suivre pour y vaincre nos ennemis, et plus particulièrement les satellites de l'Autriche. Placé entre les pays soumis à cette dernière et la république française, le Piémont est forcé de jouer un rôle dans la guerre actuelle, et s'il eût voulu rester dans un état de neutralité, il aurait souffert tous les maux de la guerre sans pouvoir jouir d'une prérogative précieuse pour un état médiocrement fort eu égard à ses voisins, c'est-à-dire du respect que les troupes qu'il peut joindre à celles de l'une des parties belligérantes, et le danger d'une défection de leur part, pour passer du côté de son ennemi, lui assurent nécessairement ; ce qui lui garantit qu'il éprouvera le moins possible de vexations, au moins de la puissance à laquelle il s'allie.

Sans rejeter absolument l'idée que le roi de Sardaigne a pu être entraîné par des considérations de famille dans la coalition contre la France, il est vrai de dire que notre position, au commencement de la guerre actuelle, et la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de nous emparer de la ci-devant Savoie, et du ci-devant comté de Nice, tant pour attaquer les Autrichiens avec plus d'avantage, que pour les réunir à la France pour la

garantie de sa frontière dans cette partie, ont en quelque façon forcé la cour de Turin à embrasser le parti de nos ennemis pour s'opposer à nos efforts ; mais depuis nos succès de frimaire, l'espoir d'un dédommagement à prendre sur les possessions autrichiennes dans l'Italie, en se réunissant à nous, eût sans doute fait changer la cour de Turin, si la France, à peine sortie des orages révolutionnaires, eût pu lui offrir les subsides que l'Angleterre et l'Autriche lui assurent.

(A) Le premier intérêt de la Cour de Turin c'est d'étouffer les idées révolutionnaires et d'opposer une réaction de Français républicains. que cela est plat.
(B) pour ne pas être guillotiné. la direction raisonnée comme ci-dessus

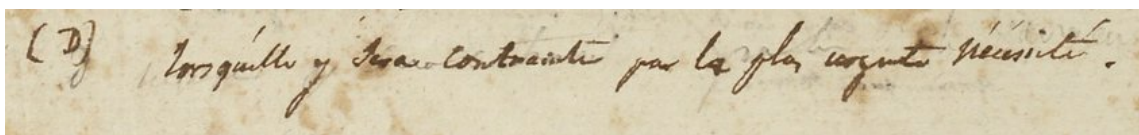
Certain que la France ne lui accorderait point une paix qui placerait le Piémont dans un état de neutralité, lequel, dans l'hypothèse d'un succès de la part des Autrichiens, deviendrait évidemment nul et même dangereux pour la république : le roi sarde, forcé de continuer la guerre, a dû s'assurer, des moyens de la faire avec le moins de frais possible, et n'a pu les trouver que dans les subsides et secours de tous genres que ses alliés actuels pouvaient seuls lui procurer. Le Piémont, écrasé d'impôts, ne peut lui fournir la facilité d'agir d'une manière plus indépendante et plus analogue aux vues sur le Milanais, qu'il est naturel de lui supposer, et l'on doit conclure de cet état de choses, que la cour de Turin ne consentira sincèrement à une alliance défensive et offensive avec nous, ' que lorsque nous pourrons lui fournir les mêmes secours qu'elle reçoit de ses alliés actuels. (D)

(C) dans ce cas le roi de Sardaigne serait encore plus dangereux s'il avait une armée bien tenue.

La république se trouvant donc hors d'état de lui fournir ces secours, ne doit compter sur une alliance de ce genre, que lorsque le Piémont sera forcé,

par la déroute des Autrichiens, ou la présence de nos armées sur son territoire, à tourner ses armes contre nos ennemis communs.

Si les circonstances amènent cet événement heureux, on doit s'attendre que les Piémontais, en obtenant même l'objet de leurs désirs, et un dédommagement considérable (le Milanais, etc.), l'achèteront par tous les sacrifices qu'un état déjà épuisé peut encore soutenir ; car ils auront non – seulement à pourvoir leur armée de tout ce dont elle aura besoin, mais celles de la république devront être principalement alimentées et soutenues par eux ; et si la position des choses nous forçait d'agir, dans ce pays, comme en pays conquis, nous y ferions, il est vrai, le moins de mal possible ; mais nous en ferions beaucoup, puisqu'il il serait indispensable d'assurer notre marche par la possession provisoire, et jusqu'à la paix, des principales places du Piémont qui sont situées de notre côté et dont la démolition nous garantit, pour-l'avenir, une paix et une alliance solides avec la cour de Sardaigne. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que l'attaque unique du Piémont ne remplirait pas le but que le directoire exécutif doit se proposer, celui de chasser les Autrichiens de l'Italie, et d'amener, le plus tôt possible, une paix glorieuse et durable ; loin de terminer la guerre, ce serait la prolonger, puisque les Autrichiens, restant intacts, n'auraient aucune raison de la finir, et que l'Angleterre, pouvant toujours transmettre des subsides à l'armée piémontaise, les choses demeureraient à peu près sur le même pied où elles étaient à la fin de la campagne dernière.

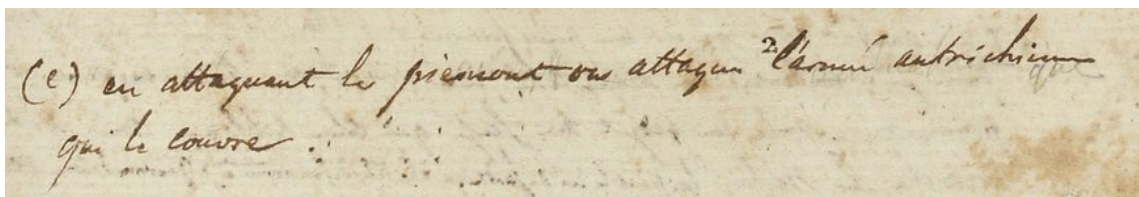


(D) L'attaque y sera contrainte par la glorieuse nécessité.

L'attaque suivie et unique du Piémont offre d'ailleurs des obstacles majeurs par le nombre de sièges qu'elle force à faire dès l'ouverture de la campagne, et le Directoire a dû fixer particulièrement ses vues sur un système de guerre offensive, principalement dirigé contre les forces autrichiennes en Italie, et tellement combiné, qu'il présente à la fois à l'armée française d'Italie la possibilité de se mettre, par la défaite des

Piémontais dès le commencement des opérations militaires, à l'abri de toute entreprise de leur part pendant le reste de la campagne ; celle d'amener la cour de Turin à une alliance forcée avec la France, et enfin le moyen d'accélérer la conclusion d'une paix avantageuse pour nous, par la déroute totale des Autrichiens en Italie.

Les premières opérations militaires que ce système commande, se trouvent resserrées dans un cercle étroit et exigent peu de développemens. Le Directoire doit se borner à les indiquer, et les détails d'exécution appartiendront au général en chef, en qui il place sa confiance. Ils seront soumis au Directoire, autant que le temps et les circonstances permettront de le faire, et dans les cas extraordinaires où son avis deviendra absolument nécessaire pour déterminer des mouvemens militaires d'une importance majeure et qui n'auraient point été prévus. Tout nous commande de chercher, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, de faire repasser le Pô aux ennemis, et de porter nos plus grands efforts dans la direction du Milanais. Cette opération essentielle paraît ne pouvoir avoir lieu, sans qu'au préalable l'armée française s'empare de Ceva.



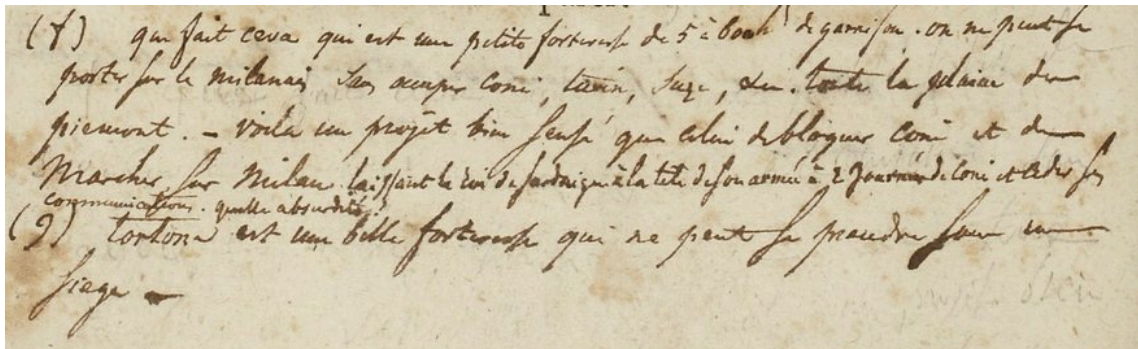
(c) en attaquant le piémont ou attaquant l'armée autrichienne qui le couvre.

Le Directoire laisse au général en chef la liberté de commencer les opérations par l'attaque des ennemis sur ce point, et, soit qu'il obtienne sur eux une victoire complète, soit qu'ils se retirent vers Turin, le Directoire l'autorise à les suivre, à les combattre de nouveau, et même à bombarder cette capitale, si les circonstances le rendent nécessaire.

Après s'être rendu maître de Ceva, et avoir rapproché la gauche de l'armée d'Italie à Coni, afin de menacer et de contenir la garnison de cette place, le général en chef pourvoira, le plus tôt possible, aux besoins de l'armée, au moyen des ressources que lui offrira le Piémont ; il dirigera ensuite ses forces vers le Milanais, et principalement contre les

Autrichiens ; il rejettera les ennemis au-delà du Pô, s'occupera des moyens de passer ce fleuve, et cherchera à s'assurer des places d'Asti et de Valence.

Le général en chef ne doit pas perdre de vue que c'est aux Autrichiens qu'il importe de nuire principalement, et qu'une des mesures capables de déterminer l'Italie à la paix est de l'intimider, en avançant le plus qu'il sera possible sur la droite et vers Tortone, dont la mauvaise situation fait croire au Directoire qu'il deviendra facile de s'emparer.



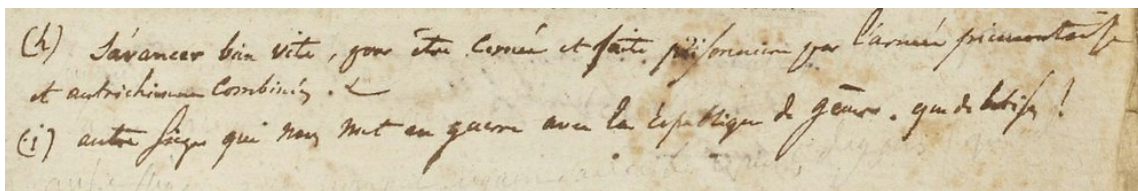
(1) qui fait cela qui est une petite fortification de 5 à 6000^h de garnison. On ne peut se
porter sur le milanais, sans occuper Coni, Asti, Aze, sans toute la garnison de
piémont. - Voilà un projet bien simple que celui de bloquer Coni et de
marcher sur Milan, laissant le soin de garder la tête de son armée à 2 jours de Coni et de
commencer. Quelle absurdité.
(2) Tortone est une belle fortification qui ne peut se prendre sans un
siège.

Ce mouvement essentiel des troupes vers notre droite, que le général en chef ne pourra probablement faire qu'après la prise de Ceva, et avoir remporté une victoire éclatante sur les Piémontais, nous mettra en situation d'en imposer à la république génoise, et facilitera à l'agent, français que le gouvernement maintient à Gênes, des négociations qui pourront nous être avantageuses, et même un emprunt que les particuliers génois pourraient nous faire.

Plus riches que leur gouvernement, on doit s'attendre qu'ils ne consentiront à nous fournir que lorsque celui-ci se portera garant vis-à-vis d'eux de notre fidélité à remplir les conditions de cet emprunt, que les circonstances favorables de la guerre peuvent nous mettre à même d'exiger. L'entrée de l'armée républicaine en Piémont ne doit être considérée que comme une disposition préliminaire, qui nous met en situation d'attaquer les forces autrichiennes avec plus d'avantage ; elle ne doit s'y arrêter que le moins possible, et s'avancer ensuite vivement pour combattre ces dernières, que la défaite des Piémontais n'aura pu qu'intimider et rendre plus faciles à vaincre. ^(h)

Lors des mouvemens que la droite des Français aura à faire vers Alexandrie et Tortone, il deviendra indispensable pour assurer la suite de ses opérations, qu'elle se mette en possession de Gavi, soit que les Génois se prêtent de bonne grâce à nous l'accorder pendant la guerre, soit qu'il faille les y contraindre par un appareil menaçant de forces destinées à les y faire consentir. (i)

Le Directoire persuadé que le général en chef mettra, dans l'exécution de cette mesure particulière, toute la prudence que commandent les circonstances et notre situation politique vis-à-vis la république génoise, lui abandonne entièrement la conduite de cette affaire délicate, dont sa présence sur les lieux lui fera connaître la nécessité, les difficultés et les avantages.



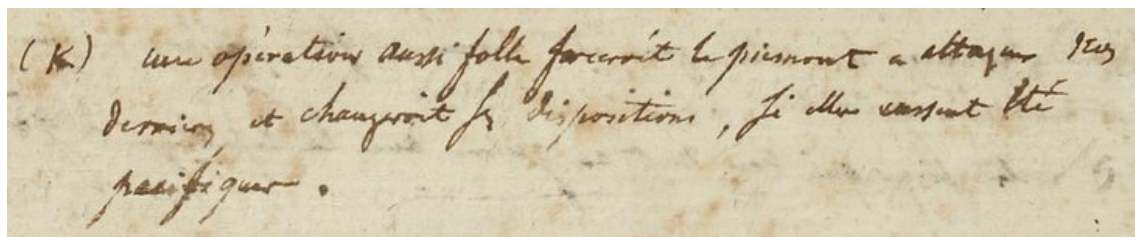
(h) Savancer bien vite, pour être le premier et faire prisonnier par l'armée française et autrichienne combinée. —
(i) autre ligne qui nous met en guerre avec la république de Gênes. que de bêtises !

Par le rejet des principales forces de l'armée républicaine en Italie sur la droite et dans la direction du Milanais, nous acquerrons plusieurs avantages importans ; nous forcerons le Piémont, déjà ébranlé, à se ranger de notre côté, et la première victoire que nous remporterons sur les Autrichiens, devient le gage certain de la ruine totale de leurs forces dans cette partie. Nous intimidons toute l'Italie, et nous dissolvons la coalition de toutes ces petites puissances en faveur de la cause autrichienne. (k)

La marche que le Directoire vient d'indiquer au général en chef doit être considérée comme la principale, et, pour ainsi dire, la seule à suivre : c'est une base donnée, à laquelle se rapporteront tous les mouvemens secondaires que les circonstances et les événemens le mettront dans le cas d'ordonner. C'est, en un mot, le but vers lequel tout doit marcher, et toute opération qui s'en écarterait positivement doit être absolument rejetée.

Le Directoire ne se dissimule pas que ces grandes opérations ne peuvent être tentées par la droite ou le centre de l'armée d'Italie sans que le reste de

cette brave armée les appuie et les prépare ; elles ne peuvent l'être sans que le général en chef se soit d'abord assuré qu'une partie de l'armée ne sera point coupée et séparée de l'autre, et exposée ainsi à une déroute totale. Il veillera donc scrupuleusement sur la gauche, et mettra par ses bonnes dispositions les troupes piémontaises qui sont à Coni dans l'impuissance de lui nuire et de rien entreprendre.



(K) une opération aussi folle forcerait le piémont à attaquer les dromes, et changerait les dispositions, si elle venait être pacifique.

Le Directoire doit annoncer ici ses intentions relativement aux sièges que les événements de la campagne qui va s'ouvrir peuvent mettre dans le cas de faire. Sa résolution est qu'il ne doit être entrepris aucun siège avant que l'ennemi, qui pourrait l'inquiéter, ne soit totalement en déroute et hors d'état de rien tenter ; et, dans tous les cas, le général en chef doit bien se garder de porter sa grosse artillerie sur un point quelconque, où, par un léger succès des ennemis, elle pourrait être compromise. Le Directoire insiste particulièrement sur cette précaution essentielle. ^(m)

Quoiqu'il soit de l'intérêt de la France de diriger ses principaux efforts contre les Autrichiens, et d'amener les Piémontais, par nos succès contre les premiers, à une alliance avantageuse pour nous, les Piémontais ne doivent pas être ménagés tant qu'ils seront nos ennemis.

Le général en chef cherchera, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, à animer les mécontents du Piémont, et à les faire éclater contre la cour de Turin d'une manière générale ou partielle.

Il est inutile de s'appesantir sur l'utilité d'une diversion de cette espèce, et dont les ennemis nous ont donné les premiers l'exemple : elle peut faciliter à l'armée des Alpes, agissant de concert avec la gauche de l'armée d'Italie, la conquête rapide du Piémont, dont la possession pendant la guerre, nous assurerait, à la paix, des conditions avantageuses.

(4) Ce n'est pas la garnison de Cori qui nuira, c'est toute l'armée prussienne, toute la nation en armes.
 (m) fort bien; comment donc prendre Ceva tortore quasi, voilà 3 lieues au début que le gouvernement ordonne; quelle fête de l'ennemi et de son dévouement.

Telles sont les principales bases du plan de campagne que le Directoire a adopté. Il insistera, avant déterminer la présente instruction sur la nécessité de faire subsister l'armée d'Italie, dans et par les pays ennemis, et de lui fournir, au moyen des ressources que lui présenteront les localités, tous les objets dont elle peut avoir besoin.

Le général en chef s'attachera à maintenir une discipline sévère, et à épargner aux habitans toutes les vexations et les désastres que le fléau de la guerre entraîne si souvent après lui, et que l'ordre et de bonnes administrations peuvent seuls réprimer.

Il fera lever de fortes contributions, dont la moitié sera versée dans les caisses destinées au service des diverses administrations, et l'autre moitié destinée à payer en numéraire le prêt et la solde de l'armée.

Le Directoire exécutif se réservant la faculté de faire la paix, le général en chef n'accordera aucune suspension d'armes, et ne ralentira en aucune manière ses opérations militaires. Il accueillera toutes les propositions qui pourraient tendre à une pacification, et les fera passer sur-le-champ au Directoire.

Le Directoire compte sur le patriotisme, le zèle, l'activité et les talens du général en chef de l'année d'Italie ; il lui recommande avec confiance l'exécution précisée des dispositions que contient la présente instruction, à laquelle le Directoire ajoutera lorsque les événemens de la guerre le rendront nécessaire. ⁽⁰⁾

(n) ainsi la suspension d'armes de Cherasco; l'apaisement de Milan de Brescia n'aurait pu pas avoir lieu. quelle ignorance de la guerre. quelle jalousie des généraux.

LE TOURNEUR, CARNOT, L. M. REVEILLERE-LEPAUX, REWBELL.

Savone, le 9 germinal an 4 (29 mars 1796).

Au Général en chef de l'armée d'Italie.

J'ai reçu votre lettre d'hier. Je vous fais de bien bon coeur mon compliment sur le commandement en chef de l'année d'Italie, qui vous a été donné. Depuis longtemps, vous connaissez la justice que je rends a vos talens militaires. Je ferai en sorte de mériter votre confiance, comme je l'ai obtenue de tous les généraux qui ont commandé jusqu'à ce jour.

J'arrive de Voltri, où j'ai été, avec le commissaire Salicetti, visiter nos nouvelles positions. On nous fait espérer du numéraire, tout est mis en usage pour en obtenir.

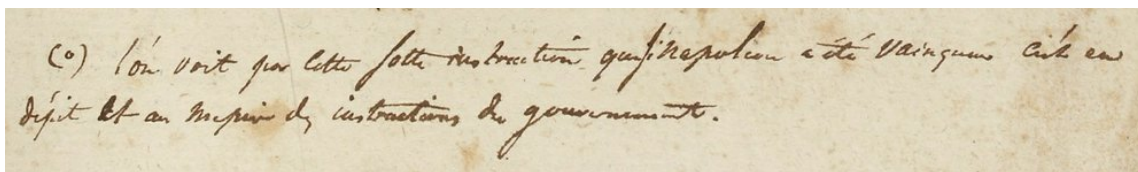
Demain, je vous rendrai compte des positions des troupes de l'avant-garde et de celles de l'ennemi. Je ne négligerai rien pour vous informer de tout ce qui intéresse le service.

MASSÉNA.

Oneille, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796).

Au Général en chef.

J'ai visité tous les points et la côte aux environs d'Oneille, et j'ai trouvé qu'ils étaient susceptibles d'une bonne défense.



(c) On voit par cette forte instruction que Napoléon a été vainqueur car en dépit de ses instructions du gouvernement.

Les batteries d'Oneille sont en bon état, leur position est bonne ; elles sont utiles, mais elles ne suffisent pas.

Il faut observer d'abord qu'il existe deux mouillages bien distincts ; celui du port Maurice, et celui d'Oneille. L'un est bon par un vent d'est nord-est, l'autre par le vent d'ouest et le mistral.

Comme ces vents soufflent alternativement, il faut pouvoir occuper les deux mouillages et par conséquent s'en rendre maître.

Le mouillage d'Oneille est défendu, 1^o. par les batteries de la place, 2^o. par celles du cap d'Oneille et par celle dite du mouillage.

Celui du port Maurice est défendu par la batterie du mouillage et par celle génoise du port Maurice. La batterie du cap d'Oneille est importante ; elle offre un bon appui, mais elle n'est composée que d'une pièce de 36. Je crois qu'il faudrait la porter à quatre pièces de ce calibre.

La batterie dite du mouillage n'est pas armée : le projet est d'y mettre deux pièces de 13, mais elles seront insuffisantes, et je crois nécessaire d'y mettre quatre pièces de 36, parce que cette batterie a deux buts à remplir, et qu'étant intermédiaire, elle défend les deux mouillages.

La batterie génoise du port Maurice est armée. Il me paraît indispensable de s'en emparer et d'envoyer des canonnières pour la servir ; elle est Un bon point d'appui, dont la perte entraînerait celle des autres : ainsi je crois qu'il serait dangereux de le négliger.

Les approvisionnements des pièces des batteries actuellement existantes ne sont portés qu'à cinq coups. Je crois utile de l'augmenter jusqu'à cent coups.

Moyennant cette augmentation d'armement, qui ne consiste qu'en sept pièces de 36, je crois qu'un convoi de deux cents voiles trouverait protection et sûreté. Je pars dans le moment pour Ormea, d'où je vous rendrai compte de mes observations ultérieures.

MARMONT¹.

La Pietia, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796).

Au Général en chef.

J'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois, par laquelle j'apprends que vous venez de prendre le commandement en chef de l'armée. Je me félicite d'être sous vos ordres, connaissant votre civisme et vos talens militaires. Je ferai mon possible pour remplir vos intentions dans tous les ordres que vous me

donnerez ; comptez sur mon zèle, mon activité et mon dévouement à la chose publique.

Le général Schérer, votre prédécesseur, a fait passer la quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigade, qui devait faire partie de ma division, sous les ordres du général Masséna, pour l'expédition qui doit être faite. Sitôt que cette demi-brigade ne sera plus utile à l'avant-garde, je vous prie de la faire rentrer dans ma division.

AUGEREAU.

Savone, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796).

Au Général en chef.

Les neiges fondent à force —, notre ligne a besoin d'être renforcée. La quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigade, qui appartient par le dernier travail du général Schérer, à la division du général Augereau, me devient absolument indispensable. Obligé par la réorganisation des demi-brigades, de faire passer beaucoup de bataillons et de demi-brigades dans mes divisions de la ligne, mes deux divisions d'avant-garde se trouvent très-affaiblies, ne faisant en tout que 13,000 hommes, et ayant à garder depuis Melogno jusqu'à Montelezino et Madona de Savona. Le général Augereau, avec 10,000 hommes, n'est chargé que de la défense de la gorge de Bardinetto et Spinardo.

J'espère, général, que vous aurez égard à ma demande, en me laissant cette demi-brigade, qui se trouve dans ce moment-ci à l'avant-garde, dont elle a fait toujours partie. Si cependant des raisons que je ne puis prévoir vous portaient à me la retirer, je vous demanderai une autre demi-brigade, à peu près de la même force.

MASSÉNA,

Savone, le 11 germinal an 4 (31 mars 1796).

Au même.

Je vous fais passer copie de la lettre que je viens de recevoir du commissaire du gouvernement Salicetti. Vous y verrez qu'il ne veut pas s'expliquer d'une manière positive pour les trois mille hommes qui sont à Voltri.

J'attends vos ordres ultérieurs, et en attendant je ferai – assurer la communication) avec Savone.

La quatre-vingt-quatrième demi-brigade part demain pour retourner à Finale. Les troupes de la division du général Augereau, qui y sont dans ce moment, retourneront à leur première position.

MASSÉNA.

Savone, le 12 germinal an 4 (1er avril 1796).

Au même.

Rien de nouveau à l'avant-garde. J'ai reçu votre lettre du 9 ; j'ai prévenu pour qu'ils aient à se conformer à vos intentions, et que, sous aucun prétexte que ce puisse être, on ne touche aux brigades des charrois, d'artillerie qui doivent arriver à Finale et à Vado.

Depuis long-temps j'ai fait la demande des fusils et baïonnettes manquant aux deux divisions de l'avant-garde. Il nous faudrait au moins deux mille fusils, veuillez bien donner des ordres pour qu'ils nous arrivent.

Les neiges fondent et les communications s'ouvrent avec le Piémont. L'ennemi s'approche de nos positions. Je fais renforcer ma ligne. Le général Augereau me demande la quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigade, j'en ai absolument besoin 3 je vous en ai déjà parlé. Ce général peut se passer de cette demi-brigade, ayant reçu, il y a peu de jours, un corps d'Allobroges. J'espère qu'elle me restera.

MASSÉNA.

Loano, le 12 germinal an 4 (1er avril 1796)

Au même.

J'ai vu hier le général Serrurier ; il m'a donné tous les renseignemens que vous désirez, et je vais vous les transmettre.

Le col de Terme est un excellent poste, il couvre parfaitement Ormea. On ne peut s'emparer de cette ville sans auparavant s'en rendre maître.

On peut le tourner, 1^o. par les gorges de Viosena, 2^o. par les hauteurs de l'Arbre, 3^o. par le col de Linferno.

Le col de Terme, quoique d'une défense aisée, a un assez grand développement. Le général Serrurier pense qu'il exige 2,400 hommes et six pièces de canon. Il n'était cependant gardé que par 1600 hommes, lorsqu'il fut attaqué l'an passé.

Lés gorges de Viosena sont d'une importance majeure : si elles venaient à être forcées, non-seulement le col de Terme et Ormea seraient tournés, mais encore l'ennemi tomberait sans peine dans la vallée d'Oneille. Elles ne peuvent être bien gardées que par 2,000 hommes.

Le général Serrurier croit aussi qu'il faut 200 hommes pour la défense des hauteurs de l'Arbre ; 1500 pour le col de Linferno, et 1200 pour la gorge de Garessio. Alors sa ligne de défense, s'étendant de Viosena à Garessio, serait occupée par 7,500 hommes.

Le col de Terme est encore impraticable a cause des neiges, le général Serrurier le fera occuper dès que les neiges ne l'empêcheront plus. Il est plutôt découvert de notre côté que de celui de l'ennemi : ainsi l'on peut être tranquille.

Je n'ai pas pu parcourir les différens chemins sur lesquels vous m'avez chargé de prendre des renseignemens, parce qu'ils sont tous occupés par l'ennemi, nos avant-postes ne s'étendant qu'à une lieue de Garessio ; mais j'ai pris les renseignemens suivans auprès des gens du pays et des officiers qui en ont parcouru une partie. Il paraît constant par l'uniformité de leurs rapports, qu'ils ont accusé vrai.

1^o. De Ponte-Nocetto à Ceva, il y a une heure et demie de bon chemin, praticable pour les voitures ; il y a deux montées. La descente de la seconde

est vue par le fort, a la portée de canon ; cependant on est un peu couvert par des châtaigniers.

2°. De Nocetto à Calisano, deux heures et demie de chemin de montagnes, et â peine praticable pour les mulets.

3°. De Garessio à la Chartreuse, une heure et demie, et de la Chartreuse à Mondovi cinq heures et demie. Ce chemin est bon, mais pour les mulets seulement.

4°. De Bagnasco a Batifolo, une heure ; le chemin est bon, et l' artillerie de campagne peut y passer.

J'ignore quel est le Frabosa dont vous avez voulu parler ; mais comme il y en a deux, j'ai pris l'un et l'autre.

5° De Frabosa a Breuves, quatre heures chemins de mulets, et de Frabosa-Fontana à Breuves, cinq heures ; chemin de mulets.

Voilà, mon général, les renseignemens que vous m'avez demandés. Je pars dans le moment pour Finale et Savone.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous dire que ce n'est point devant Oneille que l'ennemi a pris quelques bâtimens, mais devant Allassio. Mais Allassio n'était point armé alors, et cet accident ne préjuge rien de défavorable pour Oneille, et l'on prend les précautions que vous avez indiquées.

MARMONT.

Savone, le 13 germinal an 4 (2 avril 1796).

Au même.

Rien de nouveau a l'avant-garde : l'ennemi fait toujours des mouvemens, comme vous le verrez par le rapport ci-joint,

Un exprès arrive à l'instant au général Laharpe, pour le prévenir que l'ennemi a fait quelques mouvemens sur les hauteurs de Voltri ; on l'assure même qu'il est arrivé quelques troupes à Saint-Pierre d'Arena, avec un petit détachement de cavalerie.

Je fais renforcer de suite Voltri par cinq cents hommes. J'agirai en conséquence des nouvelles ultérieures que je recevrai des mouvemens de l'ennemi.

Nous avons dans ce moment-ci jusqu'à Voltri, quatre mille hommes.

MASSÉNA.

Savone, le 14 germinal an 4 (3 avril 1796).

Au même.

Les mouvemens de l'ennemi ne sont pas ce qu'on avait d'abord cru : hier quatre-vingts Autrichiens sont venus en reconnaissance a Saint-Pierre d'Arena. Descendus de Campo de Marone, ils ont répandu l'alarme dans tout le pays, de manière qu'on croyait que toute l'armée austro-sarde était aux portes de Gênes.

Les magasins de blés et de farines que nous avons à Voltri et a Pegoli, m'ont fait prendre le parti de renforcer les troupes qui sont à Voltri, de manière que j'ai fait partir, hier dans la nuit, cinq cents hommes avec le général Laharpe, ce qui fait en tout 4,500 hommes que nous avons depuis Savone jusqu'à Voltri.

On a fait ce matin des reconnaissances sur toute la ligne des deux divisions d'avant-garde, on n'a rencontré que quelques barbets. Tout est dans la plus grande surveillance.

MASSÉNA.

Savone, le 14 germinal an 4 (3 avril 1796).

Au même.

Je suis arrivé ici hier. J'ai vu le port de Finale, et il ma paru qu'il était mal défendu. Il n'a, pour, toute artillerie, que deux pièces de 12 et une de 8 ; elles ne signifient rien et sont dans la plus parfaite insuffisance. Il serait nécessaire d'établir deux bonnes batteries d'un fort calibre. Au reste, le port

de Finale est d'un petit intérêt. Des marins m'ont assuré qu'il n'était pas possible de l'occuper, pour peu qu'il y eût un peu de mer.

J'ai parcouru le chemin de Finale à Saint-Jacques ; il est superbe pour l'artillerie de montagne, mais je ne le crois pas praticable pour les pièces de campagne : il est dans plusieurs endroits trop étroit, dans d'autres trop roide, et tous les tournans sont trop courts. Le chemin de Saint-Jacques à Vado est mieux fait, et, avec de légères réparations, des pièces de 12 de bataille pourraient y passer.

Les voitures autrichiennes qui étaient à Finale sont maintenant à Loano ; elles ne peuvent être employées qu'aux travaux d'un arsenal et d'un grand fort : douze, ou quinze surtout, pourraient servir pour les fourrages de l'artillerie a cheval ; elles sont semblables a celles que l'on emploie a cet usage dans le Nord.

Les Autrichiens ont fait des mouvemens du coté de Gênes ; il sont venus, au nombre de hommes, à la Bochetta, et ont envoyé cent hommes jusqu'à Saint-Pierre d'Arena. Je crois que ce mouvement est le résultat de ceux que nous avons faits en avant de Voltri, et qu'ils ont voulu montrer ainsi aux Génois qu'ils étaient là. Salicetti a craint qu'ils ne voulussent enlever nos magasins de Voltri, et il s'est décidé à envoyer quelques bataillons pour soutenir les 3,000 hommes qui y sont : lui-même y est allé ce matin avec le général Laharpe. Masséna est fort tranquille ; il ne pense pas qu'il puisse y avoir rien de sérieux.

MARMONT.

Savone, le 15 germinal an 4 (4 avril 1796).

Au même.

Tout est fort tranquille du côté de Voltri ; on travaille aujourd'hui a l'évacuation des magasins. Lorsque cette opération sera terminée, je ferai rentrer les troupes dans leurs premières positions, et je me rendrai à Albenga pour avoir le doux plaisir de vous embrasser.

MASSÉNA.

Savone, le 16 germinal an 4 (5 avril 1796).
Au même.

Je suis de retour de Voltri. La fanfaronade de l'ennemi, en venant a Saint-Pierre-d'Arena, n'a abouti à rien, il s'est retiré même de Camporosso.

Entre Novi, la Bochetta, Voltagio et Ovado, il y a environ 3,000 hommes ; ils ont quelques pièces à la Bochetta, et ils s'y retranchent ; ils ont cinquante hommes a Campofredo : c'est, sur la gauche, leur poste le plus avancé du côté de Voltri.

Il y a 5,000 hommes à Dego, dont ils détachent 500 hommes a Ponzone, lesquels envoient 200 hommes au camp di Giana di Castagna. à deux lieues de Sacello, et 100 hommes à la montagne de Simaferro. D'après tous mes rapports l'ennemi n'est point aussi en force que les Génois se plaisent à le détailler, et je ne doute pas, si nous entrons en campagne sous peu, que ce ne soit d'une manière bien victorieuse.

J'ai reçu hier votre lettre du 11 de ce mois ; vos promesses sont bien consolantes, et je suis impatient de les voir à exécution. La constance des troupes dans leurs souffrances ne peut être comparée qu'à leur bravoure ; il nous manque beaucoup d'effets d'équipement. J'ai passé moi-même une revue sévère pour constater les besoins de cette espèce, et il est bien essentiel que vous en fassiez venir de Nice, avant que d'entrer en campagne. Il nous manque aussi des armes, surtout des gibernes et des sabres. Le commissaire ordonnateur nous fait espérer des souliers, dont nous avons le plus grand besoin.

Vous trouverez peut-être, général, que je demande beaucoup ; mais je suis aussi jaloux de procurer à mes frères d'armes ce qui leur est nécessaire, que je le suis de leur faire faire leur métier et de les conduire a la victoire.

Je vous l'ai déjà écrit, général, et je vous le répète :

L'établissement de Voltri nous est très-onéreux ; il n'est point militaire et il fait occuper une ligne beaucoup trop étendue, et qui peut nous exposer a des revers. Savone et Vada ont des moulins qui peuvent suppléer à ceux de Voltri. La seule objection en faveur de ce dernier lieu, c'est qu'il nous assure l'arrivée des bestiaux.

LAHARPE.

Ormea, le 17 germinal an 4 (6 avril 1796).

Au même.

J'ai reçu vos lettres des 10, 11 et 15 de ce mois. J'ai fait connaître aux soldats de ma division, par la voie de l'ordre, les moyens que vous alliez employer pour leur procurer le nécessaire.

Si le service des vivres pour ces divisions se fait directement de Loano sur Garessio, deux cents mulets devront suffire, mais d'Oneille on sera court.

Pour que je puisse observer Batifolo, je dois nécessairement être maître de la hauteur de Preconde ; j'ai ordonné au général Guyeux de faire travailler les paysans et les sapeurs pour nous ouvrir les chemins nécessaires. Si j'étais obligé de me porter jusqu'à Batifolo, je ne serais pas assez en force ; je serais par conséquent compromis, puisque ma gauche doit garder Carlino et Visona, et que voila le temps d'observer le col de Terme, que, je pense, les ennemis voudraient bien avoir ; mais si je puis me rendre maître de Preconde et du col de Casolto, ça me serait égal ; je crois même qu'alors ils ne s'y hasarderaient pas.

Le citoyen Barthelemy, chef de la dixième demi-brigade, a voulu sans ordres essayer d'enlever aux ennemis un poste qu'ils ont a Saint-Jacques-Viola. Vraisemblablement, il n'avait fait aucune disposition ni pris aucune précaution militaire. Il a été repoussé jusqu'à ses cantonnemens, lui blessé et fait prisonnier. On n'a pas encore su nous dire combien cette équipée-là nous a coûté de monde. Elle a eu lieu dans l'après-midi du 15. Une partie des soldats est rentrée chargée de butin. Si on ne fait pas un exemple, les choses iront mal 5 beaucoup de soldats ne veulent que voler et point se battre.

Je ne m'engagerai point à la chartreuse de Casolto, sans avoir les hauteurs.

SERRURIER.

La Pietra, le 18 germinal an 4 (7 avril 1796).

Au même.

Vous trouverez ci-joint le rapport du général Rusca sur les nouvelles positions qu'occupent ses troupes. Je lui enverrai demain la sixième demi brigade d'infanterie légère.

Je vous prie de me faire passer des souliers, les troupes en ont le plus grand besoin, surtout celles qui sont aux avant-postes.

AUGEREAU.

Souvelli, le 18 germinal an 4 (7 avril 1796).

Au général Augereau.

L'ennemi cherche à s'emparer des positions que nous occupons ; il attend 2,000 hommes à Bagnasco, et, d'après plusieurs rapports, il lui est déjà arrivé un renfort.

Je vous préviens que je cours le plus grand danger, si ma droite n'est pas gardée par la division de Finale ; car je puis être coupé à Galissano, et être pris à revers sur le Spinardo : alors je n'aurai d'autre retraite que sur les troupes du général Serrurier.

Je suis obligé, pour me mettre à l'abri, de laisser deux bataillons à Galissano et un à Bardinetto : c'est ce qu'il me faudrait pour garder les positions de Solta, Rovigni, Souvelti, Serboulera et Maramase, à cause de la grande extension du terrain. La redoute de Maramase n'est point occupée par nous ; l'ennemi y est venu ce matin en découverte, il en a été chassé par les carabiniers.

J'ai absolument besoin de ma brigade pour occuper les quatre positions précitées ; ainsi, hâtez-vous de donner des ordres aux troupes qui sont à Tuirano, pour venir occuper Bardinetto et Galissano.

Je crains pour cette nuit ; il faudrait donc que cette troupe fût ce soir à Bardinetto et Galissano, et qu'elle prît, avant son départ, les vivres pour

deux jours.

J'ai peu de cartouches a Bardinetto ; il faudrait en faire expédier, ainsi que de l'eau-de-vie, les troupes étant au bivouac sans couvertures et sans souliers, et le froid est très-dur.

On peut avoir a Bardinetto trois mille rations de pain par jour, des fours et moulins, y compris Galissano.

J'apprends à l'instant que l'ennemi a beaucoup de troupes à Berno.

RUSCA.

Savone, le 18 germinal an 4 (7 avril 1796).

Au Général en chef.

Des avis venus de Gênes assurent que l'ennemi se prépare a nous attaquer à Saint-Jacques. Quoique je ne les croie pas absolument, je vous demande des troupes pour renforcer la seconde division, s'il entre dans vos opérations de laisser encore quelque temps les troupes à Voltri. Vous connaissez aussi bien que moi l'importance du poste de Saint-Jacques, pour qu'il se trouve convenablement renforcé a pouvoir résister à une force supérieure.

MASSÉNA.

Savone, le 18 germinal an 4 (7 avril 1796).

Au même.

Le général Cervoni m'écrivit hier, a trois heures après midi, que l'ennemi attaquait ses postes sur la montagne ; il faut que cela n'ait eu aucune suite, puisque je n'en ai pas de nouvelles.

Si votre intention est de conserver Voltri, des effets de campement sont indispensables, afin de nous établir plus militairement, en occupant des hauteurs où l'on ne peut rester au bivouac sans cela, il faudra, chaque jour, faire monter des troupes, ce qui les fatigue beaucoup.

Je crois nécessaire que nous occupions Montenotte le plus tôt possible. Cette position à l'avantage d'inquiéter l'ennemi, par la facilité qu'elle offre de se porter soit sur Dego, soit sur Batello. Si l'ennemi l'occupait, nos postes avancés de la Madone seraient continuellement inquiétés, et nous serions dominés.

La viande salée cause beaucoup de maladies ; il est bien temps que cette mauvaise nourriture cesse. Nous avons un pressant besoin de souliers. Il nous manque des armes. Malgré tant de besoins, la troupe est bien disposée, et je ne doute pas un instant que vous ne fassiez une brillante campagne. J'y contribuerai de toutes mes forces.

MASSÉNA.

Savone, le 19 germinal an 4 (8 avril 1796).

Au même.

Je vous fais passer la lettre que je viens de recevoir du général Laharpe. Je lui mande de ne pas se laisser réduire à la dernière extrémité pour faire sa retraite, et d'abandonner les positions que ses troupes occupent, s'il croit ne pouvoir les tenir sans danger.

Je fais renforcer de suite le poste de Stela par 150 hommes, et je donne ordre au commandant de la Madona de faire un mouvement sur Sassello, par Montenotte, pour faire diversion au rassemblement que les ennemis paraissent faire sur Sassello.

Je ne connais pas quelles sont vos intentions en laissant davantage les troupes à Voltri. Il ne faut pas vous dissimuler que notre ligne est trop étendue, pour la . garder avec aussi peu de monde. Donnez-moi vos ordres, je vous prie, d'une manière positive.

Je fais passer les cartouches que le général Laharpe demande.

MASSÉNA.

Au général Masséna.

Voltri, le 19 germinal an 4 (8 avril 1796).

Le feu a cessé ; l'ennemi se retire ; la troupe est exténuée ; nous n'avons plus de cartouches. Si l'ennemi attaque ce soir ou demain a la pointe du jour, je serai forcé, s'il n'en arrive pas, de me retirer sans résistance. Au nom de la chose publique.....

Votre lettre pour Giacomoni est partie par mer t Suchet en est porteur.

On ne peut plus se faire illusion : le soldat, mal nourri et sans chaussure, ne pourra résister a de nouvelles fatigues, s'il est attaqué. Tout est sous les armes ; tout y restera cette nuit. Dans cette circonstance, je ne retournerai pas à Savone, mais je vous recommande la gorge qui descend a Albisola : si elle n'était pas surveillée, nous pourrions tous être coupables. Je trouve la troupe qui est a Stela trop faible.

Dans ce moment, j'apprends que l'ennemi fait encore un mouvement ; il paraît se réunir pour attaquer de nouveau. Nous sommes a nos dernières cartouches : si l'attaque s'effectue, notre résistance ne pourra être longue.

LAHARPE.

Voltri, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796).

Du même au même.

La nuit a été tranquille. L'ennemi ne paraît pas encore, ce qui me fait présumer qu'il n'en veut pas tâter aujourd'hui.

Le ministre m'a fait passer des avis, cette nuit ; il m'annonce des souliers : ce sera l'arrivée du Messie. La plupart des troupes absolument pieds-nus, ne pouvaient plus monter sur la montagne 5 tout y est cependant, à l'exception de six compagnies qui sont ici.

La troupe murmure beaucoup ; je lui ai fait entendre raison, et j'espère que cela ira. Quoique plusieurs se soient mal battus hier, disant qu'ils se battraient comme ils étaient payés, soyez sans inquiétude. S'il arrivait quelque chose de nouveau, je vous en ferai part de suite.

J'ai reçu 60,000 cartouches ; il n'y aurait pas de mal de compléter les 100,000. Il faut qu'il y ait quelque dessous de carte pour cette livraison, et je vais la presser moi-même.

LAHARPE.

Cadibona, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796).

Le Général Mesnard au Général de division Masséna.

Je viens d'être informé, et vous pouvez croire comme très-certain, que l'ennemi a fait filer, depuis trois jours, vers Sassello, environ 10,000 hommes, et 1,200 pandours, qui partent aujourd'hui de Dego pour se réunir à ces 10,000 hommes. Le général Roccavina commande cette force armée. Son intention est de couper la retraite de nos troupes à Voltri, ou de les faire prisonnières.

Il y a eu une fusillade vers Melogno, mais je n'ai pu en connaître le résultat.

Les intentions de l'ennemi sont de couper la droite et la gauche de l'armée, et, du côté du col de Tende, les troupes du Piémont, avec les auxiliaires à sa solde, doivent faire un effort : ils comptent aussi forcer les deux postes importants de Melogno et de Saint-Jacques, et laisser la partie de Cairo avec peu de troupes, dans l'espoir de nous attirer dans cette vallée.

MESNARD.

Savone, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796).

Au général en chef.

J'avais fait partir dans la nuit mon aide-de-camp, pour se porter à Vallagio, et s'assurer, comme il y avait lieu de le croire, si l'ennemi faisait quelques mouvemens sur nos postes. Je reçois de ses nouvelles, ainsi que du général Laharpe : ils m'assurent que tout est fort tranquille. Je m'empresse de vous en rendre compte.

MASSÉNA.

Garcssio, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796).

Au même.

J'ai reçu vos lettres des 16 et 18 de ce mois. Je ferai distribuer, mais avec économie, les objets dont parle la première.

Je suis venu hier soir ici, afin de m'assurer de ce dont il est question. Pour que je puisse porter secours au général Rusca a la Solta, s'il y était attaqué, il faudrait que le pont Priola, auquel on travaille depuis au moins six semaines, soit praticable : sans quoi, il y a un très-grand détour. J'ai besoin d'un ingénieur instruit, qui fasse travailler a ce pont, sans quoi il ne se finira pas. Le chef du génie dans cette division est un très-bon sujet, mais un jeune homme qui sort de l'école, et de la plus grande timidité. Au reste, la position de la Solta est bonne, et peut se défendre assez long-temps pour qu'on ait celui de lui porter des secours, de quelque manière que cela soit. J'y enverrai, si cela est nécessaire) après la Solta, je ne connais point de positions intéressantes que Spinardo, qui est aisé à défendre, si on ne s'y laisse pas suprendre ; d'ailleurs je ne puis pas croire que l'ennemi s'engage ainsi : on l'en a laissé retirer une fois, je pense que la seconde ne serait pas de même. Je crois toujours qu'ils ont envie de nous enlever les positions en avant de Garessio ; elles leur sont nécessaires, s'ils veulent nous gêner de ce côté ; mais je prendrai toutes les précautions qui seront a ma disposition, pour qu'ils ne réussissent point.

Nous sommes toujours avec beaucoup de monde sans armes.

SERRURIER.

Garessio, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796)

Au même.

Quoique je n'aie pas encore terminé le nouvel embrigadement, j'ai néanmoins placé tout les corps de manière que la dix-neuvième se trouve a Garessio, la quarante-sixième à Trappa, et la cinquante-sixième a Ormea.

SERRURIER.

Venise, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796).

Au même.

J'ai reçu hier, avec la lettre qu'il vous a plu m'écrire le 7 de ce mois, celle du ministre des relations extérieures ? qui y était jointe. Veuillez être persuadé que je ne négligerai aucun des moyens qui seront en mon pouvoir, pour me procurer les renseignemens que vous désirez, et qui doivent concourir au succès de vos opérations.

J'ai informé successivement le ministre de la république à Gênes, de tout ce qui s'est passé a ma portée. Le résultat est que, depuis la défaite du général Devins, il est entré en Lombardie, par le territoire vénitien, 17 à 18,000 hommes, dont 2,000 de cavalerie légère, et 60 pièces d'artillerie de différens calibres ; que, dans ce nombre, sont compris deux régimens d'émigrés a la solde de l'Angleterre, qui ont traversé les terres du Pape, pour aller s'embarquer a Civita-Vecchia, et qu'il vient d'arriver a Milan 900 hommes de cavalerie napolitaine, qui ont passé également par la Marche d'Ancône. Le rassemblement général est à Pavie. On assure aussi qu'il y a entre Inspruck et Trente, dans le Tyrol, une réserve de 20,000 hommes, dont 6,000 de troupes réglées et 14,000 de milices.

Les troupes autrichiennes, au dire des Milanais eux-mêmes, sont en mauvais état, excepté la cavalerie ; ce sont, pour la plupart, des gens âgés, des enfans de 15 a 16 ans, et des recrues polonaises, faites en Galicie, qui marchent par force, qui désertent par pelotons, lorsqu'ils le peuvent ; et ceux que j'ai vus arriver ici, m'ont assuré que tous leurs compatriotes tâcheront de faire de même lorsqu'ils seront commandés contre les Français. Ils m'ont même suggéré cette ruse, que j'ai également indiquée, de mettre en avant de nos colonnes quelques Polonais habillés a la polonaise, et qui puissent s'en faire reconnaître. Vous en avez quelques-uns a Savone, entre autres le major Stratzkowski, que vous pourriez y employer avec succès.

Quant a l'esprit, des habitans, surtout des Milanais, ils sont las de leur archiduc, qu'ils méprisent ; ils désirent un changement de gouvernement, et ils l'attendent de l'arrivée des Français chez eux ; mais il n'est pas à croire qu'ils fassent le moindre mouvement en leur faveur jusqu'au moment où ils seront assurés que ceux-ci les pourront garantir pour toujours du retour de la domination autrichienne. Il faut donc, en entrant chez eux, leur inspirer de la confiance, par une discipline sévère, le respect des propriétés particulières, des ménagemens scrupuleux sur leur religion et leurs usages. Ils nous craignent aujourd'hui, parce que les prêtres et nos ennemis les ont toujours trompés sur notre compte ; ils finiront par nous estimer, et vous leur dicterez les lois que vous jugerez propres à assurer le triomphe et la gloire de la république.

LALLEMENT.

Savone, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796).

Au même.

Rien de nouveau a l'avant-garde. Je vous fais passer tous les renseignemens qui sont à ma connaissance, sur les positions et la force des ennemis.

Quant a nous, nos deux divisions de l'avant-garde occupent, la première, depuis Monte-Legino jusqu'à Tersano, et la seconde depuis Segne jusqu'à Melogno. Nos postes principaux dans la première division, sont Monte-Legino, Cadibona et le Baracon ; dans la seconde, Saint-Jacques et Melogno, autrement dit Sette-Pani.

Ayant appris que l'ennemi se renforçait dans la partie de Cairo et Dego, j'ai ordonné une reconnaissance en force, commandée par le général de brigade Mesnard. Le résultat de cette reconnaissance est que tous les transports de l'ennemi ont été culbutés ; nous leur avons tué ou blessé dix hommes et fait un caporal prisonnier : de notre côté, il n'y a eu ni morts ni blessés ; d'après le rapport du général, les ennemis sont dans cette partie au nombre de cinq cents.

Observez que la demande que je vous ai faite ce matin est indispensable, c'est ce qui me fait espérer que vous y aurez égard.

MASSÉNA.

Orméa, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796).

Au même.

Il y a dix à douze jours, général, que je n'ai eu de nouvelles du Piémont ; toutes les troupes y étaient en cantonnement ; il se trouvait alors a Ceva deux régimens d'infanterie, Savoie et Stequel ; il y est arrivé à cette époque, 500 sapeurs et beaucoup de canonniers ; leur projet était alors de tirer une ligne de défense depuis Saint-Michel jusqu'au port de Ceva. Depuis, on m'a assuré qu'elle était faite, ce que je ne crois pas à cause des neiges : j'écris pour en avoir des nouvelles plus fraîches et que je vous ferai passer.

Cette nuit, nous avons Vu un poste de douze hommes enlevés en avant de Priola. La position de nos avant-postes est très-mauvaise, étant placés dans un fond, les hauteurs n'étant praticables qu'en passant. Je pense, général, que votre intention est que j'occupe Preconde jusque vers Saint-Jacques de Viola quand le temps le permettra ; dans le cas contraire, je vous prie de me faire savoir vos intentions.

SERRURIER.

La Piétra, le 30 germinal an 4 (2 avril 1796).

Au même.

Vous avez dû voir, par le rapport du général Rusca, que je vous envoyai avant-hier, que l'ennemi cherchait à s'emparer des positions que nous occupons à Bardinetto.

Vous verrez, par celui que je viens de recevoir et dont je vous envoie copie, que l'ennemi cherchait a s'emparer des positions ; les troupes qu'il fait avancer vers ce point et les reconnaissances qu'il y porte, annoncent quelque dessein de sa part.

Pour prévenir ses entreprises et pour être approvisionnés, peu ce moment nous sommes a la demi-ration et point de viande fraîche ; il vaut mieux que le peu qu'on a pu se procurer serve pour les hôpitaux.

Par l'état de situation d'aujourd'hui, nous n'avions hier, tant a Garessio qu'ici, que quatre-vingts quintaux de grain ou farine ; néanmoins, j'ai été obligé de faire rapprocher toutes les troupes, les ennemis faisant des mouvemens.

Il y a quelques jours qu'il nous a été enlevé une pièce de canon de un eh demi ; il est vraisemblable qu'elle a été vendue par les canonniers de garde. Cette affaire est entre les mains d'un conseil militaire : j'avais oublié de vous en rendre compte.

Le général Rusca vient d'écrire de Galissano qu'il appuyait ma droite ; je lui écris aussi afin de connaître exactement ses positions et ses rapports avec moi.

SERRURIER.

Galissano, le 17 an 4 (5 juin 179b).

Le Général de brigade Rusca, au Général de division Augereau.

Je viens de recevoir des nouvelles du général Guieux. Je lui demande de faire garder ma gauche en occupant le village de Casale, pour couper à l'ennemi tous les passages entre sa ligne et la mienne.

Quant à ma droite, je vous répète ce que je vous ai écrit hier, qu'il faut qu'elle soit gardée par les troupes de la division de Finale, qui, allant prendre cantonnement à Dexilia, établiraient leurs avant-postes au Ranco de Majo, où l'ennemi s'établit l'an dernier et par ou il attaqua Sette-Pani : alors je serais appuyé et a. portée de me tenir à Maramas et a Saint-Jean ; mais sans cela je ne puis occuper le premier sans danger ; je vais cependant en reconnaissance à Maramas aujourd'hui.

Si ma droite n'est point gardée comme il est dit ci-dessus, je pourrai être pris a revers a la Solta par la vallée de Marialdo, a moins que je n'emploie

toutes mes troupes a garder la droite de la Bormida, sans laisser aucune force sur mes derrières.

Je laisse seulement un bataillon a Bardinetto, pour soutenir de près la Solta où l'ennemi a cherché hier a s'établir.

J'ai deux bataillons à Vetria qui gardent la Solta et Banco de Vetria. Je vais aujourd'hui en placer un à Caragua, qui gardera les Sovelti et ira en reconnaissance a Maramas, jusqu'à ce que je puisse l'occuper, et débouchera la vallée de Murialdo.

Deux bataillons resteront a Galissano pour garder la droite de la Bormida jusqu'à nouvel ordre.

Quand vous enverrez un bataillon a Bardinetto et que ma droite sera gardée, je serai a même d'occuper toutes les positions importantes, et d'obliger l'ennemi à rentrer à Ceva.

Je me suis procuré des moyens de transports pour les subsistances de Bardinetto a mes avant-postes.

J'ai établi mon quartier-général à Gallissano, vu que, restant à Bardinetto, j'étais à trois lieues de mes avant-postes. Il nous faudrait des souliers et de l'eau-de-vie. le garde-magasin m'assure qu'avec de bon bois il peut fournir 3,000 rations de pain par jour.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'ennemi, qui, certainement, n'osera pas rester a Bagnasco et a Perro. Je saurai aujourd'hui ce qu'il fait et vous en instruirai.

RUSCA.

Savone, le 17 germinal an 4 (6 avril 1796).

Au Général en chef.

J'arrive de Barracan : demain ce poste sera renforcé, il est très-important qu'il le soit. J'irai à Montenotte : s'il n'y a point d'inconvénient a l'occuper, j'en donnerai l'ordre ; mais je crains qu'il n'étende trop notre ligne et qu'il n'expose par conséquent nos troupes. Je m'en assurerai et vous en rendrai compte.

Il me tarde de voir rentrer les troupes qui sont a Voltri ; elle nous seraient nécessaires pour renforcer notre ligne, particulièrement Saint-Jacques. Tous les avis reçus s'accordent a dire que l'ennemi se renforce du côté de Cairo.

J'ai reçu vos trois lettres du 16 de ce mois, deux concernant les contributions militaires a Maltari et a Altar, et la troisième pour la croisière que les chaloupes canonnières doivent faire. Les ordres sont donnés en conséquence.

MASSÉNA,

Savone, le 18 germinal an 4 (7 avril 1796).

Au même.

L'ennemi a attaqué hier un des postes de Voltri, la montagne dite *Campo del mello* ; nos troupes, après avoir brûlé toutes leurs cartouches, s'étaient repliées sur un second poste ; à l'arrivée du renfort que le général Cervoni a envoyé, l'ennemi s'est retiré et le poste a été repris 3 le fusillade a duré plus de deux heures : nous avons quatre hommes blessés.

Le citoyen Picot m'a fait le rapport qu'il dit vous avoir fait aussi de l'arrivée de 3,000 Autrichiens à Sacello. Le général Laharpe part demain matin à trois heures pour aller placer un poste de cent hommes a Stella et à Mozanmaran, qui est sur le chemin qui descend à Arbrisolla ; il ira encore visiter toute la ligne jusqu'à Voltri. Si votre intention est, général, de laisser encore les 4,500 hommes qu'il y a depuis Savone jusqu'à Voltri, il serait nécessaire que vous nous fissiez avancer quelques autres troupes, tant pour cette division que pour celle de Finale. Les débouchés du Piémont sont tous ouverts, il faut donc nous garder.

J'ai été reconnaître ce matin, très en détail, Montenotte, et ai même poussé trois-quarts de lieue plus en avant. J'ai reconnu que nous ne devons pas occuper ce poste 3 cette position disséminerait trop nos troupes, et elle est trop boisée et n'offre aucun point de défense par sa trop grande étendue : pour la découvrir, il faudrait faire travailler cent hommes, au moins plus d'un mois, à des abattis, chose impraticable. Nous nous bornons donc (si vous l'approuvez) a appuyer notre droite à Saint – Georges, a demi-portée

de fusil de Montenotte, le centre au plan de Revel et de la Galina, et la gauche a Saint-Barthélemi, et notre seconde ligne sera a Montelegino ; la ligne est bonne et la seule qu'on puisse prendre, pour le moment, avec le nombre de troupes que nous avons.

Cadibona et le Baracon seront renforcés demain.

MASSÉNA.

Omea, le 19 germinal an 4 (8 avril 1796).

Au même.

Le général de brigade Guieux, commandant l'avant-garde de la division qui m'est confiée, me mande que les ennemis paraissent avoir envie de s'emparer de la Solta : ce point est de la plus grande conséquence pour couvrir ma droite ; j'ai, en conséquence, recommandé à ce général de le protéger de tous ses moyens, sans cependant se compromettre. Je lui recommande de placer un poste a Casale dans une position avantageuse. Dans le partage des divisions, la Solta a été destinée il la division du général Augereau. Je n'ai pas une force assez supérieure pour hasarder de me prolonger vers la droite. Je pense que le projet des ennemis doit être de m'entamer pour me faire abandonner le voisinage de Preconde, qu'ils doivent désirer pour retarder ou arrêter nos opérations ; aussi mon projet est-il de renforcer ma droite tant que je pourrai.

Le blé nous arrive lentement : j'ai de la peine a approvisionner Garessio, où il faut cependant que je fasse filer la majeure partie de mes troupes ; il ne s'y trouve, par la situation d'aujourd'hui, que sept quintaux de farine ; cela m'inquiète : il y a pour quelques jours de viande pour les hôpitaux, c'est tout ; il n'y a aujourd'hui que huit quintaux de foin dans le magasin d'Ormea, de sorte que les chevaux comme les hommes sont réduits à la demi-ration.

SERRURIER.

Galissano, le 20 germinal an 4 (9 avril 1796).

Au général Augereau.

L'ennemi a fait un mouvement en se portant en force sur Saint-Jean, où il a établi un camp très-fort. Un rapport, qui vient de m'être fait par une personne qui mérite toute confiance, porte que 2,000 hommes occupent cette position. L'ennemi a pareillement établi un camp entre Castel-Novo et, Monte-Senna, fort de 3,000 hommes.

Cinq compagnies occupent Bagnasco. Je ne connais pas la force des troupes de Batifolo.

Les magasins de l'ennemi sont à Dogliano, et, jusqu'à présent, il n'a que des entrepôts dans ses camps.

Comme ma droite n'est point appuyée à la division de Finale, je ferai marcher, ce soir, 200 hommes pour couvrir ma droite.

Je vais exécuter votre ordre que je reçois à l'instant ; mais je vous préviens que la troupe de la Solta est avancée. Je ne puis occuper Spinardo, cet endroit étant couvert de neige. Demain matin, je ferai mon mouvement.

RUSCA.

Paris, le 23 germinal an 4 (12 avril 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie.

Le Directoire exécutif vous envoie, citoyen général, l'extrait d'un mémoire qui vient de lui être présenté, et dont il a pensé que vous pourriez tirer quelque parti.

Le Directoire ne vous propose pas sans doute le projet insensé d'exposer 10,000 hommes à une marche de quarante-cinq lieues dans un pays ennemi, laissant derrière eux une armée et des places fortes, et ne pouvant emporter les subsistances nécessaires ; mais il a pensé qu'il serait peut-être possible de parvenir au but proposé, en confiant l'exécution du projet à un corps de partisans, que commanderait un chef audacieux et entreprenant. Il vous invite à tenter cette entreprise, si vous partagez son opinion, et si vous connaissez à l'armée un homme capable de l'exécuter.

LETOURNEUR.

Extrait joint à la précédente.

Gênes ne doit pas être éloignée de plus de quarante-cinq lieues de Lorette : ne pourrait-on pas enlever la Casa-Santa et les trésors immenses que la superstition y amasse depuis quinze siècles ? On les évalue à dix *millions* sterling. Dix mille hommes secrètement envoyés, adroitement conduits, viendraient à bout d'une telle entreprise avec la plus grande facilité. Il reste une difficulté : la route n'est pas directe, ou il faut passer par l'Appenin.

Cependant avec de l'audace, non dans l'exécution, qui n'en exige que peu ou point, mais dans le projet, vous ferez, une opération financière, la plus admirable et qui ne fera tort qu'à quelques moines.

Dix mille hommes suffisent pour cette entreprise. Leur marche inconnue assurera leur succès. Au besoin l'armée les secondera.

Verachio, le 22 germinal an 4 (11 avril 1796).

Au Général en chef.

Je suis arrivé hier au soir à Voltri ; mais mon séjour n'y a pas été long. L'ennemi, fort de 6,000 hommes et de quatre bouches à feu, s'est présenté le long de notre front, vers les trois heures après midi. La majeure partie de ses troupes est arrivée par Campo-Vado, et leur artillerie avec 200 cavaliers, est venue par le bord de la mer ; nos troupes se sont bien battues ; mais disséminées dans beaucoup de points, et gardant un pays vaste et facile, à cause de la multiplicité des gorges, elles ont été forcées sur plusieurs points, et, à la nuit, l'ennemi s'est trouvé maître de toutes les hauteurs de Voltri. Très-heureusement il avait attaqué tard, car, s'il y eût eu encore quelques heures de jour, notre position devenait très-fâcheuse. Le général Cervoni a donc pris sagement le parti de la retraite.

Tout a été évacué, les magasins de toutes les espèces, et nous n'avons fait aucune perte.

Nous sommes à Verachio, où il existe d'assez bonnes positions à prendre, entre autres celles de la montagne Lafourche. La gauche de la nouvelle ligne serait à Stella où nous avons un bataillon.

Je n'ai pas pu, comme vous le voyez, visiter les positions que vous m'avez désignées. Si vous ordonnez le mouvement de la retraite, je retourne à Savone sur-le-champ ; si vous ordonnez de prendre la nouvelle ligne, je la visiterai et ensuite je vous rejoindrai.

MARMONT.

Ormea, le 23 germinal an 4 (12 avril 1796).

Au même.

Je suis parti de Garessio aujourd'hui à dix heures du matin, et quatre heures après j'ai appris que les ennemis étaient à Solta et qu'ils s'en étaient emparés. J'ai écrit sur-le-champ au général Guieux, qu'il fît ses dispositions, et attaquât ce poste de manière à le remettre dans notre pouvoir. Je vous rendrai compte du résultat.

Le général Pelletier, de retour aujourd'hui, ira demain à Garessio. Je pousse dans cette partie autant de troupes que je puis, et recommande à ce dernier général de faire occuper sans retard toutes les hauteurs.

SERRURIER.

Millesimo, le 25 germinal an 4 (14 avril 1796).

Au même.

D'après vos ordres, j'ai fait partir ce matin la brigade du général Victor ; celle du général Joubert est à sa destination ; il ne me reste donc que la trente-neuvième demi-brigade, et avec elle je dois fournir la garnison de Cossraia, et ce qui est nécessaire au service de Carcaro, de manière que je n'ai de disponible que 1000 à 1200 hommes : vous conviendrez qu'avec cela il n'est guère possible d'occuper des positions et de former une attaque.

Je vais cependant, pour opérer une diversion, harceler continuellement l'ennemi, et me concerter pour le faire avec fruit avec le général Joubert, qui vient de m'informer que les Piémontais se sont retirés sur Montezemo.

AUGEREAU.

Millesimo, le 25 germinal an 4 (14 avril 1796).

Au même.

Je vous préviens que je me suis déterminé à attaquer demain au matin Montezemo. Je ferai à cet effet filer la brigade du général Bégrand sur les hauteurs de Rocavignano, celle du général Joubert partira de Biestro et viendra aboutir au même point, et enfin celle du général Rusca, maîtresse de Saint-Jean de Murialto, tournera l'ennemi par sa gauche et lui coupera la retraite sur Ceva. Je vous rendrai compte du résultat de cette expédition.

AUGEREAU.

Cossaria, le 25 germinal an 4 (14 avril 1796)

Au même.

Les troupes qui défendaient le château de Cossaria ont enfin capitulé qu moment où je me disposais à les canonner à la républicaine. L'adjudant-général Verdier vous remettra la capitulation.

Il serait à désirer que cette capitulation eût eu lieu hier avant l'attaque, nous n'aurions pas à regretter les braves généraux Banel et Quénin, et tant d'autres braves officiers et soldats qui ont péri sous les murs de ce château.

Je fais filer la division pour l'attaque que vous venez d'ordonner.

AUGEREAU.

Sur les hauteurs du château du Cairo, le 25 germinal an 4 (14 avril 1796).

Au même.

L'ennemi, au nombre de 1500 ou de 2,000 hommes, arrive dans le moment sur les hauteurs en face des positions que j'occupe. Je serai en état de le contenir et de l'attaquer, aussitôt que le bataillon que j'ai envoyé ce matin pour la seconde fois au général Augereau sera revenu.

Je viens dans ce moment de recevoir deux ordres du général Masséna, pour me rendre à la Bochetta avec les deux bataillons de la quatre-vingt-quatrième demi-brigade. Je lui fais connaître qu'ayant reçu de vous des ordres contraires et étant au moment d'avoir l'ennemi sur les bras, je ne puis abandonner ma position.

DOMMARTIN.

Cairo, le 26 germinal an 4 (15 avril 1796).

Au même.

Les beaux traits doivent être connus. J'en ai deux à vous annoncer qui méritent votre attention.

Dans la glorieuse journée d'hier, j'ai reçu ordre de me précipiter avec un bataillon sur le front de l'ennemi : j'exécutai cet ordre avec impétuosité. L'adjudant-général Palezzini et le citoyen Guiabega, capitaine à la première demi-brigade d'infanterie, légère, qui se trouvait avec moi, s'élancèrent les premiers dans les retranchemens ennemis. Le premier fut couché en joue par deux Autrichiens, qui le manquent ; il les désarme les fait prisonniers : il s'avance, et désarme quatre officiers qui se défendaient l'épée à la main.

Cet adjudant-général, supprimé par le travail d'Aubry, et mis en activité provisoirement, sur la demande du général Schérer, n'a point de lettres de service ; il mérite, par le trait que je viens de vous citer et par l'intrépidité qu'il a montrée dans l'affaire de Voltri, dans l'attaque de Montenotte et dans plusieurs autres occasions, que vous sollicitiez, général ; l'expédition de son brevet.

Le second, à travers une pluie de balle, devance la tête de la colonne, se jette dans la redoute, fait le coup de sabre avec deux officiers et avec un sergent ; il tue le dernier, désarme et fait prisonniers les deux autres.

Cet officier, distingué par ses talens, par sa bravoure, capitaine depuis trois mois, mérite d'être promu au grade de chef de bataillon sur le champ de bataille. l'

CERVONI.

Entre Cairo et Bochetta, le 23 germinal an 4 (12 avril 1796).

Au même.

Je suis arrivé a six heures sur les hauteurs de droite, entre Cairo et Rochetta ; mon avant-garde couvre ce village. Je n'ai pas encore eu de nouvelles du général Mesnard, qui a avec lui la huitième demi-brigade d'infanterie légère. Je crois qu'il occupe le pont et les hauteurs de Carcaro.

L'ennemi occupe, en face de nous, les hauteurs qui couvrent Cairo ; on le dit fort de six bataillons de grenadiers et de douze ceins croates.

On dit qu'il y a a Dego les bataillons de Beljioso et Caprara et deux bataillons piémontais.

Je vous préviens que toutes les forces que j'ai ici ne sont que de douze cents hommes.

MASSÉNA.

Montenotte, le 23 germinal an 4 (12 avril 1796).

Au même.

Nous venons de chasser l'ennemi des positions qu'il occupait a Montenotte. Sa perte est très-considérable, un officier prisonnier l'évalue a 400 hommes ; la nôtre n'est que d'une vingtaine de blessés et de cinq à six tués.

Je relève mes troupes des positions de Montenotte ; j'ai envoyé un officier supérieur avec cent hommes pour reconnaître, où est le général Laharpe. Si son opération n'est pas encore finie, je marcherai à son secours, et nous irons de concert sur Carcaro et Sacello, comme vous me le prescrivez par la lettre que mon aide-de-camp vient de me remettre.

Ma troupe n'a pas reçu de pain, j'ignore si on aura pu en trouver a Vado.

Je dois les plus grands éloges aux braves que je commande.

MASSÉNA.

Bagnasco, le 26 germinal an 4 (17 avril 1796).

Au même.

Il n'y a aucun approvisionnement dans les magasins d'Ormea et Garessio ; nous vivons au jour le jour. Il en est de même pour le fou nage. On m'a dit qu'il était arrivé un peu d'avoine, mais qu'il y avait ordre de n'en pas délivrer.

Ma colonne de droite est arrivée trop tard a Nocetto pour en former l'attaque, qui a eu lieu ce matin ; nous avons eu de suite enlevé la redoute de Terra-Bianca : je suis sûr de ces faits ; je n'en ai cependant pas encore reçu le rapport du général Pelletier qui dirige cette partie.

Je vous ai écrit hier pour vous rendre compte de notre établissement a Batifolo, où nous avons fait cinquante-un prisonniers et cinq officiers, dont un lieutenant-colonel, le comte d'Ison. Je me loue du général de brigade Guieux, et lui se loue beaucoup du chef de bataillon Dallons.

Je reçois du général de brigade Pelletier, dont l'affaire est comme je vous l'ai dit ci-dessus ; il a fait cinq a six prisonniers. J'ai envoyé le général Miollis avec 1000 a 1,200 hommes du côté de Pampara, autant pour me couvrir de ce côté la, que pour donner de l'inquiétude a l'ennemi. Les neiges rendent toujours les chemins bien pénibles.

SERRURIER

La Bocletta, le 26 prairial an 4 (14 juin 1796).

Au même.

Malgré vos promesses, général, la troupe est toujours sans pain ; elle tombe de fatigue et d'inanition. Envoyez-nous quelque chose, au moins, du pain et un peu d'eau-de-vie, car je crains d'être mauvais prophète ; mais si nous sommes attaqués demain, la troupe se battra mal, faute de forces physiques.

LAHARPE.

Sur les hauteurs de Ceva, le 23 prairial an 4 (16 juin 1796).

Au même.

Je reçois à l'instant vos différens ordres, mais je ne puis les mettre a exécution, étant maître des lignes de l'ennemi. Je vais faire occuper dans le moment la Tête-Noire et autres positions qui dominent le fort si, malgré cela vous persistez dans les changemens *que* vous prescrivez, je vous prie de me le faire savoir.

AUGEREAU.

Savone, le 29 germinal an 4 (18 avril 1799).

Au même.

En conséquence, général, de votre ordre du du courant, je me suis arrêté à Savone.

J'ai fait part de vos intentions au commandant de l'artillerie et aux commissaires des guerres a Savone et a Vado. Vous pouvez compter que vos ordres seront exécutés avec exactitude, tant pour ce qui concerne l'artillerie que pour les vivres.

L artillerie de campagne sera débarquée aujourd'hui, et demain elle sera toute en chemin.

Les commissaires des guerres ont donné les ordres pour qu'il n'y ait dans leurs magasins que ce qui est nécessaire pour la consommation journalière. Demain un détachement de cent hommes a cheval ira a Voltri, d'après l'ordre du chef de l'état-major au commandant de la place de Savone. On assure que ce pays est entièrement évacué par l'ennemi.

L'escadre anglaise a été toute la journée devant Savone. J'ai recommandé la surveillance la plus active aux forts de Vado et aux bâtimens qui se trouvent dans cette rade.

Demain, général, les objets que vous m'avez chargé de surveiller seront remplis conformément à vos désirs.

CERVONI.

Meridano, le 26 prairial an 4 (17 juin 1796).

Au même.

Je vous prévien, général, que je viens d'établir ici mon quartier-général, ce qui me facilite beaucoup la surveillance des troupes, ce village étant dans une ligne.

J'apprends, par la voie de l'ordre du jour, qu'il doit être délivré des souliers aux divisions des généraux Masséna et Laharpe. Il n'est point parlé de la mienne, qui en a un extrême besoin. Je vous prie de m'envoyer, le plus promptement possible, les souliers dont j'ai besoin.

Je reçois difficilement les convois de subsistances destinés a ma division, et cela parce qu'on ne les fait escorter que par deux hommes, qui ne connaissent pas les chemins et s'égarent.

AUGEREAU.

Dego, le 30 prairial an 4 (18 juin 1796).

Au même.

D'après les rapports que je reçois, l'ennemi a évacué la place de Voltri et la Bochetta, et il se réunit dans les environs d'Acqui. Il n'y a a Spigno qu'un piquet de cinquante hussards ; il paraissait inquiet ce matin : je ne sais si cela provient de quelques mouvemens faits de votre côté. Il y a deux mois que la troupe n'est pas payée, a ce qu'a dit un officier parlementaire qui a apporté des dépêches.

Nous avons reçu cette nuit du pain et de l'eau-de-vie ; on a pu donner la ration entière pour aujourd'hui.

En ramassant les fusils et les gibernes, l'on trouve encore de malheureux blessés autrichiens ; plus de 500 ont été portés à Cairo, mais ce sont tous des hommes perdus, la plupart ayant déjà la gangrène.

LAHARPE.

Savone, le ^{1er} floréal an 4 (20 avril 1796).

Au même.

Le détachement des cent chasseurs à cheval envoyé en reconnaissance à Voltri est rentré ce matin. Le commandant m'a annoncé que cette place est évacuée par l'ennemi, qui a effectué sa retraite par la Bochetta, Rien de nouveau.

CERVONI.

Castellino, le ^{1er} floréal an 4 (20 avril 1796).

Au même.

Je vous adresse ci-joint deux lettres, l'une du général de brigade Rusca, et l'autre d'un Piémontais, qui lui donne avis qu'un corps de troupes ennemies a passé le Tanaro en face de lui.

Je viens de visiter ce terrain, et j'ai remarqué que c'était réellement l'endroit par lequel on peut nous tourner. Si je suis attaqué, je ferai là résistance qu'il convient ; mais, en cas d'événement, je me retirerai sur le camp retranché, à moins que vous ne me donniez des ordres contraires.

Des patrouilles nombreuses, que je fais sortir à l'instant, me préviendront de ce qu'il y a de vrai dans cet avertissement ; et la découverte de ce matin, que je ferai partir de bonne heure, préviendra toute surprise de ce côté-là.

AUGEREAU.

Cairo, le ^{1er} floréal an 4 (20 avril 1796).

Au même,

Je suis venu ici, général, pour connaître la situation de nos subsistances : il y a partout la même pénurie. S'il n'en arrive pas ce soir, nous serons

demain sans, une once de pain, et quand même il en arriverait, il n'y en aurait pas assez pour donner le quart aux trois brigades et a la cavalerie.

Tous les agens, garde-magasins et autres, dans toutes les administrations, font des réquisitions a tort et a travers ; les paysans de ce pays sont absolument ruinés ; le soldat est dans la misère, et les chefs dans la désolation : les fripons seuls s'enrichissent. Il n'y a pas un instant a perdre, général, si l'on veut sauver l'armée, et si l'on veut éviter que nous ne passions dans le Piémont pour des hommes pires que les Goths et les Vandales. Sévissez, contre les fripons ; diminuez le nombre de ces sangsues publiques, que l'on ne voit jamais au secours de l'armée, mais que l'on trouve toujours, quand ils peuvent profiter du désordre.

La soixante-neuvième, depuis le a3 du mois dernier. n'a reçu que deux rations et demie, et les autres ont souffert de même. Il n'est pas possible de contenir le soldat dans cet état de misère ; votre armée va se fondre par les maladies, et quand nous marcherons, par les barbets ; car il n'est pas douteux que les Habitans, poussés au désespoir, s'armeront et tueront tout Français qui s'écartera. Surtout, général, il est urgent que vous arrêtiez cette nuée de réquisitions illégales, ou, si elles doivent continuer, il vaut mi eux rassembler les habitans, les fusiller, et achever les dévastations après ; car ce sera la même chose, ils mourront de faim.

Du pain ! du pain ! et encore du pain !

LAHARPE.

Au camp de Dego, 1^{er} floréal an 4 (20 avril 1796).

Au même.

L'indiscipline est a son comble ; j'emploie tous les moyens pour maintenir l'ordre ; tous sont vains. Il n'est point d'excès auxquels les soldats ne se portent, et tout ce que je puis faire est inutile. Le vous prie donc, général, de vouloir bien accepter ma démission ; ne pouvant plus

servir avec des soldats qui ne connaissent ni subordination, ni obéissance, ni loi, et qui menacent a chaque instant leurs officiers et leurs chefs.

CHAMBARLHAC, *chef de la soixante-dixième demi-brigade.*

Dego, le 1^{er} floréal an 4 (20 avril 1796).

Au même.

L'indiscipline et l'insubordination sont a leur comble 5 les excès auxquels se livrent les soldats, ne peuvent plus être arrêtés. Depuis plusieurs jours, j'emploie tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour les ramener à l'obéissance, à la subordination ; tous mes efforts devenant inutiles, et ne me sentant nullement dans le cas de les faire revenir à l'ordre, je vous prie, général, de vouloir bien accepter ma démission.

Je vous observe, général, que deux chefs de bataillon sans emploi, sont a la suite de la demi-brigade, et que l'un de ces citoyens peut facilement me remplacer, attendu que leurs talents militaires sont plus étendus que les miens.

MAUGRAS.

Sous les hauteurs de Vico, le 2 floréal an 4 (21 avril 1796) .

Au même.

La cavalerie, le vingt-cinquième régiment de chasseurs excepté, est a Lagnello. Le vingt-cinquième de dragons est au-delà d'Albango, qui est un village attenant au premier. Le premier de hussards, le vingt-deuxième de chasseurs et le vingtième de dragons, sont en de-çà. J'ai chargé le général Beau mont de prendre le commandement du tout, et je me suis mis en chemin pour reconnaître la marche, ou la position de l'ennemi. Comme le terrain qui y conduit, n'est nullement propre pour la cavalerie, je n'ai pris avec moi qu'un léger piquet de vingt-cinq chevaux.

J'attends dans ce moment le signal que j'ai ordonné a une petite patrouille de me faire lorsqu'elle aura achevé de grimper la montagne. Dans

ce moment même, elle tire un coup de pistolet pour m'avertir que le terrain n'est pas propre pour former la cavalerie.

J'entends deux coups de canon qui me paraissent des nôtres.

J'ai dit au général Beaumont qu'il ait à faire amasser dans un seul endroit, tout le fourrage qui peut se trouver à Lagnello, et de prendre note des vaches, veaux, et moutons, bref, de tout le bétail, les seuls boeufs de labour exceptés ; d'empêcher le pillage, mais de faire donner à chaque cavalier une demi-pinte de vin.

Le canon continue ; je regrette bien que le terrain ne me permette pas de penser à charger l'ennemi, ni même de tirer la cavalerie de l'endroit où je l'ai placée, pour m'approcher de la montagne dont l'ennemi pourra t'occuper le revers.

Nous avons fait quelques prisonniers. Je vais dans ce moment faire approcher de moi, le vingtième de dragons ; et Beaumont avec le reste de la cavalerie, tâchera de devancer l'ennemi dans la plaine de Saint – Quentin. qu'on appelle *Planouza de San-Quentano*.

STENGEL.

Savone, le 3 floréal an 4 (22 avril 1796).

Au même.

Le commandant de la place, à Savone, m'a communiqué une lettre du général en chef de l'état-major, par laquelle il lui est ordonné de faire partir le vingt-quatrième régiment de chasseurs à cheval pour Carcare. Ce régiment part ce matin.

L'ennemi a passé la Bochetta. La communication avec Gênes est entièrement libre.

L'artillerie de campagne sera toute partie demain.

Les commissaires des guerres s'occupent de l'évacuation ordonnée ; mais j'attends vos ordres pour partir.

CERVONI.

Monte-Barcaro, le 3 floréal an 4 (22 avril 1796).

Au même.

Il est deux heures, et rien ne nous arrive ; le soldat se livre plus que jamais au vol et au brigandage : des paysans ont été assassinés par nos soldats, et des soldats ont été tués par les paysans. Bien ne peut peindre les horreurs qui se commettent ; les camps sont presque déserts ; le soldat court dans les campagnes, ressemblant plutôt à une bête féroce qu'à un homme : ce qui ne se livre point au désordre, patrouille, ayant des officiers supérieurs à leur tête 3 mais en vain on les chasse d'un côté, ils courent assassiner d'un autre. Les officiers sont au désespoir.

Le soldat est coupable mais ceux qui l'exposent à mourir de faim ou à piller, sont bien plus coupables.

Au nom de l'humanité, au nom de la liberté qu'on assassine, venez à notre secours ! Envoyez-nous de quoi traîner notre malheureuse existence, sans commettre des crimes. Qui aurait jamais cru que les braves gens de l'armée d'Italie, après tant de sacrifices faits, auraient pour récompense la cruelle alternative de mourir de faim ou de s'ériger en brigands ? Les contributions, qui, levées sagement, nous auraient fait vivre, deviennent impossibles, le soldat détruisant dans un instant ce qui aurait pu nous faire vivre huit jours sans ruiner l'habitant. Il n'est donc plus de Providence, puisque la foudre vengeresse n'écraser pas tous les scélérats qui sont à la tête de l'administration ?

LAHARPE.

Castellino, le 4 floréal an 4 (23 avril 1796).

Au même.

A sept heures précises du matin, j'ai reçu votre ordre pour partir à la même heure ; ce qui m'est impossible. Je vais faire tous mes efforts, cependant, pour mettre mes colonnes en marche sans délai.

La troupe du général Beyrand se dirigera droit sur Dogliani, passant par Marsaglia.

La colonne du général Ruse a prendra la grande route et escortera l'artillerie.

Je viens d'écrire au général Victor de partir dé suite après avoir reçu les ordres de l'état-major général, afin de me rejoindre à Dogliani. Aussitôt que je serai arrivé et que j'aurai pris des positions, je vous en rendrai compte.

AUGEREAU.

Monte-Barcaro, le 4 floréal an 4 (23 avril 1796).

Au même.

J'ai reçu vos deux lettres, mon cirer général ; vos promesses sont bien consolantes, puissiez – vous les réaliser !

Le général Mesnard vient de renvoyer la compagnie des grenadiers du deuxième bataillon de la quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigade ; elle était chargée de protéger les propriétés, et, par ses propos, encourageait leur envahissement ; elle sera cassée et mise a la queue de la division. On homme est au conseil de guerre, et j'espère qu'il sera fusillé aujourd'hui. Les officiers sont décidés a me seconder aujourd'hui. Qu'il nous arrive du pain, et, à force de soins, je répons de rétablir la discipline.

LAHARPE.

Dogliani, le 4 floréal an 4 (23 avril 1796).

Au même.

Il est sept heures, et j'arrive ici avec la trente-neuvième demi-brigade ; j'attends les brigades des généraux Rusca et Victor, ainsi que l'artillerie : je suis, entré au milieu du peuple, qui est venu nous offrir le peu de ressources qu'offre ce petit pays. Je n'ai accepté que du vin.

L'ennemi a passé par ici, il y a huit jours, le 28 du mois dernier, faisant sa retraite au nombre de 4,000 hommes ; il venait de Mutassano, et il s'est

d'abord porté a Marsoglio, d'où, après plusieurs mouvemens, il s'est rendu a Mondovi ; Mondovi pris, il s'est retiré sur Cherasco, où il est a présent ; il a coupe toutes les communications sur le Tanaro, qui n'étaient autres que des ponts de barques.

Demain, a la pointe du jour, je partirai moi-même pour porter une forte reconnaissance sur Novella, et m'y établirai, si le pays offre quelques positions avantageuses ; je vous en rendrai compte, ainsi que de tous les renseignemens que je pourrai me procurer.

AUGEREAU.

Dogliani, le 5 floréal an 4 (24 avril 1796).

Au même.

11 est six heures du matin et je n'ai point de nouvelles des généraux Victor et Rusca, ni de l'artillerie qui doit être a ma disposition. 11 faut que ces deux généraux n'aient point reçu vos ordres ; veuillez, je vous prie, leur faire connaître la nécessité de me venir joindre promptement, car je n'ai ici qu'une demi-brigade.

Je pars de suite avec des troupes pour faire une reconnaissance sur Narzolo, Novella et, lieux environnans. Je vous en ferai connaître le résultat.

AUGEREAU.

Brealongo, le 5 floréal an 4 (24 avril 1796).

Au même.

On m'a dit que les ennemis étaient a Coni au nombre de 4,000 hommes, et qu'ils avaient totalement évacué Fossano. J'ai envoyé un paysan en ce dernier lieu pour m'en assurer ; autrement, je ne garantis pas la vérité de ces deux avis. Dans la supposition que celui de Coni soit vrai, la position que j'occupe actuellement ne me paraîtrait pas bien bonne ; je lui prête absolument mon flanc gauche.

J'ai bivouaqué cette nuit avec ma troupe sur la position que vous m'avez indiquée par votre dernier ordre d'hier : n'ayant point reçu ordre de marcher ce matin, ainsi que je le croyais, je me suis placé de ma personne dans ce village-ci.

SERRURIER.

A l'avancée de Brealongo, le 5 floréal an 4 (24 avril 1796).

Au même.

De toute la nuit mes patrouilles n'ont pu découvrir les avant-postes du général Masséna. Ce n'est que vers le point du jour qu'elles ont découvert trois postes, qui étaient tous endormis.

On m'a fait le rapport qu'on n'avait trouvé personne dans Carru, et qu'on avait poussé jusqu'à votre quartier-général, dont je ne sais pas le nom.

Nous avons bivouaqué, ainsi que votre dernier ordre le porte, sur la rive gauche du Gezzio ; l'artillerie n'est point encore arrivée.

Il paraît certain que tout est tranquille, et que l'ennemi est assez loin d'ici. Néanmoins, je vais envoyer de nouvelles patrouilles a Rocca et a Morozzo.

SERRURIER.

Albenga, le 5 floréal an 4 (24 avril 1796)

Au même.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée a Albenga, conformément a l'ordre que j'ai reçu, en date du 27 germinal dernier.

SAURET.

Paris, le 6 floréal an 4 (25 avril 1796).

Au même.

Recevez mes félicitations sur les brillantes journées de Montenotte et de Millesimo ; dans ce moment peut – être en avez – vous de plus importantes encore a nous annoncer. Toute la France, toute l’Europe, ont les yeux fixés sur vous. Vos triomphes sont ceux de la liberté, et, sans doute, vous ne remplirez pas a demi la tâche glorieuse que vous vous êtes imposée.

Le Directoire exécutif va donner des ordres pour qu’il arrive au plus tôt des officiers d’artillerie et du génie a l’armée d’Italie, ainsi qu’une ou deux compagnies d’artillerie légère. il répond, par le présent courrier, a vos lettres officielles.

CARNOT.

Niella, le 8 floréal an 4 (27 avril 1796).

Au même.

Je vous préviens que je commencerai aujourd’hui mon mouvement. Je fais avancer une demi-brigade sur Casti, et je m’établirai a Cravanzana avec une autre. LE général Victor arrive ce soir ici ; par ce moyen, je serai plus près pour marcher sur Saint-Etienne, et assez près pour recevoir vos ordres et me réunir.

LAHARPE.

Boves, le 9 floréal an 4 (28 avril 1796).

Au même.

Le détachement que je fis partir hier, conformément a vos ordres, ayant rencontré sur son passage différens postes piémontais, n’a pu continuer sa route, se trouvant trop inférieur en nombre pour hasarder un combat : en conséquence, le capitaine commandant ce détachement et porteur en même temps de votre lettre, est venu me rendre compte de ce fait, ce qui m’a

obligé de mettre a sa disposition un nombre de troupes suffisant. Votre dépêche doit être rendue dans ce moment.

J'ai ordonné dans tous les lieux de passage la prompt formation d'une compagnie de garde nationale, pour arrêter tous les malfaiteurs, tant Français que Piémontais. Je pense que cette mesure obtiendra votre approbation.

L'ennemi a abandonné le faubourg Santo-Dalmazzo, pour se retirer dans Coni. J'apprends ces détails dans le moment, et je pars dans une heure pour faire une reconnaissance du côté du fort. S'il y a quelque chose de nouveau, je vous en préviendrai.

Les Piémontais, en se retirant dans Coni, ont autorisé les habitants du faubourg Santo-Dalmazzo a piller les magasins qu'ils n'ont pas pu évacuer. Prévenu a l'instant de ce fait, je fais passer l'ordre a la commune de retirer des mains des particuliers tout ce qu'ils auraient pu enlever.

FIGURELLA.

Au camp de Dego, le 27 germinal an 4 (avril 1796).

Au même.

La journée d'hier a été très-chaude, très-fatigante, mais très-glorieuse pour les armes de la république.

Avant le jour, l'ennemi, qui avait reçu de nombreux renforts, attaqua tous les postes de Dego dont nous nous étions rendus maîtres la veille. La résistance fut des plus opiniâtres : nos troupes, malgré leur extrême valeur, furent cependant, après cinq heures de combat, obligées de céder et d'abandonner toutes les positions qu'elles occupaient ; elles firent leur retraite sur la ligne que nous avions prise le premier jour.

Je fis des dispositions pour attaquer de nouveau, et, en attendant, j'occupai l'ennemi par un grand nombre de tirailleurs. Le renfort que je voua avais demandé étant arrivé, l'attaque devint alors générale. Le feu fut terrible de part et d'autre ; jamais combat n'a été plus opiniâtre ; enfin

l'ennemi, chargé de toutes parts, fut forcé de céder à la valeur républicaine, et d'abandonner à son tour, toutes les redoutes dont il s'était rendu maître. Sa déroute fut complète : dans sa fuite, il a été chargé avec impétuosité par la cavalerie ; tout ce qui a refusé de se rendre, a été sabré. Sa perte est. des plus considérables, tant en morts, blessés, que prisonniers. Le nombre de ces derniers est de plus de 3,000 hommes. La nôtre, en comparaison, est peu considérable. Nous avons à regretter la mort du général Causse, celle de l'adjudant Poyré, et de plusieurs autres braves militaires. Les chefs de brigade Rondeau et Dupuis ont été blessés : le premier à la jambe, et l'autre au bras.

Les plus grands éloges sont dus aux troupes ; partout elles ont montré un courage héroïque. Le général de brigade Beaumont, commandant la cavalerie ; votre aide-de-camp Murât ; l'adjudant-général Vignolle, sous-chef de l'état-major, se sont particulièrement distingués, en chargeant les premiers, et vigoureusement, l'ennemi.

Le succès de cette journée est dû à l'intrépidité des troupes, et au renfort que vous m'avez envoyé.

Je vous ferai part, général, des actions, d'éclat qui honorent cette journée et nos républicains, et immortalisent ceux qui sont morts : leur mémoire doit être consignée dans les fastes de l'histoire.

MASSENA.

Mioglia, le 28 germinal an 4 (17 avril 1796).

Au même.

Le désordre effréné auquel la troupe se livre, et auquel on ne peut remédier, puisque l'on n'a pas le droit de faire fusiller un coquin, nous entraîne vers notre ruine, nous déshonore, et nous prépare les plus cruels revers. Mon caractère de fermeté ne pouvant se plier à voir de pareilles choses, et encore moins à les tolérer, il ne me reste qu'un parti, celui de me retirer : en conséquence, général, je vous prie d'accepter ma démission, et d'envoyer un officier pour prendre le commandement qui m'est confié, préférant labourer la terre pour vivre, à me trouver à la tête de gens qui sont pires que n'étaient autrefois les Vandales.

LAHARPE.

Castellino, le 30 germinal an 4 (19 avril 1796).

Au même.

Je suis parti, d'après vos ordres, ce matin à l'heure précise, pour me rendre à Castellino, où je suis arrivé sans coup férir ; n'ayant rencontré l'ennemi que derrière le Tanaro, où il était campé et m'attendait en ordre de bataille. Le général Serrurier, ne paraissant point encore, je me suis décidé à m'emparer de toutes les hauteurs qui bordent la rivière, en m'étendant beaucoup sur la droite, pour le déborder par sa gauche, et être à même de lui couper la retraite, au premier mouvement qu'il ferait.

Le général Serrurier, ayant paru et commencé son attaque, j'ai fait descendre beaucoup de tirailleurs, afin d'occuper l'ennemi et de faire diversion. Si le moment favorable se présente, je passerai la rivière, ce qui est fort difficile vu que l'ennemi a coupé le pont, et que la rive opposée est garnie d'artillerie.

Aussitôt que j'ai paru, l'ennemi a levé le camp qui est dans la plaine, et celui qui est sur les hauteurs qui couvrent Saint-Michel.

AUGEREAU.

Ceva, le 30 germinal an 4 (19 avril 1796).

Au même.

Nous étions maîtres de Saint-Michel, du château et des hauteurs ; l'ennemi avait fait sauter une partie de ses munitions ; ses pièces, abandonnées dans leur déroute du centre, avaient été renversées par quelques-uns des chasseurs que j'avais avec moi, et qui avaient passé le Tanaro ; enfin nous touchions à la victoire la plus complète. Une partie de la division du général Serrurier s'est malheureusement abandonnée au pillage dans le village de Saint-Michel, malgré tous les efforts de cet

officier pour le réprimer. L'ennemi a profité de cette sottise pour revenir à la charge 5 et les vainqueurs ont tout perdu en un instant. Le général s'est repleyé sur les hauteurs en face de Saint-Michel, où j'ai été le rejoindre avec quelques compagnies que j'avais distraites des troupes aux ordres du général Fiorella. Il avait envie de se retirer dans ses premières positions, je l'en ai très-fort dissuadé : il attendra vos ordres. Rien n'est désespéré. Que le général Augereau presse vivement le centre de l'ennemi ; que son attaque commence même avant celle du général Serrurier, afin que le concert s'établisse de nécessité entre eux, concert indispensable pour la réussite ; que toute notre cavalerie se rassemble pour fondre dans le vallon et tomber sur l'ennemi dans sa retraite, et je crois que vous pouvez compter sur un succès assuré. L'ennemi a peu d'artillerie et sa contenance, toute la journée, a été moins celle d'un ennemi qui veut tenir, que d'un qui veut se retirer ? en prenant seulement le temps nécessaire pour l'évacuation de ses magasins. Il est essentiel sur toutes choses que vous donniez de prompts ordres au général Serrurier, et que vous l'invitiez à prendre sa revanche.

Votre frère vous remettra cette lettre, écrite à la hâte. J'aurais été vous rejoindre, mais mon cheval est sur les dents, et je ne vaudrais guère mieux que lui. Revenez ici, je pense que votre présence y sera plus utile qu'à Salicetto.

DESPINOIS².

Sur les hauteurs de Saint-Michel, 1^{er} floréal au 4 (20 avril 1796).

Au même.

Je suis prêt de ma personne, général, à attaquer aujourd'hui ; mais la circonstance ne laisse entrevoir aucune probabilité qui nous soit favorable.

Plusieurs corps sont sans pain depuis trois jours : le soldat a abusé de ce prétexte pour se livrer au pillage le plus horrible. Les corps se sont à peu près ralliés ; mais il manque une quantité considérable d'hommes, qui s'en sont éloignés pour aller aux vivres de toutes les manières. Je suis mal secondé par les officiers, qui pillent aussi : ils étaient soûls hier comme les autres.

Pour l'attaque du village, il me faudrait au moins deux pièces de 8 pour répondre à de grosses pièces que l'ennemi a placées pour la défense du pont qu'il a coupé. Il me faudrait un ingénieur plus capable que celui que j'ai, pour promptement rétablir ce pont sous le feu de mon canon.

Les moyens pour le rétablissement du pont préparés, car la rivière ne peut se passer au gué sans de grands dangers. Les moyens préparés, dis-je, il faudrait remettre à demain cette attaque, ne pas la commencer trop à bonne heure, parce que j'ai de grands mouvemens à faire.

Pour avoir du succès, il est nécessaire que le général Augereau attaque avec des forces qui le mettent dans le cas de pénétrer ; s'il ne réussit pas et que j'entre dans Saint-Michel, je cours risque d'y être pris avec ma troupe, parce que les ennemis se corrigeront des fautes qu'ils ont commises hier.

Si le pain ne nous arrive, les soldats ne marcheront pas ; il nous manque encore beaucoup de fusils, il m'en fallait déjà près de deux mille avant l'affaire.

SERRURIER.

Paris, le 4 floréal an 4 (23 avril 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Italie.

le Directoire a reçu avec la plus vive satisfaction, citoyen général, la nouvelle de la victoire remportée en Italie sur les Autrichiens. En appréciant des avantages aussi éclatans à l'entrée d'une campagne, que l'éloignement pour la paix de la part des ennemis de la république nous a forcés d'entreprendre, il est satisfaisant pour lui de voir justifier, par les lauriers que vous venez de cueillir, le choix qu'il a fait de vous pour conduire l'armée d'Italie à la victoire. Recevez aujourd'hui, général, le tribut de la reconnaissance nationale ; méritez-la de plus en plus, et prouvez à l'Europe que Beaulieu, pour avoir changé de champ de bataille, n'a pas changé d'ennemis ; que, battu au nord, il le sera constamment par la brave armée d'Italie ; et qu'avec de tels défenseurs, la liberté triomphera des efforts impuissans des ennemis de la république.

LETOURNEUR.

Paris, le 4 floréal an 4 (23 avril 1796).

Le Directoire executif au Général Bonaparte.

Le Directoire executif a reçu, citoyen général, votre lettre du 17 germinal, ainsi que la copie de celle qui vous a été écrite par le général Colli, et de votre réponse au sujet de l'arrestation du nommé Moulin. L'atteinte portée a la dignité nationale par ce général ennemi, en vous envoyant, comme parlementaire, un émigré, justifie le parti que vous avez pris de le retenir, et le directoire l'approuve ; mais vous devez seulement le garder en lieu de sûreté, et non le traduire en jugement, attendu le caractère dont il est revêtu.

Vous connaissez, citoyen général, la haute importance que le directoire attaché à la campagne d'Italie, et il est convaincu que c'est surtout sur ce théâtre de la guerre qu'il est essentiel de débiter par des succès imposants.

Vous avez rempli son espoir dans la brillante journée de Montenotte, et il voit avec un intérêt égal à sa confiance en vous, celle que vous lui témoignez sur la suite de vos opérations.

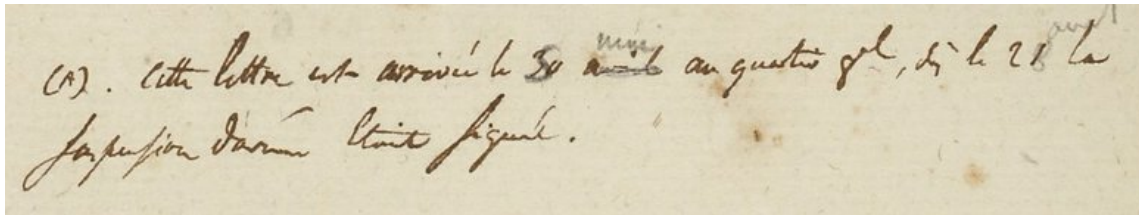
LETOURNEUR.

Paris, le 6 floréal an 4 (25 avril 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte

Le Directoire exécutif a reçu, citoyen général, par un second courrier, la nouvelle de la victoire de Millesimo. Les témoignages glorieux de la gratitude nationale que le corps législatif vient de donner à la brave armée d'Italie, pour ce succès et celui de Montenotte qui l'avait préparé, dispensent le Directoire de s'étendre sur les éloges qu'elle a mérités : il se borne à féliciter le général aux talents et à l'activité duquel ces victoires sont principalement dues, sur les dispositions qu'il a faites, et sur le succès qui les a couronnées. Il le charge de transmettre aux généraux français qui l'ont

si heureusement secondé et aux braves qui ont vaincu sous leurs ordres, le témoignage de sa satisfaction et de celle de tous les vrais amis de la liberté.



(12). Cette lettre est arrivée le 30 août au quartier gél, le 28 la suspension d'armes était signée.

Un gouvernement républicain sait accueillir ceux qui rendent des services essentiels à leur patrie. Il doit encourager les hommes que leurs sentimens patriotiques et l'intrépidité, compagne des soldats français, portent à des actions qui honorent leur pays.

Le directoire vous annonce qu'il s'est empressé d'obtempérer a la demande que vous lui avez faite du grade de général de brigade pour le citoyen Rampon, chef de la vingt-et-unième demi-brigade. Il lui écrit une lettre de satisfaction, que vous trouverez ci-jointe ainsi que son brevet, que le directoire vous charge de lui remettre.

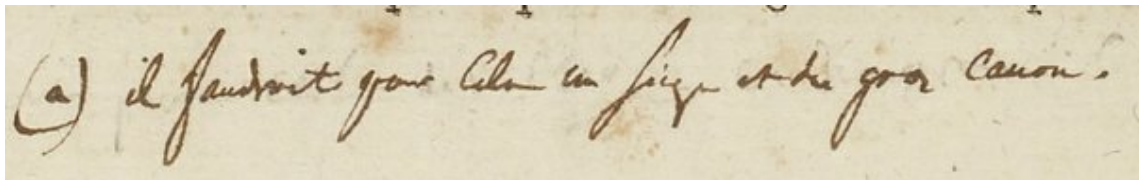
Le Directoire a cru devoir pareillement confirmer la nomination que vous avez faite du citoyen Lasnes au grade de chef de brigade de la trente-neuvième demi-brigade, en remplacement de l'officier qui la commandait, mort au champ de l'honneur.

Encore un effort, citoyen général, et rien ne pourra arrêter la marche triomphante de l'armée que vous commandez. Ceva a sans doute été attaquée au moment où le Directoire vous écrit, et la valeur des troupes françaises aura enlevé le camp retranché des Piémontais près de cette forteresse. Une vaste carrière s'ouvre devant vous, le Directoire en a mesuré toute l'étendue : les instructions qu'il vous a données, les développemens qu'il y ajoute par la présente, et que les circonstances lui commandent de vous adresser, vos talens militaires, ainsi que la valeur des troupes qui vous obéissent, vous la feront parcourir avec gloire et d'une manière digne de la république pour laquelle vous combattez.

Les instructions que le Directoire vous a remises au moment où il vous a annoncé que vous étiez nommé au commandement en chef de l'armée

d'Italie, ont déjà posé des bases auxquelles le Directoire se réfère. Il tracera aujourd'hui rapidement la conduite que vous avez à tenir dans différentes circonstances où il est naturel de croire que les événemens militaires pourront vous placer.

La première hypothèse qu'il convient de former est celle qui se lie davantage aux espérances que donnent au Directoire l'armée d'Italie, et les talens et le zèle du général qui la commande. Tout porte à croire qu'après avoir éprouvé un succès à Ceva, après vous être emparé de ce fort, l'épouvante se répandra dans tout le Piémont, que la cour de Turin sera obligée d'abandonner Coni, Mondovi, et ses autres places à leurs propres forces ; de rassembler ses troupes pour couvrir Turin, et de chercher, par des efforts que votre activité et les dispositions militaires que vous ferez sauront déjouer, à s'opposer encore à la marche qu'une partie de l'armée d'Italie saurait diriger contre cette capitale. Peut-être aussi le roi sarde, étonné de vos succès, inquiet des mouvemens qui pourraient se manifester dans Turin même, renoncera – t – il enfin à la coalition, dans laquelle il s'est lancé pour son malheur. Et il n'est pas sans vraisemblance qu'il vienne à rechercher avec ardeur, dans la circonstance actuelle, une paix qu'il a éloignée avec opiniâtreté, et sur l'obtention de laquelle la générosité française peut seule lui permettre de revenir.

A handwritten note on aged paper, written in cursive. The text reads: "(a) il faudrait avoir cela en siège et de gros Canon." The note is written in dark ink and is slightly tilted to the right.

Le Directoire exécutif s'est réservé exclusivement la faculté que lui donne la constitution de négocier la paix ; mais il croit utile de vous communiquer citoyen général, quelques-unes des bases sur lesquelles il s'appuiera pour l'établir.

Une alliance offensive et défensive avec le roi sarde est sans doute ce qui serait le plus avantageux à la cour de Turin ; elle assurerait à cette dernière non-seulement la Sardaigne, dont les troubles ne paraissent s'alimenter que par l'espoir d'être secondés par nous ; elle procurerait aux troupes sardes

par une attaque combinée avec les mouvemens des troupes françaises vers Tortone, Alexandrie et Valence, l'invasion importante du Milanais. Cette alliance enfin nous garantirait l'expulsion entière et avantageuse pour nous de la maison d'Autriche hors de l'Italie ; mais le manque d'argent en Piémont, le peu de confiance dont jouit la cour de Turin, et l'épuisement du pays après plusieurs campagnes, éloignent l'idée de la possibilité d'une alliance aussi désirable l' et qui tournerait soudainement les forces du Piémont contre nos ennemis acharnés, les Autrichiens. Il serait peut-être tout au plus possible d'exiger qu'une partie des troupes de la cour de Turin se joignît aux troupes républicaines, pendant que le reste des troupes du roi sarde serait prudemment réduit à un état qui ne nous en donnerait rien à redouter pendant la suite de cette guerre, dans le cas même d'un succès de notre part et où les avantages des Autrichiens forceraient de nouveau les Piémontais à se joindre à eux. Si, cependant, la cour de Turin, engagée par l'espoir de pouvoir faire entrer ses troupes dans le Milanais (dont la France lui garantirait la possession), tournait subitement ses forces contre les soldats de l'Autriche : alors il deviendrait nécessaire d'avoir quelques places intéressantes pour gage de sa fidélité envers nous. Tortone ou Alexandrie, Coni, Suze et le fort d'Exiles, devraient répondre de la fidélité du roi sarde à observer l'alliance qui serait conclue avec lui par le Directoire exécutif. Les raisons qui viennent d'être déduites plus haut, citoyen général, portant à penser que la cour de Turin, au moment où elle se verra forcée de nous demander la paix, se trouvera dans l'impuissance absolue de continuer la guerre, ont arrêté l'attention du Directoire. Voici quelques-unes des bases qu'il suivra pour l'établissement de cette paix, s'il est forcé de renoncer à l'espoir d'une alliance offensive et défensive, avantageuse aux deux états.

I. Le désarmement général du Piémont ;

2°. La réduction des troupes piémontaises à un état qui nous mette à même de ne rien redouter pendant le cours de la guerre présente ;

3°. Le passage dans l'île de Sardaigne de la plupart et des meilleurs corps qui seront conservés ;

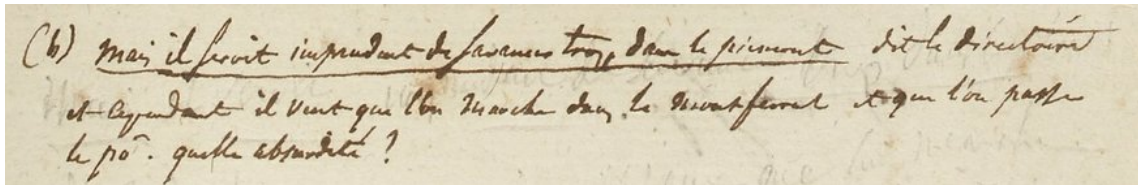
4° L'occupation des citadelles et places d'Alexandrie, ou Tortone celles de Ceva et Coni, enfin celles d'Exiles et de Suze, avec stipulation de la démolition des fortifications des trois dernières, soit à la paix générale, soit à la paix particulière avec la cour de Turin ;

5°. Enfin, la fourniture des objets de tout genre en nature dont les troupes de la république auront besoin pendant la guerre actuelle, et celle des moyens de transports, ainsi que rétablissement en Piémont des hôpitaux militaires et ateliers de confection nécessaires à l'armée d'Italie.

La deuxième hypothèse, à laquelle s'est arrêté le Directoire, est celle où le roi sarde, soit par opiniâtreté, soit qu'il continue "à compter sur des subsides étrangers, s'obstinerait à continuer la guerre. Vos premières instructions vous offrent un plan de conduite dans cette situation des choses, et c'est alors qu'il deviendra essentiel de s'attacher plus particulièrement à faire insurger le Piémont, de seconder le vœu qui s'y manifeste pour l'établissement d'un gouvernement républicain, et de tirer de ce pays toutes les ressources dont l'année d'Italie aura besoin ; mais il serait imprudent de s'avancer trop dans le Piémont et de s'en occuper exclusivement : ce serait donner aux Autrichiens des moyens de réparer leurs pertes et l'espérance de quelques succès.

Il faudra alors, et vous pouvez, pour ainsi dire, préparer d'avance ce mouvement, citoyen général ; il faudra agir sur votre droite, rejeter les Autrichiens au-delà du Pô, et porter, vos plus grands efforts sur la direction du Milanais. Gênes, après la déroute des soldats de l'Autriche, cessera de refuser des secours qui nous sont indispensables. La fermeté et l'énergie des agens français près de cette république, et leur conduite prudente, mesurée, et digne en tout de celle qui les emploie, ramèneront les Génois aux sentimens dont ils n'auraient jamais dû s'écarter. Ils ne refuseront plus de vous laisser occuper Gavi de la même manière et aux mêmes conditions que lors de la prise de Vado ; et s'ils entendaient, assez mal leurs intérêts pour s'opposer à nos succès, qui assurent leur existence, la force nous rendrait bientôt maîtres de cette forteresse. Au reste, le Directoire se repose sur votre prudence, et il est convaincu que votre conduite, dans ces transactions

déliçates que l'éloignement l'empêche de déterminer d'une manière fixe, sera en tout sage et convenable.



(b) mais il seroit imprudent de faire trop dans le présent dit le Directoire et cependant il veut que l'on marche dans le moment même que l'on passe le po. quelle absurdité ?

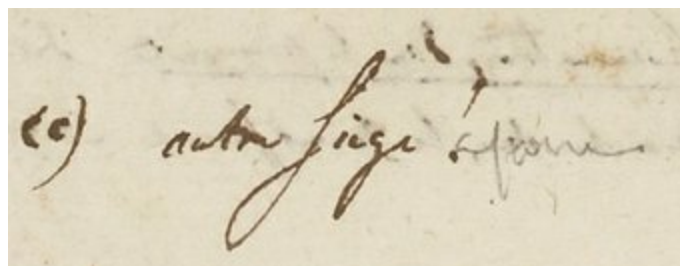
Tels sont les développemens que vos succès ont déterminé le Directoire a ajouter aux instructions qu'il vous avait données. Il ne doute pas un instant que vous ne profitiez des victoires que l'année vient de remporter. Il sait que ce n'est pas à vous, citoyen général, qu'il aura jamais a reprocher le honteux repos de Capoue.

LETOURNEUR.

Paris, le 6 floréal an 4 (25 avril 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le Directoire avait signé les dépêches qu'il vous adresse aujourd'hui par le retour de votre premier courrier, lorsque votre lettre du 27 germinal lui est parvenue. Honneur a l'armée d'Italie et au chef qui la commande ! vous avez su réparer ce qu'une sécurité funeste à Dego a pensé nous faire perdre. Honneur au brave général Causse, mort au champ de la gloire ! honneur à tous les Français qui défendent et soutiennent la république !



(c) autre siège à faire

Soyez surtout en garde contre les mouvemens des Autrichiens. Que le successeur de Dewins aille à Vienne, comme lui, gémir bientôt sur de

nouvelles pertes. Point de repos jusqu'à ce que nos ennemis soient totalement dispersés.

Le Directoire vous écrira très-incessamment et s'empressera de récompenser les républicains qui se seront distingués. Adressez – lui les plans topographiques des batailles de Montenotte et de Millesimo et de l'affaire de Dego, avec une description exacte des mouvemens. Le Directoire insiste fortement pour que ces relevés, nécessaires à l'histoire des triomphes de la république, se fassent, et lui soient adressés avec exactitude et sans délai.

Ci-joint quelques pièces intéressantes. Des ordres seront donnés à l'armée des Alpes pour vous seconder ; mais elle est malheureusement dans une pénurie affreuse, et peu forte.

LETOURNEUR.

Paris, le 9 floréal an 4 (28 avril 1796)

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Par un courrier parti le 7 floréal au matin, le Directoire vous a accusé réception des lettres qui lui annonçaient les succès de l'armée d'Italie à Dego. Il a appris avec une égale satisfaction les avantages remportés près de Coraglia et Mondovi et la nouvelle de la prise de cette place.

Ces victoires sont dues, citoyen général, à vos sages dispositions et à votre activité ; elles confirment le Directoire dans l'opinion qu'il entretient de votre prudence et de vos talens militaires. Mais, en louant la valeur et l'intrépidité de l'armée que vous commandez, le Directoire regrette amèrement de voir les lauriers qu'elle a cueillis, entachés par les désordres et le pillage auxquels elle s'est livrée.

Cette situation désastreuse des choses, les excès qui ternissent la gloire des défenseurs de la république, auront probablement été réprimés par l'ordre sévère que vous avez donné et que les circonstances impérieuses dans lesquelles vous vous êtes trouvé ne peuvent que légitimer.

Le Directoire espère que la conduite ultérieure de l'armée vous permettra bientôt de le rapporter, et de révoquer promptement le pouvoir extraordinaire que vous avez été obligé de conférer aux généraux

divisionnaires qui vous secondent. Un commencement de Vendée dans la Lozère, l'Ardèche, les frontières du Gard, etc., ont empêché le Directoire d'ordonner au général Chateauneuf-Randon de ne plus retenir les deux demi-brigades dont vous parlez dans votre lettre datée de Cairo, le 27 germinal dernier, et qui vous parviendront plus tard.

C'est avec une peine extrême que le Directoire, qui en a reconnu l'urgente nécessité, s'est prêté à conserver ces corps sous le commandement du général Chateauneuf-Randon. Il va donner des ordres pour faire diriger incessamment sur l'armée d'Italie un renfort de quelques mille hommes, qui n'arrivera malheureusement pas aussi vite que le Directoire le désire, mais qui n'en sera pas moins utile. Comptez, citoyen général, que le Directoire ne perdra pas un seul instant de vue la brave armée que vous commandez, et le droit qu'a conféré le Directoire aux citoyens Salicetti et Carreau de requérir des mouvemens de troupes sur l'avis des généraux en chef ou de l'un d'eux ne pourra que mettre de l'ensemble dans les opérations des deux armées.

Le Directoire vous envoie ci-joint copie de la dépêche qu'il a adressée au général Kellermann, le 9 du courant, dans laquelle vous remarquerez qu'il a adopté les principales bases du plan qu'avait présenté le général divisionnaire Berthier, qui probablement vous avait été communiqué, et qui détermine, pour la droite de l'armée des Alpes, une liaison intime avec la gauche de celle d'Italie, et des mouvemens qui en sont absolument dépendans. Vous verrez, par la même lettre, combien le Directoire a recommandé d'union entre les deux armées et les généraux qui les commandent. Le Directoire regarde comme superflu de s'étendre avec vous sur la nécessité de cette concorde : il sait qu'il n'a pas besoin de vous recommander d'avoir pour votre collègue les égards que demandent ses longs services et ses talens militaires, et sans les quels il pourrait s'élever une désunion qui compromettrait le sort de nos armes.

Le courrier parti le 7 floréal vous aura porté des détails sur les officiers du génie et d'artillerie qui ont eu ordre de rejoindre l'armée d'Italie. Le Directoire ne perd pas de vue cet objet intéressant.

La confiance que le Directoire a dans votre énergie et dans votre sagesse, éloigne les craintes que pourrait lui donner le tableau des forces ennemies qui vous sont opposées. Vos succès ont amené un événement bien intéressant, et auquel le Directoire attachait le plus grand prix, la séparation des armées piémontaises et autrichiennes ; mais nos avantages ne peuvent être vraiment consolidés que par une extrême vivacité dans les opérations que vous commanderez. Agissez donc avec la rapidité de l'éclair et successivement contre l'Autrichien et le Piémontais ; gardez-vous surtout de vous jeter avec trop de précipitation sur votre gauche. Quelque avantageuse que soit une jonction immédiate avec la droite de l'année des Alpes, il y a à craindre que Beaulieu ne profite soudainement du rejet d'une grande partie de vos forces du côté de Saluces. Comme vous le dites très-bien, la campagne n'est pas encore décidée. Beaulieu est d'autant plus à redouter, qu'il est opiniâtre, audacieux et entreprenant ; son attaque à Dego après une défaite en est une preuve, et nous devons nous tenir pour avertis : battez donc encore les Autrichiens, et dès – lors vous êtes le maître de la campagne, et vous n'aurez plus à combattre que la chaleur et les maladies, qu'il faut éloigner par des précautions que le climat commande. Ces fléaux ont toujours anéanti nos succès où vous êtes, il faut les prévenir ; et quelque fastidieux que soient les détails qu'il faut suivre pour y parvenir, le Directoire croit devoir appeler votre attention à l'avance sur la nécessité de les surveiller.

Félicitez, de la part du Directoire, le général de division Augereau et les généraux de brigade Beyrand et Joubert sur leur conduite lors de l'attaque des redoutes qui défendent l'approche du camp retranché de Ceva ; le général de division Serrurier, sur celle qu'il a montrée à l'attaque de Saint-Michel et au passage de la Corsaglia ; le général de division Masséna et les généraux de brigade Guieux, Fiorella et Dammartin, sur celle qu'ils ont tenue dans les journées du 3 et du 4 floréal ; enfin le chef de brigade Murât, votre aide-de-camp, qui s'est pareillement distingué. Vous, espérez tout du génie de la république, de la bravoure du soldat, de l'union des chefs et de la confiance qu'on vous témoigne : le Directoire attend tout du général qui

commande l'intrépide armée d'Italie et de la sainteté de la cause pour laquelle les Français combattent et qu'ils n'abandonneront jamais.

GARNOT,

Au quartier-général de Cherasco, le 9 floréal an 4 (28 avril 1796).

Bonaparte, Général en chef, au Directoire exécutif.

Vous trouverez ci-joint, citoyens directeurs,

1^o. Copie de la lettre que m'a écrite le général Colli ;

2^o. Copie de ma réponse ;

3^o. Copie de sa seconde lettre ;

4^o. Les conditions de la suspension d'armes arrêtée cette nuit entre le commandant-général Latour, commandant l'armée piémontaise, et moi.

Ceva, Coni et Alexandrie sont au pouvoir de votre armée, ainsi que tous les postes du Piémont au-delà de la Stura et du Tanaro.

Si vous ne vous accordez pas avec le roi de Sardaigne, je garderai ces places, et je marcherai sur Turin ; mon équipage de siège va filer sur Coni, pour se rendre à Cherasco.

En attendant, je marche demain sur Beaulieu, je l'oblige à repasser le Pô, je le passe immédiatement après ; je m'empare de toute la Lombardie, et, avant un mois, j'espère être sur les montagnes du Tyrol, trouver l'armée du Rhin, et porter de concert la guerre clans la Bavière. Ce projet est digne de vous, de l'armée et des destinées de la France.

Si vous n'accordez pas la paix au roi de Sardaigne, alors vous m'en préviendrez d'avance, afin que, si je suis dans la Lombardie, je puisse me replier et prendre des mesures.

Quant aux conditions de la paix avec la Sardaigne, vous pouvez dicter ce qui vous convient, puisque j'ai en mon pouvoir les principales places.

Ordonnez que 15,000 hommes de l'armée des Alpes soient à mes ordres et viennent me joindre, cela me fera alors une armée de 45,000 hommes, dont il sera possible que j'envoie une partie à Rome. Si vous me continuez votre confiance et que vous approuviez ces projets, je suis sûr de la réussite : l'Italie est à vous.

Vous ne devez pas compter sur une révolution en Piémont, cela viendra ; mais il s'en faut que l'esprit de ces peuples soit mûr à cet effet.

J'ai justifié votre confiance et l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi ; je chercherai constamment à vous donner des preuves du zèle et de la bonne volonté où je suis de mériter votre estime et celle de la patrie.

Envoyez-moi, 1^o. douze compagnies d'artillerie légère, je n'en ai pas une ; 2^o. de la cavalerie et un commissaire ordonnateur en chef, habile et distingué et de génie. Je n'ai que des pygmées, qui me font mourir de faim dans l'abondance ; car je suis dans le pays le plus riche de l'univers.

BONAPARTE.

Du quartier-général de l'armée piémontaise, le 26 avril 1796 (7 floréal an 4).

Au Général commandant en chef l'armée française en Italie.

Ayant appris que S.M. le roi de Sardaigne vient d'envoyer à Gênes des plénipotentiaires pour y traiter de la paix, sous la médiation de la cour d'Espagne, je crois, général, que l'intérêt de l'humanité exigerait, pendant le temps que dureront les négociations, que les hostilités fussent suspendues de part et d'autre.

Je vous propose, en conséquence, un armistice, soit illimité, soit pour un terme fixe, à votre choix, dans la vue d'épargner l'effusion inutile du sang humain.

COLLI.

Au quartier-général de Carru, le 5 floréal an 4 (26 avril 1796).
*Le Général en chef de l'armée d'Italie au général
Colli, commandant en chef l'armée du roi de Sardaigne.*

Le Directoire exécutif, monsieur, s'est réservé le droit de traiter de la paix. Il faut donc que les plénipotentiaires du roi votre maître se rendent à

Paris, ou attendent à Gênes les plénipotentiaires que le gouvernement français pourrait y envoyer.

La position militaire et morale des deux armées rend toute suspension pure et simple impossible. Quoique je sois en particulier convaincu que le gouvernement accordera des conditions de paix honorables à votre roi, je ne puis, sur des présomptions vagues, arrêter ma marche 5 il est cependant un moyen de parvenir à votre but, conforme aux vrais intérêts de votre cour, et qui épargnerait une effusion de sang inutile et dès-lors contraire à la raison et aux lois de la guerre, c'est de mettre en mon pouvoir deux des trois forteresses de Coni, d'Alexandrie, de Tortone, à votre choix ; nous pourrions alors attendre, sans hostilités, la fin des négociations qui pourraient (s'entamer. Cette proposition est très-modérée ; les intérêts mutuels qui doivent exister entre le Piémont et la république française me portent à désirer vivement de voir s'éloigner de votre pays les malheurs de toute espèce qui le menacent,

BONAPARTE.

Au quartier-général de l'armée piémontaise, le 26 avril 1796 (17 floréal
an 4).

Au Général en chef de l'armée française en Italie

J'ai communiqué à la cour de Sardaigne, général, la lettre que vous m'avez écrite en réponse de celle que je vous ai adressée pour vous notifier l'envoi d'un plénipotentiaire de la part du roi à Gênes, chargé d'y faire des ouvertures de paix, et pour vous inviter, en attendant leur résultat, à épargner l'effusion du sang humain, par une suspension d'armes.

Je suis autorisé par Sa Majesté, à vous dire maintenant, que le ministre français à Gênes, auquel le plénipotentiaire du roi s'est adressé pour lesdites ouvertures de paix, lui a déclaré n'avoir, ni personne à Gênes, aucune autorisation pour entrer en de semblables négociations, mais qu'il fallait s'adresser au Directoire exécutif à Paris, lequel, seul, en avait le droit.

Sur quoi, le plénipotentiaire a dit y diriger ses ultérieures démarches, a l'effet dont il s'agit. En attendant que, par ce moyen (qui ne peut avoir lieu a moins que d'apporter quelque délai), on puisse arriver à la conclusion qu'on espère, de l'ouvrage salulaire de la paix entre les deux états, le roi, désirant qu'on puisse épargner de part et d'autre les calamités de tout genre qu'entraînent les hostilités, n'a point hésité à donner son consentement fi ce que la suspension d'armes proposée, et que vous vous êtes montré disposé d'accepter sous certaines conditions, puisse avoir lieu et être arrêtée sans retard.

En conséquence, Sa Majesté m'ordonne de vous déclarer qu'elle consentira a mettre en votre pouvoir deux de ses forteresses ; savoir, celles de Coni et de Tortone, comme vous l'avez demandé, pendant que dureront les négociations dont on va s'occuper, et suivant le mode dont on conviendra : au moyen de quoi, toute hostilité cessera dès fi présent jusqu'à la fin desdites négociations ; et, au cas que, par les difficultés qui pourraient naître de la situation actuelle de l'année alliée, on ne pût remettre, comme dessus, la place de Tortone, Sa Majesté s'est déterminée d'offrir, au lieu de celle-ci, la forteresse de Demont ; qu'a l'exception de la rémission de ces deux places, les choses resteraient *in statu quo* pour ce qui regarde les pays occupés par les armées respectives, sans qu'elles puissent outrepasser la ligne des limites qui sera fixée respectivement ; et le tout de la manière qui sera convenue plus spécifiquement entre nous.

COLLE.

Au quartier-général de Cherasco, le 7 floréal an 4 (26 avril 1796).

Au Général Latour.

J'ai reçu, monsieur, l'ordre du roi adressé au commandant de Coni, que vous vous êtes donné la peine de me faire passer. A l'heure qu'il est, il sera déjà parvenu. Je serai demain ici pour attendre l'ordre pour une des forteresses de Tortone et d'Alexandrie. Vous savez, monsieur, que la distance qu'il y a d'ici à une de ces deux places, fait qu'il est nécessaire que

l'ordre du roi soit expédié demain, afin qu'il puisse parvenir le 16 floréal (30 avril) .

Une division de mon armée est déjà de ce côté-là. L'on m'assure aujourd'hui que Beaulieu évacue votre territoire : je suis charmé, etc.

BONAPARTE.

An quartier-général de Cherasco, le 8 florcal an 4 (27 avril 1796).

Au Général Latour.

Je reçois à l'instant, monsieur, avec votre lettre, les deux ordres du roi pour Ceva et Tortone.

Il n'y a, dans ce moment-ci, qu'un petit détachement à Fossano, qui se retirera incessamment. Après demain il n'y aura plus personne à Bra, et j'aurai l'honneur de vous en prévenir.

Je ne garderai au-delà de la Stura qu'un corps-de-garde pour le pont de Cherasco.

Je me fais rendre compte par le général qui commande à Coni, de la situation du magasin de Notre-Dame de Loluco. J'aurai l'honneur de vous écrire dès que j'aurai la réponse.

Mon aide-de-camp part pour Paris. Vous avez bien voulu vous charger de lui livrer un passe-port, et lui faire fournir des chevaux de poste.

J'aurai besoin de 1,000 chevaux de trait. Je désirerais en acheter dans le Piémont ; je vous serai obligé d'accepter ce que vous proposera la-dessus le citoyen Thévenin, agent en chef des transports militaires.

Votre aide-de-camp vous remettra une note des officiers prisonniers de guerre ; dès l'instant que vous, m'aurez fait connaître ceux que vous désirez avoir, j'ordonnerai qu'on les envoie, soit a Coni, soit a Cherasco : vous me rendrez service de faire passer les nôtres a Tortone ou a Cherasco,

BONAPARTE.

An quartier-général de Cherasco, le 10 floréal an 4 (29 avril 1796).

Au Directoire exécutif

La ville de Coni vient d'être occupée par nos troupes ? il y avait dedans 5,000 hommes de garnison.

Je ne puis pas mettre en doute que vous n'approuviez ma conduite, puisque c'est une aile d'une armée qui accorde une suspension d'armes, pour me donner le temps de battre l'autre ; c'est un roi qui se met absolument à ma discrétion, en me donnant trois de ses. plus fortes places, et la moitié la plus riche de ses états.

Vous pouvez dicter en maître la paix au roi de Sardaigne ; je vous prie de ne pas oublier la petite île de Saint-Pierre, qui nous sera plus utile par la suite la Corse et la Sardaigne

Si vous lui accordez la portion du Milanais que je vais conquérir, il faut que ce soit à condition qu'il enverra 15,000 hommes pour nous seconder et garder ce pays après que nous nous en serons rendus maîtres. Pendant ce temps-là, avec votre armée, je passerai l'Adige, et j'entrerai en Allemagne par le Tyrol. Dans cette hypothèse, il faut que nous gardions en dépôt, jusqu'à la paix générale, les places et les pays que nous occupons ; il faut y joindre que le jour que 15,000 hommes piémontais passeront le Pô, il nous remettra la ville de Valence.

Mes colonnes sont en marche ; Beaulieu fuit, j'espère l'attraper ; j'imposerai quelques millions de contributions au duc de Parme : il vous fera faire des propositions de paix ; ne vous pressez pas, afin que j'aie le temps de lui faire payer les frais de la campagne, approvisionner nos magasins et remonter nos charrois à ses dépens.

Si vous n'acceptez pas la paix avec le roi de Sardaigne, si votre projet est de le détrôner, il faut que vous l'amusiez quelques décades, et que vous me préveniez de suite ; je m'empare de Valence et je marche sur Turin.

J'enverrai 12,000 hommes sur Rome lorsque j'aurai battu Beaulieu, et l'aurai obligé de repasser l'Adige ; lorsque je serai sur que vous accorderez la paix au roi de Sardaigne, et que j'aurai reçu une partie de l'armée des Alpes.

Quant a Gênes, je crois que vous devez lui demander 15,000,000 en indemnités des frégates et bâtimens pris dans ses ports ; 2^o. demander que ceux qui ont fait brûler *la Modeste*, et appelé les Autrichiens, soient jugés comme traîtres a la patrie.

Si vous me chargez de ces objets, que vous gardiez surtout le plus grand secret, je parviendrai a faire tout ce que vous voudrez.

Si j 'ai quelques chances a courir en Lombardie, c'est a cause de la cavalerie ennemie. Il m'arrive quarante artilleurs a cheval qui n'ont pas fait la guerre et qui sont démontés. Envoyez-m'en donc compagnies, et ne confiez pas l'exécution de cette mesure aux hommes des bureaux, car il leur faut dix jours pour expédier un ordre, et ils auront l'ineptie d'en tirer peut-être de la Hollande, afin que cela arrive au mois d'octobre.

Nos troupes viennent a l'instant d'entrer dans la citadelle de Ceva, et je viens de recevoir du roi de Sardaigne l'ordre pour nous livrer la ville et la citadelle de Tortone.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Chernsco, le 10 floréal an 4 (29 avril 1796).

Au citoyen Carnot.

La suspension d'armes conclue entre le roi de Sardaigne et nous, me permet de communiquer par Turin, c'est-a-dire d'épargner la moitié de la route : je pourrais donc recevoir vos ordres et connaître vos intentions pour la direction a donner a l'année.

Je suis maître de Coni, de Ceva, de Tortone ; je vais passer le Pô et entrer dans le Milanais ; en passant, je compte rançonner le duc de Parme et lui faire payer cher son entêtement.

Mon projet serait d'atteindre les Autrichiens, et de les battre avant votre réponse. afin de me trouver a même de marcher du côté du Turin, ou Naples, ou de l'Autriche en passant par le Tyrol.

Si le roi de Sardaigne se doutait, avant que je ne le sache, que vous ne voulussiez pas faire la paix, il me jouerait un mauvais tour. Si vous ne

voulez pas la paix avec la Sardaigne, faites en sorte que ce soit moi qui le lui apprenne, afin que je sois maître de prendre mon temps, et que ses plénipotentiaires a Paris ne s'en doutent pas.

Si vous faites la paix avec le roi de Sardaigne, l'on finit faire, vis-à-vis de Gênes, de Parme et Rome.

Beaulieu a encore avec lui 26,000 hommes bien équipés ; il avoit 38,000 hommes au commencement de la campagne. Je marche avec 28,000 hommes ; il a 4,000 hommes de cavalerie, je n'en ai que 3,600, et en mauvais état.

La cour de Turin et celle de Vienne s'attendaient à des succès sûrs, cette campagne : les armées combinées étaient de 75,000 hommes, je les ai battues avec 35,000 hommes ; j'ai besoin de secours, l'armée des Alpes peut me fournir 15,000 hommes.

Le général Châteauneuf-Randon dcvert, me rendre les 3,000 hommes qu'il a retenus a Nîmes, destinés pour ici ; avec ce renfort l'Italie est a et je puis en, même temps marcher pour Naples et Mantoue, surtout si je parviens a battre les ennemis avant peu.

Il vient d'arriver un officier du génie, je vous prie de m'envoyer de l'artillerie légère.

Je désiserais avoir le général Baraguay d'Hilliers, pour servir dans son grade dans l'armée ; il me l'a demandé

BONAPARTE.

Au quartier-général d'Acqui, le 12 floréal an 4 (1^{er} mai 1796).

Au citoyen Faipoult.

Vous trouverez ci-joint, mon cher ministre, la copie de la suspension d'armes que j'ai faite avec le roi de Sardaigne ; nos troupes sont entrées dans Coni et dans Ceva, elles entrent demain dans Tortone. Nous avons trouvé à Coni, outre les munitions de ville, tous les magasins de l'armée sarde.

Beaulieu passe le Pô, et va chercher au fond de la Lombardie refuge contre l'armée française ; il disait au roi de Sardaigne qu'il voulait ne se débottre qu'à Lyon, il n'en prend pas le chemin.

Il n'y a pas en Piémont la première idée d'une révolution, et la France ne voudrait pas, je pense, en faire une à ses frais.

BONAPARTE.

Au quartier-général d'Acqui, le 12 floréal an 4 (1^{er} mai 1796).

Au citoyen Faipoult.

Nous sommes arrivés à Acqui depuis hier ; Beaulieu fuit si vite que nous ne pouvons l'attraper.

Demain Laharpe sera dans Tortone, où je désire beaucoup avoir une conférence avec vous sur des objets essentiels.

Envoyez-moi une note géographique, historique, politique et topographique sur les fiefs impériaux qui avoisinent Gènes, afin que j'en tire tout le parti possible.

Envoyez-moi une note sur les ducs de Parme, de Plaisance et de Modène, les forces qu'ils ont sur pied, les places fortes qu'ils ont, et en quoi consiste la richesse de ces pays-là surtout envoyez-moi une note des tableaux, statues, cabinets et curiosités qui se trouvent à Milan, Parme, Plaisance, Modène et Boulogne. Lorsque nous fîmes la paix avec l'Espagne, le duc de Parme devait y concourir : pourquoi ne le fit-il pas ?

Faites partir de suite 6,000 souliers pour Tortone.

Quant au citoyen Giacomoni, laissons-le, couvert d'opprobre et d'ignominie, voguer où il voudra. J'ai instruit le gouvernement de sa conduite, afin qu'il ne soit plus admis à servir avec les Français.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Bosco, le 13 floréal an 4 (2 mai 1796).

Au General en chef de l'armée piémontaise.

J'apprends, monsieur, que les Napolitains se sont emparés de Valence : l'intérêt du roi, celui de la république, sont également d'accord et exigent

que vous chassiez promptement ces troupes de Valence.

Le courage qui anime votre armée, que j'ai été à même d'apprécier, ne me laisse pas de doute que vous ne réoccupiez promptement Valence ; vous savez d'ailleurs que c'est une des clauses de la suspension que nous avons conclue.

Si vous êtes dans le cas d'en avoir besoin, je vous offre le secours d'une division de l'armée que je commande.

Le général chef de l'état-major aura l'honneur de vous faire passer demain l'état des prisonniers piémontais que nous avons faits depuis que nous sommes en campagne.

Je m'empresserai de vous faire passer le plus tôt possible ceux que vous désirez avoir de préférence.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Bosco, le 14 floréal an 4 (3 mai 1796).

Au chevalier Solar, gouverneur d'Alexandrie.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire ; je vous suis très-obligé des renseignemens que vous avez eu la complaisance de me donner. Je vous fais mon compliment sur l'évacuation de votre territoire par l'armée autrichienne. Je désire sincèrement pouvoir bientôt vous apprendre qu'ils ont également évacué les états de Sa Majesté au-de-là du Pô. Incessamment une division de l'armée va se présenter a Valence pour y passer le Pô, je vous prie de me faire procurer les bateaux qui sont nécessaires ; vous sentez qu'il est de l'intérêt du roi que les Autrichiens fassent un court séjour sur votre territoire.

J'aurai besoin aussi de quelques entrepreneurs pour nous procurer des moyens de charrois. Je vous prie d'autoriser les différens sujets du roi à passer des marchés avec l'armée.

Je suis, monsieur, avec estime, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Tortone, le 15 floréal an 4 (4 mai 1796).

Au Général en chef de l'armée du Piémont.

Sous peu de jours, monsieur, je serai maître des états du roi au-delà du Pô, si le sort des armes continue d'être favorable a l'armée que je commande. J'obligerai M. Beaulieu a évacuer ces pays, qui seront conquis sur l'armée autrichienne et qui appartiendront de droit à la république. Cependant, je sens combien il est dur pour le roi, de voir presque tous ses états envahis par nos troupes. Je vous propose en conséquence de réunir une division de 6,000 hommes d'infanterie et 1500 chevaux à l'armée que je commande, pour m'aider à chasser les Autrichiens ; je les mettrai en garnison dans les états du roi au-dela du Pô.

Cela est si urgent, monsieur, qu'il serait nécessaire que j'eusse la réponse le plus tôt possible. L'envie que j'ai de concilier les intérêts du roi avec ceux de la république et de l'armée, me porte, monsieur, a vous faire ces ouvertures, que vous jugerez sans doute très-raisonnables.

Je suis avec considération, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Tortone, le 15 floréal an 4 (4 mai 1796).

Au Général en chef de l'armée du roi de Sardaigne.

Les troupes de la république ont occupé ce matin le fort de Tortone : en conséquence, a dater d'aujourd'hui, il y a suspension d'armes entre les deux armées ; je le mets a l'ordre, et j'espère que vous trouverez les officiers français disposés a vous donner les preuves de l'estime qu'ils ont pour votre armée.

Je donne des ordres pour que vous occupiez la ville de Fossano et de Bra.

J'adapterai a la ligne de démarcation tous les changemens que vous croirez nécessaires, en suivant cependant l'esprit de la suspension que nous

avons conclue.

J'ai ordonné que l'on fasse venir 400 prisonniers pour échange des 400 que vous avez eu la bonté de faire passer a Cherasco.

Le chef de l'état-major vous fait passer l'état des officiers de votre armée que le sort des armes a faits prisonniers. Je m'empresse de vous faire passer ceux à qui vous vous intéressez.

Je suis avec la considération la plus distinguée.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Tortone, le 15 floréal an 4 (4 mai 1796).

Au Général en chef de l'armée piémontaise.

Le marquis de Saint-Marsan, que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, m'a fait part, monsieur, des inquiétudes et des plaintes que vous avez contre différens habitans d'Albe : je vais m'en faire rendre compte, et je vous instruirai de ce que j'aurai fait.

Je dois, a cette occasion, vous remercier de m'avoir fait connaître M. de Saint-Marsan ; il joint a des talens distingués un air prévenant qui lui captive l'estime de ceux qui ont affaire a lui.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Tortone, le 16 floréal an 4 (5 mai 1796).

Au Général en chef de l'armée du Piémont.

M. le marquis de Saint-Marsan, que j'ai eu l'honneur de voir hier, monsieur, vous aura remis plusieurs lettres par lesquelles vous aurez vu que tout ce que vous désirez relativement a plusieurs objets concernant la suspension d'armes, a été exécuté. J'ai ordonné que l'on donne des sauvegardes à tous ceux qui pourraient en avoir besoin.

J'autorise les différens généraux à donner des passe-ports aux officiers de votre armée qui désireraient se rendre dans le pays occupé par l'armée.

Je me trouverai trop heureux, dans toutes les circonstances, de pouvoir vous donner des marques de l'estime et de la considération distinguées avec lesquelles je suis, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Tortone, le 17 floréal an 4 (6 mai 1796).

Au Général en chef de l'armée du roi de Sardaigne.

En conséquence de la suspension d'armes que le roi a conclue avec les deux armées des Alpes et d'Italie, et des probabilités de paix dont j'ai de nouvelles assurances, je fais filer de l'armée des Alpes 17,000 hommes a l'armée d'Italie.

Neuf mille passeront par le col d'Argentières et se rendront a Coni, où ils passeront derrière la Stura pour venir me rejoindre.

Huit mille passeront le Saint-Bernard par la vallée d'Aoste, et viendront passer le Tanaro a Alexandrie, etc.

BONAPARTE.

Carmagnole, le 28 avril 1796 (9 floréal an 4).

Au Général en chef Bonaparte.

Je me hâte de vous adresser, mon cher général, l'ordre du roi au gouverneur de Coni de vous remettre cette place ; j'espère que la célérité que j'ai mise dans cette affaire vous sera une preuve de ma véracité dans tous les engagements que j'ai contractés par la convention que nous avons passée.

(A). il ne faut pas prendre cela à la lettre, il s'agit de triple la nonce de
troupes qui arrivèrent pour en imposer - l'armée des albanais fournie que
8500 hommes à l'armée de l'Etat il s'agit de la même garnison
à Coni, d'arriver, favorablement, l'Etat, à l'armée, tout en
avant.

Je vous représente en outre que, dans la journée de demain au plus tard, le gouverneur de Ceva recevra l'ordre officiel de remettre le fort à l'officier commissaire que vous nommerez.

Je saisis avec bien de l'empressement l'occasion de vous répéter, mon cher général, que j'ai tout lieu de me flatter que notre convention est un acheminement à une paix prompte et avantageuse aux deux empires.

Veuillez bien agréer mes hommages et l'assurance de la considération la plus élevée.

DELATOUR.

P.S. Je viens de m'informer de la situation actuelle des magasins de cette ville, il me conste qu'il peut y avoir encore cinquante sacs environ de blé et autres légumes ; comme je vous ai promis de vous les envoyer, si vous les exigiez, je viens vous offrir de remplir très-incessamment ma promesse, et j'attends de connaître vos intentions.

Carmagnole, le 29 avril 1796 (10 floréal an 4).

Au même.

Ma sollicitude, mon cher général, à remplir exactement tous les articles de la convention que j'ai eu l'honneur de passer avec vous, vous étant une nouvelle preuve de ma véracité, j'en abrégearai les assurances pour mettre sous vos yeux une circonstance très-intéressante et de laquelle dépend son exécution : le peu de momens que j'ai eu le plaisir de passer avec vous, ne m'a pas permis de m'en occuper. C'est l'article de la rémission de Coni,

dans lequel on a stipulé que les approvisionnemens pour la garnison de cette place vous seraient exclusivement remis, et que les magasins de la Madone de l'Ouline, qui, a l'époque de l'occupation de Mondovi par l'armée française, avaient été transportés a Coni, resteraient a la disposition du roi.

Aussi convaincu, de votre loyauté que de vos mérites, je viens avec confiance, mon cher général, vous exposer le fait, avec instance de pourvoir a cette juste demande : j'entends de vouloir bien, verbalement ou par écrit, prévenir le général qui commande dans Coni, que les susdits magasins de vivres n'ayant jamais fait partie de ceux jugés nécessaires a celte place, il nous sera facultatif de les en extraire, avec les précautions dont vous, voudrez bien convenir avec mon aide-de-camp, le chevalier de Fabri, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre.

Celle-ci, jointe pour le gouverneur de Tortone, décide la remise qui vous sera faite de cette place, conformément aux articles convenus a cet égard, qui déterminent aussi la ligne de démarcation. Je vous fais passer en même temps les ordres du roi au gouverneur de Ceva.

Avec les assurances de toute ma confiance en ua général qui en inspire autant que vous, veuillez accepter celle des sentimens qui accompagnent l'estime et la considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

DELATOUR.

Ocvenzano, le 10 floréal an 4 (29 avril 1796).

Au même.

Dans cet instant, m'arrivent des nouvelles de l'ennemi ; il n'y en a plus à Santo-Stephano de Belbo, ni a Canelli ; tout s'est retiré du côté de Valence, à l'exception de 6 a 7,000 hommes épouvantés, s'informant toujours si les Français arrivent ; tous sont disséminés par les positions qu'ils occupent pour se couvrir ; il n'y a de rassemblés que 2,000 hommes a Tezzo avec six pièces de canon et deux obusiers, et 6 a 7,000 hommes de cavalerie autrichienne et napolitaine entre Tezzo et Acqui, avec quatre ou six pièces

de canon. Il n'y a dans Acqui que quelques milices qui évacuent a force les magasins : il faut donc tâcher d'en tirer parti.

La division nettoie ses armes : si les cartouches arrivent aujourd'hui, quoique sans pain, je marche sans balancer. Le soldat ne demande pas mieux que de sortir de l'état de misère où il est.

Je partagerai la division en deux colonnes. La soixante-neuvième et la soixante-dixième, à la tête desquelles je serai, passeront par Santo-Stephano et par Canelli pour prendre l'ennemi par derrière ; la quatre-vingt-neuvième passera par Corteniglia, Bure et Monastero, pour attaquer de front ; cette attaque ne sera que simulée jusqu'à ce que j'attaque sérieusement : alors elle en fera de même. La colonne de Canelli, aura des pièces de 3, et celle de Corteniglia de 4, les chemins étant meilleurs.

Je regarde la prise d'Acqui et la retraite ou défaite des Autrichiens comme bien essentielles a notre campagne : car alors les Piémontais amis prendraient de l'audace, se voyant débarrassés des Autrichiens, et les Piémontais ennemis seraient atterrés, se voyant abandonnés par eux.

Adieu, général : des cartouches, s'il est possible, des souliers et du pain, et ma première lettre vous annoncera que la première division fait aussi bien que les autres ; je vous préviens cependant que, si les cartouches n'arrivent pas aujourd'hui, je serai forcé de retarder de vingt-quatre heures : ce qui serait un grand mal et nous ferait perdre considérablement.

LAHARPE.

Gievenzano, le 10 floréal an 4 (29 avril 1796).

Au même,

Il nous est arrivé une ration de pain depuis quatre jours. Les bivouacs sont dors ; cette position est bonne, me lie et rapproche d'Albe : mais quand elle ne le serait pas autant que Nielle, j'aurais été forcé d'y venir pour avoir quelques légers secours pour soutenir le soldat. La petitesse des fours, l'éloignement des moulins nous mettent dans l'impossibilité de pouvoir suffire par nous-mêmes a notre subsistances quelque activité que nous

employions. Ayez pitié de nous, général ; je ne demande que du biscuit, des cartouches et des souliers. J'attends a tout instant des nouvelles, des Autrichiens ; je tremble qu'ils n'évacuent. Si cela est, je tâcherai au moins de les poursuivre, quand ce ne serait que pour empêcher, si je puis, que l'on ne détruise les magasins.

Je vous remercie, mon cher général, d'avoir rappelé le général Charton. Cet officier ne pense pas comme nous et a scandalisé mon état-m a ; or par les propos qu'il a tenus. Je ne pourrais avoir con fiance en lui, et la dixième voulait vous présenter un mémoire a cet égard.

LAHARPE.

Coni, le 11 floréal an 4. (30 avril 1796).

Au même.

J'ai reçu hier votre ordre à midi, et à une heure je me suis mis en marche avec le bataillon que je commandais a Tende, fort environ de 800 hommes. Arrivé a Coni, je n'y ai reçu aucun nouvel ordre.

Les difficultés que nous avons trouvées pour passer le cel de Tende, me font croire qu'il est impossible que le général Maquard soit rendu, ici avant après – demain, avec environ 800 hommes. J'attends vos ordres avec impatience pour me porter où vous ordonnerez.

DALLEMAGNE.

Acqui, le 12 floréal an 4 (1^{er} mai 1796).

Au même.

Les rapports sur l'armée autrichienne portent que, le 15 avril (v. s.), jour qu'une grande partie de cette armée fut battue pour la seconde fois a Dego, elle se replia dans le plus grand désordre sur Tezzo, une partie passant par la vallée de Bormida et l'autre par celle de Tero. Le 20, un corps d'environ 2,000 hommes de ces mêmes troupes fut campé à Acqui, aux environs de

l'église de la Madona-Alta, où il se réunit a un renfort venu d'Alexandrie, de 2,000 hommes d'infanterie et de 3 à 4,000 de cavalerie.

Le 24, le corps d'Acqui s'est porté en entier a Nizza avec Beaulieu.

Le 25, ce général autrichien resta a Nizza avec ses troupes et en partit le 26 pour Incisse, où, après avoir rafraîchi ses troupes, il se rendit a Oviglio, où il établit son quartier-général. Avant-hier 28, il envoya à Alexandrie un corps d'environ 2,000 hommes, avec intention, dit-on, de s'emparer de la citadelle ; mais on assure que le gouverneur s'y est opposé d'une manière très-énergique. Des lettres d'Alexandrie et le rapport d'un habitant de cette ville, qui en est parti le matin a six heures, assurent qu'il y avait encore environ 2,000 hommes d'infanterie, et que la cavalerie napolitaine, d'environ 1,000 chevaux, était campée au-delà de la Bormida, sur le chemin qui conduit à Tortone.

Le restant de l'armée de Beaulieu était campé à Solère, près d'Oviglio, a l'exception de sa cavalerie qui avait été campée au-delà de la rivière de la Bormida, avec la cavalerie napolitaine.

Mille hussards de cette cavalerie sont partis ce matin pour Valence avec quelques pièces d'artillerie ; le restant de l'artillerie est resté avec la cavalerie au-de la de la Bormida, territoire d'Alexandrie, sur le chemin qui conduit à Tortone : cette cavalerie attendait à chaque instant des ordres pour son départ ; l'artillerie consistait en vingt-quatre pièces.

Le restant des troupes, qui était resté au camp de Tezzo, d'environ 4,000 hommes, s'est rendu dans la journée du 28, à Acqui, sous les ordres du général Liptay, et est parti, hier 29 après-midi, pour Driglio, où il s'est réuni au corps de Beaulieu.

L'armée autrichienne est forte de 15,000 hommes d'infanterie et de 3 à 4,000 de cavalerie, y compris 1,000 de cavalerie napolitaine. Les Autrichiens ont construit un pont sur le Pô, sous Valence.

Le 15 avril jour de la bataille de Dego, Beaulieu était à Acqui à en attendre le résultat.

VIGNOLLE.

Bestagno, le 12 floréal an 4 (1er mai 1796).

Au même.

Le général divisionnaire Augereau me charge de vous annoncer, mon général, qu'il est parti ce matin de Santo-Stephano avec la division qu'il commande, pour se rendre à Bestagno, où il est à présent, en attendant de nouveaux ordres.

Il me charge en outre de vous rendre compte que, ce matin, avant de partir de Santo-Stephano, un caporal des carabiniers et un carabinier de la sixième demi-brigade légère ont été mis à mort par suite d'un jugement militaire, pour fait de vol avec violence.

VERDIER, *adjudant général.*

Nizza, le 12 floréal an 4 (1^{er} mai 1796).

Au même.

Les troupes que je commande sont arrivées hier au soir très-tard avec la pluie. Plus de la moitié de la division était restée en arrière ; elle est presque réunie ce matin : il n'y a que la brigade du général Joubert, qui n'est pas encore arrivée. Il m'a fait dire que le général Serrurier avait négligé de faire relever ses postes, ce qui l'a mis en retard.

La journée d'hier a été très-longue, et très-pénible, à cause des grands ravins qu'il a fallu passer. La troupe est extrêmement fatiguée, et est toute pieds-nus.

Je me suis avancé hier avec le régiment de dragons qui est sous mes ordres. Dès mon arrivée, j'ai fait pousser des reconnaissances sur tous les points ; on n'a vu que quelques hussards, qui ont été mis en fuite.

D'après le rapport de ce matin, les Autrichiens sont partis d'Alexandrie hier au soir ; ils ont passé le Pô sur deux ponts qu'ils avaient fait construire eux-mêmes, n'osant se fier de le passer sur le pont des Piémontais ; ils ont

dirigé leur marche sur la Lumellina et le Novaresa. La cavalerie est restée-à Montbaresso-Gannelero ; mais la plus forte partie se trouve à Frascarò.

J'ai un piquet de 50 dragons dehors. Je désirerais bien avoir encore un régiment de hussards pour pouvoir faire, faire mes découvertes plus en force.

J'ai envoyé ce matin trois hommes du pays pour avoir des nouvelles du mouvement de l'ennemi : je m'empresserai de vous en rendre compte.

Je vous demanderai des souliers : la troupe en a bien besoin.

M'ASSENA.

Carmagnole, le 2 mai 1796 (13 floréal an 4).

Au même.

Bien assuré, mon général, que vous tenez à remplir les engagements contractés par l'armistice dont nous avons conjointement fixé et stipulé les conditions, je viens, avec toute la confiance que je dois à vos mérites, vous observer que le nommé Bonnafons, duquel, par ma lettre d'hier, j'ai déjà eu l'honneur de mettre sous vos yeux l'inconduite, a, sous le) nom de maire d'Albe, enjoint à différentes communautés sur les rives gauches de la Stura et du Tanaro (jadis de la province des Langhes, mais réunies à celle de Turin le jour que l'armistice a été signé), de séquestrer tous les biens féodaux et domaniaux, tant meubles qu'immeubles, ainsi que vous le verrez par le titre que mon aide-de-camp aura l'honneur de vous remettre.

Assuré, dis-je, que, bien loin d'autoriser, sous aucun prétexte, la démarche dudit Bonnafons, votre intention constante est d'observer scrupuleusement toutes les conditions de l'armistice, je me borne, mon cher général, à vous instruire du fait, avec prière d'en ordonner la prompte réparation.

Je vous préviens encore que j'ai, autant que possible, satisfait à votre demande, relative au sieur Thereny. Je lui laisse le soin de vous dire le produit de ses recherches.

Je laisse pareillement au chevalier Fabri celui de vous proposer tous les arrangemens qui me paraissent aussi utiles aux deux armées, que convenables aux circonstances, et je l'autorise a tout faire, afin de vous témoigner toujours plus notre loyauté, et recevoir les témoignages de la vôtre.

Je ne me réserve que la satisfaction de vous assurer, etc.

DELATOUR.

Alexandrie, le 2 mai 1796 (23 floréal an 4).

Au même.

Quoique je ne sois pas le commandant de l'armée du roi de Sardaigne mon maître, mais l'officier-général le plus ancien de ce département, et gouverneur de la ville et province d'Alexandrie, j'ai jugé faire chose agréable et utile pour les intérêts du roi et de la république française, et également agréable a vous-même, monsieur, d'ouvrir votre lettre pour voir si je pouvais m'employer moi-même en quelque chose qui pût être de votre gré ; et, voyant son contenu, je m'applaudis d'en avoir exécuté le projet, puisque je me trouve dans le cas de vous dire que non-seulement les troupes napolitaines, mais toute l'armée impériale, à la réserve d'une très-petite arrière-garde qui l'a suivie, ont évacué la ville de Valence et passé le Pô, ayant commence a se mettre en marche vers minuit ; que le commandant l'a vue lui-même défiler, et passer le Pô a dix heures du matin : ce que je puis vous assurer, puisque je le sais par le commissaire – général du roi auprès de l'armée impériale, qui y était présent, et qui ne s'est séparé de M. le commandant-général qu'au moment qu'il passa lui-même le Pô.

Je suis charmé de me trouver dans le cas de vous donner cette notion, en conséquence de laquelle je me bornerai a vous marquer, monsieur, ma reconnaissance aux expressions dont vous avez bien voulu user parlant des troupes du roi, et vous remercier de l'offre que vous avez faite des troupes françaises pour remplir une des clauses de la suspension d'armes qui vient d'être conclue.

Recevant l'état des prisonniers de guerre faits par l'armée française sur celle du roi, j'aurai soin de le faire passer en droiture jusqu'à Turin, au bureau de la guerre, pour qu'il soit communiqué au commandant, en chef de ladite armée, qui en informera le roi, qui agréera sûrement l'empressement que vous démontrez de nous faire passer le plus tôt possible ceux qu'on désirera par préférence.

SOLARS, *gouverneur d'Alexandrie*.
Castellano, le 13 floréal an 4 (2 mai 1796).

Au même.

Je suis ici depuis deux heures : la cavalerie a passé le bac. Je crains bien de pas pouvoir faire passer toute l'infanterie avant la nuit ; on s'en occupe cependant a force,

L'ennemi a totalement évacué Alexandrie et s'est retiré a Valence : les Napolitains y sont aussi.

Je vous fais passer l'état des barques qu'il y a sur les deux rivières ; si j'avais ici un des officiers du génie, ; aurais fait construire, en moins de deux heures, un pont avec les barques qui se trouvent sur la rivière.

Un officier de cavalerie piémontais s'est trouvé ici à notre arrivée ; je vous l'envoie pour que vous en tiriez des renseignements.

MASSÉNA.

Castellano, le 13 floréal an 4 (2 mai 1796).

Au même.

Demain matin, j'irai faire une reconnaissance moi-même, pour avoir des nouvelles de l'ennemi : je compte la pousser tout près de Valence.

L'ennemi a abandonné Alexandrie et s'est retiré à Valence, comme je vous en ai déjà rendu compte aujourd'hui ; les Autrichiens ont vendu hier pour 8,000 fr. des magasins qu'ils avaient a Alexandrie, en foin, avoine et mais : on les dit considérables.

Rivalto, le 13 floréal an 4 (2 mai 1796).

Au même.

Je viens, général, de recevoir en ce moment votre ordre pour envoyer a Tortone un bataillon, qui y restera jusqu'à nouvel ordre. Le général Meynier a envoyé son parlementaire ; du moment que le gouverneur aura déterminé l'heure de l'entrée, le bataillon sera prêt.

Rien n'est plus facile que de rester a Rivalto, mais rien de plus difficile que de pouvoir subsister sans pain : nous sommes dans un pays qui ne peut nous en fournir, vu sa petitesse.

LAHARPE.

Rivalto, le 13 floréal an 4 (2 mai 1796).

Au même.

Il est quatre heures du matin et je n'ai point encore reçu de vos nouvelles. Je suis sans cavalerie, et une de mes brigades n'a pu passer l'eau ; il est impossible que je parte encore, quoique la troupe soit rassemblée, du moins ce qui a passé la rivière. Un corps de hussards ennemis est a deux lieues, ce qui peut ralentir notre marche. Nous avons eu une once trois quarts de pain ; je me porterai jusqu'à Castel – Novo pour tâcher d'en avoir autant ; mais la j'attendrai décidément vos ordres pour la marche, ne voulant pas compromettre la troupe qui m'est confiée. V

Nous avons encore la rivière d'Orba a passer, je vois donc une impossibilité physique à ce que nous gagnions Tortone aujourd'hui.

LAHARPE.

Carmagnole, le 3 mal 1796 (14 floréal an 4) s

Au même.

Le roi mon maître, empressé de vous faire donner une réponse a la demande que je lui ai faite de votre part, de pouvoir acheter des chevaux dans le Piémont, s'est déterminé a vous envoyer, mon cher général, le marquis de Saint-Marsan, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de son état-major, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, et qui est chargé

de vous faire part des intentions de S.M. sur ladite emplette, ainsi que des différentes précautions qu'elle a jugé a propos de prendre pour la sûreté de ses états.

En conséquence, je vous recommande ledit marquis de Saint-Marsan, et je vous préviens qu'il est autorisé de prendre avec vous, mon cher général, tous les arrangements qui pourraient être d'une convenance réciproque, en cas que des renseignemens ultérieurs fussent encore nécessaires.

Veillez bien faire tenir la lettre ci-jointe au colonel du régiment des gardes, le comte de Massan ; veuillez bien encore ne jamais douter de tous les sentimens, etc.

DELATOUR.

Alexandrie, le 3 mai 1796 (14 floréal an 4)

Au même.

En réponse, monsieur, à la lettre que M. votre aide-de-camp vient de me remettre, il me fâche d'être dans le cas de vous dire qu'il est absolument impossible qu'on puisse vous fournir des bateaux pour former un pont sur le Pô, attendu que M. le général baron Beaulieu, aussitôt son armée partie, a fait défaire le pont et emmené a Pavie toutes les barques qui avaient servi à la construction dudit pont de Valence, et a laquelle avaient été employées toutes ces barques, qu'on avait prises par ici, sur le Tanaro, et celles sur le Pô, qu'on avait fait venir de Casale, et même su nombre de vingt-cinq de Turin ; et au surplus il a fait couler à fond tous les petits bateaux qu'il y avait aux environs de Valence, ne s'en trouvant plus absolument aucun autre. Il est bien vrai qu'il a promis l'indemnisation pour l'enlèvement desdites barques et tout l'attirail de construction ; me réservant de vous parler ci-après de l'article qui concerne les chariots dont vous auriez besoin, et qui vous seront fournis par quelque entrepreneur dont on cherche a vous pourvoir. Permettez-moi, mon général, de vous recommander les sujets du roi, et que je vous prie d'exercer de plus en plus vos bonnes intentions, qui me sont connues, afin d'empêcher les dégâts de la troupe tant à la

campagne que dans les maisons, surtout celles écartées de la population, plusieurs plaintes ayant déjà été portées à ce sujet.

Remontons à l'article des chariots : non-seulement je me suis expliqué que j'autorisais, les sujets du roi à en passer des contrats avec l'armée française, mais j'ai donné des ordres pour qu'on cherchât ceux que j'ai cru pouvoir s'y employer, me rapportant en cela à ce que vous en dira M. votre aide-de-camp.

SOLARS, *gouverneur d'Alexandrie.*

Aléxandre, le 14 floréal an 4. (3 mai 1796)

Au même.

Je suis arrivé ici, général, avec un détachement de cavalerie et d'infanterie ; je voulais pousser jusqu'à Valence, mais j'apprends que l'ennemi a totalement passé le Pô et qu'il n'a plus personne dans Valence.

Je prends ici des informations sur les magasins que les Autrichiens peuvent y avoir laissés.

MASSÉNA.

Girola, le 15 floréal an 4 (4 mai 1796).

Au Général de division Augereau.

Je viens d'établir ma ligne en exécutant vos ordres. J'ai appuyé ma gauche au confluent de la Scrivia au Pô, occupant les avant-postes de Mollin, Rolta de Torci, Girola, et ma droite à Cornalo, où j'ai fait placer les deux pièces qui gardent les barques que j'ai trouvées.

Mon quartier-général est à Girola.

Il y a apparence que l'ennemi est parti de la rive gauche du Pô, puisque le citoyen Desaix y a été, passant sur une petite barque.

RUSCA.

Carmagnole, le 5 mai 1786 (16 floréal an 4).

Au Général en chef Bonaparte.

Je dois vous dire, M. le général, que, malgré notre désir de vous satisfaire en tout ce qui dépend de nous, et de vous faciliter a faire subsister votre armée, nous sommes a tous égards dans l'impossibilité absolue de Vous fournir des chevaux de trait et de cavalerie, que vous désireriez ; cependant, j'observe que ceux qui sont chargés de faire des emplettes pour votre armée, réussissent a s'en procurer, et Sa Majesté a d'ailleurs approuvé la permission que le gouverneur d'Alexandrie a accordée aux différens entrepreneurs, de conclure des marchés avec vous pour des moyens de transports.

D'ailleurs, ayant tout lieu de croire que M. de Beaulieu se dispose a évacuer les états du roi, et S.M. lui en faisant même la demande formelle, ainsi qu'elle l'a faite pour l'évacuation de Valence, j'espère par la qu'il n'y a plus lieu a votre demande, ainsi que vous vous êtes expliqué avec M. de Saint-Marsan. A tout hasard cependant que l'armée refusât d'évacuer entièrement les états du roi, je fais marcher mes troupes vers Novarre, Mortare et Vigerano, pour m'assurer de ces villes : ces troupes seront transportées a Valence sur tous les bateaux qu'on pourra ramasser, puisqu'il n'en existe plus d'appartenant au roi, et ces mêmes bateaux seront ensuite â votre disposition.

Le marquis de Saint-Marsan, porteur de la présenté, est autorisé â prendre avec vous les déterminations ultérieures relatives a la démarcation, et je lui ai donné mes ordres â cet effet.

Il en résulte que les sujets du roi, malintentionnés sur la frontière de la démarcation, se vantant de votre protection, redoublent de moyens pour exciter des révolutions intérieures. Cela paraît tout a fait contre le droit des gens, surtout en temps d'une trêve, et je vous renouvelle a ce sujet les instances que vous a déjà faites le marquis de Saint-Marsan, comptant infiniment sur les bons procédés qui me sont connus.

VICTOR EMMANUEL³.

Sali, le 17 floréal an 4 (6 mai 1796).

Au même.

J'ai été prévenu hier que des déserteurs piémontais au nombre de 200, sont armés et arrêtent indistinctement tous les Français allant et venant d'Alexandrie et de Tortone ; ils nous ont tué hier deux hommes aux portes de cette première ville, un troisième sur le chemin de Tortone, et blessé cinq à six. Je fis partir de suite 200 hommes de cavalerie et à peu près le même nombre d'infanterie pour leur donner la chasse. Ces troupes sont rentrées hier au soir fort tard et ont amené une vingtaine de paysans, dont quelques-uns ont été trouvés armés, et d'autres avec des cartouches. Quand je les aurai interrogés, je vous en rendrai compte.

J'ai parcouru hier le Tanaro et le Pô, et je n'ai vu que deux barques. Un officier d'artillerie est arrivé hier chargé de faire les ponts volans ; je ne sais trop quels seront ses moyens, mais je l'aiderai de tout mon pouvoir.

L'ennemi occupe la rive gauche du Pô ; mais je ne crois pas qu'il y soit en force. Mon avant-garde est partie ce matin pour se rendre à Girola ; je l'ai fait remplacer par d'autres troupes.

MASSÉNA.

Turin, le 7 mai 1796 (18 floréal an 4).

Au même.

En réponse à la lettre que vous m'avez fait parvenir par le canal de votre aide-de-camp, je commence par vous dire que, malgré le poids que le passage d'un aussi gros corps de troupes doit causer aux pauvres habitants des pays qu'il doit traverser, je me fais néanmoins un plaisir de consentir, secondant les intentions du roi, à ce que vous fassiez passer la colonne que vous vous proposez, par l'Argentières et Coni, pour aller joindre votre armée. Je destinerai un officier pour l'accompagner conformément à vos désirs. Pour ce qui regarde la colonne que vous désirez faire passer par le Saint-Bernard, je dois vous faire plusieurs réflexions : premièrement, qu'il paraîtrait peu conforme à l'armistice, à la ligne de démarcation, et aux vues

pacifiques que vous avez bien voulu m'annoncer et dont je suis très-persuadé, de demander le passage des troupes en tant de différens points, ce qui ne peut qu'être très-onéreux aux états du roi ; d'ailleurs la vallée d'Aoste, par où elle devrait passer, est un pays dénué de tout, qui aura beaucoup de peine a fournir les vivres pour ces troupes 3 le Canavesar est un pays qui n'est pas dans le cas non plus de suppléer aux besoins de ce corps de troupes, d'autant qu'il me faudrait répandre aussi des troupes pour escorter les vôtres, à cause que ces habitans sont très-intolérans et aisés à prendre les armes ; ce qui pourrait occasioner des disputes même sérieuses avec vos troupes ; secondement, parce que tant le Canavesar que le Versalois est entrecoupé par un très-grand nombre de rivières qui, à la moindre crue sont impraticables et risqueraient de mettre vos troupes dans le plus grand embarras, en les enfermant entre deux et les réduisant à la famine, ce qui les obligerait de se livrer au pillage et soulevrait les habitans desdits pays. Je dois mettre toutes ces réflexions sous vos yeux et vous observer en outre qu'en faisant défiler vos troupes par l'Argentières, cela, d'après l'ordre naturel, alongerait leur marche de quelques jours ; que cependant elles pourraient risquer encore plus de retard par la vallée d'Aoste, vu les accidens qui peuvent être causés par la crue des eaux. Je suis d'ailleurs très-persuadé que, si vous vous désistez de ce passage, vous ferez une chose très-agréable au roi et a laquelle il sera très-sensible.

Etant arrivé à Turin, il m'a été dit qu'en passant à Tortone, les gens a la suite de votre armée s'étaient emparés des caisses du roi et qu'ils avaient donné des ordres en cette ville comme dans une ville Conquise. Je dois vous observer qu'ayant été mise en dépôt comme celle de Coni, où vos troupes se sont comportées en vrais amis, je me flatte, connaissant votre loyauté et votre amour du bon ordre, que vous voudrez bien donner des ordres, afin que l'on aille au devant de tout ce qui pourrait causer des dommages à S.M. ou a ses peuples, que d'ailleurs on pourrait éviter. Le marquis de Saint-Marsan vous aura déjà remis ma première lettre et mieux expliqué quelques plaintes pour des désordres que des soldats, et plus particulièrement des Piémontais, ont occasionés en cherchant à exciter des révolutions en Piémont, dans l'intention de faire probablement rompre la

suspension d'armes qui a été arrêtée et qui, j'espère, sera suivie d'une bonne et solide paix entre les Français et nous.

Je suis, monsieur, etc.

VICTOR EMMANUEL.

Extraits de différentes notes du gouverneur d'Alexandrie.

NOTE PREMIERE.

Le gouverneur d'Alexandrie demande :

1^o. Que le séquestre ordonné à Cherasco le 7 floréal sur les biens des personnes employées auprès du roi de Sardaigne, ne soit point mis à exécution ;

2^o. De ne pas faire construire une tête de pont sur la gauche de la Stura, vis-à-vis Cherasco.

3^o. Il réclame les deniers royaux confisqués a Acqui, Tortone et Voghera.

NOTE DEUXIEME.

Le gouverneur d'Alexandrie demande :

1^o. Qu'il soit permis au roi de Sardaigne de faire enlever un magasin existant à Coni, qui était destiné a la subsistance de l'armée ; un commissaire de Sa Majesté devait le faire transporter à Notre-Dame-de-l'Orme ; mais le général Maquart s'y est opposé.

2^o. Il réclame des fourrages ramassés depuis longtemps au bourg de Saint-Dalmas, cet endroit n'ayant été occupé par l'armée française que postérieurement à l'armistice.

3^o. Il demande, pour quelques pourvoyeurs de l'armée, l'autorisation de retirer de la vallée de Vermeguenta les fourrages qu'ils y ont achetés.

NOTE TROISIÈME.

Le gouverneur d'Alexandrie demande que, conformément aux conventions verbales entre le général en chef et M. le marquis de Saint-Marsan, d'Alba à Nice de la Paille, la limite de la démarcation soit la limite même des provinces d'Albe et d'Acqui : de sorte que toutes les terres et villages dépendant de la province d'Asti, sur la droite du Tanaro, et a plus forte raison celles dépendant de la province d'Alexandrie, qui se trouve sur la gauche de la Bormida jusqu'à Cassine exclusivement, ne soient point sujets à contributions militaires.

Il prévient que, par des piquets et par des détachemens placés sur les rives gauches du Tanaro et de la Bormida, on empêche les militaires débandés de l'armée française de s'écarter des routes indiquées et de la ligne de démarcation fixée par l'armistice.

NOTE QUATRIEME.

Le gouverneur d'Alexandrie demande, prie le général en chef, de donner les ordres nécessaires pour arrêter des mouvemens qui se manifestent a Coni et au bourg Saint-Dalmas, où il y a eu du tumulte contre les prêtres. Sa Majesté a vu avec satisfaction qu'on avait rétabli la tranquillité d'Alba, menacée par des sujets malintentionnés ; elle a la plus grande confiance dans la bonne foi et la loyauté du général en chef.

Le gouverneur d'Alexandrie demande au général Meynier de vouloir bien s'adresser au général en chef pour obtenir une réponse.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE DEUXIÈME.

Depuis la prise de Tortone jusques et compris l'investissement de Mantoue.

An quartier-général à Tortone, le 17 floréal an 4 (16 mai 1796).

Bonaparte, Général en chef au Directoire exécutif

L'ARMÉE d'Italie a pris hier possession de Tortone, où nous avons trouvé une très-belle forteresse, qui a coûté plus de 15,000,000 liv. au roi de Sardaigne.

Je vous ai annoncé, par mon aide-de-camp Murat, que nous avons occupé Coni et Ceva, que nous avons trouvées dans un état de défense respectable et approvisionnées de tout. Le lendemain de la signature de la suspension d'armes, le général Laharpe marcha avec sa division par la route de Bossogno à Acqui, le général Augereau par Stefano, et le général Masséna par Nizza de la Paglia, Beaulieu évacua ce pays et se réfugia dans Valence, où il passa le Pô avec toute armée. Le général Masséna est arrivé, avec toute sa division, à Alexandrie, assez à temps pour s'emparer des magasins, que les Autrichiens, ne pouvant les emporter, avarent vendus à la

ville. Le 13, l'armée allemande a repassé le Pô, a coupé les bateaux, et a brûlé ceux qu'elle a trouvés sur le rivage.

Les Napolitains, qui ordinairement ne sont pas entreprenans, se sont emparés de Valence.

N.B. Cette lettre n'a point été achevée.

Au grand quartier-général à San-Giovanni, le 17 floréal an 4 (6 mai 1796).

Du même au gouverneur du duché de Parme, à Plaisance.

Ayant à conférer avec vous, monsieur, sur des objets de la plus grande importance, vous voudrez bien vous rendre de suite à Castel-San-Giovanni.

Il serait nécessaire que vous fussiez rendu ici avant deux heures après minuit, devant monter à cheval à cette heure-là

BONAPARTE.

Au grand quartier-général à Plaisance, le 17 floréal an (6 mai 1796).

Du même au ministre d'Espagne, à Parme.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre ; comme il n'est pas dans mon cœur, ni dans l'intention du peuple français, de faire mal sans but et de nuire en rien aux peuples, je consens à suspendre toute hostilité contre le duc de Parme, et la marche de mes troupes sur Parme ; mais il faut que, dans la nuit, le duc envoie des plénipotentiaires pour conclure la suspension.

Je fais marcher quelques régimens de cavalerie, avec une brigade, à trois lieues de Plaisance ; cela ne doit donner aucune inquiétude au duc de Parme, dès l'instant qu'il accepte les conditions dont nous sommes convenus.

Je suis charmé que cette occasion me mette à même de vous prouver les sentimens d'estime et de considération avec lesquels, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Plaisance, le 20 floréal an 4 (9 mai 1796).

Du même au citoyen Carnot.

Nous avons enfin passé le Pô. La seconde campagne est commencée, Beaulieu est déconcerté ; il calcule assez mal, et il donne constamment dans les pièges qu'on lui tend : peut-être voudra-t-il donner une bataille ; car cet homme-là a l'audace de la fureur et non celle du génie : mais les 6,000 hommes que l'on a obligés hier de passer l'Adda et qui ont été défaits, l'affaiblissent beaucoup encore une victoire et nous sommes maîtres de l'Italie.

J'ai accordé une suspension d'armes au duc de Parme ; le duc de Modène m'envoie des plénipotentiaires.

Si nous avons un ordonnateur habile, nous serions aussi bien qu'il est possible de l'imaginer. Nous allons faire établir des magasins considérables de blé, des parcs de six cents boeufs sur le derrière. Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvemens, nous ferons habiller l'armée a neuf ; elle est toujours à faire peur ; mais tout engraisse ; le soldat ne mange que du pain de Gonesse, bonne viande, et, en quantité, bon vin, etc. La discipline se rétablit tous les jours ; mais il faut souvent fusiller, car il est des hommes intraitables qui ne peuvent se commander.

Ce que nous avons pris a l'ennemi est incalculable. Nous avons des effets d'hôpitaux pour 15,000 malades, plusieurs magasins de blé, farine, etc. Plus vous m'enverrez d'hommes, plus je les nourrirai facilement.

Je vous fais passer vingt tableaux des premiers maîtres, de Corrège et de Michel-Ange.

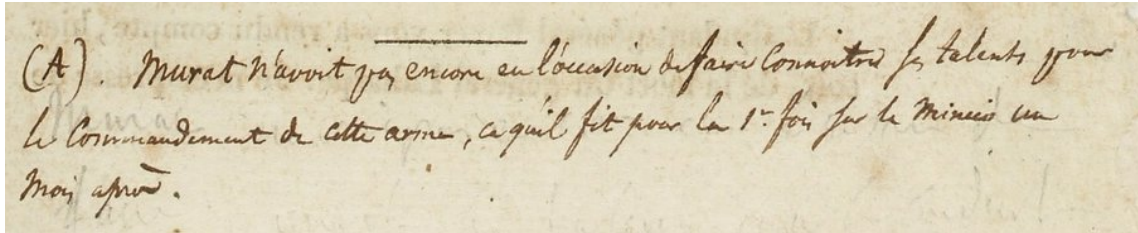
Je vous dois des remerciemens particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme, je vous la recommande ; elle est patriote sincère, et je l'aime a la folie.

J'espère que les choses vont bien, pouvant vous envoyer une douzaine de millions a Paris ; cela ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin.

Envoyez-moi 4,000 cavaliers démontés, je chercherai ici a les remonter.,

Je ne vous cache pas que, depuis la mort de Stengel, je n'ai plus un officier supérieur de cavalerie qui se batte. Je désirerais que vous me pussiez envoyer deux ou trois adjudans-généraux sortans de la cavalerie, qui aient du feu, et une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites.

BONAPARTE.



(A). Murat n'avait pas encore eu l'occasion de faire connaître ses talents pour le commandement de cette arme, ce qu'il fit pour la 1^{re} fois par le Minio le 1^{er} mai après.

Bruni, le 18 floréal an 4 (7 mai 1796).

Au général en chef Bonaparte.

Je vous préviens de l'arrivée de l'artillerie a la division que je commande ; elle est dans le plus mauvais état ; le nombre des chevaux diminue chaque jour par la mortalité.

J'ai ordonné au citoyen Verrière d'aller aujourd'hui a Castel-San-Giovanni, où la division du général Augereau doit se rendre.

BEYRAND.

Malco, le même jour.

Au même.

Quelques ennemis de la république viennent d'annoncer aux troupes qui sont sous mon commandement, que le quartier du général Laharpe était coupé, et que lui-même avait été tué. Je charge mon aide-de-camp d'aller vérifier ces faits. S'ils sont tels qu'on l'annonce, mon intention est de faire charger, par deux bataillons de grenadiers et par la cavalerie, tout ce qui pourrait s'opposer a une retraite, et de faire une vigoureuse résistance dans le village que j'occupe, en attendant vos ordres.

DALLEMAGNE.

Codogno, le 20 floréal an 4 (9 mai 1796).

Au même.

L'adjutant-général Boyer vous a rendu compte, hier soir, de la mort du général Laharpe. Je m'empresse de vous instruire de l'événement de la nuit et de ceux actuels.

La troupe, épouvantée hier soir, était dans le plus grand désordre dans le village ; ne pouvant la rallier, a cause de la nuit, je chargeai de bons officiers, avec des soldats d'élite, d'aller à la découverte, et je me portai moi-même sur le point occupé par l'ennemi : il était a Codogno.

La nuit, qui grossit les objets, avait augmenté le désordre, et il était impossible de réunir la troupe et d'en tirer parti. Dans cette circonstance, je résolus de me tenir dans le village même, et, après avoir fait les dispositions militaires utiles, d'y attendre le jour. Le reste de la nuit se passa tranquillement.

Vers le point du jour, mes patrouilles découvrirent l'ennemi, qui faisait des dispositions comme pour nous cerner. Je fis alors marcher deux bataillons pour les couper ; mais, s'étant aperçu de cette manoeuvre, il battit de suite en retraite sur Casale, abandonnant trois pièces de canon qu'il nous avait enlevées. On le poursuivit aussi loin que possible.

Dans ce moment-ci, j'ai rassemblé toute la troupe ; et comme le général Laharpe m'avait ordonné des dispositions, je viens de les exécuter, en établissant mes forces sur la route de Casale, qui est le point essentiel à garder, où j'attendrai vos ordres.

Il n'est rien arrivé a l'avant-gardé placée a Maleo, j'en ai reçu la nouvelle par le chef de brigade Lannes, qui était venu a notre secours avec deux bataillons.

Je crois l'ennemi qui nous a attaqués fort d'environ 3000 hommes. Il faut qu'il ait été coupé hier de Parmée ; car je ne puis penser qu'un parti aussi faible soit assez audacieux pour venir se placer entre deux corps de troupes.

Je vais faire relever les pièces que l'ennemi a jetées dans les fossés. Je ferai également poursuivre davantage, par l'infanterie et la cavalerie, ce corps de troupes isolées, et, si j'apprends que son nombre augmente, je vous en donnerai de suite avis.

MESNARD).

Maleo, le 20 floréal an 4 (9 mai 1796).

Au même.

L'ennemi occupe toujours la ville de Pizzigitone. J'ai reconnu ce matin, au point du jour, mon centre et ma droite, et il ne m'a pas paru que l'ennemi fît aucune évacuation, d'après le feu qu'il a fait sur nous, et les troupes qu'il avait sur le rempart.

La rivière de l'Adda est large et profonde. Je ne crois pas qu'on puisse la passer sans bateaux, et tous ceux qui pourraient servir à cet usage sont retenus a l'autre bord.

Le chef de l'état-major m'ayant fait prévenir que le général Augereau occupe Casale, je vais faire partir un détachement de cavalerie pour former ma jonction avec lui.

J'ai fait, général, de vains efforts jusqu'à ce jour pour arrêter le pillage. Les gardes que j'ai établies ne remédient à rien ; le désordre est à son comble.

Il faudrait des exemples terribles ; mais, ces exemples, j'ignore si j'ai le pouvoir de les donner. L'homme honnête et sensible souffre et se déshonore en marchant a la tête d'un corps où les mauvais sujets sont si nombreux. Si je n'étais pas au poste le plus avancé, je vous préviendrais de me faire remplacer par un homme dont la santé, les talents, pussent obtenir de plus grands succès ; mais je dois m'oublier dès qu'il s'agit de travailler a la gloire de mon pays.

DALLEMAGNE.

Codogno, le 20 floréal an 4 (9 mai 1796).

Au même.

J'arrive a l'instant de visiter les positions de l'avant-garde, j'y ai fait quelques changemens. J'ai placé les soixante-dixième et quatre-vingt-dix-neuvième demi-brigades entre le village de Maleo, occupé par l'avant-garde, et celui de Codogno, où j'ai établi mon quartier-général. L'artillerie a cheval est en avant de ces deux brigades, pour marcher a l'avant-garde, s'il était nécessaire. Votre frère a donné ordre, de votre part, au général Dallemagne de faire tirer sur la ville de Pizzigitone ; c'est ce qu'on s'est mis en devoir d'exécuter. Il n y a ici que deux bouches a feu et un obusier. J ai 01 donné qu'on coulât â fond trois grandes barques que l' ennemi a tout près de la ville, et qu'il garde assurément pour évacuer par l'Adda, s'il y était forcé.

Les deux pièces de quatre ne sont approvisionnées qu'à quarante coups chacune, et l'obusier qu'à trente. Veuillez bien donner des ordres pour qu'on nous fasse passer de suite des munitions pour ces pièces, ainsi que des cartouches d'infanterie.

D'après le rapport de quelques paysans, l'ennemi a six pièces d'artillerie de différens calibres, et il est dans la place au nombre de 6,000.

J'espère, général, qu'en me confiant le commandement de la droite de votre armée, vous me laisserez la division que j'avais déjà ; les généraux et les troupes qui la composent me sont connus, et c'est un grand avantage pour moi.

MASSÉNA.

Maleo, le 21 floréal an 4 (10 mai 1796).

Au même.

Je vais de suite mettre à exécution les ordres que vous me communiquez pour envoyer des travailleurs, et pour canonner Pizzigitone. J'emploie 900 hommes environ à tirailler sur la ville. Il y aura deux pièces de huit et un obusier ; mais je vous observe que l'on ne pourra y envoyer beaucoup d'obus, vu qu'il n'y a que trente-cinq coups a tirer ; les pièces de huit ne sont approvisionnées qu'à soixante coups pour chacune.

Comme il y a une chaussée qui conduit a Casale par Caneva, j'y envoie des troupes en observation.

Par mes découvertes de ce matin, j'ai reconnu que l'ennemi avait encore du canon a Pizzigitone ; il garde toujours la rive gauche de l'Adda par beaucoup de de tirailleurs, et tous ses mouvemens sont subordonnés à ceux qu'il nous voit faire.

MESNARD.

Paris, le 18 floréal an 4 (7 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie.

Le Directoire a reçu, citoyen général, vos intéressantes nouvelles des 8, 9 et 10 floréal, et le duplicata de celle du 7 du même mois, qui lui annonçait la prise de Mondovi, etc. Quels succès glorieux ! La joie générale, les espérances sont immenses : encore une victoire sur les Autrichiens, et l'Italie est a nous.

Vous avez rendu d'éclatans services a la patrie : vous en trouverez, citoyen général, la plus douce récompense dans l'estime de tous les amis de la république, et dans celle du Directoire. Il vous félicite de nouveau 5 il vous charge de féliciter pour lui la brave armée qui fait réussir vos plans heureux, par son intrépidité et par son audace. Gloire a tous les Français qui, par des victoires et une conduite respectable, contribuent a asseoir la république sur des bases inébranlables !

Le Directoire approuve l'armistice provisoire que vous avez conclu avec les plénipotentiaires du roi sarde : il est avantageux sous tous les rapports, et le Directoire ne peut que louer les mesures vigoureuses que vous avez prises en l'accordant, et en faisant exécuter sur-le-champ ses conditions les plus essentielles.

Il a vu avec plaisir que le citoyen Salicetti, son commissaire près de l'armée d'Italie, avait été consulté avant la conclusion de l'armistice. Ces sortes de transactions, dans des cas urgens et où le Directoire ne peut être consulté lui-même, sont particulièrement du ressort des commissaires du gouvernement près les armées, Les généraux français doivent cependant

être les seuls agens directs que les généraux ennemis reconnaîtront ; mais il convient que les premiers ne puissent arrêter aucune transaction ou négociation dans les circonstances désignées ci-dessus, que d'après les ordres du Directoire, ou les conditions que les commissaires du gouvernement leur transmettront.

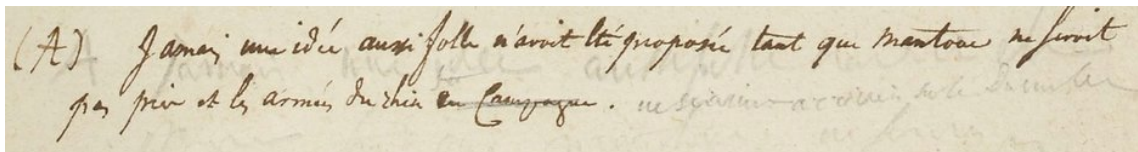
Au moment où le Directoire vous écrit, vous êtes sans doute dans le Milanais. Puissent les heureux destins de la république y avoir porté quelques colonnes françaises, avant que l'Autrichien ait pu repasser le Pô ! puissent-ils vous mettre en situation de couper ses communications directes avec Milan et la cour de Vienne ! Votre lettre du 9 indique le dessein de marcher le 10 contre Beaulieu : vous l'aurez chassé devant vous. Ne le perdez pas un instant de vue ; votre activité et la plus grande célérité dans vos marches peuvent seules anéantir cette armée autrichienne, qu'il faut détruire. Marchez, point de repos funeste ; il vous reste des lauriers à cueillir ; et c'en est fait des restes de la perfide coalition, si vous profitez, comme vous annoncez vouloir le faire, des avantages que nous donnent les victoires éclatantes de l'armée républicaine que vous commandez.

Le plan de campagne que Vous avez esquissé dans votre lettre du 9, est digne des Français et de l'armée que vous commandez et conduisez à la victoire ; mais il présente des obstacles majeurs et des difficultés pour ainsi dire insurmontables. Croyez, cependant, que le Directoire sait accueillir tout ce qu'on lui présente de grand et de profitable à la république. Il doit toutefois se circonscrire dans un cercle moins étendu que celui que vous lui proposez de parcourir, et auquel le ramène la nécessité impérieuse de terminer la guerre pendant cette campagne : il doit craindre tout ce qu'un insuccès peut entraîner de désastres. Il compte sur les victoires de l'armée d'Italie ; mais quelles ne serait pas les suites d'une entrée en Bavière par les montagnes du Tyrol, et quel espoir pourrait-on concevoir d'une retraite honorable en cas de revers ? Comment d'ailleurs contenir avec les forces que vous commandez et quelques mille hommes que le Directoire pourra y ajouter, tant de pays soumis à nos armes et impatiens de se dérober au voisinage et à l'action de la guerre ? et quels seraient nos moyens de résistance, si la cour de Turin, que nous forçons à la paix, se laissait

circonvenir de nouveau, et reprenait les armes pour couper vos communications ?

Les puissances d'Italie nous rappellent vers votre droite, citoyen général, et cette marche doit nous débarrasser des perfides Anglais, si long-temps les maîtres de la Méditerranée. Elle doit nous mettre a même de recouvrer la Corse et arracher ces départemens français a l'ambitieuse maison de Brunswick-Lunebourg, qui s'y est établie avec tant d'orgueil : voilà, a cet égard, les intentions du Directoire.

Faites d'abord la conquête du Milanais, soit qu'il doive retourner a la maison d'Autriche comme cession nécessaire pour assurer notre paix avec elle, soit qu'il convienne de le donner par la suite aux Piémontais, ou comme récompense des efforts que nous pourrons les engager à faire pour aider cette conquête, ou comme dédommagement des départemens du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes, constitutionnellement réunis a la république. Repoussez les ennemis jusque sur les montagnes du Tyrol, et mettez-les en crainte de s'y voir forcés.



(A) Jamais une idée aussi folle n'avait été proposée tant que Mantoue ne feroit
pas partie de l'armée du Rhin en Campagne. ne s'agirait-elle pas de

Partagez ensuite l'armée d'Italie en deux : que la plus faible partie reste dans le Milanais et en assure la possession par sa présence ; elle y sera secondée par les troupes piémontaises, si le roi de Sardaigne accepte l'alliance offensive et défensive dont on traitera incessamment avec ses agens ; et ces dernières seront particulièrement chargés de la conservation des gorges du Tyrol et de pousser plus avant les succès, dans le cas où les circonstances le permettraient : notre intérêt commande de les laisser agir et de les amener même a être audacieuses ; mais les troupes républicaines resteront dans le Milanais, y leveront des contributions, et vivront dans ce pays fertile et dont la possession a été si précieuse aux Autrichiens pendant cette guerre. Vous y arriverez au moment de la récolte : faites que l'armée d'Italie n'ait pas besoin des secours de l'intérieur. Le Directoire destine au

général Kellermann le commandement des forces françaises dans le Milanais, au moment où vous aurez opéré la séparation de l'armée d'Italie, grossie par celle des Alpes ; et son intention est de laisser subsister, dans ce nouvel état de choses, l'arrêté qu'il a pris le 9 floréal, qui confère aux commissaires Carreau et Salicetti le droit de requérir des mouvemens de troupes, etc. Ces dispositions assureraient l'union entre les deux généraux, si l'amour de la république et le désir de faire triompher nos armes ne les liaient plus intimement encore.

La seconde colonne, qui sera la plus forte possible, côtoiera en partie la mer. Après que vous vous serez assuré du libre passage a travers Gavi, s'il est nécessaire, ou que vous aurez même occupé cette place, elle se portera d'abord sur Livourne et menacera ensuite Rome et Naples.

Voici la conduite a tenir vis-à-vis de Livourne et dans la Toscane : il faut y arriver secondairement et au moment où vous y serez le moins attendu. La république n'est point en guerre avec le grand-duc, et il importe de maintenir nos liaisons avec lui ; son ministre a Paris n'a pas dissimulé la contrainte dans laquelle les Anglais tenaient son pays, et la tyrannie qu'ils exerçaient dans le port de Livourne. Il est digne de la république de l'affranchir de cette sujétion, et il importe surtout que les couleurs nationales soient respectées dans les ports de la Toscane. Que les troupes françaises arrivent a Livourne avec cet ordre qui commande la confiance et qui est indispensable dans les pays neutres. Prévenez le grand-duc de la nécessité où nous nous trouvons de passer dans son territoire, et de mettre garnison dans Livourne. Calculez l'envoi de ce courrier et l'arrivée des troupes républicaines dans cette ville, de telle sorte que le courrier entre a Florence au moment ou très-peu avant que les troupes françaises entreront a Livourne ; prenez-en possession avec les mêmes formalités que celles qui furent jadis employées en occupant Vado ; rendez-vous maître des vaisseaux anglais, napolitains, portugais et autres bâti mens ennemis que vous trouverez dans le port ; emparez-vous en un mot de tout ce qui appartient aux différens états qui sont en guerre avec nous, et mettez même le séquestre sur ce qui appartient aux particuliers de ces états ; faites-en sur-le-champ dresser des inventaires ; veillez surtout, citoyen général, veillez a

ce que ces richesses ne deviennent pas la proie de la cupidité et des dilapidateurs : le grand-duc ne pourra se refuser a ces mesures rigoureuses ; le Directoire ne présume pas qu'il veuille y apporter des obstacles qui ne pourraient être élevés que par une perfidie qu'il est de notre intérêt d'anéantir. Vous lui déclarerez, citoyen général, au nom du Directoire exécutif, qu'il faut qu'il donne sur-le-champ des ordres pour que tout ce qui appartient dans ses états à nos ennemis soit immédiatement remis en notre puissance, et qu'il se porte garant du séquestre : sans quoi, la république française se verrait forcée de traiter la Toscane comme une alliée de l'Angleterre et de l'Autriche.

Le grand-duc sera responsable du succès et de l'accomplissement de ces mesures ; vous exigerez en outre dans ce pays les secours qui seront indispensables a l'armée que vous commandez, et il sera délivré des bons ou billets d'état acquittables après la paix générale, en paiement des denrées et autres objets qui nous seront fournis.

Les bruits que vous aurez adroitement semés sur le nombre, que vous exagérerez, des troupes françaises en Italie, augmenteront la crainte de nos ennemis et doubleront en quelque manière vos moyens d'agir.

En passant sur le territoire de la république de Lucques, vous lui déclarerez, au nom du Directoire exécutif, que la république française n'a aucune intention hostile a son égard.

Il convient d'ajourner nos débats avec Gênes jusqu'après l'expédition de Livourne : contentons-nous d'abord d'en tirer, sur des récépissés, les subsistances et moyens de transport dont l'armée française a besoin, sauf a traiter par la suite pour le mode du remboursement ; mais ce qui vous a été prescrit relativement a Livourne peut s'appliquer a la république de Gênes, quoiqu'il soit de notre intérêt de ne la pas pousser au désespoir, et de s'assurer que sa neutralité nous deviendra aussi utile qu'elle l'a été jusqu'ici à nos ennemis.

La conduite qu'elle a tenue dernièrement a notre égard, n'est pas propre a nous faire oublier le trait de perfidie dont la frégate *la Modeste* a été victime dans des temps qui nous étaient moins favorables. Le moment va venir ou nous allons en demander une réparation authentique, et que ceux qui ont fait

brûler *la Modeste* et appelé les Autrichiens soient jugés comme traîtres a la patrie.

On peut dire en effet aux Génois : Ou vous avez laissé prendre cette frégate et massacrer son équipage par inimitié pour la France, ou vous l'avez sacrifiée par faiblesse. Dans le premier cas, nous réclamons une vengeance légitime ; dans le second, nous devons exiger que vous traitiez nos ennemis comme vous nous avez traités nous-mêmes. Il faut que l'indemnité qui nous sera accordée soit suffisante ; il faut que les parens des Français qui ont péri à bord de *la Modeste*, y participent ; il faut que la réparation d'un tort si grave soit prononcée, soit solennelle.

C'est aussi après l'expédition de Livourne que nous essaierons de lever un emprunt dans la ville de Gênes, mais nous nous garderons de la vexer ; nous lui ferons sentir que nous sommes plus généreux que nos ennemis, qui s'étaient proposé de la livrer au roi sarde ; nous demanderons, de manière a n'être pas refusés, que tout ce qui appartient a nos ennemis, aux Anglais surtout, tant dans le port et la ville de Gênes, que dans le reste des états de cette république, nous soit immédiatement remis ; nous ferons sequestrer les propriétés et les fonds des négocians et particuliers des pays qui nous font la guerre, et le gouvernement génois répondra de la fidélité du séquestre ; nous continuerons a donner, en échange de ce que Gênes nous fournira, des bons de rachat, desquels on traitera a la paix générale ; enfin nous exigerons que les émigrés soient tous chassés sans exception des états de Gênes et de ceux de la Toscane, comme vous les avez fait sans doute expulser de la partie du Piémont que vous occupez, dans le cas où ils auraient été assez osés pour y rester.

Quant a la conduite que nous devons tenir a l'égard du duc de Parme, il est juste qu'il paye son entêtement a ne pas se détacher de la coalition : ses états devront nous fournir tout ce dont nous avons besoin, et des secours en numéraire ; mais nos liaisons avec l'Espagne nous commandent de n'y faire aucune dévastation inutile., et de le ménager beaucoup plus que les autres possessions de nos ennemis. C'est le Milanais surtout qu'il ne faut pas épargner ; levez-y des contributions en numéraire sur-le-champ et pendant la première terreur qu'inspirera l'approche de nos armes ; que l'oeil

de l'économie en surveille l'emploi. Il faut que les canaux et les grands établissements publics de ce pays, que nous ne conserverons pas, se ressentent un peu de la guerre 3 mais soyons prudents.

Vous trouverez, sous le N°. Ier, une note intéressante, et qui vous mettra à même de prendre quelques mesures salutaires ; n'oubliez rien de ce qui peut contribuer à la santé des défenseurs de la république.

Venise sera traitée comme une puissance neutre, mais elle ne doit pas s'attendre à l'être comme une puissance amie : elle n'a rien fait pour mériter nos égards.

Si Rome fait des avances, la première chose à exiger, est que le pape ordonne immédiatement des prières publiques pour la prospérité et les succès de la république française. Quelques-uns de ses beaux monumens, ses statues, ses tableaux, ses médailles, ses bibliothèques, ses bronzes, ses madones d'argent et même ses cloches, nous dédommageront des frais que nous coûtera la visite que vous lui aurez faite. Dans le cas où la cour de Naples, effrayée de votre approche, ferait faire quelques propositions à la France, il faudrait exiger qu'elle nous livrât sur-le-champ les vaisseaux et tout ce qui appartiendrait aux nations en guerre avec nous. Elle nous répondrait de l'exécution immédiate de ces mesures 3 elle s'engagerait solennellement à ne plus recevoir, pendant cette guerre, aucuns vaisseaux anglais ou ennemis de la république dans ses ports, et surtout de n'en permettre l'entrée à aucun sous pavillon neutre.

L'armée des Alpes a ordre de vous fournir immédiatement quatre demi-brigades, et vous verrez, par l'état ci-joint, quelles sont les dispositions qui ont été faites par le ministre de la guerre pour faire filer plusieurs compagnies d'artillerie légère sur celle d'Italie par le chemin le plus court : il a fallu les prendre où elles étaient, et c'est à regret que le Directoire voit que quelques-unes d'elles vous arriveront bien tard.

Le ministre de la guerre a également donné des ordres pour qu'un quatrième commissaire ordonnateur, le citoyen Foullet, qui était à l'armée des Alpes, se rendit à celle que vous commandez ; vous aurez en outre les citoyens Lambert, Sucy et Gosselin. Dans le cas où l'un des deux derniers, ou le citoyen Foullet conviendrait mieux que le citoyen Lambert pour la

place de commissaire ordonnateur en chef, le Directoire autorise le citoyen Salicetti à nommer a cette place celui des trois que vous lui indiquerez.

Si l'armée des côtes de l'Océan peut vous fournir quelque cavalerie, le Directoire la fera diriger sur l'armée d'Italie et s'occupera de vous en procurer. Il va traiter de la paix avec la Sardaigne et vous tiendra au courant des négociations : la république française sera généreuse et cherchera à se faire un allié qui, par intérêt et par amitié, lui soit toujours attaché.

Le Directoire attend avec impatience la nouvelle de vos succès contre l'armée autrichienne. Frappez et frappez vivement.

CARNOT.

Paris, le 18 floréal an 4 (7 mai 1796).

à

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire exécutif est persuadé, citoyen général, que vous regardez la gloire des beaux arts comme attachée à celle de l'armée que vous commandez. L'Italie leur doit en grande partie ses richesses et son illustration ; mais le temps est arrivé où leur règne doit passer en France pour affermir et embellir celui de la liberté. Le Muséum national doit renfermer les monumens les plus célèbres de tous les arts, et vous ne négligerez pas de l'enrichir de ceux qu'il attend des conquêtes actuelles de l'armée d'Italie, et de celles qui lui sont encore réservées. Cette glorieuse campagne, en mettant la république en mesure de donner la paix à ses ennemis, doit encore réparer les ravages du vandalisme dans son sein, et joindre à l'éclat des trophées militaires le charme des arts bienfaisans et consolateurs.

Le Directoire exécutif vous invite donc, citoyen général, à choisir un ou plusieurs artistes, destinés à rechercher, à recueillir et à faire transporter à Paris les objets de ce genre les plus précieux, et à donner des ordres précis

pour l'exécution éclairée de ces dispositions, dont il désire que vous lui rendiez compte.

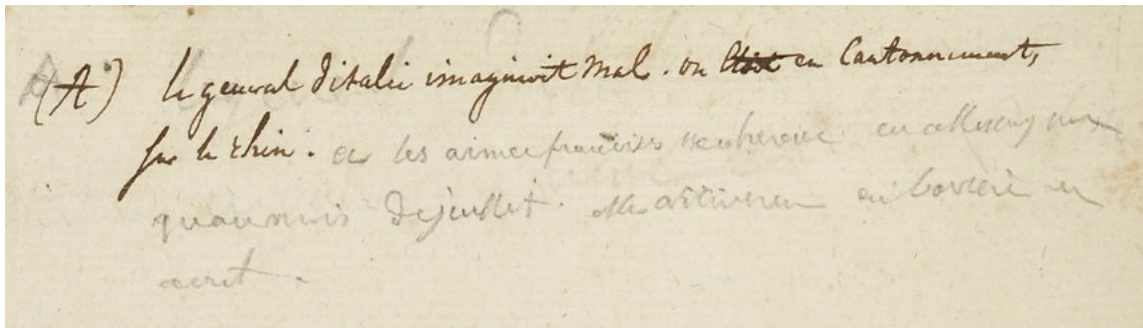
CARNOT.

An quartier-général à Lodi, le 22 floréal an 4 (11 mai 1796).

Au Citoyen Carnot.

La bataille de Lodi, mon cher directeur, donne à la république toute la Lombardie. Les ennemis ont laissé deux mille hommes dans le château de Milan, que je vais nécessairement investir. Vous pouvez compter dans vos calculs comme si j'étais à Milan ; je n'y vais pas demain, parce que je veux poursuivre Beaulieu et chercher à profiter de son délire pour le battre encore une fois.

Bientôt il est possible que j'attaque Mantoue. Si j'enlève, cette place, rien ne m'arrête plus pour pénétrer dans la Bavière : dans deux décades je puis être dans le coeur de l'Allemagne. Ne pourriez-vous pas combiner mes mouvemens avec l'opération de ces deux années ? Je m'imagine qu'à l'heure qu'il est, on se bat sur le Rhin ; si l'armistice continuait, l'armée d'Italie serait écrasée. Si les deux armées du Rhin entrent en campagne, je vous prie de me faire part de leur position et ce que vous espérez qu'elles puissent faire, afin que cela puisse me servir de règle pour entrer dans le Tyrol, ou me borner à l'Adige. ii serait digne de la république d'aller signer le traité de paix, les trois armées réunies, dans le coeur de la Bavière, ou de l'Autriche étonnée. Quant à moi, s'il entre dans vos projets que les deux armées du Rhin fassent des mouvemens en avant, je franchirai le Tyrol avant que l'empereur ne s'en soit sérieusement douté.



AA) le général d'Italie imaginait mal. on ~~est~~ en Cantonnement,
par le Rhin. et les armes françaises nombreuses en allant vers
qu'on m'a de jurer. de l'artillerie au bivouac
a été.

S'il était possible d'avoir un bon commissaire ordonnateur, celui qui est ici serait bon en second mais il n'a pas assez de feu et de tête pour être en chef.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Lodi, le 24 floréal an 4 (13 mai 1796).

A M. Ferdinandi, ministre des affaires étrangères du Duc de Parme.

J'ai reçu, monsieur, la ratification de la suspension d'armes que vous avez acceptée de la part du duc de Parme. Je vous envoie le général Cervoni, afin que vous puissiez régler avec lui tous les détails de l'exécution de ladite suspension.

Vous lui ferez remettre, dans la journée de demain, les cinq cent mille francs qui, aux termes de la suspension, doivent être payés dans les cinq jours ; il recevra également les chevaux, et il prendra les mesures nécessaires pour l'exécution de ladite suspension.

Je suis charmé, monsieur, que cette circonstance me mette à même de vous exprimer la considération, etc.

BONAPARTE,

Au quartier-général à Lodi, le 24 floréal an 4 (13 mai 1796).

Au citoyen Faipoult, ministre de la république, à Gênes.

Je VOUS suis très-obligé des gravures que vous m'avez envoyées, et qui feront le plus grand plaisir à l'armée. Je vous prie d'envoyer, de ma part,

vingt-cinq louis au jeune homme qui les a faites ; engagez-le a faire graver le passage étonnant du pont de Lodi.

Puisque le fief de Montogio n'est point fief impérial, il n'est pas compris dans l'ordre que j'ai donné pour l'imposition desdits fiefs.

Nous avons pris hier la ville de Pizzigitone, nous avons fait trois cents prisonniers et pris trois pièces de canon. Beaulieu se sauve a toutes jambes ; Crémone est a la république.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Lodi, le 25 floréal an 4 (14 mai 1796).

Au Directoire exécutif.

Après le combat de Fiombio, nous poursuivîmes l'ennemi jusqu'à Pizzigitone, mais nous ne pûmes passer l'Adda. Après la bataille de Lodi, Beaulieu se retira sur Pizzigitone, nous nous y rendîmes le 22 ; mais il s'était déjà retiré au-delà de Cremone. Nous avons aussitôt investi et attaqué la ville de Pizzigitone, qui, après une vive canonnade, a été obligée de nous ouvrir ses portes ; nous y avons fait trois cents prisonniers et pris cinq pièces de canon de bronze.

Notre cavalerie s'est mise à la poursuite de l'ennemi. La ville de Cremone a ouvert ses portes ; toute la Lombardie appartient à la republique.

On dit que la suspension d'armes, au Rhin, continue toujours. J'imagine qu'à l'heure qu'il est, vous avez porté vos regards sur un objet aussi essentiel ; il paraît même que les ennemis ont publié avec emphase, dans leur camp, que cette suspension était pour trois mois, et qu'ils allaient en conséquence recevoir de grands renforts.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Lodi, le 25 floréal an 4 (14 mai 1796).

Au citoyen Carnot.

A la réception de la lettre du Directoire du 18, vos intentions étaient remplies, et le Milanais est a nous. Je marcherai bientôt, pour exécuter vos vues, sur Livourne et sur Rome ; tout cela se fera dans peu de temps.

J'écris au Directoire relativement à l'idée de diviser l'armée ; je vous jure que je n'ai vu en cela que la patrie. Au reste, vous me trouverez toujours dans la ligne droite. Je dois a la république le sacrifice de toutes mes idées. Si l'on cherche a me mettre mal dans votre esprit, ma réponse est dans mon coeur et dans ma conscience.

Comme il serait possible que cette lettre au Directoire ne fût pas bien interprétée, et que vous m'avez témoigné de l'amitié, je prends le parti de vous l'adresser, en vous priant d'en faire l'usage que vous suggéreront votre prudence et votre attachement pour moi.

Kellermann commandera l'armée aussi bien que moi, car personne n'est plus convaincu que je ne le suis que les victoires sont dues au courage et a l'audace de l'armée 5 mais je crois que réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe ; et d'ailleurs je crois qu'il faut plutôt un mauvais général que deux bons. La guerre est comme le gouvernement, c'est une affaire de tact.

Je ne puis vous être utile qu'investi de la même estime que vous me témoigniez a Paris. Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est indifférent : servir la patrie, mériter de la postérité une feuille de notre histoire, donner au gouvernement des preuves de mon attachement et de mon dévouement, voilà toute mon ambition. Mais j'ai fort a coeur de ne pas perdre, dans huit jour, deux mois de fatigues, de peines et de dangers, et de ne pas me trouver entravé. J'ai commencé avec quelque gloire, je désire continuer d'être digne de vous. Croyez, d'ailleurs, que rien n'altérera l'estime que vous inspirez à ceux qui vous connaissent.

BONAPARTE.

An quartier-général à Lodi, le 25 floréal an 4 (14 mai 1796).

Au Directoire exécutif.

Je reçois à l'instant le courrier parti, le 18, de Paris. Vos espérances sont réalisées, puisqu'il l'heure qu'il est, toute la Lombardie est à la république. Hier, j'ai fait partir une division pour cerner le château de Milan ; Beaulieu est à Mantoue avec son armée ; il a inondé tout le pays environnant ; il y trouvera la mort, car c'est le plus malsain de l'Italie ;

Beaulieu a encore une armée nombreuse : il a commencé la campagne avec des forces supérieures ; l'empereur lui envoie 10,000 hommes de renfort qui sont en marche. Je crois très-impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie ; il est également contraire aux intérêts de la république d'y mettre deux généraux différens.

L'expédition sur Livourne, et Rome est très-peu de chose : elle doit être faite par des divisions en échelons, de sorte que l'on puisse, par une marche rétrograde, se trouver en force contre les Autrichiens, et menacer de les envelopper au moindre mouvement qu'ils feraient. Il faudra pour cela non-seulement un seul général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche et dans ses opérations. J'ai fait la campagne sans consulter personne, je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. J'ai remporté quelques avantages sur des forces supérieures, et dans un dnuement absolu de tout, parce que, persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée ; Si vous m'imposez des entraves de toutes espèces ; si il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement ; si ils ont droit de changer mes mouvemens, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces ; si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire : je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie. Dans la position des affaires de la république en Italie, il est indispensable que vous ayez un général qui ait entièrement votre confiance : si ce n'était pas moi, je ne m'en plaindrais pas ; mais je m'emploierais à redoubler de zèle pour mériter votre estime dans le poste que vous me confieriez. Chacun a sa manière de faire la guerre. Le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi ; mais tous les deux ensemble la ferons fort mal.

Je ne puis rendre a la patrie des services essentiels qu’investi entièrement et absolument de votre confiance. Je sens qu’il faut beaucoup de courage pour vous écrire cette lettre, il serait si facile de m’accuser d’ambition et d’orgueil ! mais je vous dois l’expression de tous mes sentiments, à vous qui m’avez donné dans tous les temps des témoignages d’estime que je ne dois pas oublier.

Les différentes divisions d’Italie prennent possession de la Lombardie. Lorsque vous recevrez cette lettre, nous serons déjà en route, et votre réponse nous trouvera probablement près de Livourne. Le parti que vous prendrez dans cette circonstance est plus décisif pour les opérations de la campagne, que 15,000 hommes de renfort que l’empereur enverrait a Beaulieu.

BONAPARTE.

Au bivouac de Gadelano, le 22 floréal an 4 (11 mai 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Je suis rentré, avec 500 hommes, dans les positions que j’occupais la nuit dernière. Le général Beaumont avec la cavalerie est resté à Crema ; nous avons ramassé 100 à 150 hommes égarés, que je ferai conduire au quartier-général. Le général Beaumont avait envoyé 50 hommes sur la route de Crema a Mantoue pour tâcher de joindre les équipages de l’ennemi ; ce détachement est rentré sans avoir rien vu. Un détachement d’infanterie qui allait a la gauche du premier, a rencontré 200 hommes d’infanterie qui faisaient retraite en assez bon ordre.

Les habitants de Crema nous ont dit que le général Beaulieu avait fait filer des troupes sur Pizzigitone, et que le reste de l’armée a pris le chemin de Mantoue : les prisonniers et les déserteurs s’accordent tous a dire que l’ennemi n’a aucun corps de rallié, et que la route de Lodi a Cremone a été ouverte de blessés de la journée d’hier.

BEYRAND.

Melegnano, le 22 flovéal an 4 (11 mai 1796).

Au même.

Je viens de recevoir l'ordre de me porter à Cassano avec les troupes à cheval que j'ai avec moi, pour y arreter le passage des troupes ou des équipages des ennemis, qui cherchent à filer de ce côté : je vais partir de suite ; mais je doute qu'il soit encore temps, car tout a filé dans la journée d'hier.

KILMAINE.

Sur la route et à une lieue de Melegnano, le 22 floréal an 4 (11 mai 1796).

Au même.

Hier matin, à dix heures, toutes les troupes autrichiennes avaient déjà passé à Santo-Angelo : la dernière division était composée du régiment de Belgioso et d'un bataillon de garnison d'un autre régiment d'environ 1000 hommes à cheval. C'est dans cette division qu'a tombé un détachement de cavalerie de l'avant-garde, qui paraît avoir été maltraité, faute de précaution et faute d'infanterie.

Je n'ai pu joindre qu'une quarantaine de traîneurs, que j'ai envoyés à Borghetto. J'ai appris dans la nuit qu'à votre ordinaire, vous aviez battu les Autrichiens et que vous étiez maître de Lodi.

Les Autrichiens, qui devaient défendre le haut Tesin à Buffarola, sont passés hier à Milan, se dirigeant sur Cassano pour y passer l'Adda et se joindre à Beaulieu,

Le château de Milan est approvisionné pour 4,000 hommes pour un mois, au moins les ordres ont été donnés pour cela ; le château de Mantoue est approvisionné pour cinq mois pour 12,000 hommes. Les farines des magasins de Pavie ont été distribuées aux habitants. Il y reste du foin : j'attendrai vos ordres à Melegnano.

KILMAINE.

Milan, le 25 floréal an 4 (14 mai 1796).

Au même.

Je n'ai pas cru devoir investir le château, n'ayant pas suffisamment de monde : je me suis donc décidé à faire camper la troupe en dehors de la ville, occupant les avenues des glacis ; la cavalerie est placée sur le rempart, à peu de distance de la porte ; je fais faire de fréquentes patrouilles. Demain, à l'arrivée du restant des troupes de ma division, je cernerai le château conformément à vos ordres ; les deux pièces d'artillerie légère sont braquées sur la porte.

J'ai été reçu dans la ville, aux plus vives acclamations : on entendait de toutes parts crier : Vive la république ! haine aux tyrans ! la liberté ! la liberté !

Tous les rapports s'accordent à dire que les ennemis sont de 15 à 1800 hommes dans le château, et 2 à 300 hommes de cavalerie.

MASSÉNA.

Pavie, le 26 floréal an 4 (15 mai 1796).

Le général divisionnaire Augereau ordonne à la municipalité de Pavie ce qui suit :

I. De procéder sans délai au désarmement général de tous les habitants de la ville de Pavie, sans exception aucune.

2^e. Toutes ces armes seront déposées en lieu de sûreté, et mises, dans le courant de la journée, à la disposition du commandant de la place,

3^o. Il est enjoint, sous peine d'exécution militaire à tous les habitants qui auraient des effets provenant des magasins de l'empereur, de les restituer sur-le-champ.

4^o. La municipalité est chargée de recueillir tous ces effets et d'en faire la déclaration au commissaire des guerres.

5^o. Tous les ouvriers et matelots qui sont dans la ville sont mis en réquisition et seront réunis de suite pour aller construire, sous la direction des officiers du génie, un pont de bateaux sur le Pô, vis-à-vis Cervesina.

6^o. Tous les ouvriers ou matelots qui, sur la réquisition de la municipalité, n'obéiraient pas sur-le-champ, y seront contraints par la force.

7°. Tous les cordages et autres agrès propres a la construction dudit pont, qui se trouveront exister dans Pavie, seront sur-le-champ mis en réquisition, et rassemblés par la municipalité, qui rendra compte au général de ce qu'elle aura produit.

8°. La municipalité est chargée de l'exécution du présent dans tout son contenu, et demeure responsable de la moindre négligence qui y seraît apportée. Elle le fera afficher et publier a son de trompe et traduire dans l'idiôme du pays.

AUGEREAU.

Pavie, le 27 floréal an 4 (16 mai 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

D'après les renseignemens que j'ai pris tant des officiers du génie, que des habitans du pays, l'établissement d'un point à Cervesina, ainsi que vous l'avez ordonné, ne peut avoir lieu, attendu que, dans cette partie, le fleuve du Pô, a la moindre crue d'eau, s'étend plus d'une lieue dans la campagne, et que d'ailleurs les chemins qui aboutissent a cette rive sont extrêmement mauvais. Tous renseignemens pris, je crois que le seul endroit où Ton pourrait construire ce pont avec assurance, est à Mezzano de Corti, où les Autrichiens l'avaient placé déjà.

J'attends vos ordres a ce sujet.

AUGEREAU.

Venise, le 25 floréal an 4 (14 mai 1796).

Au même.

Le ministre de la république à Gênes a dû vous faire parvenir plusieurs de mes lettres. Je ne néglige aucun moyen de me procurer tous les détails qui peuvent concourir aux succès de l'armée que vous commandez ; je laisse a votre sagesse à les séparer de ceux qui vous paraîtront inutiles.

On avait intention de faire passer des renforts assez considérables de la Hongrie pour Trieste, où ils devaient s'embarquer pour le Pô. On avait mis. à cet effet, un embargo sur tous les bateaux ; mais il en fallait bien plus

qu'on n'en a. Ces troupes prennent la route du Tyrol : on les dit de 20,000 hommes ; les barques doivent porter seulement des vivres et des munitions sur Mantoue ; elles auront a bord, répartis entre elles, 400 hommes d'artillerie et 1000 hommes d'infanterie. Il serait peut-être nécessaire de faire avancer promptement quelques détachemens sur la frontière du Bolonois et du Ferrarois, pour les intercepter ; mais si ce détachement est éloigné de la colonne, il doit être Un peu renforcé et avoir deux ou quatre pièces d'artillerie légère : la station devrait être sur le bord du Pô au-dessous de l'endroit où ce fleuve se divise en deux branches, une qui remonte à Bologne, l'autre à Mantoue,

Mantoue est dépourvue de vivres et de munitions. Après le combat que vous venez de livrer et qui a forcé Beaulieu a une retraite précipitée à Cremona, les débris de son armée semblent se diriger sur cette dernière place de la Lombardie, pour y attendre ses renforts ; mais cette résolution, si elle s'exécute, ne peut que hâter sa perte totale : tous périssent de faim. Je dois avertir, général, vous engager a ne pas y faire séjourner long-temps nos braves frères ; l'air y est pestiféré, et c'est par cette raison que l'empereur n'y tenait pas de garnison. Ne serait-il pas plus utile de suivre, par le territoire de Venise, la route de Roveredo, où l'on rencontrerait les pelotons qui débouchent du Tyrol, si l'on persiste à les faire arriver, ce que je ne crois pas ?

Un négociant de Venise est venu m'offrir 150 barils de bonne poudre qu'il a dans ce moment a Ancône : ce serait un objet d'environ mille louis, et, si elle vous convenait, elle serait portée a Ferrare en deux jours, et de la par le Pô a vos premiers postes.

Je désire ardemment que les communications deviennent libres entre les Etats vénitiens et Milan, pour pouvoir correspondre bientôt directement avec vous et recevoir vos ordres ; je charge un brave négociant français de faire parvenir cette lettre au premier poste avancé, et le messenger y attendra votre réponse.

Le duc de Modène est arrivé ici il y a trois jours, avec des trésors considérables ; il est avare : il n'a d'autre héritier que sa fille, mariée à l'archiduc de Milan ; plus vous en tirerez, plus vous ôterez d'argent a la

maison d Autriche, C'est lui qu'il faut rançonner, on en tirera meilleur parti de son pays ; je sais indirectement qu'il s'y attend : donnez-moi vos instructions, et il déboursa peut-être plus abondamment.

Suivant des avis certains que je reçois dans le moment, la terreur est dans la ville de Mantoue : la plupart des habitans riches ont pris la fuite, emportant leur argent et leurs effets les plus précieux ; on estime qu'il n'y reste pas un tiers de sa population !

On y a fait entrer les munitions qui étaient à Cremone et à Pavie, les farines, les montures militaires, ainsi que 600 boeufs qui en avaient été expédiés le 8 mai pour Cremone. On a aussi ramassé toutes les provisions qu'on a pu trouver dans les autres pays ; il est resté a Pavie des canons et des boulets, etc., qu'on a été forcé de laisser, faute de moyens de transports,

On estime qu'au moyen de ces arrangemens, il se trouve dans cette ville, en blé, fourrage, bois, vin, etc., des approvisionnemens pour six mois, et des munitions de guerre pour très-long-temps.

On porte à 3,000 hommes le nombre des soldats qui sont dans la place, mais la plupart sont impotens.

On a fait venir de Pavie et de Cremone les orphelins et les bâtards : ils sont vêtus à la militaire.

On avait formé à Goito un camp composé d'environ 9,500 hommes, tant en infanterie qu'en cavalerie, et on y envoyait les fuyards et un petit nombre qui arrivaient à Mantoue.

Mais, le 12 au soir, le bruit s'est répandu dans Mantoue même que les Français avaient dissipé ce camp.

Cependant, dans la nuit du 12 au 13, il devait s'y rendre 3,200 hommes ; les ordres étaient donnés pour cela.

Le soldat est très-mal nourri et mal payé.

Le lundi 9, on a garni de canons la porte Pradela, qui conduit au camp.

Le 12, l'ordre était que les portes resteraient fermées et que personne ne pourrait sortir sans permission du commandant.

Les archives de Milan sont parties pour Trieste.

LALLEMENT.

Paris, le 26 floréal an 4 (15 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Votre dépêche du 17 floréal est parvenue, citoyen général, au Directoire exécutif. La possession de la place de Tortone lui donne un nouveau degré de confiance sur le succès de vos dispositions pour le passage du Pô : elle vous a mis en mesure de prendre de revers la ligne de défense des Autrichiens, après leur avoir dérobé un mouvement audacieux et habilement conçu, s'ils s'obstinent à garder les bords du fleuve du côté de Valence.

Le Directoire apprécie, comme vous, les obstacles qui défendent l'entrée du Milanais ; mais le talent et la bravoure qui gagnent des batailles, savent aussi franchir les difficultés de toute espèce, et l'armée triomphante que vous commandez doit regarder le Milanais comme une conquête assurée, et qui est nécessaire au glorieux dénouement politique que la république attend de ses victoires.

La conduite de la Toscane envers la France ne mérite plus d'égards, et le Directoire vous autorise à diriger sur Livourne, dès que les circonstances vous paraîtront favorables, un corps dont vous déterminerez la force, et à la faveur duquel vous ferez exécuter les dispositions contenues dans les dernières dépêches du Directoire à l'égard du-grand duc : les renforts que vous devez recevoir de l'armée des Alpes, vous mettront incessamment en état d'ordonner cette opération ; mais vous sentirez en même temps que votre principal objet, dans votre situation actuelle, est d'achever la défaite de Beaulieu.

Le Directoire vous rappelle, citoyen général, que le maintien de la discipline peut seul assurer à une armée les conquêtes de son courage, et que son observation tend toujours à se relâcher dans l'ivresse des succès. Vous êtes fortement pénétré de cette vérité, et vous ne cesserez d'en faire une application rigoureuse, qu'exigent à la fois l'intérêt de la république et celui de votre gloire personnelle.

CARNOT.

Paris, le 27 floréal an 4 (16 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général commandant en chef l'armée d'Italie.

D'heureuses nouvelles de l'armée des côtes de l'Océan, la soumission du rebelle Scépeaux et des chouans qui lui obéissaient, et la certitude que les habitants du théâtre de la guerre de la Vendée se soumettent de bonne foi aux lois de la république, avaient causé une vive joie au Directoire, lorsqu'elle a été augmentée par l'annonce que contenait votre lettre, du 20 du courant, du passage du Pô, et des succès de Fombio et de Casale.

Le Directoire ne craint pas de répéter les éloges qu'il a déjà donnés à l'armée victorieuse d'Italie, et il s'estime heureux d'avoir à la féliciter de nouveau par votre organe, au nom du peuple français, sur sa conduite intrépide et valeureuse. Elle ne ternira pas ses lauriers par une conduite indigne des actions brillantes qu'elle vient de faire, et le pillage sera réprimé avec cette sévérité que le respect des propriétés et le salut de l'armée elle-même commandent et exigent impérieusement. Que tous les efforts des généraux et des officiers soient employés pour faire cesser ce fléau désorganisateur, et que l'Italie ne voie dans ses vainqueurs que des républicains amis de l'ordre et dignes de l'admiration de tous les peuples.

Il paraît, d'après les lettres du commissaire du gouvernement Salicetti, que l'armée de Beaulieu se retire vers Mantoue, et que vous espérez bientôt être maître de Milan. Le Directoire compte sur ce succès, et il en félicite d'avance l'armée d'Italie. Si les Autrichiens se sont jetés dans le Mantouan, ne perdez pas un instant à les poursuivre. Beaulieu se resserre : la vivacité de sa retraite, l'étendue du terrain qu'il a parcouru, vous obligent à disséminer vos troupes ; il faut anéantir le plus tôt possible ce noyau d'armée autrichienne, qui pourrait profiter de ce disséminement pour revenir avec la rapidité de l'éclair contre l'armée d'Italie. Beaulieu est vaincu, mais il n'a pas renoncé peut-être à l'offensive ; et comme il ne peut l'exercer avec succès que contre des divisions séparées de votre armée, il

faut prévenir toutes ses entreprises, épier ses marches, et ne le jamais perdre de vue. Ajournez, s'il le faut, citoyen général, jusqu'après la déroute et la dispersion totale de l'armée autrichienne, toutes les petites entreprises particulières qui pourraient affaiblir le gros de l'année qui vous obéit. Une vaste carrière de gloire s'ouvre encore devant vous ; mais le premier pas à faire pour la parcourir doit être de détruire entièrement l'armée que commande le successeur de Devins. Vos succès vous mettront peut-être bientôt en situation de couper toute communication directe entre elle et Vienne. Cet objet intéressant une fois rempli, sa défaite est assurée. Il faut surtout, pour l'opérer, harceler sans cesse l'ennemi, et réduire les soldats autrichiens à cet état de fatigue qui désorganise les armées les plus redoutables, et qui occasionne la défection, l'apathie, et souvent la désobéissance et le rébellion.

Beaulieu une fois anéanti, la maison d'Autriche songera enfin à la paix, que les perfides conseils de l'Angleterre lui ont fait repousser. Elle se verra forcée d'accepter les conditions qu'il conviendra à la république de lui imposer.

Venise, comme vous l'avait dit le Directoire sous sa dépêche du 18 floréal, doit être traitée comme une puissance neutre, mais non comme une puissance amie. Cherchez surtout, sans changer cette disposition, à empêcher que les débris de l'armée autrichienne ne trouvent dans les états de cette république un asile assuré. S'ils y pénètrent avec le consentement du gouvernement vénitien, n'hésitez pas à les y poursuivre.

Le Directoire vous réfère à sa lettre du 18 du courant : elle contient des développemens sur notre manière d'agir envers les puissances d'Italie, auxquelles il croit superflu d'ajouter dans les circonstances actuelles.

Tous les républicains donneront des larmes aux généraux Laharpe et Stengel ; le Directoire a senti leur perte comme il le devait, et les lauriers de leurs compagnons d'armes peuvent seuls mêler quelques douceurs à ses sincères regrets. Il s'empressera de témoigner sous peu aux braves qui se sont de nouveau distingués, lors du passage du Pô, combien il est satisfait de leur dévouement, de leur intelligence, et de la bravoure qui leur fait affronter tous les dangers.

Point de pitié pour les administrateurs infidèles qui dévorent les subsistances et délapident les ressources des armées républicaines ; signalez-les au Directoire, citoyen général, mettez-les en jugement : vous êtes sur les lieux ; vous connaissez leurs turpitudes et leurs vols scandaleux, faites-en des exemples nécessaires et capables de réprimer ceux qui seraient tentés de les imiter à l'avenir : c'est le seul moyen d'extirper cette fureur de rapine que l'impunité et la connivence ont étendue si désastreusement sur presque toute la surface de la république ; c'est sur ces vampires déboutés que doit tomber la première « t la juste punition réservée au crime audacieux.

L'armée des Alpes manque de fonds : le Directoire s'adresse a vous, cherchez à lui en procurer et à ranimer le crédit public par des paiemens dus depuis longtemps dans les départemens qu'elle occupait ; donnez-lui aussi quelques moyens de transports et remontez tous ses services, qui en ont le plus grand besoin. Le Directoire vous recommande de vous concerter a cet effet avec le général en chef Kellermann.

Le Directoire approuve l'armistice que vous avez conclu avec le duc de Parme ; il accepte le cadeau que ce prince veut bien nous faire de quelques beaux tableaux pour orner le Muséum national.

Il vous recommande d'accueillir et de visiter les savans et les artistes fameux des pays où vous êtes, et, lorsque vous vous serez emparé de Milan, d'honorer et de protéger particulièrement l'astronome Oriani, si connu par les services qu'il ne cesse de rendre aux sciences.

Le Directoire vous écrira incessamment par le retour du citoyen Murât, votre aide-de-camp.

CARNOT.

Paris, le 27 floréal an 4 (16 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte,

Le Directoire s'empresse de vous transmettre, citoyen général, copie du traité de paix consenti entre le ministre des relations extérieures, autorisé par le Directoire, et les plénipotentiaires envoyés par la cour de Turin.

Il a tout lieu de croire que le corps législatif, après l'avoir examiné, le ratifiera, ainsi que le prescrit l'article 333 de la constitution républicaine,

Ainsi la brave armée d'Italie, que vous avez su conduire à la victoire, pourra s'applaudir d'avoir amené cette paix glorieuse, fruit de sa valeur, et qui devient le gage de ses succès futurs contre les Autrichiens. Continuez à la diriger avec cette rapidité et cette persévérance qui déjouent et anéantissent toutes les combinaisons des puissances ennemies, et qui les entraînent malgré elles vers cette paix générale, qu'elles ont écartée avec opiniâtreté, et dont nos armes victorieuses leur feront bientôt sentir la nécessité impérieuse et irrésistible.

CARNOT,

Au quartier-général à Milan, le 28 floréal an 4 (17 mai 1796).

Au citoyen Lallement, ministre à Venise.

Je vous remercie infiniment, citoyen ministre, des détails intéressants que vous ne donnez sur la position des ennemis. Je vous envoie 6,000 liv. pour servir aux dépenses des espions à Trente, à Mantoue, et sur la route du Tyrol, et faites-moi savoir le jour où les bâtimens de Trieste sont partis pour Mantoue.

N'épargnez ni l'argent ni les peines, l'intérêt de la patrie le veut. Je vous ferai exactement toucher tout ce que vous dépenserez.

Envoyez-moi une carte exacte des états de Venise, très-détaillée.

Il y a à Milan beaucoup de dispositions pour y créer une révolution.

Si les citoyens Jacob et Alliod ne sont pas indispensables à Venise, enviez-les ici, je les emploierai dans le Milanais pour l'administration de ce pays.

Vous avez dû recevoir une lettre, de Lodi, du commissaire du gouvernement. Faites en sorte que vos lettres soient fréquentes et instructives : c'est sur vous que je compte pour avoir des nouvelles ; établissez un prix pour les courriers, de sorte que, lorsqu'ils arriveront avant telle heure, ils aient une gratification.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 29 floréal an 4 (18 mai 1796).
Au Général en chef de l'armée du roi de Sardaigne.

Je viens d'ordonner, monsieur, que les deux bateaux de sel arrêtes a Plaisance continuent leur route sur Valence.

Peut-être jugerez-vous à propos d'envoyer à Plaisance un officier ou un préposé, qui veillera a ce que tous les bateaux et autres convois appartenant au roi ne soient pas interceptés par l'armée. Du moment que vous m'aurez fait connaître la-dessus vos intentions, je m'empresserai de donner a cet officier les facilités nécessaires pour pouvoir remplir sa mission ; il pourrait également être chargé de parcourir les différentes rives du Pô, pour vous faire restituer les effets appartenans au roi, que nous aurions pu arrêter.

Le chef de l'état-major expédie les ordres aux troupes qui arriveront a Casale, de partir sur-le-champ pour Milan.

Je me suis occupé des différentes réclamations relatives a la province d'Alba. Je désire, monsieur, que vous soyez convaincu de l'empressement que j'aurai à faire quelque chose qui vous soit agréable.

Je vous prie de m'envoyer l'état des officiels que vous désirez que je vous renvoie en échange de ceux que vous avez eu la complaisance de relâcher sur parole.

J'envoie a Valence un officier du génie pour choisir un emplacement pour la construction du pont de Valence ; mais comme je laisse au roi la jouissance de ses états en. de ça du Pô, que M. Beaulieu n'a évacués que par mon passage du Pô a Plaisance, je crois qu'il serait convenable que vous donnassiez vous-même des ordres pour la construction dudit pont, qu'il me serait utile d'avoir avant huit jours.

BONAPARTE.

quartier-général à Milan, le 29 floréal an 4 (18 mai 1796).

A.M. Delatour.

Conformément à vos, désirs, monsieur, j'ordonne que Ton vous envoie, sur leur parole, les officiers compris dans la note que vous m'avez envoyée. Je suis charmé d'avoir fait quelque chose qui vous soit agréable.
BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 29 floréal an 4 (18 mai 1796).

Au Directoire exécutif.

Le duc de Parme paye sa contribution ; il a déjà versé 500,000 liv. et il s'exécute pour le reste. Faipoult aurait voulu que l'on ne fît rien payer à ce prince ; mais l'ambassadeur d'Espagne à Turin, qui est venu me voir, est convenu que nous avons été modérés. Je ne doute pas, cependant, que le duc de Parme ne porte plainte ; mais pourquoi n'a-t-il pas accepté la médiation de l'Espagne ?

BONAPARTE.

Au général en chef de l'armée du roi de Sardaigne.

Je viens d'être informé, monsieur, que les différens agens militaires dans le pays conquis avaient séquestré les biens des seigneurs attachés a la cour.

Je viens de donner des ordres pour que les séquestres soient sur-le-champ levés, et qu'il n'y ait aucune espèce de différence entre les sujets du roi, soit qu'ils demeurent a Turin, ou dans les différentes villes soumises à la république.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le ^{1er} prairial an 4 (20 mai 1796).

Au citoyen Barthelemy, ambassadeur de la république à Bâle.

Nous sommes maîtres de la Lombardie. Les troupes de la république, quoiqu'en petit nombre et dénuées de tout, ont surmonté tous les obstacles ; les ennemis se sont retirés a Mantoue ; demain notre corps de troupes sera

ici. Je me presse de courir, et vous prie de me faire part des mouvemens de l'armée impériale dans la Bavière et dans la Souabe.

L'empereur peut-il affaiblir son armée du Rhin pour renforcer celle d'Italie ? Quelles troupes pourrait-il encore envoyer dans le Tyrol ? Je vous prie, citoyen ministre, de me faire part la-dessus des renseignemens que vous avez, et d'envoyer de tous côtés des agens, afin que vous puissiez m'instruire, avec précision, des forces que l'on ferait filer en Italie.

Je suis très-flatté, citoyen ministre, que cette circonstance m'ait procuré le plaisir de vous assurer, etc.

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 2 prairial an 4 (21 mai 1796).

Au ministre des finances.

L'armée d'Italie éprouve les plus grands besoins ; elle est dans la plus grande pénurie et le dénuement le plus affligeant des objets les plus essentiels ; elle se renforce tous ms jours en hommes, et ses besoins s'accroissent eu proportion.

Le Directoire exécutif, qui m'a nommé au commandement de cette armée, a arrêté un plan de guerre offensif qui exige des mesures promptes et des ressources extraordinaires.

Le prêt de deux sous en argent pour le soldat et de huit liv. pour les officiers, a manqué ; ce qui a mécontenté et découragé l'armée. Je vous prie de vous faire rendre compte, et d'avoir la bonté de m'instruire si je dois compter que la trésorerie seule subviendra a ce que le prêt ne manque pas. De toutes les dépenses, c'est la plus sacrée : l'armée d'Italie est la seule où le prêt ait manqué.

Le ministre de la guerre a ordonnancé pour le service de pluviose, et d'une partie de celui de ventose à différentes fois, selon le bordereau ci-joint, la somme de.... et pour le service de l'artillerie, le a3 du mois, de 10,000 liv. en numéraire, et 500,000 liv. en assignats, et le 19 ventose 30,000 liv. en numéraire, et 1,500,000. liv. en assignats.

On se plaint a l'armee de n'avoir reçu qu'une très-faible portion de cette somme. Je vous prie de vous faire rendre compte de celle qu'il reste a envoyer d'après ordres ci-dessus, et de m'instruire de ce que vous espérez faire pour effectuer l'entier paiement.

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 2 prairial an 4 (21 mai 1796).

Au citoyen Bonelli, chef de bataillon.

Vous vous rendrez en Corse avec dix-huit hommes de votre choix. Le citoyen Sapey est chargé de vous faire passer en Corse et de vous faire porter des secours en poudre et en armes.

Il vous sera remis, à votre départ, 24,000 liv. en argent, dont vous vous servirez pour encourager les patriotes. Le citoyen Brassini restera a Gènes, et vous fera passer les secours dont vous pourrez avoir besoin, et vous remettra cent fusils, trois cents paires de pistolets, six cents livres de poudre et dix mille livres de plomb.

Dès l'instant que l'on aura des nouvelles plus sûres, on enverra davantage, et des brevets d'officiers pour lever des bataillons au compte de la république française,

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 2 prairial au 4 (21 mai 1796).

Aux citoyens Braccini et Paraviccini.

Vous resterez a Gênes pour correspondre avec les patriotes corses, et me tenir informé de tout ce qui se passe dans ce département, et lui envoyer des secours.

Le citoyen Balbi, banquier de la république, vous remettra 15,000 liv. Vous achetez, avec cette somme, cent fusils, trois cents paires de pistolets, trois mille pierres à fusil, cinq a six mille livres de poudre, et huit a dix mille livres de plomb, que vous remettrez au citoyen Bonelli. Je donne des

ordres pour qu'on vous fasse passer de Nice six cents fusils de chasse, que vous ferez passer successivement.

Le ministre de la république à Gênes est instruit de votre mission. Vous vous présenterez à lui, afin qu'il vous donne tout ce dont vous pourriez avoir besoin.

Vous jouirez de 300 francs d'appointemens par mois, tant que durera votre mission.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 2 prairial an 4 (21 mai 1796).

Au citoyen Sapey.

Je fais partir le citoyen Bonelli avec trente hommes et cent fusils, trois cents paires de pistolets, six mille livres de poudre et dix mille livres de plomb, pour secourir les patriotes de Corse.

Je charge les citoyens Braccini et Paraviccini de rester à Gênes et de se ménager une correspondance avec les patriotes corses.

Votre zèle m'étant connu, je vous charge de procurer au citoyen Bonelli tous les moyens nécessaires pour passer en Corse ; je vous ferai rembourser les frais que vous ferez à ce sujet.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 2 prairial an 4 (21 mai 1796).

Au citoyen Faipoult.

Je vous envoie ci-joint une lettre interceptée, vous y verrez que vous avez des espions autour de vous.

La paix avec le roi de Sardaigne est faite à des conditions très avantageuses ; elle a été signée le 26 de ce mois.

Tout est tranquille à Paris, et les révolutionnaires de 93 sont encore mis à l'ordre et déjoués.

Vous trouverez ci-joint une proclamation à l'armée. Je préfère cette tournure à celle d'écrire aux peuples. L'armistice avec le duc de Parme a été

approuvé ; le Directoire ne l'a pas trouvé assez honteux pour ce duc.

Nous avons imposé le Milanais à 20,000,000 fr. Je vous choisirai deux beaux chevaux parmi ceux que nous requerrons à Milan ; ils serviront à vous dissiper des ennuis et des étiquettes du pays où vous êtes. Je veux aussi vous faire présent d'une épée.

BONPARTE.

Au quartier général à Milan, le 3 prairial an 4 (22 mai 1796).

Au Directoire exécutif.

Je viens de recevoir, citoyens directeurs, le courrier qui est parti le 26 de Paris. Il nous a apporté les articles de la paix glorieuse que vous avez conclue avec le roi de Sardaigne. Je vous, prie d'en recevoir mes compliments.

Le commissaire Salicetti vous fera passer l'état des contributions que nous avons imposées. Vous pouvez, à cette heure, compter sur 6 à 8,000,000 argent en or ou argent, lingots ou bijoux, qui sont à votre disposition à Gênes, chez un des premiers banquiers. Vous pouvez disposer de cette somme, étant superflue aux besoins de l'armée. Si vous le désirez, je ferai passer 1,000,000 à Bâle pour l'armée du Rhin.

J'ai fait passer au général Kellermann 10,000 liv. en argent ; je lui ferai passer demain 200,000 liv.

Les troupes sont satisfaites ; elles touchent la moitié de leurs appointemens en argent ; le pillage est réprimé, et la discipline avec l'abondance renaît dans cette glorieuse armée.

Neuf mille hommes de l'armée des Alpes arriveront dans dix jours ; je ne les attendrai pas, et déjà les troupes sont en mouvement pour marcher sur les gorges du Tyrol.

L'armée autrichienne reçoit tous les jours des renforts ; mais j'imagine que notre armée du Rhin ne permettra pas à l'empereur de trop s'affaiblir de ce côté-là.

Vous trouverez ci-joint des lettres de la plus grande importance, entre autres celle où il est question de l'entretien de Louis XVIII avec plusieurs

de nos postes a l'année du Rhin.

La nouvelle de ces pourparlers se répète dans toutes les lettres d'émigrés ; je crois qu'il est urgent d'y mettre ordre.

Vous trouverez ci-joint l'état de ce que nous avons pris a Pavie : cela est très-considérable. Nous avons des magasins à Tortone, a Coni, a Ceva et à Mondovi.

Le duc de Parme n'ayant ni fusils, ni canons, ni places fortes, on n'a rien pu lui demander en ce genre.

Vous trouverez ci-joint une adresse à l'armée.

Vous trouverez aussi ci-joint la suspension que j'ai accordée au duc de Modène ; vous y verrez que c'est 10,000,000 de plus pour la république. Comme il n'a ni forteresses ni fusils, il n'a pas été possible de lui en demander.

BONAPARTE.

P.S. Parmi les lettres d'émigrés ci-jointes, vous en trouverez une d'un prêtre qui écrit de Paris au cardinal de Zelada ; quoiqu'il ne signe pas, il sera facile de le connaître, puisqu'il dit avoir soupe avec le général Dumuy la veille du départ de celui-ci. Une fois que le ministre de la police connaîtra ce correspondant de monseigneur le cardinal, il lui sera facile, en le faisant suivre pendant plusieurs jours, de parvenir a en connaître d'autres. Vous y trouverez aussi le nom d'un négociant de Lyon, qui fait passer des fonds aux ennemies.

Parme, le 28 floréal an 4 (17 mai 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Vous avez dû recevoir, général, ma dépêche par le courrier extraordinaire ; je m'empresse de vous renvoyer votre courrier en répondant a votre lettre du 27.

Le célèbre tableau de Saint-Jérôme du Corrège avec les quatre meilleurs qu'on pourra trouver ici, seront encaissés demain et envoyés a Tortone.

Quant aux autres, je vous répète qu'il est indispensable, si vous voulez faire un bon choix, que vous m'envoyiez quelque connaisseur de Milan, car

je pourrais être trompé, ne connaissant rien a la peinture et n'étant secondé par personne.

Je vais envoyer un exprès a Mantoue et je vous rendrai le rapport qu'il me fera de la position et du nombre des ennemis. Le général qui commande du côté de Cremone aurait cependant pu mieux servir, étant plus près de Mantoue et au-delà du Pô ; vous auriez au moins reçu son rapport plus promptement.

J'envoie aussi un homme à Reggio, quoique je sois assuré par des gens qui en viennent ce matin, que tout est tranquille dans ce pays-là.

Guastalla appartient au duc de Parme : cette ville n'est point fortifiée, ni défendue par aucune troupe ; il n'y a que quelques vieux invalides du duc.

Il y a un pont en pierre sur la Secchia, a deux milles de Reggio sur la route de Modène ; il y a des ponts sur toutes les rivières qu'on trouve sur le chemin de Bologne.

Il y a d'ici à Reggio, quinze milles ; de Reggio au pont sur la Secchia, deux milles.

J'attends avec impatience votre réponse.

CERVONI.

Lodi, le 29 floréal an 4 (18 mai 1796).

Au même.

Il a été déterminé que la division du général Masséna fournirait à l'artillerie à cheval trois pièces de 8 et deux obusiers de six pouces. Si vous voulez ordonner que ces cinq bouches à feu soient livrées demain a Lodi, je puis vous assurer que, pour le 3 du mois prochain, vous pourrez disposer de l'artillerie a cheval servant douze bouches a feu, approvisionnées chacune a cent cinquante coups, dont cent à mitraille,

DOMMARTIN.

Parme, le 30 germinal an 4 (19 mai 1796).

Au même.

Je viens de recevoir a l'instant, général, les rapports des affidés que j'avais envoyés a Mantoue par des chemins divers et sans que l'un ait connu la mission de l'autre.

Tous deux s'accordent à m'assurer qu'il est entré, il y a trois jours dans Mantoue, des renforts de troupes venant du Tyrol : l'un les porte à 5,000 et l'autre à 7,000 hommes.

On travaille a grande force à réparer les fortifications de Mantoue, et a établir de nouvelles batteries : on emploie a ces travaux, indépendamment de la troupe, les habitans des campagnes et de la ville ; il y a un mouvement continuel et une mortelle inquiétude tant parmi les troupes que parmi les habitans.

Le général Beaulieu dit hautement que l'empereur doit faire la paix ou lui envoyer 60,000 hommes.

Il a établi une ligne pour défendre les digues des lacs de Mincio et de Garda, qui communiquent les eaux dans les fossés de Mantoue ; c'est à la défense de cette ligne que presque tous les débris de son armée sont employés ; il fait construire des camps et se retranche partout à l'extérieur : lui-même n'habite pas Mantoue ; il se fortifie a Marcheria, et a fait couper le pont de l'Oglio, loin de douze milles de Mantoue.

Mes espions prétendent que les Autrichiens n'ont pas de magasins considérables ; la pénurie se fait sentir et le découragement est au comble parmi eux.

Il n'y a pas un Autrichien en deçà du Pô.

Pour avoir vite tous ces renseignemens, j'ai fait marcher ces exprès en poste ; j'en ferai de même pour ceux que j'enverrai à l'embouchure du Pô, afin de vous instruire promptement de ce qui pourrait y avoir de nouveau de ce côté-là.

Il y a soixante milles de Parme à Sarzana ; il y a. un chemin très-pratiqué, mais les voitures n'y peuvent passer ; les rivières que l'on rencontre sont toutes guéables.

Je vous ai dit, dans ma précédente, qu'il était impossible au duc de Parme, malgré sa bonne volonté, de nous fournir l'avoine qu'il nous a

promise. En remplacement d'avoine, j'ai autorisé l'inspecteur des fourrages de recevoir des fèves et du blé de Turquie, sauf une juste augmentation.

Lorsque toutes les ressources du duché en ce genre seront épuisées, je ferai percevoir en argent ce qui n'aura pas été fourni en nature.

Je vous ai dit aussi qu'il n'existe point de haras dans les états de Parme ; il n'y a aucune bonne espèce de montures dans ce pays, il n'a par conséquent que très-peu et de très-mauvais chevaux. Hier, sur 700 à 800 qu'on nous a présentés, nous avons été obligés d'en refuser presque la moitié, comme n'étant propres à aucune espèce de service dans l'armée.

Je ne vois pas de possibilité de tirer de ce duché 500 bons chevaux de selle, et il sera bien difficile qu'on nous en fournisse 200 de trait ; vous savez que dans ce pays l'on se sert de breufs pour les transports.

Lorsque j'aurai fait partir tous les chevaux qu'on aura pu fournir et que je me serai convaincu de l'impossibilité d'en requérir davantage, je vous en rendrai compte, afin que vous fixiez la somme que je dois demander en remplacement de ceux non fournis.

Cent chevaux de selle, les moins mauvais, partiront demain pour Milan, conduits par le capitaine Fresnel, à qui j'ai ordonné d'en laisser dix au général Serrurier. Parmi ces cent chevaux, il s'en trouve seize des écuries du duc, dont huit de selle et huit de carrosse. Le capitaine a ordre de ne les remettre qu'à vous : ils pourront servir pour vous, Salicetti et le chef de l'état-major. Indépendamment de ceux-ci, le capitaine Fresnel en a choisi quelques autres de bons.

L'inspecteur des charrois dirigera ceux désignés pour l'artillerie sur l'Adda.

Le célèbre Saint-Jérôme, la Madona della Scudella, la Depositione della Cruce, le Martyr qui faisait pendant à ce cadre, la Prédiction de saint Jean dans le désert (ces cinq cadres sont les meilleurs du pays), sont déjà encaissés et partiront dans la nuit.

Je ferai prendre les autres que vous m'avez indiqués et je les dirigerai sur Tortone le plus tôt possible.

CERVONI.

Pizzigitone, le ^{1er} prairial an 4 (20 mai 1796).

Au même.

Je vous adresse ci-joint deux rapports qui m'ont été faits, l' un par un espion que j'avais envoyé a Cremone, et l'autre par un capitaine du dixième régiment de chasseurs a cheval que j'avais envoyé en parlementaire.

Il est presque impossible d'être bien servi en espions par les gens du pays ; ils n'osent pénétrer sur le terrain qu'occupe l'armée ennemie, et ils ne rapportent que des choses vagues.

D'après le rapport de l'espion, l'ennemi est entièrement de l' autre coté de l'Oglio ; il a ses avant-postes sur îa rive gauche de cette rivière, et sa cavalerie en avant de l' infanterie ; le fonds de son armée est campé en arrière de Mantoue. Il a peu de troupes dans cette ville, un camp considérable a. Basega, personne sur les bords de l'Oglio en remontant vers Rhina ; mais a du monde à Marlaria : il ignore la force totale de l'armée ennemie, et celle de ses différentes positions.

Voici le rapport du capitaine Allico : « J'ai poussé le 28 jusqu'à Marlaria en passant par Bossolo ; l'ennemi m'a laissé approcher jusqu' au bord de l'Oglio, où j'ai eu le temps de reconnaître sa position. J'ai remarqué trois pièces de canon, l'une placée au bout du pont et le balayant ainsi que la route qui conduit à Bossolo ; les deux autres sont placées a cinquante ou soixante toises, à droite et à gauche de la première : celle de droite bat sur une digue placée diagonalement sur l'Oglio ; celle de gauche est masquée par quelques arbres, et bat sur un champ de froment a la gauche de la route qui conduit de Marlaria a Bossolo. J'ai remarqué en outre que le pont avait été brûlé a moitié, mais les pilotis et la charpente étaient restés ; je pense qu'il serait facile de le réparer. »

DALLEMAGNE.

Pizzigitone, le 2 prairial an 4 (21 mai 1796).

Au même.

Un habitant du pays, que j'ai fait partir de Bina pour reconnaître la force et la position de l'ennemi, est revenu ce matin. Il annonce avoir descendu la rive droite de l'Oglio jusqu'à Marlaria ; que l'ennemi a coulé a fond tous les bateaux de passage jusqu'à cet endroit ; qu'il n'a aperçu personne sur la rive gauche, et que, d'après les renseignements qu'il a pris, l'ennemi a 6,000 hommes d'infanterie à Marlaria et très-peu de cavalerie.

DALLEMAGNE.

Turin, le 21 mai 1796 (2 prairial an 4).

Au même.

Les bateaux nécessaires pour la construction du pont sont tous à l'endroit fixé. J'ai déjà eu avis que la colonne qui devait passer par l'Argentières est arrivée dans la vallée de Sture ; celle de la vallée d'Aoste sera également entrée le 19 ; mais, a cette occasion, je vous dirai que le général Kellermann paraît annoncer un second passage par cette vallée, duquel nous n'étions pas convenus, et qui serait très-préjudiciable pour le pays par où cette seconde colonne passerait. Mon frère, qui commande à la vallée d'Aoste, a écrit, a ce sujet, au général Kellermann, pour le prévenir que cela ne serait pas conforme aux conventions, de manière que je me flatte qu'il sera temps encore de donner des ordres pour faire prendre la route de l'Argentières a cette seconde colonne, au lieu de celle du Saint-Bernard.

J'ai pensé a vous écrire ceci, afin que vous soyez informé de toutes nos démarches, ayant la plus grande confiance dans votre manière d'agir a mon égard, et le plus grand empressement de faire tout ce qui pourra vous être agréable.

J'ai aussi pensé de m'adresser a vous en droiture pour obtenir que vous donniez des ordres, afin qu'on laisse aux paysans des pays occupés par les armées françaises la possibilité de labourer leurs terres et d'ensemencer pour la seconde récolte ; ce qui, je crois, sera autant utile pour l'armée

française que pour le pays même où les denrées sont plus abondantes. Comme c'est précisément le temps à peu près qu'ils doivent commencer, je me suis empressé de vous le marquer, et saisis cette occasion avec bien du plaisir de vous témoigner les sentimens distingués que j'ai pour vous, M. le général.

VICTOR. EMMANUEL.

Cremone, le 4 prairial an 4 (23 mai 1796).

Au même.

Je suis arrivé hier ici avec ma division, ainsi que mon ordre le porte.

Je vous envoie une lettre qu'a reçue un particulier de ce lieu, et un ordre du général ennemi, par lequel vous verrez qu'il a paru un détachement de hussards autrichiens à Casale-Major.

J'ai grande envie de former une troupe d'éclaireurs pour aller en reconnaissance et m'assurer du pays un peu loin ; mais comme je présume que vous ne me laisserez pas long-temps en avant sans me donner quelques troupes légères, j'attendrai vos ordres.

SERRURIER.

Paris, le 26 floréal an 4 (18 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Italie.

Le Directoire a reçu, citoyen général, votre lettre datée de Lodi, le 22 du courant. Vous savez profiter de la victoire, et cette suite rapide et non interrompue de succès promet à la France la conquête de presque toute l'Italie, et les immenses ressources que contient cette grande et riche presque-île.

Gloire immortelle aux vainqueurs de Lodi ! Honneur au général en chef qui a su préparer l'attaque audacieuse du pont de cette ville, en parcourant

les rangs des guerriers français, et s'exposant au feu le plus meurtrier de l'ennemi, et disposant tout pour le vaincre ! Honneur a l'intrépide Berthier, qui s'est précipité à la tête de cette redoutable et formidable colonne républicaine qui a culbuté et renversé les ennemis ! Honneur aux généraux Masséna, Cervoni, Dallemagne, aux chefs de brigade Saluce, Dupas et Sugni, à l'adjudant-major Toiret, du troisième bataillon des grenadiers ! Gloire au valeureux deuxième bataillon des carabiniers, à ces grenadiers victorieux qui ont décidé le sort de cette journée ! Gloire a la brave division que commandait le général Augereau et a son chef ! Gloire au commissaire du gouvernement Salicetti !

Vous avez vaincu, républicains français, vous sauvez votre patrie, vous consolidez la république, vous anéantissez cette monstrueuse coalition qui voulait nous dévorer vous faites la paix, en frappant, a coups redoublés, ces Autrichiens insensés, qui, par une opiniâtreté qui leur est funeste, se sont jusqu'ici refusés a l'accepter.

Le Directoire devient avec plaisir l'organe de tous les amis de la république, et il ne se lasse pas de vous donner les louanges qui sont dues a votre courage et à l'intrépidité audacieuse qui vous caractérise.

Oui, général, vous savez profiter de la victoire 5 qu'importe le jour où vous serez a Milan, puisque cette ville est a la république, et que vous en faites investir le château ? Votre plan est le seul à suivre ; il ne faut pas quitter Beaulieu qu'il ne soit anéanti, et que vous ne l'ayez tellement dispersé, qu'il se trouve dans l'impossibilité absolue de rien entreprendre et même de paraître pendant cette campagne ; continuez donc a le poursuivre partout où il sera, avec cet acharnement que vous avez employé jusqu'ici, et ne cessez de le faire que lorsque l'année autrichienne sera entièrement détruite.

Les dépêches que le Directoire vous a adressées les 18, 26 et 27 floréal, contiennent les bases des mouvemens qui vous resteront à faire après la déroute entière de Beaulieu et la conquête du Milanais : aussitôt que cette opération importante sera terminée, et que les conditions de la paix conclue avec la Sardaigne auront été ratifiées par le corps législatif et la cour de Turin, vous partagerez en deux parties les troupes qui vous obéissent. Vous

commanderez celles qui doivent, s'assurer de toute l'Italie, et le général Kellermann, requis par le commissaire du gouvernement Salicetti, commandera celle du Milanais, sous le nom d'armée des Alpes, et dirigera, si les forces que vous lui laissez le lui permettent, quelques divisions et des partis dans les gorges du Tyrol, etc.

Une partie des troupes peu nombreuses qui composent présentement l'armée des Alpes, augmentée par les renforts que la situation de Lyon permettra d'en extraire, pourra s'avancer dans le Piémont, et contribuer à l'exécution du traité de paix, en occupant les places qui doivent nous être remises en conformité de l'article 12 ; et il ne devra rester dans le Mont-Blanc, les Hautes et Basses Alpes et le Faussigni, que les forces indispensables pour y maintenir la tranquillité que des malveillans pourraient tenter de troubler.

Vous vous concerterez pour ces opérations essentielles avec le commissaire du gouvernement Salicetti et le général en chef Kellermann, avec lesquels vous fixerez les démarcations entre les deux armées et les arrondissemens attribués au service de chacune d'elles.

Le Directoire vous a réservé la conduite des colonnes qui doivent aller châtier les Anglais dans Livourne, parce qu'il regarde cette opération comme majeure, parce que le sort l'île de Corse en dépend, en quelque sorte 5 parce qu'elle fera trembler Londres, et portera un coup mortel aux Anglais, seuls soutiens et conducteurs de la coalition, qui semble enfin vouloir s'écrouler. Il attache à l'exécution immédiate de ce plan un intérêt bien plus grand qu'à l'expédition dangereuse du Tyrol : en l'exécutant, vous ferez chanceler la tiare au prétendu chef de l' église universelle, et vous imposerez au roi de Naples des conditions de paix aussi avantageuses à la France, qu'elles seront désastreuses pour les perfides Anglais et leurs alliés.

Lamarche que vous proposez vers le Tyrol est grande, sans doute ; mais elle est environnée d'obstacles difficiles à surmonter. Le Directoire en a développé en partie les dangers dans sa dépêche du 18 floréal, à laquelle il se réfère. Il regarde d'ailleurs cette entreprise comme absolument dépendante de vos nouveaux succès en Italie. Voici cependant comme il convient de la préparer : vous ne prendrez avec vous, pour marcher sur

Livourne et les états de l'Eglise, que les troupes indispensablement nécessaires pour assurer vos succès a Livourne, a Rome et a Naples : le reste passera, ainsi qu'il a été dit, sous les ordres du général en chef Kellermann, qui poursuivra avec chaleur les débris des Autrichiens dans les montagnes du Tyrol, et poussera de forts partis en Allemagne, aussi loin qu'il le pourra, tant pour lever des contributions que pour inquiéter les communications des armées autrichiennes sur le Rhin. Si l'armée que vous commanderez a besoin de renforts, ils seront sur-le-champ extraits de celle qui sera sous les ordres du général Kellermann, d'après la réquisition qui en sera faite par les commissaires du gouvernement. Vous ne laisserez, conjointement avec ce général, dans le Milanais, et pour assurer vos communications avec la France, que les troupes qui seront strictement indispensables pour remplir cet objet ; et le général Kellermann disposera militairement, dans les montagnes du Tyrol, la plus grande partie de celles qui lui obéiront, afin de les mettre a l'abri des chaleurs de la plaine et des maladies qu'elles ne pourront manquer d'occasioner.

Vos marches vers le sud de l'Italie doivent être vives et rapides ; les ressources immenses qu'elles vous procureront seront dirigées sans délai vers la France. Ne laissez rien en Italie de ce que notre situation politique nous permet d'emporter, et qui peut nous être utile. Si ce plan s'exécute comme le Directoire l'espère, il deviendra dès-lors d'autant plus possible de reprendre vers l'an tonne, avec l'espoir de réussir, l'entreprise de pénétrer dans le coeur de l'Allemagne, que nos armées du Rhin auront pu a cette époque frapper des coups vigoureux. Celle d'Italie leur a non-seulement montré le chemin de la victoire, elle la leur a facilitée. L'Autrichien, consterné de vos succès, a probablement déjà donné des ordres pour extraire de ses armées sur le Rhin des renforts nombreux pour s'opposer a vos progrès, et de la naît la nécessité de donner au général Kellermann le plus de forces possible, afin qu'il se trouve toujours dans la situation de l'offensive du côté du Tyrol.

On ne se bat pas encore sur le Rhin. L'armée de Sambre-et-Meuse fait avec difficulté ses magasins ; elle n'a pas, comme la brave armée d'Italie, une plaine fertile devant elle, et elle doit s'assurer a l'avance des moyens de

subsister dans le stérile pays de Berg et dans la Wétéravie septentrionale. Celle de Rhin-et-Moselle est dans le dénuement le plus extrême : sa cavalerie est absolument nulle, faute de chevaux ; elle manque aussi de numéraire pour ses services. Les abus et les dilapidations de tout genre l'assiègent et la minent encore. Les carabiniers a pied de l'armée d'Italie ont procuré par leur valeur des moyens de remonter les carabiniers a cheval de celle de Rhin-et-Moselle ; si vous pouvez leur envoyer des chevaux, ainsi qu'aux autres troupes a cheval de cette armée, n'hésitez pas a le faire, et concertez-vous avec le général en chef Moreau pour les faire recevoir. Il en est de même des moyens de transports et de la pénurie de numéraire dans laquelle elle se trouve.

Le moment où l'ennemi distraira des forces de ses armées sur le Rhin pour les opposer aux nôtres en Italie, est celui que le Directoire voudrait choisir pour rompre l'armistice dans le Nord ; il emploie tous ses moyens pour y réussir, mais il craint que la campagne ne puisse s'ouvrir avant la moisson, qui donnera aux troupes françaises les moyens de subsistances dont elles sont privées.

Si vos officiers-généraux de troupes a cheval ne font pas leur devoir, mettez les sans pitié en jugement ; destituez-les, renvoyez-les sur les derrières : épurez cette arme, et faites qu'elle soit digne de l'armée d'Italie ; le Directoire vient de donner des ordres pour faire partir en poste, pour la rejoindre, deux officiers-généraux de cavalerie, avantageusement connus : le général de division Sahuguet, et le général de brigade Beaurevoir ; vous fournirez bientôt a ce dernier l'occasion de mériter le grade de général de division, auquel ses services distingués lui donnent déjà quelques droits.

Si vos commissaires des guerres ne sont pas bons, faites-en créer quelques-uns par le commissaire du gouvernement Salicetti. Le Directoire sait que vous ne mettrez en place que des gens probes, instruits et actifs.

La république de Venise pourra peut-être nous fournir de l'argent ; vous pourrez même lever un emprunt a Vérone, où a résidé le prétendu Louis XVIII. Le Directoire livre cet objet à vos méditations et en confie l'exécution au commissaire du gouvernement Salicetti et a vous.

Il écrit de nouvelles lettres de félicitation aux braves de l'armée d'Italie ; il attend les plans de vos batailles et de vos marches ; vous ne devez pas manquer de dessinateurs en Italie. Eh ! que font donc vos jeunes officiers de génie ?

Le Directoire accordera incessamment de l'avancement aux militaires pour lesquels vous en demandez, et donnera de nouvelles marques de satisfaction a ceux qui se sont distingués.

Il applaudit a l'harmonie parfaite qui règne entre vous, le général Kellermann, le commissaire du gouvernement Salicetti et le général de division chef d'état-major Berthier ; il apprendra avec une joie bien vive la défaite entière de l'armée de Beaulieu, et la prise de Milan.

CARNOT.

Paris, le 2 prairial an 4 (21 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire a reçu, citoyen général, votre lettre du 25 floréal, qui lui annonce la prise de Pizzigitone et la possession de Cremone et de toute la Lombardie ; il félicite de nouveau l'armée d'Italie et celui qui la commande ; elle a préparé glorieusement la fête de la Victoire, que la république entière célébrera le 10 prairial.

Le Directoire croit inutile de répéter aujourd'hui ce qu'il vous a dit, dans ses dernières dépêches, sur la nécessité d'épier toutes les démarches de Beaulieu, et de ne le pas perdre un seul instant de vue. Si vous craignez qu'il ne reçoive des renforts, attaquez-le avant qu'il puisse les joindre, et ne négligez rien pour empêcher cette réunion ; il ne faut pas donner le temps a l'ennemi de se refaire ; il faut ne pas s'affaiblir devant lui, et surtout ne pas lui donner, par un morcellement désastreux, les moyens de nous battre en détail et de reprendre le terrain qu'il a perdu.

La séparation en deux parties de l'armée d'Italie ne doit avoir lieu que lorsque Beaulieu sera absolument hors d'état de rien entreprendre. Ainsi donc, général, votre premier objet est de détruire son armée, et de la

disperser entièrement ; il profiterait des momens de repos que vous lui accorderiez, pour revenir de la terreur que les armes de la république lui ont inspirée, et bientôt il essaierait de devenir audacieux.

Ajoutez jusqu'au moment que vous croirez favorable l'expédition sur Livourne, Rome et Naples ; mais faites qu'elle soit rapide, et que son succès complet, surtout contre les Anglais, vous permette de revenir bientôt faire tête aux troupes que la cour de Vienne pourrait envoyer.

Vous paraissez désireux, citoyen général, de continuer à conduire toute la suite des opérations militaires de la campagne actuelle en Italie. Le Directoire a mûrement réfléchi sur cette proposition, *et la confiante qu'il a dans vos talens et votre zèle républicain, ont décidé cette question en faveur de l'affirmative.* Le général en chef Kellermann restera à Chambéry et fera occuper seulement les places qui doivent nous être remises par le traité de paix. L'armée d'Italie continuera à tenir garnison dans celles où elle est entrée en vertu de l'armistice, ainsi que dans Valence ou Alexandrie, que nous accorde provisoirement ce traité.

L'expédition de Livourne est la première à faire après la défaite de Beaulieu ; le Directoire vous en a développé les raisons dans ses dernières dépêches ; il vous laisse le choix du temps et des moyens d'exécution, et il apprendra avec une vive satisfaction les nouvelles de ce triomphe sur les perfides Anglais.

Le reste des opérations militaires vers l'Allemagne et dans le Mantouan est absolument dépendant de vos succès contre Beaulieu. Le Directoire sent combien il serait difficile de les diriger de Paris, il vous laisse à cet égard la plus grande latitude, en vous recommandant la plus extrême prudence. Son intention est, toutefois, que l'armée ne dépasse le Tyrol qu'après l'expédition du sud de l'Italie.

CARNOT.

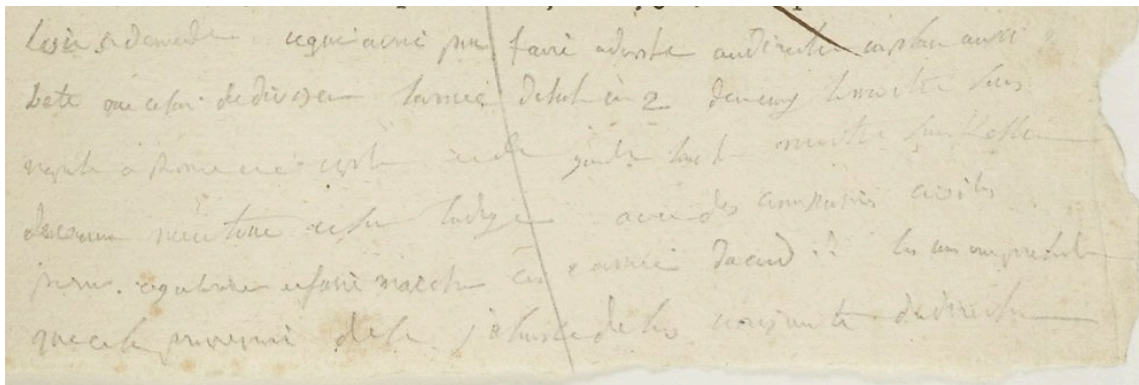
Paris, le 3 prairial an 4 (22 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire s'est fait rendre compte, citoyen général, des demandes que vous avez formées en faveur des adjudans-généraux, Monnier et Frontin : avant de rien statuer sur ce qui les concerne, le Directoire attendra que vous lui ayez transmis de nouveaux détails a leur sujet.

Voici les notes qui se trouvent au Directoire sur le citoyen Monnier :

Ce citoyen sert depuis le 30 juin 1792 ; il est passé du grade de sous-lieutenant à celui d'adjudant-général en brumaire an 3, et n'a pas été confirmé ; le comité de salut public a arrêté, le 7 brumaire dernier, qu'il passerait comme chef de bataillon a la suite du septième régiment d'infanterie, conformément a la loi du 14 germinal.



Noté actif et intelligents, promu bien rapidement à l'état-major, son activité lui donnera probablement les moyens de s'instruire des devoirs de sa place.

Quant au citoyen Frontin, il n'est porté sur aucun état d'adjudans-généraux.

CARNOT.

Paris, le 3 prairial an 4 (22 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le Directoire vous envoie, citoyen général, douze sabres destinés aux officiers qui se sont distingués lors du passage du Pô et de la bataille de Lodi, ainsi que dans les actions qui ont eu lieu avant. Vous trouverez ci-

joint le nom de ces officiers. Le Directoire vous engage a leur remettre publiquement ces témoignages de la satisfaction qu'il a éprouvée de leur conduite.

CARNOT.

Paris, le 7 prairial an 4 (26 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Italie.

Le Directoire vous charge, citoyen général, de témoigner a la brave soixante-dixième demi-brigade la satisfaction qu'il éprouve en lisant le compte que vous rendez, dans votre dépêche du 20 floréal, sur la conduite qu'elle a tenue après le passage du Pô et avant la bataille de Lodi.

CARNOT.

Au quartier-général à Crema, le 5 prairial an 4 (24 mai 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Aussitôt mon arrivée a Crema, j'en suis parti pour Soncino, où j'ai trouvé l'avant-garde. Je me suis porté de la sur l'Oglio, où il n'y a pas de pont, ni même de barque, la petite qui y était ayant été coulée. Cette rivière est peu considérable dans cette saison ; elle a au plus vingt toises de large, et est guéable dans plusieurs endroits, notamment au passage de Soncino, où le soldat n'a de l'eau que jusqu'aux genoux dans les parties les plus profondes. J'ai donné ordre au général Kilmaine de faire construire, dans la nuit, un petit pont sur chevalet, afin que l'infanterie passe demain a pied sec ; je lui ai remis vingt louis pour la construction de ce pont, n'ayant pas reçu les vingt-cinq que vous avez chargé le général Dallemagne de lui donner : il m'a dit qu'Augereau et Serrurier étaient arrivés dans leurs nouvelles positions. J'ai donné l'ordre aux généraux Masséna, Augereau,

Serrurier et Kilmaine, d'exécuter le mouvement que vous avez ordonné, pour que les divisions de l'armée prennent une position à Brescia.

Les découvertes ont été jusqu'à deux lieues en avant de Soncino, sans rencontrer l'ennemi. Tout s'accorde à dire qu'il a ses avant-postes entre le Mincio et la Chiese à Castiglione delle Stiviere, avec environ 1,200 chevaux ; le corps d'armée est, dit-on, campé derrière le Mincio.

A mon retour, j'ai rencontré un adjudant de l'état-major, qui m'a apporté vos ordres au crayon, pour faire marcher sur Milan, pendant la nuit, deux régimens de troupes à cheval, deux bataillons de la vingt-unième, un bataillon de grenadiers et quatre pièces d'artillerie légère, qui, j'espère, vous arriveront demain avant le jour.

J'avais pensé que ces mouvemens devaient suspendre la marche des divisions sur Brescia ; j'ai bien regardé vos notes au crayon, mais n'ayant rien vu qui en parlât, je n'ai rien changé à vos dispositions, et les troupes exécuteront le mouvement général que vous avez ordonné pour se porter sur Brescia. Si c'était, un oubli de votre part, vous voudrez bien m'envoyer un courrier, et j'arrêterai les troupes en marche. Jusqu'à la réception de vos ordres, je vous préviens que les troupes exécuteront le mouvement que vous avez ordonné.

Je suis très-affligé des mouvemens qui ont eu lieu à Pavie, mais j'espère que vous en ferez bonne justice, et que l'exemple servira à empêcher toute autre insurrection, et intimidera les nobles et les prêtres.

A. BERTHIER.⁴

Fontanella, le 5 prairial an 4 (24 mai 1796).

Au même.

Je viens d'arriver ici avec les deux brigades des généraux Beyrand et Rusca ; celle du général Victor n'est point encore arrivée, non plus qu'un détachement de 400 hommes que j'ai laissé à Pavie.

J'ai reçu hier deux pièces et leurs munitions.

AUGEREAU.

Pavie, le 5 floréal an 4 (24 avril 1796)–

Au même.

Je soussigné, général divisionnaire des armées de la république française, certifie qu'étant hier en route pour Pavie, et de la pour le quartier général où j'avais ordre de me rendre, et ayant avec moi un aide de-camp, le citoyen Du taillis, aide-de camp du général Berthier, un chef de bataillon et un autre officier, nous avons remarqué de l'altération sur les figures des personnes qui sortaient de Pavie ; nous avons entendu sonner la cloche d'alarme, tirer quelques coups de fusil, et un paysan nous a dit que l'ennemi était dans la ville ; que, ne croyant pas a cette nouvelle, mais ne doutant pas qu'il y eût du trouble, nous avons continué d'avancer vers la ville, où nous étions persuadés que la division du général Augereau était encore ; que nous n'avons pas été peu surpris, en arrivant aux portes, de n'y trouver ni postes ni sentine les, et de voir la consternation sur toutes les figures ; qu'en arrivant sur la place de la municipalité, nous y avons trouvé un grand nombre d'hommes, armés de fusils, pistolets, sabres, etc., et beaucoup d'habitans de la campagne, avec des armes et des outils de toute espèce ; qu'un peloton considérable de volontaires qui étaient sur le perron de la maison commune nous a crié qu'on avait désarmé tous les postes et qu'on voulait les tuer ; que, croyant pouvoir en imposer a ce rassemblement, je me suis porté en avant a cheval ; qu'alors ceux qui, a notre arrivée, s'étaient retirés, ont reparu, et que, couché en joue de toute part, avec des cris affreux, j'ai cru devoir descendre de cheval ; qu'à peine les autres officiers et moi avons mis pied a terre, le peuple s'est emparé de tous nos chevaux ; que nous avons trouvé le commandant de la place, qui nous a assuré que le rassemblement était immense ; que je lui ai ordonné de se rendre au château, d'en faire sortir de fortes patrouilles, et de tout tenter pour rétablir l'ordre ; qu'ayant essayé d'exécuter cet ordre, cela lui fut impossible ; que, pendant ce temps, le peuple demandait a grands cris et avec fureur le

désarmement de la garnison, promettant de la respecter et de se disperser aussitôt qu'elle aurait remis ses armes ; que, pendant deux heures, je me suis refusé 'a accéder a cette proposition ; qu'enfin le peuple furieux a force la maison commune, est entré dans la chambre où j'étais, m'en a arraché ; que les officiers municipaux, que j'avais autour de moi, m'ont couvert de leur corps, et que ne pouvant pas m'empêcher d'être traîné sur la place, ils se sont attachés à moi, ont fait tous leurs efforts pour contenir le peuple, dont les uns s'élançaient sur moi, les autres me tiraient en joue, et qu'enfin, grâce à leurs soins, j'en ai été quitte pour un coup de baïonnette entre les deux épaules, qui, quoiqu'il ait manqué me renverser, n'a pas beaucoup entré ; que, conduit par le peuple de rue en rue, ces officiers municipaux ne m'ont pas quitté un moment ; que, pendant ce temps-là, leurs collègues mettaient en sûreté la garde qui avait été désarmée et les officiers qui étaient venus avec moi, et pourvoyaient a leurs besoins ; que d'autres tâchaient de calmer la peuple, et employaient pour réussir la voie de la persuasion, qui était le seul moyen qu'ils avaient, puisqu'ils n'ont pas un seul homme armé â leurs ordres ; que n'ayant pas réussi â faire entendre raison au peuple, ils sont du moins parvenus, à force de soins, à nous sauver tous de sa fureur ; que c'est à leurs sollicitudes que nous devons tous d'exister encore ; que, sous tous les rapports, leur conduite a été celle de bons magistrats, d'hommes vertueux, auxquels le crime fait horreur, et qui, d'après l'impulsion de leur coeur, ont fait tout au monde pour nous rendre service, et se sont exposés à périr pour nous.

En foi de quoi, je leur ai délivré le présent.

HAQUIN.

Au quartier- général de Crema, le 6 prairial an 4 (25 mai 1796).

Au même.

Je viens de recevoir, général, vôtre lettre du 6 prairial, et je vois avec plaisir le calme rétabli dans Milan. L'exemple que vous avez fait sur la route de Pavie intimidera les malveillans : Pavie paraît même mériter des mesures très-rigoureuses. L'armée attend de votre énergie et de votre

sagesse les dispositions nécessaires pour nous faire respecter, mais elle vous désire avec impatience.

Je crois, en mon particulier, qu'il est fort nécessaire que vous vous rendiez a l'armée, qui se trouve près de l'ennemi. Toute la partie entre Cremone et la position qu'occupe le général Serrurier aujourd'hui, découvre notre droite ; mais comme l'ennemi est sur la défensive, on ne doit pas présumer qu'il cherche à nous attaquer. J'ai donné au général Serrurier toutes les instructions nécessaires pour qu'il ne se compromette pas.

Je joins ici l'extrait des dispositions que j'ai ordonnées : vous y verrez que l'armée se trouve réunie dans un espace de huit a neuf milles de la gauche a la droite ; mais cette position ne peut être que momentanée, et votre présence est absolument nécessaire pour déterminer notre marche sur l'ennemi.

J'ai trouvé le quartier-général beaucoup trop en arrière de Brescia, restant à Crema ; en conséquence, je le porte a Soncino, où nous vous attendons ce soir. Je me porterai en avant, et j'aurai soin de vous instruire des nouvelles que j'aurai de l'ennemi.

J'ai laissé le payeur et le parc d'artillerie a Crema, jusqu'à votre arrivée.

AL. BERTHIER.

Crema, le 6 prairial an 4 (25 mai 1796).

*Extraits des ordres donnés pour l'exécution du mouvement ordonné par le
Général en chef.*

L'ordre a été donné hier au général Kilmaine de partir aujourd'hui de très-grand matin avec toutes les troupes de l'avant-garde, de la position qu'il occupe à Soncino, pour en prendre une nouvelle à Brescia, où il sera rendu aujourd'hui ; ce général est prévenu des mouvemens ordonnés aux généraux Masséna, Augereau et Serrurier.

Le général Masséna a reçu hier l'ordre de partir aujourd'hui 6 prairial, de très-grand matin, de la position qu'il occupe a Ofelingo, avec toutes les troupes a ses ordres, pour aller en prendre aujourd'hui une nouvelle a Casale, environ quatre milles en arrière de Brescia sur la route de Soncino ;

il est prévenu des mouvemens ordonnés a l'avant-garde et aux généraux Kilmaine, Augereau et Serrurier ; il passera l'Oglio a Soncino.

Le général Augereau a reçu hier l'ordre de partir aujourd'hui de très-grand matin, avec toutes les troupes a ses ordres, de la position qu'il occupe a Fontanella, pour se rendre a Baitella, a quatre milles en arrière de Brescia, sur la route de Bergame ; on croit qu'il peut passer par Castrenala. S'il ne pouvait passer l'Oglio à Fontanella, son ordre porte de venir le passer a Soncino : il est prévenu des mouvemens que doivent faire l'avant-garde et les divisions des généraux Masséna et Serrurier.

L'ordre a été expédié hier au général Serrurier de partir aujourd'hui de très-grand matin, de la position qu'il occupe a Butana, avec toutes les troupes à ses ordres, pour aller prendre une nouvelle position en arrière de la Molla, ayant Bagnolo en avant de lui, et Cuisanella en arrière de sa gauche. S'il peut passer l'Oglio a Bordonule, il suivra le chemin de Padernello et Della, et, s'il ne peut le passer dans ce lieu, il viendra le passer a Soncino, et se rendra de la dans la position indiquée ci-dessus ; il est prévenu des mouvemens ordonnés aux généraux Kilmaine, Masséna et Augereau.

Deux bataillons de la vingt et unième demi-brigade sont partis hier soir pour Milan, ainsi que le vingtième régiment de dragons, et le vingt-quatrième régiment de chasseurs a cheval.

Le quartier-général part ce soir pour Soncino.

AL. BERTHIER.

An quartier-général à Soncino, le 7 prairal an 4 (26 mai 1796).

Au même.

Depuis l'arrivée de votre aide-de-camp Lemarois, je n'ai reçu aucune espèce de nouvelles de vous, et voila vingt-quatre heures qu'il vous a quitté ; nous sommes tous très-inquiets de ce silence, d'autant plus que votre présence me paraît indispensable ici sous tous les rapports militaires et administratifs.

Hier a dix heures du soir, je n'avais pas encore reçu de nouvelles de la marche des troupes dans la position qu'elles doivent occuper sur la Brescia : dans ce moment, je reçus une lettre du citoyen Faultrier, resté à Crema jusqu'à nouvel ordre, lequel me mandait qu'un citoyen venu de Lodi et habitant de cette ville l'avait prévenu qu'il existait à Lodi un rassemblement de 5,000 à 6,000 paysans contre les Français, mais que cet homme n'ayant pas dit son nom, et lui n'ayant pas cru devoir le faire arrêter sur pays neutre, on pourrait regarder ce bruit comme très-vague, d'autant plus qu'on n'en avait aucune autre espèce d'avis dans Crema. Mais, sentant l'importance de m'assurer de la vérité, je fis partir, à onze heures du soir, l'adjudant-général Boyer avec ses adjoints, pour se rendre d'abord à Crema, et de suite à Lodi, avec ordre de prendre les renseignemens les plus exacts sur la situation des choses, et que, dans le cas où l'insurrection serait vraie, il eût à m'en faire prévenir, et à passer lui-même l'Adda, soit au dessus soit au dessous de Lodi, pour vous rejoindre et vous prévenir de ce qu'il saurait.

A cinq heures du matin, j'ai reçu une lettre de l'adjudant-général Boyer, datée de Crema, par laquelle il me mande qu'on n'a aucune nouvelle d'un mouvement à Lodi, mais qu'il poursuit sa route sur cette ville pour remplir entièrement l'instruction que je lui ai donnée. Il est neuf heures du matin et je n'ai encore aucune nouvelle de Lodi, ce qui me fait présumer que tout est tranquille.

J'ai reçu, à six heures du matin, une lettre du général Kilmaine, qui m'annonce être arrivé hier à huit heures du soir à Brescia, où sa troupe est parvenue extrêmement fatiguée, tant par la chaleur que par la longueur de la marche, et à cause des souliers neufs que sa troupe avait reçus. Les seuls renseignemens qu'il ait pu avoir sur les ennemis, est qu'il y a un corps de cavalerie assez considérable à Castiglione ; il me prévient qu'il fera faire une reconnaissance ce matin et qu'il espère avoir des notions plus certaines. Les généraux Masséna et Augereau me mandent aussi qu'ils sont arrivés dans les positions qui leur ont été indiquées, à quatre milles en arrière de Brescia : le premier sur la route de cette ville à Soncino ; le second, sur la route de cette même ville à Bergame.

Quant au général Serrurier, qui doit être sur la droite du général Masséna, je n'en ai eu aucune espèce de nouvelle. Ce dernier me mande qu'il croit avoir entendu du canon hier au soir sur sa droite : il me semble cependant que si le général Serrurier avait eu connaissance de l'ennemi de si près, il nous en aurait fait prévenir au quartier-général ; je lui ai envoyé hier un adjudant dont je n'ai pas de nouvelles, et qui devait le rejoindre après avoir vu le général Masséna : je vais en faire partir un second, pour tâcher d'avoir de ses nouvelles. Etant dans le cas de recevoir, d'un instant à l'autre, soit des ordres de vous, soit des nouvelles des divisions, j'ai cru devoir ne pas quitter le quartier-général.

Je vous réitère, général, que je crois votre présence ici extrêmement importante : au reste, le citoyen Lemarois, votre aide-de-camp, suppléera à tout ce qui ne serait pas dans cette lettre.

An. BERTHIER.

P. S, J'ouvre ma lettre, général, pour vous prévenir que l'adjoint que j'avais envoyé pour s'instruire de la position du général Serrurier, arrive à l'instant ; il me rend compte que ce général a pris une position à Guizanella, en arrière de Mello, à quatre à cinq milles sur la droite du général Masséna ; il n'a pas eu de nouvelles directes de l'ennemi. En partant de Crémone, il a reçu un parlementaire qui était porteur d'un paquet pour moi, relatif à l'échange des prisonniers.

L'Oglio ayant augmenté d'un pied, ce qui rend le gué moins bon, j'ai ordonné de construire sur-le-champ un pont propre au passage de l'infanterie. Vos quatre divisions, y compris l'avant-garde, forment, au présent, sous les armes 27,700 hommes, tant infanterie que troupes à cheval, réunis en arrière de Brescia dans un espace de dix à douze milles.

AL. BERTHIER.

Pavie, le 9 prairial an 4 (28 mai 1796).

Au même.

L'ordre, la tranquillité et même la confiance commencent à renaître dans Pavie et ses environs.

Il m'est arrivé 550 hommes de la garnison de Tortone. Ils avaient à leur tête l'adjudant-général Gillyvieux. Comme j'étais seul ici, je l'ai gardé avec moi. Cette troupe n'a pas amené les deux pièces de canon que vous aviez ordonné de conduire de Tortone ici. J'ai écrit au commandant de l'artillerie de Lodi pour lui demander de compléter promptement ce qui manque ici pour le service des deux bouches à feu que vous m'avez laissées, de m'envoyer aussi de suite deux caissons de cartouches d'infanterie, la troupe n'ayant que ce qui se trouve dans ses gibernes ; de faire conduire ici deux pièces de 8 et leurs caissons, et enfin tous les approvisionnements nécessaires pour le service de quatre bouches à feu, et d'une garnison de 2,000 hommes pendant un mois. Je vous prie, mon général, de vouloir bien ordonner l'exécution de cette demande, si toutefois vous l'approuvez. J'ai chargé de la manière la plus expresse le commissaire des guerres d'approvisionner, sans le moindre délai, le fort des subsistances et de tous les autres objets nécessaires pour une garnison de 2,000 hommes pendant un mois.

Il n'est venu ici que le troisième bataillon de la quatre-vingt-quatrième demi-brigade, qui est parti pour Milan.

Il me reste ici la quatorzième demi-brigade, la cinquante-unième, la quarante-sixième, 210 hommes à cheval, 30 cannoniers, et l'ancienne garnison de Pavie ; il n'y en a encore qu'une partie d'armée ; le désarmement de la ville a plus produit de fusils de chasse que de calibre, et encore ceux-ci sont-ils en grande partie des fusils autrichiens. On s'est désarmé de bonne grâce, et je crois aussi de bonne foi. Un grand nombre de villages ont déjà déposé les armes ; elles vont arriver successivement. J'ai envoyé dans toute la province une proclamation, qui sans doute produira son effet. Il doit nous venir des villages des armes françaises, car ce sont leurs habitants qui ont désarmé nos troupes. Aussitôt que celles de l'ancienne garnison seront armées, je les enverrai, suivant vos ordres, à leurs corps respectifs,

Le citoyen Ponge, commandant du génie, s'occupe d'établir des ponts sur le Gravelonne et sur le Pô ; il m'a représenté qu'il était ici seul, qu'il avait besoin de quelqu'un qui pût l'aider, et m'a prié avec instance de faire rester, jusqu'à la confection des ponts, le citoyen Bouchu, capitaine d'artillerie adjoint à l'équipage des ponts. J'ai cru devoir accéder à cette demande, et j'ai donné ordre au capitaine Bouchu⁵ de rester avec le citoyen Ponge provisoirement jusqu'à votre décision.

La nouvelle municipalité, choisie par le commissaire du gouvernement, n'a pu être installée qu'hier après midi. Le cours des affaires exigeant de laisser dans ses fonctions l'ancienne jusqu'à ce moment, elle n'a été mise en état d'arrestation qu'aujourd'hui. Des onze membres qui la composaient, trois étaient sortis de la ville avant l'arrivée des Français, les huit autres sont arrêtés.

Le commissaire du gouvernement et moi avons cru devoir demander à la nouvelle municipalité, composée de patriotes, des renseignemens exacts et positifs sur les membres de l'ancienne, vous les soumettre, et attendre un ordre ultérieur de votre part sur celui que vous m'avez donné à l'égard de ces anciens municipaux. Quel qu'il puisse être, il sera exécuté à la réception ; mais, mon général, permettez-moi d'implorer votre clémence et votre bonté pour des hommes sur lesquels on vous rend des comptes si désavantageux ; pour des hommes âgés, faibles, sans énergie, qui, peu accoutumés à des mouvemens populaires, ont perdu la tête au milieu de l'affreux désordre qui a régné ici ; pour des hommes que j'ai vus parler au peuple, employer auprès de lui le seul moyen qu'ils eussent, la persuasion ; sur des hommes enfin qui ont sauvé la vie et donné tous les secours possibles aux officiers que j'avais avec moi, à plus de 150 volontaires désarmés que, par leurs mesures sages, ils ont arrachés à la fureur du peuple, ainsi que moi. Le pillage les a tous ruinés. J'ose vous assurer, mon général, que ce n'est pas la mort et la terreur qu'il faut faire planer sur Pavie ; tout y est dans une consternation affreuse : la leçon que les habitans ont reçue est terrible, il ne nous reste plus qu'à les ramener à nous, qu'à leur inspirer de la confiance ; et ce sera par l'humanité et la douceur que nous y réussirons.

J'invoque avec confiance ces qualités précieuses de votre coeur ; suivez-en le mouvement, mon général, et votre nom sera encore cher a un peuple qui sait qu'il a mérité le traitement que vous lui avez fait subir. J'attends vos ordres avec une anxiété inexprimable.

Le commissaire du gouvernement a remis aujourd'hui la liste des personnes a arrêter comme otages : elles le seront aujourd'hui, et j'attendrai vos ordres pour les envoyer a Tortone, il ne m'en est pas encore venu de Milan. Le commissaire du gouvernement me voyant rudement attaqué de la fièvre et hors d'état de suffire à tout, a requis le général Serviez de rester ici. Veuillez, mon général, me laisser cet excellent officier, dont je ne puis me passer tant que je serai malade.

HAQUIN.

Monte-Chiaro, le 9 praical an 4 (mai 1796).

Au même.

A notre arrivée à Monte-Chiaro, nous avons trouve quelques postes de cavalerie ennemie que nos éclaireurs ont culbutés sans peine. Je me suis établi en avant du village. J'enverrai demain matin de très-bonne heure de fortes découvertes pour connaître la position des ennemis.

Je vous demanderai quelques régimens de cavalerie, ainsi que quelques pièces d'artillerie légère. Je n'ai que 100 hommes du vingt-cinquième régiment de chasseurs, un si petit nombre ne peut suffire. Du reste, ma demande est subordonnée a vos opérations.

MASSÉNA ;

Paris, le 12 pairrial an 4 (31 mai 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte, commandant en chef l'armée d'Italie.

Vos dépêches des 28 et 30 floréal et 3 prairial sont parvenues, citoyen général, au Directoire exécutif : il avait prévu que la conquête de toute la Lombardie était une conséquence glorieuse et nécessaire du savant passage

du Pô a Plaisance, et de l'héroïque passage de l'Adda a Lodi, et il voit avec une satisfaction toujours constante que vous avez recueilli les fruits de la victoire en marchant a de nouveaux succès. Son intention est conforme au parti que vous avez pris, de ne pas laisser plus long-temps respirer l'ennemi dans Mantoue ; ajourner la défaite entière d'une armée vaincue, c'est en compromettre l'événement. L'observation de ce principe doit être rigoureuse, car il est parfaitement analogue au caractère national, et surtout applicable au théâtre de la guerre en Italie. Les renforts que Beaulieu a reçus ne pourront ôter a ses troupes le sentiment de leur infériorité ; vous les forcerez dans leurs nouvelles positions et vous en poursuivrez les débris jusque dans les gorges des montagnes, où il faudra leur enlever tout espoir de revenir sur leurs pas, tandis qu'une partie de vos forces ira imposer les lois de la république dans l'Italie méridionale.

Vous recevrez ci-joint copie de la lettre que le Directoire écrit à son commissaire Salicetti : vous y verrez que son voeu, conforme à celui des lois, est que les actes, tels qu'armistices, contributions de guerre et autres semblables, qui concernent à la fois l'autorité civile et militaire, soient revêtus de la signature des généraux en chef et des commissaires du gouvernement. Vous y verrez en outre que les mesures que vous avez prises à l'égard de l'administration intérieure du Milanais sont approuvées.

Quant a la question que vous proposez sur l'état politique de cette contrée, le Directoire doit attendre pour y répondre définitivement, que les comptes que vous lui rendrez des dispositions de ses habitans lui fassent juger si ce peuple est susceptible de l'indépendance. Dirigez, en attendant, son opinion vers la liberté, sans perdre de vue que le sort de ces états dépend des conditions de la paix avec l'empereur, de nos succès sur le Rhin, des conditions essentielles de notre traité avec le duc de Parme, et de la part que pourra y prendre l'Espagne.

Veillez aussi sur la marche des autorités que vous avez conservées ou créées, et sur les manoeuvres sourdes de celles que vous avez supprimées.

Le Directoire approuve l'envoi que vous désirez faire d'un million aux armées qui sont sur le Rhin ; il pense que ce trait d'une fraternité généreuse de la part de l'armée d'Italie produira parmi elles d'heureux effets : elles

commencent aujourd'hui leur campagne, elles vont entamer un plan audacieux d'offensive, qui fera repentir l'empereur de la rupture qu'il a faite de l'armistice, et ralentira ses efforts impuissans pour réparer ses pertes d'Italie.

Dix bataillons de l'armée des côtes de l'Océan ont ordre de vous joindre : ils passeront par Chamberi.

Nous comptons recevoir sous peu de jours le courrier qui nous annoncera de nouveaux succès sur le Mincio, et la chute de la citadelle de Milan ; appuyez-vous avec confiance sur celle que nous vous devons a tant d'honorables titres, et maintenez, citoyen général, la salutare harmonie qui règne entre le citoyen Salicetti et vous, et a laquelle nous attachons un parfait intérêt.

CARNOT.

Paris, le 16 prairial an 4 (4 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

IL paraît, citoyen général, que, pendant que la paix se négociait avec le roi sarde, on a appris a Turin qu'une des conditions de cette paix assurerait aux patriotes du Piémont une garantie pour leur tranquillité future, et que, pour se venger des efforts que quelques-uns d'eux avaient faits pour la liberté, on s'est empressé de les livrer aux bourreaux, avant la ratification de cette paix. La peur qu'inspire la brave armée d'Italie aux cours de Rome et de Naples, etc., paraît exciter les mêmes horreurs dans le sud de l'Italie, et les prisons où gémissent des hommes dont tout le crime est d'avoir songé à revendiquer leurs droits, sont vidées par de semblables exécutions.

L'intention du Directoire est que vous notifiez sur-le-champ aux petits princes de l'Italie, qu'ils arrêtent le cours de ces atrocités, et qu'ils répondront de tout le sang qu'ils feront verser.

La défense de poursuivre les patriotes italiens devra entrer comme une clause nécessaire dans les armistices qui pourront être conclus par les commissaires du gouvernement près l'armée d'Italie et par vous.

CARNOT.

Paris, le 18 prairial an 4 (6 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte,

Le ministre de la guerre, citoyen général, a fait des observations sur le petit nombre de troupes de garnison qui se trouvent, présentement a Toulon.

Le Directoire vous invite a ne pas perdre de vue cette place importante, et à y maintenir constamment les forces nécessaires pour sa défense.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Le Directoire exécutif au général en chef de l'armée d'Italie.

Les nouveaux succès dont vous rendez compte, citoyen général, au Directoire exécutif dans vos dépêches du 17, semblent mettre le comble à la gloire de l'armée d'Italie, mais il lui reste encore à acquérir celle de conserver ses conquêtes ; elle ne sera ni moins brillante, ni moins utile a la république, et elle est également réservée au génie qui a dirigé d'aussi étonnantes opérations, et au courage qui les a exécutées.

Après avoir expulsé tous les débris de l'année autrichienne hors de la Lombardie, vous en garderez sans doute toutes les issues avec les moyens de force et de précautions nécessaires pour en interdire l'accès à Beaulieu, malgré les renforts qu'il reçoit ou qu'il doit recevoir dans le Tyrol. Les armistices qui vont se conclure avec le prince de Rome et le roi de Naples, en laissant à votre disposition les forces qui étaient destinées a marcher contre eux, donneront une grande latitude a vos dispositions pour que les Français restent a la fois tranquilles possesseurs du Milanais et pour y prévenir les ravages de la canicule. L'expédition de Livourne ne doit pas être négligée, mais seulement lorsque vous jugerez l'occasion favorable : la première de vos considérations est de veiller sur les entreprises d'un ennemi qui mettra tout en oeuvre pour réparer ses pertes. Le glorieux début de la campagne sur le Rhin va de nouveau consterner l'Autriche, et opérer une puissante diversion en votre faveur : la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse a battu sur la rive droite du Rhin le corps d'armée du duc de Wirtemberg, dans deux combats importants, à Ukerath et a Altenkirchen. Un corps de plus de 30,000 hommes, aux ordres du brave général Kléber, formé

de la gauche et d'une partie du centre du général Jourdan, s'avance a grands pas sur la Lahn, et peut-être bientôt l'armée entière, crue ce dernier commande, marchera sur le Mavn : celle de Rhin-et-Moselle se prépare a agir de son côté par des mouvemens combinés, dont le but est de reporter incessamment le théâtre de la guerre au-dela du Rhin.

Le ministre des finances va mettre k profit l'annonce que vous faites de 6,000,000 a la disposition du gouvernement. Il serait a désirer qu'il sût avec précision dans quels lieux et entre quelles mains cette somme se trouve, et si les 4,000,000 dont vous avez déjà parlé dans vos précédentes lettres y sont compris. Le Directoire a donné des ordres pour l'escorte en deçà de Lyon des 2,000,000 qui sont en route.

Le noble Quirini, envoyé de Venise, a remis une plainte sur la licence des troupes françaises dans le Bressan : vous en trouverez ci-joint copie et vous sentirez la nécessité de réprimer ces désordres, s'ils ont réellement eu lieu. Quant au sénat de Venise, il n'y a pas d'inconvéniens a en agir avec fermeté k son égard.

Les mesures vives et sévères que vous avez prises pour comprimer l'insurrection des habitans du Milanais étaient nécessaires ; les lois de la guerre et le salut de l'armée les rendront toujours légitimes en pareilles circonstances.

Vous verrez dans notre dépêche au citoyen Salicetti quelles sont nos intentions relativement aux propositions qui vous ont été faites de la part de Rome et de Naples : il est inutile d'en rappeler ici Le contenu.

La situation des départemens méridionaux a fait révoquer l'ordre donné au général Chateauneuf-Randon de conduire a l'armée d'Italie les deux demi-brigades qui vous étaient antérieurement destinées. Ce général conserve le commandement de la neuvième division militaire jusqu'à ce que le retour de la tranquillité y soit raffermi.

Le Directoire vous remercie de l'attention que vous avez eue de lui envoyer des chevaux pour son usage.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Le Directoire executif au Général en chef Bonaparte.

Félicitez, au nom du Directoire, citoyen général tous les grenadiers et carabiniers de l'avant-garde de l'armée d'Italie, sur leur conduite valeureuse lors du passage du Miucio. L'histoire conservera précieusement le souvenir des faits héroïques qui les ont illustrés pendant cette campagne.

Le général de brigade Murât vient de justifier, par une conduite digne d'éloges, le choix que le Directoire avait fait de lui pour remplir des fonctions honorables ; témoignez-lui en son nom la satisfaction qu'il éprouve de le voir continuer à se ranger parmi les plus intrépides défenseurs de la république.

Annoncez au chef de brigade du dixième régiment de chasseurs Leclerc, que le Directoire l'a vu avec plaisir sur la liste des braves qui se sont distingués au combat de Borghetto.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an 4 (II juin 1796).

Le Directoire executif au Général Bonaparte.

Vous trouverez ci-joint, citoyen général, copie d'un rapport que le Directoire vient de recevoir du ministre de la guerre, lequel annonce l'envoi de renforts à la brave armée d'Italie. Le Directoire va engager le général en chef de celle des Côtes de l'Océan à y ajouter de nouvelles troupes.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Le Directoire executif au General en chef Bonaparte.

Le Directoire exécutif, en vous recommandant, par sa lettre du 26 floréal, d'accueillir et de visiter les savans et les artistes fameux des pays dans lesquels vous vous trouvez, vous a désigné particulièrement le célèbre astronome Oriani, de Milan, comme devant être protégé et honoré par les troupes républicaines. Le Directoire apprendra avec satisfaction que vous avez rempli ses intentions à l'égard de cet artiste distingué, et il vous invite en conséquence de lui rendre compte de ce que vous avez fait pour donner

au citoyen Oriani des témoignages de l'intérêt et de l'estime qu'ont toujours eus pour lui les Français, et lui prouver qu'ils savent allier à l'amour de la gloire et de la liberté celui des arts et des talents.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire a reçu, citoyen général, votre lettre du 13, par laquelle vous l'informez que 2,000,000 en or, provenant d'une partie des contributions levées dans le pays nouvellement conquis, sont en route pour être rendus en poste à Lyon, d'où ils doivent suivre jusqu'à Paris leur destination.

Le Directoire vient de prescrire au général Kellermann toutes les dispositions nécessaires pour la sûreté de ces fonds.

Le Directoire vous a déjà invité à diriger 1,000,000 vers l'armée de Rhin-et-Moselle.

Quant aux 200,000 liv. destinés au général Kellermann, et aux 10,000 liv. qu'il a déjà reçus, cette somme restera à sa disposition.

Le ministre des finances est autorisé à tirer sur Gênes à concurrence de 10,000,000 provenant des contributions du pays ennemi 5 dans ces 10,000,000 sont d'ailleurs comprises les sommes dont il a déjà pu faire emploi, les 2,000,000 dirigés par vous sur Lyon ; les fonds envoyés à Gênes chez M. Balbi, sous la surveillance de l'envoyé Faipoult ; le produit des bijoux, diamans, argenterie, etc., envoyés à Tortone.

CARNOT.

Au quartier-général à Roverbello, le 15 prairial an 4 (3 juin 1796).

A M. le duc d'Aoste.

J'ai reçu, monsieur, votre courrier ; la conduite du roi à l'occasion de M. Bounnafont est digne de lui.

Je vais prendre des mesures pour que, pendant le peu de temps que la police de la ville d'Alba appartiendra à l'armée, il ne se commette aucun trouble ; mais j'espère que nous bâterons, le plus que possible, le moment de l'exécution du traité, afin de voir consolidée la paix qui doit désormais unir les deux puissances.

J'ai ordonné au commandant de la place d'Alba de faire relâcher différens particuliers, sujets du roi, qui avaient été arrêtés, je ne sais pas trop par quelle espèce de représailles.

Je me flatte que vous êtes persuadé que je n'oublierai rien de ce qui pourra vous être agréable, me mériter votre estime, et vous convaincre des sentimens de considération, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Roverbello, le 16 prairial an 4 (4 juin 1796).

Au ministre de la république à Venise.

Le sénat m'a envoyé deux sages du conseil ; il est nécessaire que vous lui témoigniez le mécontentement de la république de ce que Peschiera a été livré aux Autrichiens. Le sang français a coulé pour le reprendre. Il ne faut pas cependant nous brouiller avec une république dont l'alliance nous est utile.

J'ai parlé aux sages de la cocarde nationale ; je crois que vous devez fortement tenir pour que les Français la portent, et que l'injure qui a été faite soit réparée.

Tenez-moi instruit de tout en détail. Je pars à l'instant pour Milan ; adressez-moi la vos nouvelles ; ne me laissez pas ignorer ce que fait Beaulieu et le mouvement des troupes en Bavière.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796).

Au Directoire exécutif.

Vous trouverez ci-joint copie de l'armistice conclu entre les deux armées française et napolitaine.

1^o. Nous ôtons 2,400 hommes de cavalerie à l'armée autrichienne, et nous les plaçons dans un lieu où ils sont à notre disposition ;

2^o Nous ôtons aux Anglais cinq vaisseaux de guerre et plusieurs frégates ;

3^o. Nous continuons à mettre les coalitions en déroute .

Si vous faites la paix avec Naples, la suspension aura été utile, en ce qu'elle aura affaibli de suite l'armée allemande. Si, au contraire, vous ne faites pas la paix avec Naples, la suspension aura encore été utile, en ce qu'elle me mettra à même de prendre prisonniers les 2,400 hommes de cavalerie napolitaine, et que le roi de Naples aura fait un pas qui n'aura pas plu à la coalition.

Cela me porte à traiter la question militaire : pouvons-nous et devons-nous aller à Naples ?

Le siège du château de Milan, la garde du Milanais et la garnison des places conquises, demandent 15,000 hommes.

La garde de l'Adige et des positions du Tyrol, 20,000 hommes.

Il ne reste, compris les secours qui arrivent de l'armée des Alpes, que 6,000 hommes.

Mais, eussions – nous 20,000 hommes, il ne nous conviendrait pas de faire vingt-cinq jours de marche, dans les mois de juillet et d'août, pour chercher la maladie et la mort. Pendant ce temps-là, Beaulieu repose son armée dans le Tyrol, la recrute, la renforce de secours qui lui arrivent tous les jours, et nous reprendra dans l'automne ce que nous lui avons pris dans le printemps. Moyennant cet armistice avec Naples, nous sommes à même de dicter à Rome toutes les conditions qu'il nous plaira ; déjà, dans ce moment-ci, la cour de Rome est occupée à faire une bulle contre ceux qui prêchent en France la guerre civile, sous prétexte de religion.

Par la conversation que j'ai eue ce matin avec M. Azara, ministre d'Espagne, envoyé par le pape, il m'a paru qu'il avait ordre de nous offrir des contributions. Je serai bientôt à Bologne. Voulez-vous que j'accepte alors, pour accorder un armistice au pape, 25,000,000 de contributions en argent, 5,000,000 en denrées, 300 cadres, des statues et des manuscrits en

proportion, et que je fasse mettre en liberté tous les patriotes arrêtés pour faits de la révolution ? J'aurai au reste le temps de recevoir vos ordres là dessus, puisque je ne croie pas être a Bologne avant dix ou quinze jours. Alors, si les 6,000 hommes que commande le général Chateauneuf-Randon arrivent, il n'y aura pas d'inconvénient de se porter de Bologne jusqu'à Rome. Au reste, je vous prie de rester persuadé que lorsqu'une fois vous m'avez fait connaître positivement vos intentions, il faudrait qu'elles fussent bien difficiles, pour que je ne puisse pas les exécuter.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796).

Au Directoire exécutif.

Lorsque M. Beaulieu sut que nous marchions pour passer le Mincio, il s'empara de la forteresse de Peschiera, qui appartient aux Vénitiens. Cette forteresse, située sur le lac de Garda, a la naissance du Mincio, a une enceinte bastionnée en très-bon état, et 80 pièces de canon, qui, a la vérité, n'étaient pas montées.

M. le provéditeur général, qui était a Verone avec 2,000 hommes, aurait donc bien pu faire en sorte que cette place ne fût pas occupée par les Autrichiens, qui y sont entrés sans aucune espèce de résistance, lorsque j'étais arrivé à Brescia, c'est-h-dire à. une journée de là.

Dès que j'appris que les Autrichiens étaient à Peschiera, je sentis qu'il ne fallait pas perdre un instant à investir cette place, afin d'ôter a l'ennemi les moyens de l'approvisionner. Quelques jours de retard m'auraient obligé a un siège de trois mois.

Le combat de Borghetto et le passage du Mincio nous rendirent cette place deux jours après. Le provéditeur vint a grande hâte se justifier, je le reçus fort mal. Je lui déclarai que je marchais sur Venise porter moi-même plainte au sénat d'une trahison aussi manifeste. Pendant le temps que nous nous entretenions, Masséna avait ordre d'entrer a Verone, à quelque prix

que ce fût. L'alarme à Venise a été extrême. L'archiduc de Milan, qui y était, s'est sauvé sur-le-champ en Allemagne.

Le sénat de Venise vient de m'envoyer deux sages du conseil, pour s'assurer définitivement où en étaient les choses. Je leur ai renouvelé mes griefs, je leur ai parlé aussi de l'accueil fait à Monsieur ; je leur ai dit que, du reste, je vous avais rendu compte de tout, et que j'ignorais la manière dont vous prendriez cela : que, lorsque je suis parti de Paris, vous croyiez trouver dans la république de Venise une alliée fidèle aux principes 5 que ce n'était qu'avec regret que leur conduite à l'égard de Peschiera m'avait obligé à penser autrement ; que, du reste, je croyais que ce serait un orage qu'il serait possible à l'envoyé du sénat de conjurer. En attendant, ils se prêtent de la meilleure façon à nous fournir ce qui peut être nécessaire à l'armée.

Si votre projet est de tirer 5 ou 6,000,000 de Venise, je vous ai ménagé exprès cette espèce de rupture. Vous pourriez les demander en indemnité du combat de Borghetto, que j'ai été obligé de livrer pour prendre cette place. Si vous avez des intentions plus prononcées, je crois qu'il faudrait continuer ce sujet de brouillerie, m'instruire de ce que vous voulez faire, et attendre le moment favorable, que je saisirai suivant les circonstances : car il ne faut pas avoir affaire à tout le monde à la fois.

La vérité de l'affaire de Peschiera est que Beaulieu les a lâchement trompés ; il leur a demandé le passage pour 50 hommes, et il s'est emparé de la ville. Je fais dans ce moment-ci mettre Peschiera en état de défense, et, avant quinze jours, il faudra de l'artillerie de siège et un siège en règle pour la prendre.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796).

A M. le prince de Belmonte-Pignatelli.

L'armistice que nous avons conclu hier, sera, je l'espère, le préambule de la paix. Les négociations doivent commencer le plus tôt possible, et dès-

lors, quoique les troupes tardent à arriver à leurs cantonnemens, je ne crois pas que ce puisse être une raison de guerre, dès l'instant que l'ordre de S.M. le roi de Naples serait parvenu, et que le corps de troupes serait en marche pour se rendre à sa destination.

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796)

Au citoyen Faipoult, à Gênes.

Je ne vous écris pas aussi souvent que je le voudrais.

Je vous ai envoyé la relation de l'affaire de Borghetto ; aujourd'hui je vous annonce la prise du faubourg Saint-Georges de Mantoue et le cernement de cette ville.

Je suis venu à Milan pour mettre à exécution le traité de paix avec le roi de Sardaigne.

Je vous prie de m'instruire des affaires de Corse ; je compte faire passer à Gênes 1,500 fusils de chasse pour les y envoyer pour soutenir l'insurrection des patriotes.

Je suis instruit que le ministre de l'empereur à Gênes excite les paysans à la révolte, et leur fait passer de la poudre et de l'argent. Si cela est, mon intention est de le faire arrêter dans Gênes même.

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796).

Au citoyen Lallement, à Venise.

Je vois avec plaisir que vos discussions avec le sénat se sont terminées comme elles le devaient.

Tenez-moi instruit du mouvement de Beaulieu ; ne négligez rien et envoyez de tous côtés des espions pour connaître ses opérations et les renforts qu'il reçoit.

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 20 prairial an 4 (8 juin 1796).

Au Citoyen Carnot.

Je vous dois des remerciemens pour les choses honnêtes que vous me dites. La récompense la plus douce des fatigues, des dangers, des chances de ce métier-ci se trouve dans l'estime du petit nombre d'hommes qu'on apprécie.

Par ma lettre au Directoire, vous verrez notre position. Si les bataillons annoncés nous joignent à temps, il nous sera facile d'aller jusqu'à Rome. Cependant, comme les opérations de l'Allemagne peuvent changer notre position d'un instant à l'autre, je crois qu'il serait bon qu'on me laissât la faculté de conclure l'armistice avec Rome, ou d'y aller : dans le premier cas, me prescrire les conditions de l'armistice ; dans le second, me dire ce que je dois y faire, car nos troupes ne pourraient pas s'y maintenir longtemps. L'espace est immense, le fanatisme très-grand, et la grande disproportion de forces rend les hommes hardis.

Je serai, dès l'instant que les inondations seront finies, à Livourne et à Bologne. Je recevrai la vos ordres, et si vous acceptez l'armistice avec Rome, je le conclurai là.

Nous sommes bientôt en juillet, où toutes les marches nous vaudront 200 malades.

Il est arrivé un commissaire du Directoire pour les contributions. Un million est parti pour Bâle pour l'armée du Rhin,

Vous avez à Gènes 8,000,000 ; vous pouvez compter là-dessus.

Deux millions encore partaient pour Paris ; mais le commissaire m'a assuré que votre intention est que tout aille à Gênes.

Je mériterai votre estime ; je vous prie de me continuer votre amitié, et de me croire pour la vie, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Milan, le 20 prairial an 4 (8 juin 1796)

Au Général Clarke.

Votre jeune cousin m'est arrivé hier : il m'a l'air actif, quoique encore un peu jeune. Je le tiendrai avec moi : il sera bientôt à même d'affronter le péril et de se distinguer. J'espère qu'il sera digne de vous, et que j'aurai un bon compte à vous en rendre.

Je suis bien aise de faire quelque chose qui vous soit agréable.

Ici, tout va assez bien ; mais la canicule arrive au galop, et il n'existe aucun remède contre son influence dangereuse. Misérables humains que nous sommes, nous ne pouvons qu'observer la nature, mais non la surmonter !

La campagne d'Italie a commencé deux mois trop tard ; nous nous trouvons obligés de rester dans le pays le plus malsain de l'Italie. Je ne vois qu'un moyen pour ne pas être battus à l'automne : c'est de s'arranger de manière à ne pas être obligés de s'avancer dans le sud de l'Italie.

Selon tous les renseignemens que l'on nous donne, l'empereur envoie beaucoup de troupes à son armée d'Italie. Nous attendons ici avec impatience des nouvelles du Rhin. Si notre armée à des succès, comme je l'espère, il faut que l'on fasse payer à l'empereur son entêtement : en attendant je vous prie de croire aux sentimens de fraternité.

BONAPARTE.

An quartier-général à Milan, le 21 prairial an 4 (9 juin 1799).

Au Général Kellermann,

J'ai vu, avec le plus grand plaisir, les demi-brigades que vous nous envoyez : elles sont en bon état et bien disciplinées.

Je ne crains pas d'abuser de votre bonté ; je vous envoie un officier d'artillerie pour pourvoir, avec les fonds nécessaires, au transport de 5,000 fusils, que je vous prie instamment de nous faire passer, ainsi que douze obusiers de six pouces, et douze de huit.

J'attends avec empressement votre réponse pour les 1800 hommes que je vous ai prié de faire mettre a Coni, afin d'en pouvoir retirer la garnison.

Vous devez avoir reçu 100,000 fr. ; je donnerai des ordres pour que l'on vous en envoie 100,000 autres.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796),
Au citoyen Comciras.

Je ferai fournir 3,000 quintaux de blé aux Grisons, a condition qu'ils nous donneront des chevaux en paiement. J'ai, a votre demande, fait détruire le fort de Je vous enverrai tout ce que vous demandez. Il est nécessaire que vous ayez la plus grande surveillance du côté de la Valteline, pour connaître les mouvemens que Beaulieu pourrait faire, et m'en prévenir a temps.

11 me serait facile de vous faire passer quelques milliers de fusils de chasse ; mais cela serait-il bien employé dans les mains de nos amis, et s'il est vrai que les chefs des ligues sont vendus à la maison d'Autriche, ne serait-il pas dangereux d'accroître leurs moyens de nuire ?

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le a3 prairial an 4 (11 juin 1796),
Au Directoire exécutif.

Le général Laharpe était du canton de Berne : les autorités de ce canton lui ont confisqué ses biens au commencement de la révolution. Je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre a ses enfans.

Les Suisses nous ont fait demander la circulation de quelques milliers de riz : nous ne leur avons accordé cette demande qu'à condition que le canton de Berne restituerait au jeune Laharpe les biens de son père. J'espère que vous approuverez cette mesure.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).
Au citoyen Barthelemy, ambassadeur à Bale.

Le canton de Berne a confisqué, au commencement de la révolution, les Liens de feu le général Laharpe ; je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à son fils.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, , le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Au Général Moreau :

Je vous fais passer 1,000,000 que vous tirerez sur Bâle, des mains du citoyen Barthélemy, ambassadeur de la république a Gênes, a qui je donne ordre de l'adresser.

L'armée d'Italie a demandé au Directoire la permission de vous faire passer cet argent, provenant des contributions de guerre, afin de soulager nos frères d'armes de l'armée du Rhin.

Je suis flatté que cette occasion, etc.

BONAPARTE.

Au quartier grnéral à Pavie, le 24 prairial an 4 (12 juin 1796).

Au chef de l'État-major.

Vous donnerez les ordres pour que l'on établisse dans le château de Pavie deux mille lits, avec des fournitures complètes. Le commissaire des guerres requerra, à cet effet, de la ville, les matelas, couvertures et draps nécessaires.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Tortone, le 25 prairial an 4 (13 juin 1796).

Le général en chef porte plainte a la commission militaire, contre le seigneur d'Arcquata, M. Augustin Spinola, comme étant le chef de la rébellion qui a eu lieu a Arcquata, où il a été assassiné plusieurs soldats, déchiré la cocarde tricolore, pillé les effets de la république, et arboré l'étendard impérial.

Le seigneur d’Arcquata et sa femme se sont toujours livrés a leurs instigations perfides.

Je demande que la commission militaire le juge conformément aux lois militaires.

BONAPARTE.

Au quartier-général Tortone, le 25 prairial an 4 (13 juin 1796).

Au gouverneur d’Alexandrie.

Les officiers et soldats de la garnison de Serravalle ont pris part a la dernière rébellion des fiefs impériaux ; ils ont encouragé les paysans, en leur fournissant des munitions de guerre.

Cette conduite est très-éloignée d’être conforme aux intentions du roi et de M. le duc d’Aoste.

Je vous demande de faire punir sévèrement la conduite indigne de ces militaires.

BONAPARTE.

An quartier-général Tortone, le 16 prairial an 4 (14 juin 1796)

Au chef de l’Etat-major.

Vous donnerez l’ordre au vingt-deuxième régiment de chasseurs a cheval de se rendre à Verone, au quartier-général général Masséna, où il sera à sa disposition. N.

Vous donnerez l’ordre a toutes les compagnies de grenadiers ou détachemens de demi-brigades qui composent la division du général Masséna, de les rejoindre de suite.

Vous donnerez l’ordre au troisième bataillon de la deuxième demi-brigade de rejoindre sa demi-brigade.

BONAPARTE

Au quartier-général de Tortone, le 26 prairial an 4 (14 juin 1796).

Au sénat de la république de Gênes.

La ville de Gênes est le foyer d'où partent les scélérats qui infestent les grandes routes, assassinant les Français et interceptant nos convois, autant qu'il est en eux.

C'est de Gênes que l'on a soufflé l'esprit de rebellion dans les fiefs impériaux. M. Girola, qui demeure dans cette ville, leur a publiquement envoyé des munitions de guerre ; il accueille tous les jours les chefs des assassins, encore dégouttans du sang français.

C'est sur le territoire de la république de Gênes que se commettent une partie de ces horreurs, sans que le gouvernement prenne aucune mesure ; il paraît au contraire, par son silence et l'asile qu'il accorde, sourire aux assassins.

Malheur aux communes qui voient avec joie et même avec indifférence ces crimes qui se commettent sur leur territoire, et le sang français répandu par des assassins !

Il est indispensable que ce mal ait un terme, et que les hommes qui, par leur conduite, protègent les brigands soient très-sévèrement punis.

Le gouverneur de Novi les protège, je demande que le gouvernement en fasse un exemple sévère.

M. Girola, qui a fait de Gênes une place d'armes contre les Français, doit être arrêté, ou au moins chassé de la ville de Gênes.

Ces satisfactions préalables sont dues aux mânes de mes frères d'armes, égorgés dans votre territoire.

Pour l'avenir, je vous demande une explication catégorique. Pouvez-vous ou non purger le territoire de la république des assassins qui le remplissent ? Si vous ne prenez pas des mesures, j'en prendrai : je ferai brûler les villes et les villages sur lesquels il sera commis l'assassinat d'un seul Français.

Je ferai brûler les maisons qui donneront refuge aux assassins. Je punirai les magistrats négligens qui auraient transgressé le premier principe de la neutralité, en accordant asile aux brigands.

L'assassinat d'un Français doit porter malheur aux communes entières qui ne l'auraient pas protégé.

La république française sera inviolablement attachée aux principes de la neutralité ; mais que la république de Gênes ne soit pas le refuge de tous les

brigands.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Tortone, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Au citoyen Faipoult, ministre à Gênes.

Je vous envoie le général Murat, mon aide-de-camp. Je désire que vous le présentiez de suite au sénat pour lui remettre lui-même la note qu'il vous communiquera. Si vous la présentiez, il faudrait quinze jours pour avoir la réponse, et il est nécessaire d'établir une communication plus prompte, qui électrise ces messieurs.

L'armée du Rhin a battu les ennemis. Le général Berthier doit vous avoir envoyé le bulletin de Bâle.

Tout va bien ; je vous embrasse. Les nouvelles de Paris sont du 19 : rien de nouveau.

J'ai fait arrêter une quinzaine de chefs de brigands qui assassinaient nos soldats : ils seront impitoyablement fusillés. Dans ce moment-ci, une division fait justice d'Arcuata et des fiefs impériaux.

Faites placer à Novi un gouverneur meilleur que celui qui y est. Je n'entends pas que le sénat laisse assassiner nos soldats en détail. Je lui tiendrai parole.

BONAPARTE.

An quartier-général à Tortone, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Au même.

Nous avons établi beaucoup de batteries sur la rivière de Gênes ; il faudrait en vendre aujourd'hui les canons et les munitions aux Génois, afin de ne pas avoir à les garder, et de pouvoir cependant les trouver en cas de besoin.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Tortone, le 28 prairial an 4 (16 juin 1796).

Au gouverneur de Novi.

Vous donnez refuge aux brigands, les assassins sont protégés dans votre territoire ; il y en a aujourd'hui dans tous les villages. Je vous requiers de faire arrêter tous les habitans des fiefs impériaux qui se trouvent aujourd'hui sur votre territoire ; vous me répondrez de l'exécution de la présente réquisition ; je ferai brûler les villes et les maisons qui donneront refuge aux assassins ou ne les arrêteront pas.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Tortone, le 28 prairial an 4 (16 juin 1796).

Au chef de l'Etat-major.

Tous les détachemens de troupes qui sont dans les villes différentes des états du roi de Sardaigne rejoindront leurs corps, excepté les garnisons de Coni, Ceva, Cherasco, Tortone, Alexandrie, Oneille et Loano.

Il est défendu aux troupes et convois de l'armée de prendre d'autre route que par Nice, Coni, Fossano, Asti, Alexandrie, Tortone, Pavie, Milan, Cassano, Brescia, Peschiera, ou bien Pavie, Pizzigitone, Crémone, Casai-Major, Borgoforte, ou bien par Gênes, Novi, Tortone ; ou bien par la vallée d'Aoste.

Les troupes du roi de Sardaigne s'étant chargées d'escorter les convois, on n'enverra qu'un ou deux hommes d'escorte.

Il ne sera plus fait de réquisitions dans les pays du roi de Sardaigne : on évacuera tous les magasins que l'on pourrait avoir dans ces pays, sur les places qui nous restent.

Il est expressément défendu aux commissaires des guerres d'accorder aucune route aux soldats isolés de leurs bataillons, jusqu'à ce qu'ils soient au nombre de vingt-cinq. A cet effet, les soldats qui se présenteront pour rejoindre leurs corps, resteront en subsistance dans la place jusqu'à ce qu'ils soient à ce nombre. Alors, le commissaire des guerres fera une feuille de route jusqu'à l'endroit où ils devront se séparer pour rejoindre chacun leurs corps.

Les commandans de place auront soin de faire armer les soldats, et de donner le commandement de ces détachemens a un sous-officier de garnison, s'il ne s'en trouve pas parmi ceux qui rejoignent ; ce sous-officier accompagnera le détachement jusqu'à la garnison la plus prochaine.

Le général de division qui commande à Nice aura sous ses ordres tout le département des Alpes maritimes ; il nommera des commandans dans toutes les étapes, afin de surveiller les soldats passagers et les étapiers.

Le général de division qui commande à Coni, aura sous sa surveillance tout le pays compris entre le département des Alpes maritimes, la Stura, le Tanaro, jusqu'aux états de Gênes : dès lors il commandera à Ceva et à Cherasco ; il mettra à chaque étape un officier, auquel s'adresseront tous les militaires qui auront des feuilles de route, et sur le visa duquel les commandans piémontais feront délivrer l'étape à nos soldats.

Le général de division qui commandera à Tortone aura sous sa surveillance tous les pays compris entre le Tanaro, la mer de Gênes, le Pô et les états du duc de Parme ; il commandera dès-lors a Alexandrie : il nommera des officiers pour surveiller les soldats de passage dans chaque étape. Ce ne sera que sur son visa que les agens du roi de Sardaigne délivreront l'étape a nos soldats.

Le général commandant la Lombardie commandera ; on nommera des officiers dans chaque étape pour surveiller les étapiers, et maintenir une bonne discipline chez les soldats de passage.

Le chef de l'état-major envrera à ces différens généraux la liste des officiers blessés, surnuméraires ou sans emploi, qui pourraient être employés a cet effet.

Le chef de l'état-major nommera deux officiers supérieurs pour surveiller les routes de Cassano a Peschiera et de Pizzigitone a Goito : ces deux officiers se tiendront le premier a Chiaro, et le deuxième a Casale-Major : ils nommeront des officiers a chaque étape pour surveiller les soldats et tenir la main a ce que les employés de Venise délivrent exactement et en bonne fourniture les étapes aux soldats et aux chevaux.

Chacun des officiers supérieurs aura avec lui quinze hommes de gendarmerie a cheval et un détachement de cent cinquante hommes, qui lui

serviront à escorter les prisonniers et à se porter partout où il serait nécessaire pour la sûreté de la route.

Le général commandant le Mantouan établira des officiers dans toutes les étapes de son arrondissement ; les généraux de division en feront autant, chacun dans son arrondissement, et jusqu'à l'étape qui joint la grande route.

La route de Plaisance joindra la grande communication de l'armée à Saint-Colombar.

L'officier supérieur qui commande la place de Plaisance aura la surveillance sur toute la route, depuis Saint-Colombar à Parme.

On mettra neuf jours pour aller de Coni à Pavie, sept de Pavie à Peschiera, et six de Pavie à Goito.

BONAPARTE.

Loano, le 10 prairial an 4 (29 mai 1796).

Au général en chef Bonaparte.

La nuit dernière, entre minuit et une heure, deux frégates et un brick anglais se sont présentés devant la rade de Vado, avec l'intention de s'emparer de la flottille qui est dans cette rade : ils mirent neuf chaloupes à l'eau avec des troupes, et déjà ils étaient à demi-portée de fusil, lorsqu'ils furent découverts. Le commandant des troupes de la place fit battre la générale, et, en moins de sept minutes, les canonnières et l'infanterie furent à leurs postes. Pendant ce temps, le brick *l'Infante* faisait sur l'ennemi le feu le plus vif, tant à mitraille qu'à boulets ramés. Les Anglais se retirèrent précipitamment en jetant de hauts cris, ce qui nous fait présumer qu'ils ont perdu beaucoup de monde ; trois de leurs chaloupes doivent avoir été coulées à fond, car nous n'en avons vu que six ce matin.

Toutes les troupes méritent des éloges et particulièrement le capitaine et l'équipage du brick *l'Infante*.

SAURET.

Turin, le 29 mai 1796 (10 prairial an 4).

Au même.

Ayant été requis, par le général Kellermann, d'accorder le passage, par la vallée de Suze, à une demi-brigade de troupes françaises, et ne pouvant prendre sur moi de lui donner une réponse, nos intentions étant seulement de faire filer des troupes par la vallée d'Aoste et celle de Sture, j'ai pris les ordres du roi là-dessus, qui, eu égard au chemin que ces troupes ont déjà fait pour venir vers Lanslebourg, et à son désir de vous satisfaire, m'a donné l'ordre de faire tout préparer pour leur marche par la vallée de Suze pour cette fois-ci, se flattant que, par réciprocité, vous voudrez bien prévenir le général Kellermann qu'à l'avenir on donne aux troupes qui pourraient descendre en Lombardie par le Piémont les directions ordinaires de la vallée d'Aoste et de Sture. Pour ce qui est de l'artillerie, cependant, le chemin du mont Genève étant le plus commode, il n'y a nulle difficulté que vous puissiez continuer à le préférer. Je ne doute pas, connaissant les égards que vous avez toujours eus pour moi, que vous ne trouviez juste ma représentation, et je puis vous assurer que je ne cesserai, de mon côté, de me prêter, en d'autres occasions, à ce que je pourrai sans préjudice pour S.M., et à votre satisfaction, etc.

VICTOR EMMANUEL.

Tortone, le 10 prairial an 4 (29 mai 1796).

Au même.

Vos ordres ne m'étant parvenus qu'à Alba, j'ai un jour de retard dans ma marche. J'arriverai le 13 à Plaisance. La route que nous tenons est bien dangereuse pour les soldats isolés ; j'en ai trouvé plusieurs qui avaient été assassinés : mais ce qui court le plus de risques, ce sont les convois de munitions de guerre ; la faiblesse des garnisons fait que les escortes sont peu nombreuses, et ces munitions peuvent devenir la proie des brigands rassemblés, et augmenter leurs moyens.

Les rebelles d'Arquata ayant arrêté 123 volontaires et s'étant emparés d'une somme de 100,000 fr., le général Meinier m'a requis, d'après l'avis d'un conseil de guerre, de lui laisser, pour une expédition nocturne,

1,600 hommes de la colonne aux ordres du général Vallette. J'ai cru devoir obtempérer a cette réquisition d'urgence, et je me rends a ma destination avec 3,000 hommes et le surplus de la colonne du général Vallette. Si vous avez a nous employer de suite, nous tâcherons que vous ne vous aperceviez pas de l'absence des 1,600 hommes, qui doivent nous manquer pour quelques jours.

VAUBOIS.

Castel-Novo, le 11 prairial an 4 (30 mai 1796).

Au même.

L'ennemi a évacué Castel-Novo, et est en pleine retraite. Je prends la cavalerie de l'avant-garde et quatre pièces d'artillerie légère pour le poursuivre. L'infanterie de l'avant-garde a ordre de suivre avec le reste de l'artillerie légère. Ce soir, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de ma journée.

Je ne peux vous envoyer un détail circonstancié de l'affaire de Borghetto, je suis trop pressé ; mais, en attendant, je ne puis me dispenser de vous assurer que le chef de brigade Leclerc, du dixième régiment de chasseurs, s'est particulièrement distingué. C'est lui qui, le premier avec des chasseurs, a décidé la déroute de l'ennemi, par une des charges les plus vigoureuses que j'aie vues. Le général Gardanne est le premier qui ait passé la rivière, à la tête des grenadiers, dans l'eau jusqu'aux épaules. Le général Murât a fait une charge superbe, à la tête du dixième régiment d'hussards. C'est lui qui a décidé la seconde déroute de l'ennemi.

KILMAINE.

Turin, le ^{1er} juin 1796 (13 prairial an 4).

Au même.

Je vous préviens que des paysans de la province d'Alba, irrités par les vexations d'un nommé Bonnafous et ses adhérens, et par la violence qu'il a cherché de faire à leurs principes, se sont permis de l'arrêter dans le territoire de la démarcation française, sans en avoir reçu le moindre ordre, ou la moindre instigation de la part du gouvernement, et ils l'ont traduit à Turin.

Le roi mon père, considérant son arrestation comme illégale, puisque la terre de Castion où il a été arrêté n'est pas rentrée sous son gouvernement, a ordonné qu'il soit reconduit aux limites de la démarcation et remis en liberté.

Il ne doute pas qu'en réciprocité de ce procédé, et pour épargner aussi des circonstances désagréables que pourraient amener les vexations qu'éprouvent les paysans de quelques provinces de la démarcation par les menées de Bonnafous et ses adhérens, vous voudrez bien donner des ordres rigoureux pour y mettre un terme, et le roi espère en même temps que cette affaire n'aura point de suite pour les habitans du village de Castion.

VICTOR EMMANUEL.

Villafranca, le 12 prairial an 4 (31 mai 1796).

Au même.

Les ennemis ont évacué Villefranche depuis hier neuf heures du soir. D'après le rapport de deux prisonniers de guerre et des habitans, il paraît qu'une partie de leurs forces s'est retirée sur Mantoue, et partie sur Campara, route du Tyrol.

Nos tirailleurs ont pris quelques mulets et tué un houlan ; ils en ont rencontré sept ou huit, qui apparemment sont encore des fuyards d'hier.

Je laisse reposer les troupes, pour me mettre ensuite en marche sur Castel-Novo ; l'adjudant-général Chabran, avec 150 hommes, prendra le devant.

MASSÉNA.

Pavie, le 12 prairial an 4 (31 mai 1796).

Au même.

Le calme et la tranquillité sont parfaitement rétablis dans Pavie ; il y règne beaucoup d'harmonie entre la troupe et les habitants : ces derniers, dont le plus grand nombre est réduit à la misère, attribuent la cause de leur malheur aux gens de la campagne : ceux-ci ont pu être dirigés par des meneurs, comme cela arrive toujours ; mais il est certain, et je puis le certifier, comme l'ayant vu, que ce sont eux en effet qui ont occasionné le désordre et entretenu la rebellion dans Pavie. Quoi qu'il en soit, les habitants de la ville et ceux de la campagne sont tellement effrayés des suites qu'a eues leur conduite, que de long-temps ils ne songeront à recommencer. Le désarmement de la ville est achevé, et je ne doute pas qu'il ait été fait de bonne foi. Celui des campagnes doit être également effectué. Les villages ont fait leur soumission ; déjà les armes d'un grand nombre de communes sont arrivées ici : il n'y a que les plus éloignés qui ne les aient pas encore pu transporter à Pavie ; mais ce sera une affaire terminée aujourd'hui et demain. J'attendrai vos ordres pour annoncer qu'à la juste sévérité qu'on vous a forcé de déployer, vous allez faire succéder le pardon et la clémence.

Il m'est arrivé hier deux pièces de 6 avec les canonnières et les munitions nécessaires pour leur service. Elles sont en batterie dans le fort. On ne m'a pas envoyé de cartouches d'infanterie ; j'en manque cependant, et je viens d'écrire au général Meinier, pour le prier de m'en faire passer sans délai. Quant à l'approvisionnement du fort et de la garnison en munitions de guerre, je vous prie d'ordonner au directeur du parc d'artillerie de l'armée d'y pourvoir. Il y a deux pièces de 6, une de 5 et un obusier de 5 pouces et demi ; la garnison sera de 2,000 hommes. L'approvisionnement en subsistances sera complètement achevé aujourd'hui. Le commandant du génie m'a assuré que le pont sur le Gravelonne serait achevé demain, et celui sur le Pô dans très-peu de jours.

HACQUIN.

Castiglione di Mantouano, le 14 prairial an 4 (2 juin 1396).

Au même.

Je viens de faire une reconnaissance jusque sous les murs de Mantoue ; j'y suis resté un gros quart d'heure sans apercevoir aucun mouvement de la part de l'ennemi : je n'ai rencontré dans la route qu'une patrouille de quatre chevaux qui a pris la fuite à la vue de mes tirailleurs. Je crois urgent de porter mon avant-garde à Boucouli, où se trouve l'embranchement du chemin de Roverbella ; mais je ne puis faire ce mouvement sans cavalerie : je vous prie d'ordonner qu'il en soit mis à ma disposition.

AUGEREAU.

Venise, le 15 prairial an (3 juin 1796).

Au même.

Recevez mes félicitations sur votre glorieuse entrée dans le pays vénitien. Je compte, si je me porte aussi bien qu'à présent, vous les porter moi-même lundi.

J'apprends dans le moment que l'archiduc ci-devant gouverneur de la Lombardie, que les nouvelles avaient fait fuir à Venise, ne s'y croyant pas en sûreté, vient de partir avec tous ses trésors. Une partie de ses équipages est à Mestre, et va se mettre en route par Trévise pour se rendre en Carinthie. Il prend lui-même ce chemin-la. Le reste s'est embarqué sur des allèges, et sera porté par les canaux au port de Caurlo : ces barques remonteront la Limène, jusqu'au port Gruaro, où est le rendez-vous. Il faut au moins quatre jours pour que ce convoi puisse se mettre en route pour Gorrizia. Il y a de Bassano à ce rendez-vous de Gruaro, environ vingt lieues de très-beau chemin par Castel-Franco, Oberzo, Molta ; vous savez, général, comment on va de Verone à Castel-Franco, et de Verone à Bassano, et vous ferez de cet avis l'usage que vous croirez convenable.

Un capitaine ragusais, parti depuis trois jours de Trieste, vient, de me dire que pendant sa quarantaine, il a vu revenir sept à huit barques de celles qu'on avait expédiées pour le Pô, et débarquer 700 hommes, à qui les Vénitiens ont refusé le passage sur le Polesino, comme aux premiers dont je vous ai parlé, et à qui le pape vient de le refuser par le Mesola.

On y attendait les autres. Ce rapport, qui m'est fait très-innocemment et sans questions de ma part, a tout le caractère de la vérité. Ce même capitaine m'a dit qu'on suspendait le départ de toutes les embarcations à Trieste, sur la nouvelle des corsaires français dans le golfe. Il a vu la dernière galère française à Raguse, et la ci oit sur les parages d'Ancône. J'ai reçu, la semaine passée, du gouvernement, l'ordre de ne reconnaître pour Français dignes de la protection de la république, que ceux qui porteront toujours et ne se présenteront chez moi qu'avec la cocarde nationale. Il y en a ici cinq ou six seulement, dont trois sont établis depuis vingt ans à Venise, mais qui sont bons Français et veulent toujours l'être. Je leur ai signifié l'ordre, ils ont obéi sur-le-champ ; mais ce matin MM. les inquisiteurs d'état ont envoyé chez les citoyens Barbette, horloger, et Pinot, dentiste, leur *faute*, qui leur a demandé leur cocarde, et l'a emportée. Je fais un recours au sénat, il sera énergique, et j'en aurai sans doute demain réponse. Je pense que vous jugerez à propos d'en parler à M. Foscarini, comme d'un procédé injurieux à la nation et dont nous exigeons satisfaction.

LALLEMENT.

Cerèse, le 17 prairial an 4 (5 juin 1796).

Au même.

Je suis arrivé ici à sept heures du matin : les avant-postes de l'ennemi occupaient le village ; ils se sont retirés à notre approche. Mon infanterie n'étant pas arrivée, j'ai dû l'attendre pour attaquer. Les Autrichiens étaient retranchés derrière deux ponts qu'ils avaient rompus. Trois pièces de canon en défendaient les approches ; la porte était fermée, et l'ennemi renfermé dans une tour crénelée qui est au-dessus, faisant un feu très-vif. Dès que mon artillerie et mon infanterie furent rendues, j'ordonnai l'attaque : elle se fit avec la plus grande bravoure ; l'artillerie, dirigée par le chef de bataillon Andréossi, nous a rendu les plus grands services ; la vivacité de notre feu a obligé l'ennemi à prendre la fuite ; malheureusement les inondations d'un côté, et la rupture des ponts de l'autre, nous ont empêchés de le poursuivre ;

il a fallu avancer des pièces pour briser les portes : pendant ce temps, il était déjà dans la place. J'ai fait sur-le-champ rétablir les ponts, et je viens d'envoyer une pièce de 8 avec un fort détachement, pour interrompre la coupure du chemin a laquelle l'ennemi travaille. J'ai fait pousser en même temps une reconnaissance du côté de la porte de Stradella, dont nous sommes a portée de balle. L'ennemi y construit une redoute ; mais je ferai en sorte de l'empêcher de la terminer. Nous sommes de l'un et de l'autre côté en terre ferme et au-dela des inondations.

AUGEREAU.

Verone, le 17 prairial an 4 (5 juin 1796).

Au même.

Le provéditeur vient de me faire prévenir qu'il est arrivé 2,000 hommes à Rocoaro, et qu'on eu attend davantage ; on croit aussi qu'il en descendra par le canal de l'Astico et de la Brenta : ce qui fait croire a la dernière nouvelle, c'est qu'on s'occupe sérieusement a réparer les chemins.

Le provéditeur m'a fait assurer que je serais instruit de tous les mouvemens des Autrichiens.

MASSÉNA.

Alexandrie, le 8 juin 1796 (19 prairial an 4).

Au même.

Ayant été informé que l'on devait publier dans les villages de l'arrondissement de cette ville qui sont compris dans la ligne de la démarcation française, le manifeste par vous donné, le 9 prairial dernier, et que M. l'intendant d'Alexandrie était chargé de le publier, j'ai cru devoir envoyer mon aide-de-camp a Tortone, pour en conférer avec M. le général Meynier : les ordres précis et absolus compris dans ledit manifeste ne lui ont pas permis d'en venir a une conclusion.

H me paraît qu'une loi adressée au peuple milanais, étayée sur l'infraction à l'ordre du 6 prairial, inconnue au Tortonais et à l'Alexandrin, ne peut être censée obligatoire pour les habitants desdites provinces. J'observe aussi que plusieurs des articles du manifeste, concernant uniquement ce qui est en usage dans le Milanais, ne peuvent se réaliser chez nous.

Cependant, les châtimens menaçans et toutes les mesures portées par la rigueur de la guerre, jetteraient l'alarme, la consternation et le désespoir au sein d'un peuple qui est en paix avec la France, et dont la contenance ne peut avoir déplu, s'étant prêté aux contributions et aux réquisitions autant qu'il lui a été possible

En prescrivant le désarmement, n'est-il pas à craindre que les coquins ne gardent leurs armes, tandis que les honnêtes gens les consigneraient ? Ainsi ces derniers se trouveraient hors d'état de défendre leur vie ou leurs propriétés, de faire résistance aux brigands et de contribuer avec la troupe à la sûreté publique.

Le tocsin, sonné à propos et ordonné par la personne qui en a le droit, est aussi un moyen de sûreté publique.

L'armée française en a éprouvé les bons effets à Oviglio et au Castelluzzo, ainsi que vous en aurez été informé par M. le général Meynier.

SOLARS.

Roverbello, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796).

Au même.

Hier 18, à midi, tous les ordres dont vous m'avez chargé étaient expédiés à deux heures. Je suis parti pour Governolo, où il existe une vieille digue qui servait à forcer les bateaux à passer au bureau de péage. Le Pô est fort augmenté, et le cours du Mincio reflue sur Mantoue ; ce qui seconde parfaitement les desirs des Autrichiens, qui s'inondent tant qu'ils peuvent.

J'ai trouvé à ce pont une garde du général Augereau, et le pays se louant de la discipline observée par ses troupes, j'ai continué ma route jusqu'à Cerese, où la division était arrivée le matin. A portée de canon de ce village, j'ai trouvé un pont sur la branche du lac supérieur qui se réunit au Mincio. L'ennemi occupe ce pont, couvert d'une tour crénelée, gardée par 300 hommes bien retranchés et soutenus d'une bonne batterie de trois pièces. Le général Augereau sentit qu'il ne pouvait exécuter vos ordres, s'il n'enlevait pas le pont et les retranchemens de Cerese ; en conséquence il disposa son artillerie et ses troupes pour l'attaquer ; son canon protégea les mouvemens des colonnes d'infanterie, qui s'avancèrent avec leur impétuosité ordinaire sur la tour, où elles trouvèrent le pont coupé. Pendant ce temps, deux bataillons qui étaient déployés faisaient une fusillade si vive, que l'ennemi se mit en fuite. Nos grenadiers raccommodent le pont, tandis qu'un petit tambour monte dans la tour sous le feu ennemi, et redescend en dedans pour ouvrir la porte aux grenadiers, qui passent et poursuivent l'ennemi épouvanté, qui s'était retiré dans les ouvrages avancés. Je me suis porté en reconnaissance jusqu'à portée de pistolet du cordon de la place dont le côté est le plus faible.

Cette tour et ce pont est la même position que celle du pont de Santo-Giorgio, à l'exception que c'est une plaine qui conduit au cordon de la place. Ce pont est pour nous de la plus haute importance, d'autant qu'il était bien retranche et qu'il pourrait arrêter l'année si l'ennemi s'y défendait bien. Je crois donc qu'on doit porter là les soins possibles à le conserver. J'ai couché à Cerese ; aujourd'hui j'ai suivi les bords de l'eau, et, tournant la place, je suis arrivé à la chaussée de Pradella, défendue par un très-bon ouvrage à corne construit en terre, qui a du canon et qui est bien pallissadé ; nous nous sommes approchés à portée de la voix, et après avoir reçu les honneurs de quelques coups de fusils, nous avons continué notre route en suivant le lac supérieur et le Mincio, jusqu'à Goito.

Il résulte, général, que, dans le développement de la place de Mantoue compris entre le Mincio supérieur et le Mincio inférieur du côté du Pô, il n'y a que deux chaussées, celle de Cerese et celle de Pradella, et enfin que nous sommes maîtres de la tête de la plus importante ; que la place est bien

cernée, mais qu'il est indispensable de conserver les positions occupées par le général Augereau.

Je juge donc absolument nécessaire que 3,000 hommes soient employés dans cette partie, indépendamment des troupes du général Serrurier.

Tous s'accordent à dire que la garnison n'est composée que de sept bataillons et de deux escadrons ; qu'on a peu de provisions de bouche et de guerre clans la place ; que les habitans refusent de rien vendre à la troupe. Beaucoup de gens de la campagne se présentent pour en sortir, on les renvoie ; il paraît que si l'on avait des moyens, il serait facile de prendre la ville.

Le général Augereau a tué quelques hommes à l'ennemi. Le général Serrurier a fait ce matin douze prisonniers à l'ennemi, qui s'accordent à confirmer ce que vous savez ; mais ils assurent que, dans l'attaque de Borgo Santo-Gergio, l'ennemi a eu soixante-douze blessés et environ cinquante tués.

J'ai ordonné qu'on ne perde point un moment à construire le pont sur le Mincio au-dessous de Mantoue, afin d'assurer la communication entre Augereau et Serrurier. Le citoyen Barral a également ordre d'en construire un sur le Pô ; mais cela est une opération conséquente, en raison de la largeur du fleuve ; il va s'en occuper avec exactitude. Comme je prévois que le pont ne pourra pas être jeté pour le moment du passage des troupes, j'ai ordonné qu'on s'assure des Parques et pontons nécessaires pour y suppléer et servir au passage de l'artillerie.

Les trois bataillons de grenadiers sont réunis ici, ainsi que les régimens, premier de hussards, dixième de chasseurs et huitième de dragons.

Je pars demain pour Verone et de là aller reconnaître entre le lac de Garda et. l'Adige, ensuite voir où en sont les travaux de Peschiera, et je vous rejoindrai.

Je passe une partie de la nuit à donner les ordres que je jugerai nécessaires pour tout ce qui sera utile à l'exécution des vôtres.

Point de nouvelles de l'ennemi du côté du Tyrol, il" paraît qu'il est loin.

ALEXANDRE BERTHIER.

Verone, le 22 prairial au 4 (10 juin 1796).
Au même.

a arrive de Peschiera : les ouvrages ordonnés y vont tres-lentement, il n'y a qu'un seul capitaine du génie pour les conduire ; il manque d'outils, j'en ferai chercher demain a Verone ainsi que des ouvriers.

Je n'ai pas trouvé une seule pièce de campagne au parc ; j'en aurais cependant besoin de huit, quatre à la Corona et quatre a Brentino ; nous occupons ces deux postes depuis aujourd'hui : une brigade est a Corona, dont un bataillon détaché sur les hauteurs de Monte-Baldo.

Preabocco est aussi occupé par une demi-brigade ; elle détache un bataillon a Brentino : les deux nouvelles positions ont absolument besoin d'artillerie de montagne ; il n'y a pas un seul mulet au parc et point de canonniers, de manière que j'ai deux obusiers à Rivoli, que je suis obligé d'envoyer au parc, faute de canonniers pour les servir. Toute mon artillerie des deux divisions consiste en deux pièces de 4, sous les ordres du général Rusca, un obusier et une pièce de 8 d'artillerie légère avec le général Victor, deux pièces de 8 et deux de 3 avec le général Rampon a Verone : voilà tout ce que j'ai de la nombreuse artillerie portée dans mes instructions.

Il est arrivé aujourd'hui à Peschiera les dix-huitième et vingt-septième d'infanterie légère. Voici quel sera l'emplacement des troupes des deux divisions :

Une demi-brigade d'infanterie légère a Corona ;

Une autre à Preabocco, sous les ordres du général Joubert ;

Deux autres demi-brigades d'infanterie légère, en seconde ligne, pour soutenir les deux premières ;

Deux autres demi-brigades d'infanterie légère à Salo, sous les ordres du général Rusca ;

Une demi-brigade de ligne entre Peschiera et Salo, dont un bataillon détaché à Peschiera ;

La dix-huitième demi-brigade d'infanterie légère et la dix-huitième de ligne formeront le grand camp entre Rivoli et Garda ;

A Verone, je laisse la trente-deuxième de ligne, et provisoirement la dix – septième d’infanterie légère, ayant eu avis que l’ennemi fait quelques mouvemens dans cette partie.

Veillez bien, général, donner les ordres nécessaires pour que tout ce vous avez destiné aux deux divisions sous mes ordres me soit exactement fourni, et comptez alors sur mon exactitude et ma surveillance.

MASSÉNA.

Pavie, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Au même.

J’arrive a l’instant du pont du Pô : il n’est pas encore lié ; cependant, on passe dessus, même les voitures : demain au soir, il sera consolidé autant que possible. Les routes pour arriver au pont, de l’un et de l’autre côté du Pô, sont superbes ; il y a un corps-de-garde établi pour la garde de ce pont.

Les fortifications du château de Pavie se réparent avec toute l’activité possible. J’ai donné l’ordre au commissaire des guerres de faire partir pour Milan les chevaux qui étaient au dépôt d’ici.

LANUSSE,

Castiglione, le 39 prairial an 4 (17 juin 1796).

Au même.

Il y a point de fort a Chiusa, niais seulement deux ponts-levis, que je fais garder, depuis que nous sommes dans ce pays-ci, par 100 hommes, soutenus par 300 autres ; il y a en outre deux pièces de canon, de manière qu’il n’y a rien a craindre.

L’ennemi n’a fait aucun mouvement dans la partie de Verone ; il s’est approché de nos postes de la Corona ; nos découvertes lui ont déjà donné la chasse, et je le fais attaquer ce matin par six compagnies de carabiniers, soutenues par deux bataillons ; je vous rendrai compte du résultat.

Le général Guillaume, qui commande à Peschiera, me rend compte qu’il n’y a pas un seul grain de poudre dans la place ; que les deux bastions de la

porte de Verone vont enfin être armés, mais qu'il manque de boulets et de bombes,

MASSÉNA.

Pavie, le 39 prairial an 4 (juin 1796).

Au même.

Trente-deux otages sont partis pour Tortone, qui, joints aux trente-quatre précédemment partis, forment le nombre de soixante-quatre.

Les cloches de Pavie sont descendues ; je vais les faire rassembler dans un magasin.

La tranquillité est parfaitement rétablie ici, et la confiance commence à renaître.

LANUSSE.

Castiglione, le 30 prairial an 4 (18 juin 1796).

Au même.

Je vous ai annoncé, par ma lettre d'hier, que j'avais ordonné une chasse à l'ennemi ; elle a eu tout le succès que j'en attendais : nos carabiniers ont tué à l'ennemi quarante hommes, et fait cinquante prisonniers, tous du régiment de Toscane. J'avais envoyé, la veille, un parlementaire ; j'avais choisi un officier intelligent, qui avait reconnu les postes avancés de l'ennemi ; trois ont été enlevés à la baïonnette. Ce coup de main a si fort intimidé les Autrichiens, que le restant du camp a pris la fuite, et plusieurs ont abandonné leurs armes. C'est dans cette fuite qu'on leur a tué tant de monde.

J'irai faire une tournée demain à Salò ; on dit que l'ennemi en est à deux lieues ; s'il y a possibilité, je l'y ferai attaquer.

MASSÉNA.

Venise, le 30 prairial an 4 (18 juin 1796).

Au même.

Je reçois la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 10. Je ne sais comment elle a pu retarder si long-temps.

Les renforts arrivent successivement dans le Tyrol. Mon homme à Bolzano me marque que, depuis le premier jusqu'au 30 juin il a passé par cette ville 21,000 hommes pour le confin, savoir ; 18,000 hommes d'infanterie, dont 14,000 par l'Adige, et 4,000 par terre, 1,000 hommes d'artillerie, et 2,000 hommes de cavalerie.

Ces troupes, avec les milices, garnissent tous les passages du Tyrol, et leurs postes avancés sont sur les monts Vicentins, entre Recoara et Astico. Un piquet de 20 houlans et des ingénieurs se sont avancés jusqu'à Bassano, mais aucun préparatif ultérieur à annonce leur descente dans la plaine. Les Vénitiens rassemblent leurs milices des confins et leurs Dalmates. Ils envoient leurs Italiens dans leurs îles, et les conférences directes avec le gouvernement semblent prendre une assez bonne tournure : mais il y a beaucoup à travailler pour réduire le grand nombre à penser à l'avenir, et c'est le plus fort dans une assemblée de 200 personnes ignorantes et paresseuses, où les délibérations se prennent à la pluralité des voix.

LALLEMENT.

Paris, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire vient de prendre en considération, citoyen général, le contenu de votre lettre datée de Roverbella le 16 du courant. Par sa dépêche du 23, il vous a fait connaître ses intentions relativement à la république de Venise. Votre lettre doit nécessairement y apporter quelques modifications. Le Directoire pense en conséquence qu'il serait possible d'emprunter au moins 12,000,000 tournois de cette république, et de lui faire accepter pour garantie des délégations sur la dette que les Bataves ont contractée envers nous. La somme prêtée devrait être imputée sur les fonds que le roi et le gouvernement d'Angleterre, etc., ont présentement dans le trésor de Venise.

Le Directoire est fort satisfait de la conduite que vous avez tenue, tant a l'égard du provvediteur général de la république de Venise, que vis-a-vis des deux députés que le sénat de cette ville vous a envoyés.

Le Directoire approuve également la mesure que vous avez prise de mettre Peschiera en état de défense.

CARNOT.

Paris, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire s'est fait représenter, citoyen général, la lettre par laquelle vous lui annoncez que la république de Venise a permis aux Autrichiens d'entrer dans la place de Peschiera, et il a pensé que cette conduite autorisait la république française a demander que les fonds appartenans aux puissances en guerre avec nous, notamment ceux qui appartiennent personnellement au roi d'Angleterre, et qui sont actuellement déposés a Venise, nous soient remis immédiatement, ainsi que les vaisseaux, bâtimens et autres propriétés ennemies quelconque, qui peuvent se trouver présentement dans les ports de la république de Venise.

Le directoire croit également qu'il est possible d'emprunter de cette république jusqu'à la concurrence de 5,000,00 de florins de Hollande, pour lesquels elle accepterait des délégations sur la dette que la république batave a contractée avec nous. Il pense encore que vous pourriez, s'il était nécessaire, donner des bons sur le dépôt d'argent a Venise, appartenant au roi d'Angleterre, etc., en échange des contributions en nature que les circonstances pourraient vous forcer à lever sur le territoire vénitien.

Le Directoire livre cet objet a vos méditations, et vous recommande de vous concerter pour le remplir avec les commissaires du gouvernement Salicetti et Gareau. Il vous observe que son intention n'est pas de rompre avec la république de Venise, et vos démarches dans cette occasion délicate doivent être telles qu'elles n'avancent point cette rupture. Le Directoire est bien convaincu qu'elles seront de nature a ne pas compromettre la dignité

de la nation française, et en tout analogues aux instructions qu'il vous donne, ainsi qu'aux commissaires du gouvernement Salicetti et Gareau, par la présente.

CARNOT.

Paris, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Le Directoire exécutif au général en chef Bonaparte.

Vous aurez sans doute appris, citoyen général, les faits consignés dans le rapport du ministre français à Gênes, dont le Directoire vous a envoyé ci-joint copie. La conduite perfide que le gouvernement génois tient à notre égard doit être réprimée ; mais, avant tout, il importe de retirer de Gênes les fonds qui y sont, et déjà le ministre français a dû donner des ordres à ce sujet. Quant aux approvisionnements et munitions de tout genre qui pourraient s'y trouver, le Directoire s'en repose sur vous du soin de les faire transporter dans un local où ils soient moins exposés.

Le Directoire a pensé qu'il serait peut-être imprudent et préjudiciable au cours des succès de l'armée qui vous obéit, de prendre sur-le-champ des mesures pour forcer les Génois à réparer convenablement le tort qui vient de nous être fait. Ce n'est qu'après que vous aurez conclu un armistice avec Rome, que celui arrêté avec Naples aura été exécuté, et lorsque enfin vous aurez terminé votre tournée de Bologne et de Livourne, qu'il conviendra de s'occuper de Gênes. Jusqu'à cette époque, vous vous contenterez de faire surveiller d'une manière extrêmement active les intérêts de la république française dans la ville de Gênes ; et lorsque le moment favorable sera arrivé, vous prendrez les mesures nécessaires pour obtenir une réparation authentique de toutes ces menées perfides dont le gouvernement génois s'est rendu coupable envers la république française, et vous exigerez une très-forte indemnité pour la prise des cinq bâtimens que les Anglais viennent de nous enlever au moyen de la protection génoise.

Le Directoire s'en réfère au surplus aux instructions précédentes qui vous ont été adressées par lui, et qui sont relatives à la ville de Gênes.

Si vous croyez utile d'occuper en force le golfe de la Spezzia à l'époque où vous demanderez des réparations au gouvernement génois le Directoire vous autorise à prendre cette mesure, et s'en remet à votre prudence et à votre énergie républicaine.

CARNOT.

Paris, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte,

Le Directoire a reçu, citoyen général, vos lettres datées de Verone le 15 prairial, de Roverbella le 16, et de Milan les 19 et 20 du même mois.

Quoiqu'il eût désiré que le roi de Naples eût contribué de quelques millions au moment que l'armistice a été conclu, le Directoire l'approuve, en se référant à ce qui vous a été écrit précédemment sur la nécessité de faire intervenir les commissaires du gouvernement près l'armée où vous êtes dans ces sortes de transactions.

Il eut été à désirer que les 2,400 hommes à cheval qui doivent se rendre à Brescia, etc., en quittant, l'armée autrichienne, eussent été tenus, par les termes de l'armistice, à regagner Naples à pied, en nous abandonnant leurs chevaux tout harnachés.

Le Directoire a lu avec plaisir les détails des affaires des avant-postes de Mantoue ; il continue à applaudir à votre conduite et à celle du général Dallemagne et du chef de brigade Lannes, et doit des éloges particuliers au général de division Augereau.

Le Directoire approuve l'idée de n'arrêter qu'à Bologne ou à Livourne l'armistice qui doit se conclure avec le prince de Rome : les dernières dépêches du Directoire en fixent les conditions ; mais si vous pensez que les contributions que ce prince peut fournir doivent s'élever à 25,000,000 en numéraire et à 5,000,000 en denrées, le Directoire est d'avis d'adopter cette modification avantageuse ; il accepte également les propositions d'autres demandes que vous lui transmettez par votre lettre du 19 prairial, et il espère que le pape y consentira.

Notre but doit être de terminer le plus tôt possible la guerre dans le sud de l'Italie, et de ne nous occuper que des moyens de procurer la paix par notre situation dans le nord de cette péninsule.

Il est préférable de déposer, soit à Nice, soit à Grenoble, au lieu de Gênes, les fonds que vos succès et l'armistice que vous allez conclure avec le pape, pourront vous permettre de mettre à la disposition du ministre des finances.

Le Directoire vous écrira incessamment sur les opérations ultérieures de la campagne.

CARNOT.

Paris, le 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Il se pourrait, citoyen général, que la cour de Naples, satisfaite de l'armistice qui a été conclu entre les armées françaises et napolitaines, négligeât d'envoyer immédiatement à Paris des plénipotentiaires pour traiter de la paix, et cherchât à se maintenir dans cette espèce d'état de neutralité, dont la prolongation nous serait désavantageuse. L'intention formelle du Directoire est que vous fassiez signifier, soit au prince Belmonte-Pignatelli, soit à la cour de Naples elle-même, que, si les négociations pour la paix entre la république française et le roi des Deux-Siciles ne sont pas encore commencées à Paris avant l'expiration d'un mois, à compter de la date de la présente, l'armistice sera regardé comme non avenu.

Il est essentiel, citoyen général, que vous stimuliez fortement la cour de Naples, dont l'intention, en ne nous envoyant pas promptement de ministre plénipotentiaire, pourrait être de nous amuser par des délais justifiés sur de faux prétextes, afin de se mettre en situation de régler sa conduite ultérieure sur les événements du reste de la campagne actuelle.

CARNOT.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

Depuis la prise de Bologne jusques et
compris l'investissement de Mantoue,

Au quartier-général à Bologne, le 3 messidor an 4 (21 juin 1796).

*Bonaparte, Général en chef, aux commissaires du gouvernement près
l'armée d'Italie.*

LES MOUVEMENTS actuels d'une partie de l'armée de Wurmser sur la frontière des Grisons, et les renforts que Beaulieu reçoit tous les jours, ceux plus considérables encore qui sont en marche ; l'opération sur Livourne, que le gouvernement m'a ordonné d'entreprendre, et a laquelle je n'ai vu aucun inconvénient militaire, comptant sur l'arrivée de 6,000 hommes, que devait conduire le général Châteauneuf-Randon, lesquels ont reçu contre-ordre et sont toujours à Nîmes ; la garnison que je serai obligé de laisser dans la place de Livourne ; tout nous fait une nécessité de faire venir, le plus promptement possible, deux demi-brigades de l'armée des Alpes : il serait possible d'en tirer une des deux qui sont à Lyon, et une existante dans le département de la Drôme. Il sera facile au général de l'armée des Alpes

de remplacer les deux demi-brigades par des colonnes mobiles composées de garde nationale sédentaire, mises en réquisition, et je lui fais passer, à cet effet, 150,000 liv. en numéraire, pour subvenir à leur solde.

Je vous requiers donc de prendre les mesures les plus efficaces et les plus promptes pour que ces deux demi-brigades se rendent de suite à Milan ; le besoin que nous en avons est tellement pressant, que je crois que l'on doit faire venir les plus près, et user de tous les moyens pour activer leur marche et leur arrivée à Milan.

BONAPARTE.

Plus bas est écrit :

Vu la lettre ci-dessus du général en chef Bonaparte, et par les considérations y ramenées,

Les commissaires du gouvernement près l'armée d'Italie et celle des Alpes,

Requièrent le général Kellermann, commandant en chef l'armée des Alpes, de destiner sans délai, pour se rendre, avec toute la célérité possible, à Milan, sous les ordres du général en chef de l'armée d'Italie, deux demi-brigades de son armée.

Fait à Bologne, le 3 messidor an 4-

SALICETTI, GARREAU.

Au quartier-général à Bologne, le 4 messidor an 4 (22 juin 1796).

Au citoyen Faipoult.

Je viens de recevoir votre courrier ; je connais trop bien l'esprit du perfide gouvernement génois, pour ne pas avoir prévu la réponse qu'il aurait faite.

Je viens de recevoir, par un courrier extraordinaire du Directoire, la copie de la note que vous avez présentée lors de la prise de cinq bâtimens.

Voilà donc deux sujets de plainte ; tenez querelle ouverte sur l'un et l'autre sujet. Je vous charge spécialement de prendre les moyens les plus efficaces pour que l'argent, les bijoux et autres objets précieux appartenans

a la république, et qui se trouvent a Gênes, soient bientôt évacués de cette place.

Faites appeler chez vous le citoyen Suci, et envoyez-moi, par un courrier extraordinaire, l'inventaire des effets, quels qu'ils soient, qui se trouvent à Gênes.

Je vous prie de me tenir instruit dans le plus grand détail de ce qui concerne notre position avec le sénat de Gênes.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Bologne, le 4 messidor an 4 (22 juin 1796).

A l'Adjudant-général Leclerc.

Vous Vous rendrez a Coire, capitale du pays des Grisous ; vous y verrez le citoyen Comeyras, ministre de la république ; vous parcourrez le pays jusqu'au débouché de Souabe ; vous enverrez des espions prendre des renseignemens sur la position et les mouvemens de l'ennemi de l'autre côté des montagnes. Vous m'instruirez de ce qui pourrait en mériter la peine, par un courrier extraordiniaire que vous adresserez au général Despinois à Milan.

Vous choisirez les positions que l'ennemi pourrait prendre pour descendre des montagnes dans le Milanais, en supposant qu'il voulût le tenter.

Vous resterez le temps nécessaire dans ce pays pour le parcourir, le connaître et acquérir les connaissances sur l'esprit qui anime les habitans.

BONAPARTE.

Bologne, le 4 messidor an 4 (22 juin 1796).

Au Général chef des Liges grises.

Je vous adresse le citoyen Leclerc, adjudant-général, pour vous donner une marque de l'amitié de la république française et du désir que j'ai de vous être utile, comptant sur une parfaite réciprocité de votre part.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Bologne, le 5 messidor an 4 (23 juin 1796).

Au ministre de la république de Venise.

Je vous prie, citoyen ministre, de mettre plus d'activité dans votre correspondance secrète, et de pouvoir me faire passer tous les jours un bulletin des forces et des mouvemens de l'ennemi. Vous devriez avoir des espions a Trente, à Roveredo, à Inspruck, et avoir tous les jours des bulletins de ces endroits : c'est ainsi que fait le citoyen Barthelemy a Bâle, et qui par la rend des services majeurs a la république. Je suis instruit, par une voie indirecte, que Venise arme, et vous ne m'instruisez pas de quelle nature et de quelle force sont ces armemens. Vous sentez combien il impote que je sois instruit a temps sur des objets pareils.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Bologne, le 5 messidor an (23 juin 1796).

Au citoyen Miot, ministre à Florence.

Je vous envoie le citoyen Marmont, mon aide-de-camp, chef de bataillon, pour remettre une lettre au grand-duc de Toscane ; elle est sous cachet volant, afin que vous puissiez en voir le contenu. Je désirerais que vous le présentassiez a son Altesse Royale. Si vous voulez me parler, écrivez ici avant demain matin.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Bologne, le 8 messidor an 4 (26 juin 1796).

Au citoyen Miot,

J apprends a l'instant qu'en conséquence d'un ordre général qui a été donné de ne rien laisser passer de ce qui se rendrait a Bologne, à Florence, il pourrait se faire que M. Manfredini n'eut pas pu passer, et qu'il fût encore à Bologne. Si cela était, je serai désespéré de ce contre-temps. Je vous prie

de faire mes excuses au grand-duc, et de faire partir de suite un courrier pour Bologne avec l'ordre ci-joint,

BONAPARTE.

Au quartier-général à Livourne, le 9 messidor an 4 (27 juin 1796).

Le général chef de l'état-major donnera sur-le-champ les ordres les plus précis au chef de bataillon Hulin, commandant la place de Livourne, de faire arrêter le gouverneur de la ville aussitôt qu'il sera informé que la soixante-quinzième demi-brigade arrivera ; que ce gouverneur soit mis sous bonne garde dans une maison près de ce camp, pour le faire partir de la pour Florence dans une voiture qui sera escortée, lorsque le général en chef aura déterminé l'heure du départ de cet officier, pour lequel on aura d'ailleurs tous les égards convenables.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Livourne, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).

Le général Vaubois tiendra garnison a Livourne avec la soixante-quinzième demi-brigade, une compagnie d'artillerie et un escadron du premier régiment de hussards ; il fera mettre les batteries qui défendent l'entrée du port dans un bon état de défense ; les fera arranger de manière qu'il n'y ait que des pièces d'un, ou de plus deux calibres à chaque batterie ; il fera monter des grils a boulets rouges, et aura soin que les pièces soient approvisionnées a cent coups ; il choisira, un fort de la ville, celui le plus dans le cas de se défendre, et qui a des communications avec l'intérieur ; il fera mettre ce fort en état de défense ; fera à cet effet les déplacemens, d'artillerie qu'il jugera nécessaires ; établira un magasin pu il y ait de quoi nourrir 2,000 hommes pendant quarante jours avec tous les accessoires pour soutenir le siège.

Il n'épargnera aucun moyen pour maintenir Livourne dans une parfaite tranquillité ; il fera en sorte de s'attacher les troupes du grand-duc de Toscane, sur lesquelles il aura toujours l'oeil ; il se maintiendra en bonne harmonie avec le gouverneur ; il lui renverra toutes les affaires de détails ;

lui montrera de grands égards, surtout en particulier, mais conservera sur lui, surtout, en public, une grande supériorité. S'il y avait à Livourne des complots ou toute autre chose qui intéresse l'existence des troupes françaises, il prendra alors toutes les mesures nécessaires pour rétablir le calme et punir les malintentionnés. Il n'épargnera ni les personnes, ni les propriétés, ni les maisons.

Dans toutes les affaires difficiles qui pourraient lui survenir, il consultera le citoyen Miot, ministre de la république française à Florence, qui sera à même de lui donner de bons renseignements.

Il protégera le consul dans l'opération intéressante dont il est chargé : se trouvant le premier agent de la république à Livourne, il surveillera tous les intérêts de la république, et se rendra compte de tous les abus qu'il ne dépendrait pas de lui de réprimer.

Il vivra d'une manière convenable ; il aura souvent à sa table les officiers du grand-duc et les consuls des puissances étrangères : il lui sera accordé à cet effet des dépenses extraordinaires.

Il nommera un officier pour surveiller le port ; il nommera un commandant de chaque fort ; il maintiendra les corsaires dans une sévère discipline, et veillera à ce qu'ils respectent le pavillon neutre, et spécialement le pavillon espagnol. Il se fera tous les jours rendre compte des rapports des vigies ; il se tiendra informé de tout ce qui se passe dans le pays où il se trouve, et m'enverra le rapport de toutes les nouvelles de Corse qui lui arriveront. Il écrira aux fiefs impériaux qui environnent la ville, afin qu'ils reconnaissent la république, et il se fera part du nombre de ces fiefs, et de leur population, de leur richesse et de l'esprit qui les anime. Il maintiendra une sévère discipline vis-à-vis ses troupes ; il tiendra la main à ce que tous les soldats soient casernés, et que personne, depuis le général, jusqu'au dernier employé, ne soit logé chez l'habitant.

Il aura avec lui un adjudant-général, un commissaire des guerres, un employé de chaque partie de l'administration.

BONAPARTE.

Livourne, le 12 messidor an 4 (30 juin 1796).

Au consul de la république à Livourne.

Le consul de la république a Livourne fera lever les scellés et dresser les inventaires de tous les magasins appartenans à l'Angleterre et aux négocians anglais, à l'empereur, a la czarine de Russie, et enfin aux princes ou particuliers des états avec lesquels nous sommes en guerre. Il fera faire toutes les démarches et prendre toutes les mesures nécessaires pour découvrir, faire restituer et saisir toutes les marchandises qui auraient été mises en dépôt par les différens particuliers chez des négocians livournais : il fera même solder a cet effet tout ce qu'il croira nécessaire.

BONAPARTE.

Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie.

Le Directoire vous" transmet ci-joint copie d'une lettre que le ministre de la marine vient d'écrire à son président, et dont la connaissance vous est utile pour les transactions diplomatiques qui peuvent avoir lieu en Italie. Il envoie un double de ces copies a son commissaire Salicetti.

CARNOT.

Paris, le 2 messidor an 4 (20 juin 1796).

Le ministre de la marine au président du Directoire exécutif.

Je crois devoir vous prier instamment d'écrire au citoyen commissaire du Directoire Salicetti ce qu'il convient d'imposer pour conditions aux gouvernemens d'Italie : nous pouvons retirer, par ces impositions bien légitimes de la part du vainqueur, des moyens rapides d'approvisionner notre marine et de lui rendre sa prospérité.

Dans la Romagne, dans les états de Naples, on trouvera des bois prêts a être embarqués, en très-grande quantité : dans le Modenais, dans le Boulonais, dans le Ferrarais, la Marche d'Ancône, la Calabre et la partie de l'est de la Sicile, la guerre a laissé amonceler les chanvres de la plus belle qualité et des toiles à voiles. Ne convient-il pas que chacun de ces états

respectifs fournisse et transporte a Toulon, dans le plus bref délai, les quantités qu'ils pourront produire et qu'ils auront déjà en magasin ? Rendons l'Italie fière d'avoir contribué à l'éclat de notre marine : c'est, il me semble, seconder les vues des nombreux patriotes de ces contrées, qui jouissent de la noble fierté d'avoir concouru aux approvisionnements et aux succès des armes de la république.

Je vous conjure de soumettre ces vues au Directoire, et d'obtenir de lui cette grande mesure.

TRUGUET.

P.S.J ai dénoncé, il y a peu de jours, au ministre des relations extérieures, la conduite oblique du gouvernement de Gênes ; j'y joins ici un extrait de la lettre du consul de la république à Livourne. qui vous fera connaître celle du gouvernement toscan.

Extrait d'une lettre du citoyen Belleville, consul général de la république française en Toscane, au ministre de la marine.

Je vous ai annoncé, par ma dernière lettre du 8, que M. Eliot et les chefs du parti anglican avaient été arrêtés en Corse : la nouvelle s'est confirmée, mais les Corses se sont bornés à demander l'abolition des impôts et le renvoi du prétendu parlement de quelques hommes qui ne leur plaisent pas. J'ai regret que les insulaires, que je me plaisais à croire particulièrement nés pour la liberté, se soient, dans une circonstance aussi favorable, plus occupés de leur intérêt présent, que de l'honneur d'appartenir a la république.

Les Anglais retirent d'ici des richesses et des provisions immenses pour les transporter en Corse. Les bestiaux, les graines, les chevaux, des sommes considérables, tout est enlevé avec empressement et profusion : est-ce bien respecter la neutralité que de permettre a une des puissances belligérantes tous les genres de facilités pour affamer l'autre ?

Paris, le 4 messidor an 4 (22 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

La colonne que vous avez envoyée vers le lac de Como, a produit l'effet que vous en attendiez, et a donné aux ennemis quelques inquiétudes pour la Souabe ; il peut avoir contribué plusieurs fois au départ des corps qui ont été détachés de l'armée de Wurmser pour aller renforcer Beaulieu : quelques bulletins parvenus au Directoire en élèvent la force à 20,000 hommes. Vos espions et les agens que vous aurez placés sur les routes vous auront fait connaître la vérité. Ces circonstances doivent hâter la terminaison de vos affaires avec les puissances, de l'Italie. Au moment où le Directoire vous écrit, vous aurez probablement conclu un armistice avec le pape : faites que les plénipotentiaires du prince de Rome se rendent sous le plus bref délai à Paris, pour finir la paix, et hâtez surtout le versement des fonds en denrées qu'il sera convenu de faire à la république française.

Il est également urgent que le plénipotentiaire de Naples arrive à Paris : un jour perdu pour des négociations en temps de guerre, peut occasioner des désastres. Nous recommandons en conséquence fortement d'accélérer le départ de ces ministres, afin que le Directoire n'ait plus à s'occuper que du nord de l'Italie, où les renforts que reçoit Beaulieu et l'occupation du château de Milan et de Mantoue par les ennemis vous rappellent.

A l'instant où vous recevrez la présente, vous aurez sans doute exécuté les mouvemens importans de Bologne et de Livourne. Puisse le génie tutélaire qui veille sur les hautes destinées de la république, vous avoir conduit assez à temps dans ce port, pour vous emparer de quelques bâtimens anglais et des magasins, etc., de ces insulaires.

Vous aurez sans doute appris le mouvement rétrograde de l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse de la Lahn jusque sur la Sieg. Le Directoire vient de lui ordonner de reprendre l'offensive. L'armée de Rhin-et-Moselle a eu quelques succès en avant de Manheim ; elle doit passer incessamment le Rhin dans les environs de Strasbourg, et se jeter avec impétuosité dans la Souabe et la Franconie. Si celle que commande le général en chef Jourdan

la seconde avec audace, comme le veut le Directoire, il est à croire qu'elles rappelleront bientôt une partie des troupes que Wurmser paraît avoir détachées contre l'armée d'Italie.

Cette situation des choses forcerait le Directoire à vous prescrire, comme il le fait, de vous borner à agir sur la défensive dans le Tyrol, si la disposition des habitans des pays conquis en Italie ne vous en faisait pas la loi expresse.

Ce que vous avez fait dans les fiefs impériaux près de Tortone et dans le Milanais leur inspirera sans doute cette crainte salutaire, mais il serait imprudent de s'y fier ; il le serait bien plus encore que l'armée s'éloignât davantage de la Lombardie, en pénétrant trop en avant dans le Tyrol. Cette opération pourrait tout au plus avoir lieu dans le cas où les armées républicaines qui combattent en Allemagne pourraient parvenir à rejeter l'ennemi vers la Bohême ou le Danube ; mais, en vous prescrivant cette défensive, le Directoire n'entend pas vous interdire la faculté d'attaquer l'ennemi toutes les fois que vous en trouverez l'occasion favorable : il veut seulement que vous ne vous élançiez pas trop en avant dans le Tyrol, parce qu'il croit que cette marche serait désastreuse.

Le Directoire approuve les articles arrêtés entre vous et le lieutenant-colonel de Saint-Marsan ; il accueillera, d'après votre demande, le citoyen Cerbelloni et les autres patriotes milanais, députés à Paris. Il croit inutile de vous mander que le sort du Milanais dépend des événemens politiques qui pourront survenir, et principalement des succès des armées de Sambre-et-Meuse, et de Rhin-et-Moselle en Allemagne.

Le Directoire a cru devoir ajourner, pendant quelque temps, toute mesure relative à l'organisation d'un ou de plusieurs bataillons composés par la jeunesse milanaise.

CARNOT,

Paris, le 4 messidor an 4 (22 juin 1796).

Le Directoire exécutif au général en chef Bonaparte.

On assure, citoyen général, que le buste de Marc Aurèle, en marbre, est à Pavie ; il est de l'intérêt des arts de le faire passer en France : le Directoire vous commande de faire prendre toutes précautions nécessaires pour qu'il parvienne intact.

CARNOT.

Du 3 messidor an 4 (21 juin 1796).

Le Directoire exécutif, considérant qu'il importe de déterminer, par un règlement particulier, tout ce qui tient à la forme de la perception, le versement, le produit, l'emploi et l'ordre de la comptabilité des impositions levées dans les pays conquis, arrête :

Impositions ordinaires.

Art. 1er. Les impositions ordinaires établies dans le pays conquis continueront à être perçues au profit de la république.

2. Le paiement de ce qui reste dû sur ces impositions est exigible, et sera effectué sans retard.

3. Les percepteurs et receveurs actuellement existans, seront chargés de cette perception, et tenus de donner tous les renseignemens qui pourront leur être demandés ; dans le cas d'absence de quelques-uns d'entre eux, les commissaires du gouvernement y suppléeront.

4. Les commissaires du gouvernement se feront remettre un état de ce qui reste dû ; ils emploieront à cet effet les moyens qui leur paraîtront les plus expéditifs.

5. Ils en enverront le plus promptement possible l'état au ministre des finances.

Impositions extraordinaires.

6. Le général en chef pourra établir telle imposition extraordinaire qu'il jugera convenable ; il s'entendra à cet effet avec les commissaires du gouvernement s'il s'en trouve près de l'année.

7. Lorsque le montant de cette contribution extraordinaire sera déterminé, les commissaires du gouvernement seront chargés de faire toutes les dispositions ultérieures pour l'exécution.

8. Ils régleront en conséquence la quantité à supporter par chaque commune ; ils feront, s'ils jugent à propos, avancer la somme à payer par les plus hauts cotisés ou par les plus riches, sauf la répartition ultérieure, qui sera faite par les autorités constituées du pays, prendront en un mot toutes les mesures les plus promptes et les plus propres à faire effectuer le recouvrement.

9. Ils feront faire la perception par les receveurs du pays, ou par ceux qu'ils établiront à cet effet, suivant ce qu'ils jugeront être le plus avantageux à la célérité du recouvrement, qu'ils devront surtout avoir continuellement en vue.

10. Ils informeront sans différer le ministre des finances de la somme à laquelle montera l'imposition extraordinaire arrêtée, et de toutes les dispositions qu'ils auront faites pour en assurer la rentrée.

Versement du produit des impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires ; emploi de ce produit, et ordre de la comptabilité.

II. Le produit des impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires, sera versé, à la diligence des commissaires du gouvernement, dans une caisse qu'ils établiront à cet effet auprès d'eux. Le caissier donnera aux différens percepteurs et receveurs, récépissé des sommes versées.

12. Le caissier remettra toutes les sommes qui seront indispensables pour la subsistance et le besoin de la force armée au payeur général, qui en comptera eu la manière accoutumée.

13. Les commissaires du gouvernement feront connaître, toutes les décades, au ministre des finances les sommes versées dans la caisse établie auprès d'eux, leur remise au payeur général de l'armée, et celles restantes en caisse. Ils se conformeront, par celles-ci, aux instructions qu'il leur donnera.

Dispositions générales.

14. Le général en chef et les commandans de la force armée feront, a la réquisition des commissaires du gouvernement ou de toute autre personne préposée par eux, prêter main-forte partout où il sera nécessaire pour assurer le recouvrement de ces impositions ordinaires et extraordinaires.

15. Le général en chef et les commandans de la force armée donneront les ordres les plus précis et les plus sévères pour qu'aucuns des deniers provenant de ces impositions ne soient détournés et perdus pour la république.

16. Les commissaires du gouvernement entretiendront la correspondance la plus active avec le ministre des finances sur tout ce qui serait relatif à ces mêmes contributions ; ils lui feront part, courrier par courrier, des dispositions qu'ils auront faites et des progrès successifs de leurs opérations.

17. Lorsqu'il y aura près des armées un commissaire spécial du Directoire pour la partie des finances et contributions, les articles d'exécution relatifs a cet objet le concerneront principalement ; cependant, les autres commissaires pourront prendre connaissance de toutes les opérations : en ce cas, il délibérera avec eux, il fera tenir procès-verbal des dispositions qui seront arrêtées.

18. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CARNOT.

Paris, le 10 messidor an 4 (28 juin 1796).

Le Directoire executif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire apprend avec surprise, citoyen général, qu'une gabare et deux bâtimens de commerce richement chargés, qui s'étaient retirés, la première sous le feu de la batterie de Portecros près Toulon ; les deux autres, sous celle de Saint-Pierre, y ont été enlevés sans résistance par les Anglais. Il vous invite a ne pas souffrir l'approche de ces pirates des côtes de la Méditerranée, a en surveiller le service, qu'on annonce se faire avec la

plus grande insouciance, et à lui donner toute l'activité que les circonstances exigent.

CARNOT.

Paris, le 12 messidor an 4 (30 juin 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Nous avons reçu vos dépêches en date du 3 messidor : celle qui traite de votre position militaire, nous a convaincus que l'expédition de Livourne ne vous fait pas perdre de vue un objet plus essentiel, celui de conserver les conquêtes d'Italie en empêchant Beaulieu de rentrer dans le Milanais. Nous partageons votre juste impatience sur votre retour en deçà du Pô, et nous pensons que vous serez incessamment en mesure de rassembler vos principales forces sur les points menacés.

Le prince de Home, effrayé de la rapidité de votre marche, aura sans doute demandé un armistice, et vos instructions, a cet égard, vous auront mis à même d'en établir les conditions conformément à notre vœu, en attendant que les circonstances et l'affermissement des triomphes de la république fixent la manière dont il conviendra à la dignité nationale et à notre système politique de traiter, définitivement avec le pape.

Vos mesures à l'égard de Gênes sont approuvées, et le Directoire mande au ministre de la république près cette puissance de réclamer le renvoi de M. Girola ; celles qui ont pour objet la sûreté de vos communications, la tranquillité du territoire et la vengeance des actes perfides exécutés, ou tentés contre tout ce qui appartient à la république, méritent également l'assentiment du Directoire.

Les observations que vous faites sur les abus du service administratif de la levée et de l'emploi des contributions ont fixé notre attention. Il nous a paru que l'unité des vues et que l'harmonie entre nos agens devaient être la base du bon ordre à établir dans cette partie ; nous avons en conséquence révoqué les pouvoirs du citoyen Pinsot . nos commissaires Salicetti et Garrau dirigeront toutes les opérations qui lui étaient attribuées. Une copie de nos instructions aux commissaires du gouvernement près les armées est ci-jointe, et les dispositions renfermées dans nos différentes lettres

établissent les rapports qui doivent exister entre eux et vous. La confiance entière et légitime dont vous êtes investi, citoyen général, sous tous les rapports ; celle que le Directoire a accordée à ses commissaires Salicetti et Garrau, lui donnent la certitude que le même concert régnera toujours entre vous. Que rien n'échappe donc à votre surveillance de tout ce qui peut ajouter au fruit des conquêtes de la république en Italie, et au sage emploi des ressources qui vous sont offertes. Désignez avec cette loyauté courageuse qui vous est propre, tous les dilapidateurs et les fripons, et la juste sévérité du Directoire s'empressera d'en faire justice.

Le général Kellermann nous a rendu compte de la réquisition qui lui a été faite, sur votre demande, de deux demi-brigades ; mais il ne lui reste que cinq bataillons, et ce renfort éprouvera nécessairement quelques retards avant d'être rendu à Milan. Les 2,000 hommes que fournit l'armée des côtes de l'Océan sont en marche. Aussitôt que les premières troupes arriveront à Lyon, le général Kellermann fera filer vers vous celles que vous réclamez ; il lui est prescrit de vous envoyer deux bataillons ; une demi-brigade de celles commandées par le général Chateauneuf va recevoir l'ordre de se rendre en Italie.

La jonction de ces secours et des troupes que vous ramènerez de la Toscane dans le Milanais, celles que la chute du château de Milan va rendre disponibles, vous donneront des forces imposantes et capables non-seulement de résister à Beaulieu, mais encore de le battre dans ses positions, jusqu'à ce qu'il soit de nouveau défait. L'armée de Rhin-et-Moselle a exécuté le 6 un passage du Rhin à Strasbourg, avec un succès brillant ; celle de Sambre-et-Meuse va nécessairement reprendre une vigoureuse défensive, à la faveur de cette diversion, et d'un corps disponible que lui prête celle du Nord. Des forces considérables agissent en ce moment sur la rive droite de ce fleuve, et bientôt nous espérons que tout le théâtre de la guerre y sera transporté.

Nous sommes bien satisfaits d'apprendre que les troupes n'éprouvent point les maladies qui naissent ordinairement pour les Français en Italie. Satisfaire aux besoins du soldat, éloigner de lui l'intempérance, et maintenir

une discipline vigilante, ce sont de puissans moyens d'écarter ces fléaux destructeurs des armées et l'écueil de leurs triomphes.

Les modèles savans des beaux – arts dont vous nous annoncez l'envoi, ajouteront à l'éclat des trophées de l'année d'Italie.

Il faut à la fois embellir et enrichir la France de tous les monumens précieux et de toutes les productions intéressantes de ces florissantes contrées. Il serait utile de transporter sur notre sol des jumens de belle race pour restaurer celle de nos chevaux. Le territoire de plusieurs états, et particulièrement celui de Naples, offre, en ce genre, des ressources particulières que le Directoire vous, invite à ne pas négliger.

CARNOT.

Castiglione, le 1^{er} messidor an 4 (19 juin 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

J'ai ordonné hier une découverte en force le long de l'Adige. Nos troupes ont chassé l'ennemi jusqu'à Avis : nous lui avons fait 4⁰ prisonniers et tué beaucoup de monde. Notre perte est de deux hommes tués et six blessés.

Voici quelle est la position et la force de l'ennemi. Le général Colli est, avec 8,000 hommes, à Roveredo et Campara ; le général Hohenlohe, qui a remplacé Beaulieu, est à Trente avec 12,000 hommes.

MASSÉNA.

Castiglione, le 4 messidor an 4 (22 juin 1796).

Au même.

J'ai été reconnaître hier la partie de Salo, les positions occupées par nos troupes, et assurément il n'y a rien à craindre de ce côté-là. J'ai fait la traversée du lac avec la felouque qui a été armée à Peschiera. Cette felouque n'a pas encore de voiles ; il serait bien nécessaire qu'elle en eût.

Je pars pour la Chiusa ; j'ai quelques changemens à faire dans cette partie. Je fais garder les postes qui se trouvent sur l'Adige, Bussolengo, la Segna et la Chiusa, par où l'ennemi pourrait tenter quelques passages : ces trois postes occupent une demi-brigade.

MASSÉNA.

Castiglione, le 6 messidor an 4 (24 juin 1796).

Au même.

Le général Rusca a fait, d'après mes ordres, une découverte sur les hauteurs de la vallée de Vestina, en passant par Toscolana et par la gorge de Camerata ; il est revenu par le col de Nervo et Rozon ; il n'a point rencontré l'ennemi dans aucun de ces postes. L'ennemi a ses avant – postes sur le col de Nota et au – delà de Tremozino ; il vient a ces postes de la vallée de Ledro. L'adjudant-général Frontin est parti ce matin pour reconnaître la partie de Barghe, chemin qui conduit à Idro.

Le général Joubert fera une reconnaissance très en avant de la Corona. Le général Rampon pousse tous les jours des partis très en avant de son côté, de manière que je connais parfaitement la position de l'ennemi.

MASSÉNA.

Venise, le 7 messidor an 4 (23 juin 1796).

Au même.

Les vedettes que je tiens à Bolzano et Trente me mandent que, depuis le 15 jusqu'au 18 juin, il a encore passé par cette route 3,600 hommes d'infanterie, dont 1,600 sur l'Adige ; ils ajoutent que le général autrichien fait travailler au chemin de Trente à Areo, soit qu'il veuille faire une trouée par le Brescian, soit qu'il ne veuille, qu'attirer votre attention de ce côté là, pour arriver à Mantoue par le Vénitien.

Le citoyen Barthélemi, en me donnant les premières bonnes nouvelles du Rhin, m'ajoute que Wurmser a fort affaibli son armée, en en détachant 20,000 hommes pour l'Italie. Si ces renforts se réunissent, il aura au-delà de 50,000 hommes pour mettre en Italie.

J'apprends dans le moment, par une lettre de Trente, en date du 22 juin, qu'il y est encore arrivé, le 19 et le 20, 2,400 hommes infanterie ; mais il

paraît que ces troupes et quelques autres, comprises dans les notes précédentes, viennent d'Inspruck, et font partie du détachement du Rhin : j'en demande l'explication.

LALEEMENT.

Pietati, le 8 messidor art 4 (26 juin 1796),

Au même.

Tous les travaux du génie eussent été finis ce matin, si un certain général de brigade eût su lire, ou s'était donné la peine de lire l'ordre que lui avait donné l'état-major du général Serrurier de nous fournir des travailleurs dans la nuit du 6 au 7 ; n'en ayant point eu cette nuit-là, il a retardé le siège de vingt-quatre heures. Nous avons réparé en partie, la nuit dernière, ce malheur ; mais, il faut être vrai, notre grande communication ne sera praticable au canon que demain. Ne pensez-vous pas que nous ayons retardé l'artillerie par manque de communications ? D'abord, elle pouvait, si elle eût été prête, passer derrière les digues, la nuit, comme vous l'aviez dit ; mais, quoi qu'on en dise, trois ou quatre batteries n'ont pas les masses nécessaires, et je crains qu'elles ne résistent pas long-temps au feu de l'ennemi. Une des deux batteries de Saint-George est plus avancée et plus solide ; mais celle qui devait prendre à revers les ouvrages avancés n'était pas commencée le 6, quand j'y ai passé.

Si l'artillerie peut, par ses ricochets, affaiblir les défenses de l'ennemi ; si la batterie d'obusiers que j'ai demandée à ma droite peut dégrader les ouvrages de l'ennemi, je n'ai plus qu'une tranchée de cent vingt toises à faire, et je me trouverai à cinquante toises des palissades, c'est – à – dire, en mesure de les emporter sans peine, si l'attaque est bien conduite. Je pourrais réussir, si je voulais entreprendre, dans la nuit du 9 au 10, cette tranchée ; mais je crains de démasquer mes desseins, et je veux attendre que notre artillerie ait produit un effet quelconque ; ce qui m'y détermine encore, c'est que l'ennemi travaille plus à notre gauche qu'à notre droite ; il semble prendre le change.

Vous auriez un plan des tranchées, si tout mon monde n'était pas ou de service, ou malade ; je n'ai pas même un secrétaire.

CHASSELOUP, *chef de brigade du génie.*

Milan, le 8 messidor au 4 (26 juin 1796).

Au même.

Nous avons hier trente-deux bouches a feu en batterie contre le château. J'ai ordonné ce matin de commencer l'attaque du pont et des prolongemens tout ensemble jusqu'à midi ; nos batteries ont parfaitement joué, passé se terme. L'ennemi a déployé un feu si terrible, qu'elles ont eu beaucoup à souffrir. Tous les épaulements de la batterie n^o. I, faubourg de Veneline, en ont été labourés. La batterie n^o. 7 , faubourg Camasine, a été également endommagée. Nous avons eu, dans la plupart, des pièces démontées, mauvais affûts, et coups d'embrasure. Nos batteries de mortiers du centre et de la gauche d'attaque ont du reste très-bien fait ; elles ont mis le feu à plusieurs reprises.

En résultat, le siège de ce misérable château, armé comme il l'est, est une opération majeure, et qui vaut un bon accroissement de bouches a feu. On va travailler cette nuit à réparer les batteries. Le jeu des mortiers continuera : nous déterminerons les batteries d'attente pour les pièces d'Alexandrie. Réunion d efforts et de ressources, il les faut ici.

L'ennemi nous a surtout incommodés de ses tours bastionnées, d'où il plonge sur tous nos prolongemens.

Nous avons eu dix-huit hommes tués ou blessés.

Je ne ferai point encore reloger de nos artilleurs ; sans un détachement de l'armée des Alpes, qui nous a donné en passant un bon coup de main, la partie n'aurait pas été tenable.

Peines et récompenses, j'emploie cependant ces deux mobiles. J'ai été fort content de quelques bombardiers, et je le leur ai témoigné par des gratifications.

J'apprends a l'instant que le général Dujard a passé marché pour faire venir l'artillerie d'Alexandrie a Pavie en quinze jours de temps, et je le reconnais a ce trait. Heureusement le capitaine Gastinel est parti, avec cent soixante voitures attelées, pour Alexandrie, où il rompra sûrement le cours de cette lenteur assommante. En ce qui regarde le siège du château, vous voulez une prompte réussite, et personne n'y est plus intéressé que moi ; mais il y a ici de la besogne, et combien les ressorts qui devraient la hâter sont mauvais ! Vous aurez demain des détails sur notre situation. La journée a été chaude de toute manière, et je suis excédé de fatigue.

DESPINOIS.

Castiglione, le 9 messidor an 4 (27 juin 1796).

Au même.

Avant-hier quatre barques impériales se sont présentées a Torni pour attaquer la demi-galère que nous y avons d'armée. Je l'avais fait partir ce matin pour Peschiera ; les barques autrichiennes ne trouvant point la nôtre, comme elles s'y étaient attendues, ont tiré une centaine de coups de canon ou obus aux troupes chargées de la défense de ce port, et ont remonté le lac. J'ai senti la nécessité d'accélérer l'armement de notre flottille : je me suis porté en conséquence hier à Peschiera. J'ai ordonné qu'on travaillât de suite aux affûts marins, pour mettre les autres deux demi-galères en état de sortir avec une pièce de 8 chacune ; ces deux pièces sont prises au parc, en attendant que celles qu'on annonce et destinées pour cet objet, arrivent. J'espère, d'après ce que le capitaine de frégate m'a dit, que les trois demi-galères seront en croisière après demain ; on continue toujours à travailler aux grosses barques, et, a ce qu'on dit, elles seront en état de sortir en dix jours. Les demi-galères nous rendront assurément de plus grands services que les grosses barques ; infiniment plus légères, allant supérieurement à la rame, elles se présentent avec avantage à l'abordage : je leur donne, pour cela faire, de bonnes troupes.

Je ferai former une ligne sur le lac, pour qu'il ne passe plus de subsistances pour les troupes autrichiennes. Depuis long-temps elles ne vivent que du blé que les Vénitiens leur portent ; une fois notre armée navale à même de naviguer, nous leur ôterons cette ressource.

Demain, il sera établi une batterie à Torni pour y protéger le mouillage de nos bâtimens.

Le général Joubert fera demain matin une reconnaissance en force en avant du col de Champion. Hier, les reconnaissances ordinaires ont tué a l'ennemi un homme, et blessé plusieurs.

Le général Rusca fera une forte reconnaissance et la poussera le plus en avant qu'il pourra, en longeant toujours la rivière de la Chiese.

Tous les rapports s'accordent a dire que l'ennemi est très-loin de nous, a l'exception de Corona, où il y a, tous les matins, de légères fusillades.

MASSÉNA.

Castiglione, le 10 messidor an 4 (28 juin 1796).

Au même.

Instruit que l'ennemi se renforçait et qu'il faisait des ouvrages pour se fortifier dans toutes ses positions, j'ordonnai une attaque générale pour m'assurer, par des reconnaissances sûres et en force, de la vérité des rapports.

Neuf compagnies de carabiniers, et 600 hommes de la quatrième demi-brigade d'infanterie légère eurent en conséquence ordre de se porter, sous les, ordres du général Joubert, a la Bochetta de Campiou ; je m'y portai moi-même avec mon état-major et accompagné du général de brigade Valette, pour m'assurer de la force des positions de l'ennemi.

A une heure après minuit, le chef de bataillon Marchand, avec les neuf compagnies de carabiniers, a investi et attaqué les ennemis dans leurs formidables retranchemens ; le général Joubert, avec les 600 hommes de la quatrième d'infanterie légère, le suivit : l'ennemi surpris s'est retiré dans les retranchemens ; nos braves républicains les y ont attaqués l'arme au bras, et

n'ont fait usage que de leurs baïonnettes et de leurs sabres pour s'emparer de leurs redoutes. Les régimens de Lattermann, Shosoldo, et 400 Tyroliens défendaient des positions qui auraient été inexpugnables si elles eussent été défendues par des Français ; mais nos braves, sans avoir égard au grand nombre ni aux positions, ni au terrible feu que faisaient les ennemis, les ont chassés de leurs petites forteresses, leur ont tué et blessé beaucoup de monde, et fait 200 prisonniers ; leur ont pris quatre camps d'environ 400 tentes, tous les équipages des officiers, marmites, etc., et vingt-cinq mulets, avec environ 15,000 cartouches. Le commandant de cette troupe a été tué dans les retranchemens ; 200 hommes de Lattermann se sont précipités d'une roche pour éviter les baïonnettes de nos intrépides guerriers. Je vous ferai connaître, citoyen général, les traits de bravoure qui méritent d'être connus. Le général Joubert et son état-major s'y est parfaitement conduit, et particulièrement le frère de ce général, qui guidait une de nos colonnes ; ce militaire remplit, depuis la promotion de son frère au grade de général de brigade, les fonctions d'aide-de-camp sans être officier ; je vous demande, citoyen général, pour ce jeune soldat le grade de sous-lieutenant.

Vous ne pourriez imaginer, général, le nombre et la force des retranchemens que les Autrichiens avaient élevés dans cette partie ; l'officier du génie qui était chargé de la direction de ces travaux avait sûrement reçu l'ordre de les faire pour recevoir toute l'armée actuelle de Beaulieu et celle qu'il attend du Rhin : encore y aurait-il eu place pour les recrues de deux ans, La quantité d'ouvrages que ces gens-là ont faits dans l'espace de cinq à six jours, est incroyable : des rochers étaient suspendus sur toutes les hauteurs pour écraser les attaquans ; mais tous ces moyens terribles de défense n'ont point arrêté nos braves un seul instant.

Le chef de bataillon Recco, commandant à Preabocco et Brentino, avait ordre de se porter avec la onzième d'infanterie légère qu'il commande, renforcée de deux compagnies de carabiniers et de deux de grenadiers, sur Belone, avec ordre de reconnaître les positions et les forces de l'ennemi. Ce chef, connu par ses talens militaires et sa bravoure, avait si bien pris ses dispositions d'après nos instructions, que ses grenadiers et carabiniers ont

enveloppé tous les postes avancés de l'ennemi et pas un seul d'eux ne nous a échappé. Huit cents Autrichiens défendaient les excellentes positions de Belone ; mais nos braves guerriers, sans égard au nombre et aux excellentes positions que l'ennemi défendait, ont marché la baïonnette en avant et ont culbuté tout ce qui résistait ; plus de cent Autrichiens ont été tués, soixante-dix prisonniers sont restés en notre pouvoir, et, sans une batterie de quatre canons que l'ennemi avait sur la rive gauche de l'Adige, et l'impossibilité de passer cette rivière qui n'est pas guéable, c'en était fait des huit cents Autrichiens.

Notre perte, dans ces deux affaires, n'est que de six morts et huit à neuf blessés légèrement.

Le rapport du général de brigade Victor, qui avait ordre de se porter sur la gauche du lac avec un bataillon de sa brigade jusqu'à Malsesena, ne m'est point encore parvenu. Je ne doute pas qu'il ne soit aussi avantageux aux armes de la république que les deux autres.

MASSÉNA.

Favorite, le 10 messidor an 4 (28 juin 1796).

Au même.

Conformément a votre ordre du 28 dernier, le commandant en chef l'artillerie, le commandant en chef le génie, et moi, nous sommes réunis avant hier 8 ; nous avons été visiter ensemble tous les points de la citadelle et avons été coucher a Ceresse. Le 9 matin, nous avons reconnu les environs de la ville et avons terminé par Saint-George, où il a été reconnu qu'une batterie de mortiers serait utile.

Le commandant du génie a reconnu que la partie de la citadelle la plus facile a attaquer est par le bastion de la Trinité, et la partie de la ville par la droite de la digue de Ceresse, indépendamment d'une batterie incendiaire qui sera placée a la casa Micheli, qui se trouve a la gauche de la digue de Ceresse, a peu près à même distance de la porte Pradella ; et une autre de mortiers près Saint-George, ainsi que je l'ai dit ci-devant.

Nous avons encore reconnu l'emplacement pour le parc d'artillerie, qui sera a égale distance de la porte de Ceresse et de la casa Micheli, dans un emplacement assez commode et assez en arrière : il y aura seulement quelques précautions a prendre pour l'eau.

A notre retour hier soir, nous avons arrêté qu'avec la plus grande économie possible pour l'attaque de la ville on ne pourrait pas employer moins de trente pièces de canon et seize mortiers : a celle de la citadelle, vingt-quatre pièces et six mortiers.

Calcul fait, nous avons estimé qu'il faudrait 1,084 hommes d'artillerie, de 20 à 25,000 hommes d'infanterie pour les deux attaques de la ville et de la citadelle, ainsi que 1,000 hommes de cavalerie.

Nous avons estimé que l'attaque de la ville ne pourrait se faire qu'après avoir enlevé tous les postes en avant qu'a l'ennemi ; opération qui devra être combinée a cause de la difficulté des approches.

Le commandant du génie a donné les ordres nécessaires, afin que l'on s'occupe des ouvrages préparatoires, tels que fascines, gabions, etc.

Je ne vous ai point parlé de l'artillerie de rechange ; je présume que le commandant de cette arme vous en entretiendra.

SERRURIER.

Castiglione, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).

Au même.

La longue marche que le général de brigade Victor avait a faire hier dans la reconnaissance que je lui avais ordonnée sur Malsesena, a fait qu'il n'a pu arriver que très-tard a l'ennemi : de manière que son affaire n'a eu d'autres suites que d'avoir chassé tous les avant-postes, et une forte fusillade qu'il y a eu entre les tirailleurs de part et d'autre. Cinq chaloupes impériales ont beaucoup tiré sur nos troupes : le général Victor dit que l'artillerie de ces barques est très-bien servie ; il croit que l'ennemi a a Malsesena et environs, de 1,000 a 1,200 hommes : j'espère les en débusquer un de ces jours.

Demain, ces trois galères viendront mouiller a Torre, où je fais placer une batterie de deux bouches a feu pour les protéger.

MASSÉNA.

Milan, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).
Au même.

Nos vœux sont remplis : le commandant du château de Milan a capitulé ce matin, à trois heures, et les troupes de la république occupent actuellement cette forteresse. Deux mille huit cents prisonniers, cent cinquante-quatre bouches a feu, deux milliers de poudre, cinq mille fusils, de nombreux ustensiles de siège : tels sont les fruits de cette prise de possession.

Je fais partir à l'heure même la garnison autrichienne pour Lodi, où elle attendra vos ordres.

Vous recevrez demain un inventaire exact de tous les objets que nous avons trouvés dans le château.

Je vous ferai connaître également les officiers qui se sont particulièrement distingués.

Je remplis aujourd'hui une obligation bien douce, en vous parlant de la conduite vraiment héroïque de toutes les troupes du siège : artillerie, infanterie, cavalerie, tout a également concouru au triomphe de nos armes. Les volontaires se multipliaient ; ils étaient à la fois de garde, de travail, de service aux batteries ; et, durant les fatigues excessives de douze jours de tranchée leur contenance et leur dévouement ne se sont point démentis un seul instant.

Vous trouverez ci-joint la capitulation que j'ai proposée a M. de Lamy, et qu'il a dû accepter.

DESPINOIS.

P.S. J'apprends a l'instant qu'il a été trouvé dans les caisses autrichiennes 72,000 liv. Je vous demande, sur ces fonds, une gratification pour les troupes de siège, qui l'ont si bien méritée.

Au château de Milan, à une heure du matin, le 29 juin 1796. (11 messidor an 4).

*Le commandant du château de Milan au général de division Despinois,
commandant la Lombardie.*

Si vous voulez suspendre les hostilités, je capitulerai avec vous dans cette matinée.

DE LAMY.

Milan, le 11 messidor an 4 (28 juin 1796), à trois heures du matin.

A M. de Lamy, commandant autrichien au château de Milan.

Je ne puis, monsieur, accéder a une suspension, d'hostilités au terme où nous sommes, qu'en vertu de la capitulation suivante que je vous propose, et sur laquelle vous aurez a délibérer à l'heure même.

DESPINOIS.

Roverbello, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).

Au Général en chef Bonaparte,

Nous avons fait, avec le général Serrurier et le commandant du génie, des reconnaissances détaillées sur la place et la citadelle de Mantoue. Rassemblés ensuite pour déterminer, conformément a votre ordre, les points d'attaque et l'emplacement du parc, voici le résultat de nos opinions.

Attaquer la citadelle et la place en même temps ; établir une batterie de mortiers a boulets rouges près la casa Micheli ; établir une batterie de mortiers près la casa Zampoli ; placer le parc deux cents toises en arrière de la casa Spolverini. L'attaque de la citadelle se ferait sur le bastion du centre, dit de la Trinité, et il jouerait six batteries : deux de cinq pièces, deux de quatre, et deux autres de deux pièces, avec chacune trois mortiers ; ce qui ferait en tout, pour cette partie, vingt-quatre pièces de gros calibre et six mortiers.

L'attaque de la place se ferait sur la partie à droite de la digue de Ceresè ; il jouerait trois batteries, une de six pièces, une de quatre, et une autre de huit, avec quatre mortiers, ce qui donne en tout, pour cette partie, dix-huit pièces et quatre mortiers.

La batterie près la casa Micheli serait de douze pièces, dont six à boulets rouges et six mortiers.

La batterie près la casa Zampoli serait de six mortiers.

La totalité des bouches à feu nécessaires serait de cinquante-quatre pièces de canon et vingt-deux mortiers, non compris les bouches à feu de rechange.

Pour servir ce nombre de bouches à feu, il faudrait 1,100 hommes d'artillerie, pour relever les batteries chaque vingt-quatre heures ; il faudrait en troupes d'infanterie de 20 à 25,000 hommes, et mille de cavalerie,

SUGNY.

Bologne, le 12 messidor an 4 (30 juin 1796).

Au même.

Je viens de recevoir, général, une lettre du cardinal Dugnani, légat de la Romagne, dans laquelle il m'annonce un armistice conclu entre la république française et Sa Sainteté. Comme j'ignore absolument l'existence de ce traité, je vous prie de m'en donner connaissance, et de m'adresser en même temps vos instructions à ce sujet. Vous trouverez ci-joint copie de la lettre du cardinal, ainsi que de ma réponse.

J'évacuai la Romagne le 8, conformément à vos ordres ; j'y laissai seulement, comme je vous en ai rendu compte, un détachement de cinquante chevaux et une compagnie d'infanterie, afin de protéger la rentrée des contributions et l'enlèvement des caisses.

Il vient de m'arriver un courrier, par lequel le capitaine Albani, qui commande à Forlì, m'instruit qu'un soulèvement a éclaté à Cesene ; que les révoltés y ont arrêté l'ajutant-général Verdier, qui venait de la mission dont, au défaut d'officier du génie, je l'avais chargé pour Ancône, conjointement

avec l'adjoint d'Amour. Cet officier-général a couru les plus grands dangers, et j'ignore encore s'il a pu s'y soustraire. J'ai sur-le-champ dépêché un courrier aux magistrats de la ville insurgée. Je les somme, sur leur responsabilité, de mettre en liberté le citoyen Verdier, et de me l'envoyer sous bonne et sûre garde. J'ai donné ordre en même temps au général de brigade Beyrand de partir de suite avec ce qui me restait ici d'infanterie, un oblisier de six pouces et un escadron de cavalerie, pour se rendre à Cesene et faire tout rentrer dans l'ordre. Je n'ai pu me dispenser de donner contre-ordre au bataillon qui se portait à Porto-Legnago, pour ne pas laisser le Bolonais sans aucune troupe.

Vous voyez, général, comment. M. le cardinal et sa clique infernale ont travaillé l'esprit des habitants : certainement, si on retire les troupes, on doit renoncer aux contributions, dont la perception deviendrait alors impraticable. Ceux qui resteraient pour surveiller la rentrée risqueraient d'être victimes de la fureur du peuple, qui va s'accroître encore par la nouvelle de l'armistice.

AUGEREAU.

Gènes, le 6 messidor an 4 (24 juin 1796).

Au même.

Le gouvernement génois ne m'a fait aucune nouvelle réponse sur M. Girola. Je vous envoie, sous le N^o. I, copie d'une déclaration qui m'a été faite avant-hier, et qui concerne l'envoi de fusils et de munitions expédiés par M. Girola aux rebelles d'Arcquata.

Le sénat, ou, pour mieux dire, le secrétaire d'état a expédié, le 30 de ce mois, un courrier extraordinaire pour Paris. Je ne doute pas que ce ne tut pour informer le ministre de Gènes en France de votre lettre et de l'arrivée de Murat. Comme il m'a été possible de donner au même courrier une dépêche pour le ministre des finances, j'ai enfermé dans cette dépêche une lettre au Directoire, par laquelle je l'informais également de tout ce que je

lui envoyais, même copie et traduction de la réponse insignifiante qui vous a été faite.

11 est bon, outre cela, que vous sachiez que le Directoire ayant nommé Marco Frédéric a la place de vice-consul de la république française a la Spezzia, Gênes fait refus de le reconnaître. A son refus, j'ai répliqué par une note, dont je joins ici une copie sous le N^o. a vous verrez que je voulais faire expliquer une bonne fois ce gouvernement pervers sur le système de répulsion et de persécution qu'il consacre a l'égard des plus anciens amis que la révolution ait eus sur son territoire. 11 est encore a répondre a cette note.

Voila donc trois points en litige : Girola, les cinq vaisseaux pris a l'Arneca, et la cessation de toutes les rancunes contre ce que nous pouvons appeler les Génois patriotes.

Je vois très-bien, a votre lettre du 3, pourquoi vous voulez que je fasse évacuer d'ici tout ce qui appartient a la république.

Voici a quoi j'en suis par rapport aux opérations qui ont lieu ici sous ma surveillance pour les envois qui ont été faits a Balbi. Le compte des caisses d'argent arrivées est fait : il s'est trouvé 7,000 et quelques cents livr. de moins que ce qui était annoncé devoir être dans la caisse. On a pesé toute l'argenterie, et hier la fonte en a été terminée a la connaissance de cette ville. Demain, on procédera a l'essai des lingots et a leur pesée.

Le procès-verbal de toutes ces opérations, extrêmement longues, est fait en quintuple expédition.

Quelque chose qu'il arrive, je ne vois rien a craindre pour l'argent ou pour les lingots : car 1^o. l'argent sert tous les jours a acquitter des lettres de change de la trésorerie nationale tirées sur M. Balbi ; et au premier juillet il y en aura déjà d'acquittées pour près de 4,000,000 tournois ; 2^o. la valeur des sommes qui resteront alors entre les mains de Balbi, et des lingots, qui alors seront essayés et pesés, étant connue, Gênes nous en répondra. Gênes est hors d'état de résister. Vous dicterez des lois a Gênes quand vous voudrez. Vous en approcherez avec 15,000 a 18,000 hommes et surtout avec un train de mortiers. Envoyez-moi, si vous voulez, un ingénieur : il fera en dehors le tour des fortifications ; il saura comment on peut, en escaladant la

grande muraille, et choisissant ensuite, entre la grande muraille et le corps de la place, deux points favorables pour y placer des mortiers et des obus, tenir Gênes sous sa dépendance.

Gênes devait plier sous vous, vous serez toujours à même de vous faire rendre les sommes en espèces ou en lingots qu'on pourrait prendre chez Balbi. Quant aux bijoux et diamans dont il me reste à vous parler, c'est autre chose. Le temps ne nous a pas encore permis de recoller la caisse qui les contient : pour constater la valeur des diamans et des perles, il faut tout démonter. On ne peut mettre que très-peu d'ouvriers à cet ouvrage, parce qu'il faut les voir opérer et éviter les soustractions. Je vais faire commencer cette opération après demain ; elle se continuera sans interruption, toujours avec procès-verbal en règle. Quand vous croirez être prêts, vous m'enverrez un arrêté de vous et des deux commissaires Garau et Salicetti, par lesquels, sous un prétexte que vous imaginerez, qui ne puisse ni faire présumer vos intentions, ni laisser croire à Balbi une diminution de confiance, vous me chargerez de faire prendre chez le citoyen Balbi les diamans, bijoux qui y seront, à l'effet de les transporter à Tortone, ou à tel autre point que vous croirez nécessaire.

Par exemple, vous pouvez prendre pour prétexte la chute de la valeur des diamans et des perles en Italie, et annoncer qu'en conséquence vous préférez de les envoyer en France.

Vous aurez soin seulement de tenir à ma disposition à Saint-Pierre d'Arena un détachement de cinquante cavaliers pour escorter le convoi, qui ne sera pas volumineux, mais qui sera très-précieux : sans cette escorte, je vous préviens que je ne me chargerai de faire exécuter aucun déplacement.

Je vous envoie sous les Nos. 3 et 4, les traductions prises parmi celles que m'a envoyées le général Berthier.

J'ai fait partir pour le ministre Charles Lacroix la traduction de celle de Drake à Nelson. Il aura peut-être dans ses bureaux les moyens de déchiffrer l'article secret de cette lettre. Il l'avertit en même temps d'inviter notre gouvernement à veiller sur Toulon, que cet article. pourrait bien concerner : les autres lettres envoyées, allemandes, italiennes et françaises, ne contenaient rien qui méritât de les faire traduire.

Avant de finir ma lettre, général, je dois vous communiquer sur Gênes quelques vues générales. Vous les raccorderez avec celles que vous avez pu concevoir à son égard.

Que faudrait-il faire de mieux à Gênes pour le bien de notre république et en même temps je puis dire pour les vrais intérêts de Gênes même ? Voilà la question intéressante à examiner.

Faut-il rappeler aux Génois les torts que leur gouvernement s'est permis envers les Français, l'affaire de *la Modeste*, l'affaire de *l'Impérieuse*, autre frégate ? prise dans le même temps et de la même manière à la Spezzia ; l'affaire, où, l'année dernière, la batterie de la Lanterne tira à mitraille sur Sibille qui montait le petit chebeck *le Léoindas* ; l'affaire du refus de prêter aux Français, quand ils manquaient de tout ; celle de la prise récente des cinq bâtimens à l'Arneca ; enfin l'obstination du sénat à persécuter et à molester tous les anciens partisans de la révolution française ? Oui.

Faut-il demander, exiger l'annihilation de tous les décrets et la cessation de toutes les poursuites commencées, sous de spécieux prétextes, pour propos et opinions politiques ? Oui.

Faut-il demander à Gênes un prêt de 6,000,000 à 8,000,000 et les indemnités convenables pour les prises qu'ils ont laissé faire sur nous sur leur territoire sans s'y opposer. Oui ?

Faut-il enfin exiger que Gênes ne reçoive plus de vaisseaux anglais dans son port ni dans sa rivière ? Oui.

Oui sans doute, général, tout cela est nécessaire ; mais tout cela ne suffira pas, à mon gré : sans quelques mesures de plus, vous n'obtiendrez que quelques avantages momentanés ; tandis que l'autorité restant dans les mains de nos ennemis déclarés, nous aurions toujours à surveiller et à réprimer les sourdes manoeuvres des sénateurs malintentionnés, et le ressentiment d'un peuple que l'on aigrira contre nous. Il faut donc, si vous venez à Gênes et si vous voulez y produire un effet digne de votre démarche et de la dignité française, y commander l'exil d'une cinquantaine de personnes ennemies de la France, et la réforme du mode des délibérations, en les faisant prendre désormais en tous les cas à la simple majorité.

Faites cela, et surtout, en vous rapprochant de Gênes, publiez un manifeste pour annoncer que vous ne venez pas pour d'autres motifs que pour délivrer le peuple et même la noblesse de la tyrannie des familles qui ont accaparé tous les pouvoirs : alors votre ouvrage sera durable ; la France pourra compter sur les bonnes intentions de Gênes et regarder cet état comme porté à lui demeurer ami et par inclination et par la considération des intérêts respectifs des deux peuples.

Je ne sais si, dans quelques circonstances, il ne conviendrait pas que nous nous écrivissions en chiffres : je vous en envoie un sous le N^o. 6 , qui ne servira qu'entre nous deux.

FAIPOULT.

Au quartier-général à Roverbello, le 18 messidor an 4 (4 juillet 1796).

Le Général en chef Bonaparte au Directoire exécutif

J'apprends à l'instant, citoyens directeurs, que la garnison de Mantoue a fait une sortie ; elle est rentrée plus vite qu'elle n'était sortie, en laissant une cinquantaine de morts.

Je ferai ce soir une dernière reconnaissance pour fixer les dernières opérations du siège ; dans quatre ou cinq jours, la tranchée sera ouverte.

Les divisions de l'année qui sont sur les montagnes du Tyrol se portent parfaitement bien. La division du général Serrurier, qui assiège Mantoue et qui est forte de 7,000 hommes, commence à avoir cinquante malades tous les jours. Il m'est impossible de tenir moins de monde autour de Mantoue, où il y a au moins 8 ou 10,000 hommes de garnison. Il y a un mois que je tiens cette place bloquée de cette manière. L'ennemi, instruit probablement de la faiblesse des assiégés, a voulu souvent faire des sorties, et a été toujours battu.

Mais actuellement je suis obligé de renforcer cette division, puisque l'ouverture de la tranchée va commencer. J'espère que nous aurons bientôt la ville, sans quoi nous aurions bien des malades.

Wurmser commence à faire des mouvemens pour chercher à débloquent Mantoue. J'attends avec quelque impatience les dix bataillons de l'armée de

l'Océan, que vous m'avez annoncés depuis long-temps, et dont je n'ai pas encore eu de nouvelles.

Je ne m'occuperai des demandes à faire à Venise que lorsque l'affaire de Gênes sera finie, Mantoue pris, et les affaires qui vont s'entamer terminées.

On porte les renforts arrivés à l'ennemi à 31,000 hommes, dont 10,000 Tyroliens ; 18,000, reste de l'armée de Beaulieu ; 8,000, garnison de Mantoue : en tout 67,000 hommes.

Voici la force de notre année : Division de Masséna, 13,00 hommes ; de Sauret, 8,000 ; d'Augereau, 8,000 ; Serrurier, 7,000 ; Despinois, 5,000 ; cavalerie, 3,000 : en tout, 40,000 hommes.

Vous voyez la grande supériorité qu'a sur nous l'ennemi.

Dans les 40,000 hommes dont il est question, les garnisons de Livourne, de Milan, de Pavie, de Tortone, etc., ne sont pas comprises.

Je vous ai annoncé dans ma dernière lettre que j'avais demandé 6,000 fusils à la république de Lucques : ils étaient déjà en chemin ; mais, n'étant pas de calibre, je les ai renvoyés.

J'ai fait séquestrer à Livourne tous les biens appartenans aux Napolitains, vu que, par l'armistice, la suspension d'armes n'est censée devoir commencer qu'au moment où la cavalerie napolitaine sera rendue dans les positions qui lui sont indiquées. Je crois cependant que vous pourrez ordonner la restitution des biens appartenans aux Napolitains par un article du traité de paix. J'ai ordonné que tous les inventaires des effets appartenans aux Napolitains fussent faits devant leur consul.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Roverbello, le 18 messidor an 4 (6 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai fait passer, citoyens Directeurs, par mon dernier courrier, la demande que j'avais faite au sénat de Gênes, pour qu'il chasse le ministre de l'empereur, qui ne cessait de fomenter la rebellion dans les fiefs impériaux, et de faire commettre des assassinats. Vous trouverez ci-joint la note que le secrétaire d'état a communiquée au citoyen Faipoult, et qu'il

m'a envoyée. Vous trouverez également ci – joint une lettre du ministre Faipoult relativement aux affaires de Gênes ; je vous prie de la prendre en considération, et de me donner vos ordres la – dessus. Quant a moi, je pense comme le ministre Faipoult, qu'il faudrait chasser du gouvernement de Gênes une vingtaine de familles qui, par la constitution même du pays, n'ont pas le droit d'y être, vu quelles sont feudataires de l'empereur ou du roi de Naples ; obliger le sénat "a rapporter le décret qui bannit de Gênes huit ou dix familles nobles : ce sont celles qui sont attachées a la France, et qui ont, il y a trois ans, empêché la république de Gênes de se coaliser. Par ce moyen-la, le gouvernement de Gênes se trouverait composé de nos amis, et nous pourrions d'autant plus y compter, que les nouvelles familles bannies se retireraient chez les coalisés, et dès-lors les nouveaux gouvernails de Gênes les craindraient, comme nous craignons le retour des émigrés. Si vous approuvez ce projet-là, vous n'avez qu'à m'en donner l'ordre, et je me charge des moyens pour en assurer l'exécution.

J'attends la réponse à cette lettre dans la première décade de thermidor.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Verone, le 24 messidor an 4 (juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

Le général Sauret, avec 3,000 hommes, défend depuis Salo, situé sur le lac de Garda, jusqu'au lac d'Iseo.

Le général Masséna, avec 12,000 hommes, défend depuis Torre jusqu'à Rivalta sur l'Adige, et de là il défend le passage de l'Adige jusqu'à San-Giovani, trois milles plus bas que Verone. La ville de Verone a été mise en état de défense, en se servant de l'artillerie trouvée dans cette place.

Le général Despinos défend, avec 5,000 hommes, depuis San-Giovani jusqu'à Runco.

Le général Augereau, avec 8,000 hommes, défend depuis Runco jusqu'à Castaniara ; il y a des écluses par le moyen desquelles on peut inonder tout le pays inférieur.

Le général Kilmaine, avec 2,000 hommes de cavalerie et douze pièces d'artillerie légère, est à Valeze, pour se porter partout où l'ennemi voudrait tenter un passage. Porto-Legnago, où il y a un point sur l'Adige, est mis en état de défense, en se servant de l'artillerie vénitienne trouvée dans cette place.

Indépendamment des ponts que nous avons à Porto-Legnago et à Verone, je fais établir vis-à-vis la Chiusa un pont de bateaux, défendu par de bonnes batteries de position.

Par le moyen de ces trois passages, l'année passera rapidement, au premier mouvement de l'ennemi, de la défensive à l'offensive.

L'ennemi a ses avant-postes à Alta, à Malsesena, et il pousse maintenant des colonnes assez considérables derrière la Brenta ; il a à peu près 8,000 hommes à Bassano.

Nous sommes, depuis plusieurs jours, en observation dans cette position.

Malheur à celui qui calculera mal !.....

Quant à nous, nous sommes uniquement occupés au siège de Mantoue. Je médite un coup hardi : les bateaux, les habits autrichiens, les batteries incendiaires, tout sera prêt le 28. Les opérations ultérieures dépendront entièrement de la réussite de ce coup de main, qui comme ceux de cette nature, dépend absolument du bonheur, d'un chien ou d'une oie.

Cette position de choses m'a fait penser qu'il fallait différer de dix à douze jours l'opération de Gênes, d'autant plus que j'aurai reçu réponse d'une lettre que je vous ai écrite.

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre que j'ai en conséquence écrite au ministre de la république aipoult. M. Cattaneo, que le sénat de Gênes a envoyé près de moi, m'a joint ce matin. Il a été, comme vous pensez, extrêmement satisfait de ce que je lui ai dit. Les démarches que fera Faipoult et d'autres opérations accessoires achèveront de nous faire parvenir à notre but, qui est de gagner une quinzaine de jours, au bout duquel temps notre situation en Italie sera tellement décidée, que je suivrai sans obstacle, de point en point, les ordres que vous me donnerez sur-Gènes et Venise.

Cette dernière république arme a force. Le citoyen Lallement ne m'a point prévenu, comme il aurait du faire, de la nature et de l'activité des armemens. Vous trouverez ci-joint copie de la note qu'il a écrite au sénat, et de la réponse du sénat. Au reste je suis maître de toutes les places fortes de la république de Venise sur l'Adige. Peut-être jugerez-vous à propos de commencer dès a présent une petite querelle au ministre de Venise a Paris, pour que, après la prise de Mantoue, et que j'aurai chassé les Autrichiens de la Brenta, je puisse trouver plus de facilité pour la demande que vous avez intention que je leur fasse de quelques millions.

Nous commençons a avoir beaucoup de malades devant Mantoue, mais pas un n'est encore mort. Les chaleurs sont excessives, et l'air de Mantoue, extrêmement pestilentiel.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, le 26 messidor an 4 (14 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

Toutes les troupes des divisions qui ont été employées à l'expédition de Livourne et de Bologne ont repassé le Pô. J ai seulement ordonné qu'on laissât dans la citadelle de Ferrare 400 hommes.

La légation de Ferrare, par le traité, doit rester unie "a la république française.

Un moine arrivé de Trente, a apporté la nouvelle dans la Romagne, que les Autrichiens avaient passé l'Adige, débloqué Mantoue, et marchaient à grandes journées dans la Romagne. Des imprimés séditieux, des prédicateurs fanatiques prêchèrent partout l'insurrection ; ils organisèrent, en peu jours, ce qu'ils appelèrent l'armée catholique et papale ; ils établirent leur quartier-general à Lugo, gros bourg de la légation de Ferrare, quoiqu'enclavé dans la Romagne.

Le général Augereau donna ordre au chef de brigade Pourailler d'aller soumettre Lugo. Cet officier, à la tête n bataillon, arriva devant cette bourgade, où le tocsin sonnait depuis plusieurs heures 5 il y trouva quelques milliers de paysans. Un officier de grenadiers se porta en avant, en

parlementaire : on lui fit signe d'avancer, et, un instant après, il fut assailli d'une grêle de coups de fusil. Ces misérables, aussi lâches que traîtres se sauvèrent : quelques centaines sont restés sur la place.

Depuis cet événement qui a eu lieu le 18, tout est rentré dans l'ordre, et est parfaitement tranquille.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

J'ai à vous parler, citoyens directeurs, de notre position militaire, administrative et politique à Livourne.

Les batteries contre la mer sont en bon état ; nous avons réparé une citadelle où la garnison peut se mettre à l'abri contre une insurrection. Nous y avons 2,800 hommes de garnison de très-bonnes troupes, deux compagnies d'artillerie, et un bon officier de génie. Si l'armée était obligée d'abandonner le nord de l'Italie, cette garnison se retirerait par Massa et la rivière de Gênes. Le général Vaubois, qui y commande, est un homme sage, ferme, et bon militaire.

Lors de notre entrée à Livourne, j'ai chargé le citoyen Belleville, consul de la république dans cette place, de mettre les scellés sur tous les magasins appartenans aux Anglais, Portugais, Russes, et à toutes les autres puissances avec qui nous sommes en guerre, ainsi qu'aux négocians de ces différentes nations. Je prévins le citoyen Belleville qu'il serait personnellement responsable des dilapidations qui pourraient avoir lieu. Cet homme est généralement estimé par sa probité. Après mon départ, une nuée d'agioteurs génois sont venus pour s'emparer de toutes ces richesses. Toutes les mesures que j'avais prises ont été dérangées, et l'on a substitué à un seul responsable, des commissions, où tout le monde dilapide en amusant son voisin. Vous trouverez ci-joint l'extrait de deux lettres du général Vaubois : on se conduit d'une manière dure envers les négocians livournais, on les traite avec plus de rigueur que vous n'avez intention que l'on se conduise

envers les négocians anglais niemes ; cela alarme le commerce de toute l'Italie, et nous fait passer à ses yeux pour des Vandales, et cela a entièrement indisposé les négocians de la ville de Gênes ; et la masse du peuple de cette ville, qui nous a toujours été favorable, est actuellement très-prononcée contre nous.

Si notre conduite administrative a Livourne est détestable, notre conduite politique envers la Toscane n'est pas meilleure. Je me suis toujours gardé de faire aucune espèce de proclamation, et j'ai expressément ordonné qu'on ne fît en apparence aucun acte de gouvernement. Vous verrez, par la proclamation ci-jointe, combien l'on fait peu de cas de ma manière de voir et des ordres que j'ai donnés. La mesure de chasser les émigrés de Livourne et de vingt lieues à la ronde, par une proclamation, est aussi inutile qu'impolitique. Il y a très-peu d'émigrés dans Livourne : le grand-duc même a donné des ordres pour les chasser. Il était bien plus simple d'en faire arrêter trois ou quatre par les autorités même du pays ; alors Je peu qui reste se serait bientôt sauvé. Cette proclamation, où l'on s'attribue une juridiction sur vingt lieues de pays, est d'un très-mauvais effet, à moins que (ce qui est extrêmement contraire à vos instructions), nous ne voulions prendre le ton et la politique de l'ancienne Rome.

Les Anglais se sont emparés de Porto-Ferraio. Maîtres de la mer comme ils le sont, il était difficile de s'opposer à cette entreprise. Quand nous serons maîtres de la Corse, ce qui ne doit pas tarder, il nous deviendra possible de les chasser de cette île. Vous trouverez ci-joint copie de la lettre que m'a écrite le grand-duc de Toscane, de celle de notre ministre à Florence, et la copie de la réponse.

Dans la position actuelle de l'Italie, il ne faut nous faire aucun nouvel ennemi, et attendre la décision de la campagne pour prendre un parti conforme aux vrais intérêts de la république. Vous sentirez sans doute alors qu'il ne nous convient pas de laisser le duché de Toscane au frère de l'empereur. Je désirerais que jusqu'alors l'on ne se permît aucune menace, ni aucun propos à Livourne, contre la cour de Toscane. Les moindres de mes paroles et de celles de vos commissaires sont épiées et rapprochées

avec une grande importance ; mais l'on croit toujours être ici dans les couloirs de la Convention.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

Le citoyen Comeyras, ministre de la république près les Grisons, s'est rendu ces jours derniers au quartier-général. Il aurait désiré qu'en conséquence des capitulats qui existaient entre l'archiduc de Milan et les ligues grises, j'eusse fait fournir du blé a ces dernières. Nous avons même eu une petite discussion, parce qu'il prétendait que vous aviez ordonné cette fourniture ; mais, par la lecture de la lettre que le ministre Lacroix m'a écrite, il a été convaincu que ce n'était qu'une simple autorisation pour le faire si je le jugeais convenable. Je lui ai dès-lors fait observer qu'il m'était impossible de fournir la quantité de blé qu'il désirait, a moins que les ligues ne demandassent l'exécution de cet article des capitulats, ce qui nous mettrait en droit d'exiger le passage qui est accordé a l'archiduc de Milan, en indemnisation de ladite fourniture.

Nous avons arrêté en conséquence, qu'arrivé a Coire, il écrirait aux chefs des ligues, qu'il avait éprouvé-quelques obstacles à obtenir l'exécution de l'ordre du Directoire pour la fourniture des blés, qui ne pouvait avoir lieu qu'en me faisant connaître officiellement les capitulats. Le commissaire Comeyras m'a demandé de l'argent pour payer les pensions des Grisons ; il croit qu'avec 60,000 francs notre parti dans ce pays serait considérablement accru.

Si les circonstances de la guerre nous conduisaient dans le pays des Grisons, ou si nous avions besoin d'y avoir une force pour s'opposer aux incursions des ennemis, y aurait-il de l'inconvénient a faire un corps de tous les Suisses qui ont été au service de France et qui sont pensionnés ? ce qui formerait un corps d'élite de 800 hommes, connaissant parfaitement les chemins, et qui nous seraient d'un grand secours.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Castiglione, le 2 thermidor an 4 (22 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

Messieurs du sénat de Venise voulaient nous faire comme ils firent à Charles VIII. Ils calculaient que comme lui nous nous enfoncerions dans le fond de l'Italie, et nous attendaient probablement au retour.

Je me suis sur-le-champ emparé de la citadelle de Verone que j'ai armée, avec leurs canons, et en même temps ; ai envoyé un courrier au citoyen Lallement, notre ministre a Venise, pour lui dire d'enjoindre au sénat de cesser ses armemens. Vous avez vu les notes que je vous ai envoyées la-dessus, par mon dernier courrier ; déjà l'armement a discontinué.

La république de Venise nous a déjà fourni 3,000,000 pour la nourriture de l'armée ; ce n'est pas elle qui fournit, mais un entrepreneur qu'elle paie secrètement. J'en étais ainsi convenu avec le provéditeur-général, en convenant cependant qu'un jour la république française paierait.

Cet entrepreneur est venu plusieurs fois me trouver pour avoir de l'argent : je l'ai renvoyé avec des promesses, et ordre positif de continuer à fournir : il a été trouver les commissaires du gouvernement qui lui ont donné une lettre-de-change de 300,000 liv. à prendre sur les contributions du pape. De toutes les mesures, c'était la plus mauvaise ; aussi aujourd'hui ne veut-on plus, fournir. Par cette lettre-de-change de 300,000 liv., payables dans un temps où l'on sait qu'il nous revient 21,000,000, on a ôté tout espoir d'être payé, et en même temps l'on a laissé sentir que par l'importunité et en laissant manquer le service, l'on tirerait de nous de l'argent ; de sorte qu'aujourd'hui je suis obligé de me fâcher contre le provéditeur, d'exagérer les assassinats qui se commettent contre nos troupes, de me plaindre amèrement de l'armement qu'on n'a pas fait du temps que les impériaux étaient les plus forts ; et, par là, je les obligerai à nous fournir, pour m'apaiser, tout ce qu'on voudra. Voilà comme il faut traiter avec ces gens-ci ; ils continueront à me fournir, moitié gré, moitié force, jusqu'à la prise de Mantoue ; et alors je leur déclarerai ouvertement

qu'il faut qu'ils me paient la contribution portée dans votre instruction, ce qui sera facilement exécuté. Je crois qu'il serait utile que vous témoigniez à M. Quirini votre étonnement de l'armement des Vénitiens, qui était, sans aucun doute, dirigé contre nous. Il n'y a pas de gouvernement plus traître et plus lâche que celui-ci.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Castiglione, le 4 thermidor an 4 (22 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

Je vous ai instruits, citoyens directeurs, que j'ai fait passer en Corse une vingtaine de réfugiés. Vous trouverez ci-joint la lettre que je reçois de celui qui les commande.

J'ai ordonné au général de division Gentili et aux généraux de Casalta et Cervoni, de se rendre à Livourne d'où Ils partiront pour se mettre à la tête des insurgés. Le général Gentili qui se trouve avoir ce commandement, est un homme sage, prudent, ayant l'estime des personnes du pays et la confiance des montagnards.

J'ordonne à la gendarmerie du département de Corse, de 180 hommes, tous du pays, de se rendre à Livourne, d'où je les ferai également passer : cela joint à 4,000 fusils de chasse, à six milliers de poudre, nous donnera tout l'intérieur du pays ; dès l'instant que tout cela sera organisé, j'y ferai passer une compagnie de canonniers avec cinq à six pièces de montagnes, avec quoi il est facile que l'on puisse s'emparer de Saint-Florent qui n'a aucune fortification permanente. Ce port pris, les Anglais n'ont plus d'intérêt à tenir les autres ; d'ailleurs les habitants d'Ajaccio et de Bastia sont très-impatiens du joug anglais.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître si vous trouverez de l'inconvénient à accorder une amnistie générale au peuple de ce département, hormis aux principaux chefs.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Castiglione, le 4 thermidor an 4 (22 juillet 1796).

Au Directoire exécutif.

La ville de Reggio se soulève contre le duc de Modène ; des députés de cette ville sont venus me demander protection et assistance : comme nous avons conclu un armistice avec le duc de Modène, j'ai cru devoir les exhorter à la tranquillité. Je ne vous rends compte de ceci, que pour que vous sachiez que les sujets du duc de Parme et de Modène sont très-peu attachés à leurs princes.

BONAPARTE.

An quartier-général à Roveredo, le 17 messidor an 4 (5 juillet 1796).

Au citoyen Faipoult, ministre de la république à Gênes.

Je préfère que les déserteurs allemands prennent plutôt du service dans l'armée espagnole que dans la vénitienne, c'est pourquoi je vous prie de prévenir le recruteur espagnol que je l'autorise à se rendre a Brescia, où je lui ferai passer tous les déserteurs allemands.

Je suis ici depuis hier. Le général Masséna a été chercher l'ennemi, lui a tué 400 hommes, et lui a fait 350 prisonniers.

Je m'approcherai a mesure de vos murs.

BONAPARTE.

An quartier-général à Roveredo, le 17 messidor an (5 juillet 1796).

A l'ordonnateur de la marine à Toulon.

Il va partir de Bologne quatre-vingt voitures chargées de chanvre pour Nice, où elles seront a votre disposition.

J'ai écrit au ministre de la marine, pour le prévenir qu'il pourrait envoyer des commissaires a Rome pour toucher jusqu'à concurrence de 4,000,000 num.

Je serai toujours empressé de faire quelque chose qui puisse contribuer a la restauration de notre marine, quoiqu'au fond il faille un ordre du gouvernement.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Roverbella, le 18 messidor an 4 (6 juillet 1796).

Au citoyen Carnot, membre du Directoire exécutif.

Le général Berthier est furieux de la victoire imaginaire que les gazetiers allemands font remporter à Beaulieu sur nous. Quant à moi, je trouve que ces messieurs ont raison de chercher à se consoler par le seul moyen qui leur reste : les rêves ont toujours été la consolation des malheureux !

Toutes nos affaires diplomatiques en Italie, hormis Gênes et Venise, sont terminées.

Venise, le moment n'est pas favorable ; il faut auparavant prendre Mantoue et bien battre Wurmser.

Quant à Gênes, le juste moment est arrivé. J'écris là-dessus longuement au Directoire : je suis de l'avis du citoyen Faipoult, qui est de chasser du gouvernement une vingtaine de familles qui nous ont trahis dans tous les temps, et de faire rappeler au contraire celles exilées qui ont montré de l'amitié pour nous ; dès l'instant que je connaîtrai vos intentions là-dessus, je me mettrai en devoir de les exécuter ; en attendant, je vais commencer les négociations pour les 10,000,000.

Tout va assez bien ; l'ennemi se renforce : nous ne le chercherons pas, à moins qu'il ne s'approche trop. d « l'Adige, et nous allons concentrer tous nos moyens pour enlever Mantoue.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Roverbella, le 18 messidor an 4 (9 juillet 1796).

Le général en chef est instruit qu'il s'est commis des abus de toutes espèces, et que les bons habitants du duché de Mantoue sont foulés par des réquisitions abusives : il ordonne en conséquence :

I^o. Qu'il y aura trois assemblées dans le duché de Mantoue, composées d'un député par commune, qui. s'assembleront le 24 du mois.

La première assemblée se tiendra a Roverbella et comprendra les députés de tous les pays entre le Mincio, le Pô et les états de Venise.

La seconde assemblée se tiendra a Gouraque et comprendra les députés de tous les pays compris au-delà du Pô.

La troisième se tiendra à Castiglione de Scrivia, et comprendra les députés de tous les pays compris entre le Mincio, le Pô, le Bressan et la Lombardie.

2°. Chaque député portera avec lui : 1°. son acte de députation par sa municipalité ;

2°. Un cahier de plaintes que les habitants ont a porter contre les différais individus de l'armée ; 3°. un état des contributions en argent que le pays a fournies, et entre les mains de qui ? 4°. Un état des contributions en nature qui ont été fournies et a qui données ? 5°. Un état de ce qui a été trouvé dans les caisses publiques ; 6°. un état des impositions directes et indirectes, et ce qui est dû.

3°. Chaque assemblée sera présidée par le plus ancien d'âge ; elle s'assemblera dans un local qui sera désigné par les municipalités, ou elles se réuniront.

4°. Chaque assemblée nommera trois députés pour se rendre, avec tous les cahiers de plaintes et les états ci-dessus annoncés, auprès du général en chef. Immédiatement après, l'assemblée sera dissoute ; elle ne pourra durer plus de douze heures.

5°. Le général en chef défend, sous les peines les plus sévères, aux agents de services, aux commissaires des guerres, aux officiers, de faire aucune réquisition, *a moins qu'elle ne soit signée de l'ordonnateur en chef.*

BONAPARTE.

Au quartier-général à Roveredo, le 19 messidor an 4 (7 juillet 1796).

A M. le provvediteur-général.

Je reçois plusieurs rapports des assassinats qui ont été commis par les habitants du pont de Saint-Marc contre les Français.

Je ne doute pas que vous n'y mettiez ordre le plus tôt possible, sans quoi les villages se trouveront exposés au juste ressentiment de l'armée, et je ferai sur eux un, exemple terrible.

Je me flatte que vous ferez arrêter les coupables, et que vous placerez de nouveaux détachemens dans cette ville pour assurer les communications.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Verone, le 20 messidor an 4 (8 juillet 1796).

A M. le provvediteur-général.

Il y a entre les troupes françaises et les Esclavons : une animosité que des malveillans se plaisent sans doute a cimenter. Il est indispensable, monsieur, pour éviter de plus grands malheurs, aussi fâcheux que contraires aux intérêts des deux républiques, que vous fassiez sortir demain de Verone, sous des prétextes les plus spécieux, les bataillons d'Esclavons que vous avez dans cette ville.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Verone, le 21 messidor an 4 (9 juillet 1796).

Au même.

Les circonstances actuelles de la guerre et la nécessité de défendre Verone, m'obligent, monsieur, a placer de l'artillerie sur les remparts de cette ville. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai donné, à cet effet, des instructions au général d'artillerie.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, , le 25 messidor an 4 (13 juillet 1796).

Au citoyen Faipoult, ministre à Gênes.

Je n'ai pas encore vu M. Cataneo, citoyen ministre ; lorsque je le verrai, il sera content de moi, et je n'oublierai rien de tout ce qui peut l'endormir,

et donner" au sénat un peu plus de confiance.

Le temps de Gênes n'est pas encore venu, pour deux raisons :

1^o. Parce que les Autrichiens se renforcent, et que bientôt j'aurai une bataille. Vainqueur, j'aurai Mantoue, et alors une simple estafette a Gênes vaudra la présence d'une armée ;

2^o. Les idées du Directoire exécutif sur Gênes ne me paraissent pas encore fixées.

Il m'a bien ordonné d'exiger la contribution, mais il ne m'a permis aucune opération politique. Je lui ai expédié un courrier extraordinaire avec votre lettre, et je lui ai demandé des ordres, que j'aurai a la première décade du mois prochain. D'ici a ce temps-là, oubliez tous les sujets de plainte que nous avons contre Gênes.

Faites-leur entendre que vous et moi nous ne nous en mêlons plus, puisqu'ils ont envoyé M. Spinola à Paris. Faites-leur entendre que nous sommes très-contens du choix, et que cela nous est garant de leurs bonnes intentions. Dites-leur positivement que j'ai été très-satisfait des mesures qu'ils ont prises relativement à M. Girola ; enfin, n'oubliez aucune circonstance pour faire renaître l'espérance dans le coeur du sénat de Gênes, et l'endormir jusqu'au moment du réveil.

J'ai reçu toutes vos notes. Votre correspondance me devient extrêmement intéressante.

Vous trouverez ci-joint une lettre que m'écrit M. Vincent Spinola. Il me semble qu'il y a un territoire qui se trouve en discussion entre Gênes et le Piémont. Donnez-moi là-dessus des explications. Faites-moi savoir quel intérêt ils y mettent, et, sur la demande du sénat, dites-leur qu'il serait possible qu'on les mît de suite en possession ; enfin, citoyen ministre, faites en sorte que nous gagnions quinze jours, et que l'espoir renaisse, ainsi que la confiance entre vous et le gouvernement génois, afin que, si nous étions battus, nous le trouvions ami.

Faites passer promptement à Tortone tout ce qui se trouve chez M. Balbi. L'intention du Directoire est de réunir tout à Paris, pour faire une grande opération de finance. J'y ferai passer trente millions.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan ; le 26 messidor an 4 (14 juillet 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Vous voudrez bien, citoyen général, donner l'ordre aux généraux Gentili et Casalta de se rendre à Livourne, et les autoriser à mener avec eux tous les réfugiés corses qui seraient sous leurs ordres ou dans leur arrondissement.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au citoyen Miot, ministre de la république à Florence.

J'ai reçu, citoyen ministre, vos différentes lettres relatives à l'occupation de Porto-Ferrajo par les Anglais. Tant qu'il y avait espoir de pouvoir résoudre le grand-duc à mettre cette place en état de résister, vous avez bien fait de lui parler ferme ; aujourd'hui je crois comme vous que les menaces seraient impuissantes et inutiles. Je crois qu'il faut qu'il n'en soit plus question, ne laisser transpirer aucune marque de ressentiment, et attendre que les circonstances et les ordres du gouvernement nous mettent à même d'agir, non pas de parler.

Je vous prie de surveiller ce qui se fait à Livourne, et de m'en donner souvent des nouvelles. Si les circonstances s'opposent à ce que vous vous rendiez de suite à Rome, faites-le moi savoir, afin que je prenne d'autres mesures.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au citoyen Sapey.

Tous les Corses ont ordre de se rendre à Livourne, pour y passer dans l'île. Le général Gentili va s'y rendre lui-même. Préparez tous les moyens possibles d'embarquement et de passage. J'ordonne au général Vaubois de

tenir huit milliers de poudre, quatre mille fusils de chasse, mille paires de souliers et une certaine quantité de balles, à votre disposition, pour pouvoir en fournir aux insurgés de ce département.

Je vous autorise à prendre les mesures que vous me proposez par votre lettre du 19 messidor. N'épargnez aucun moyen pour faire passer des secours et avoir les nouvelles des départemens de Corse.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au citoyen Bonelli.

J'ai reçu votre lettre de Bocognano, en date du 13 juin. Je vous félicite de votre arrivée en Corse. J'ai donné l'ordre a tous les réfugiés de se préparer a partir pour se mettre a la tête des Braves patriotes de Corse, secouer le joug anglais, et reconquérir la liberté, objet perpétuel des sollicitudes de nos compatriotes.

Quelle gloire pour eux, s'ils peuvent seuls chasser de la patrie ces orgueilleux Anglais ! Gloire et bonheur pour ceux qui se prononceront les premiers ! Je vous recommande de ne vous livrer a aucun esprit de parti ; que tout le passé soit oublié, hormis pour le petit nombre d'hommes perfides qui ont égaré ce brave peuple.

Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin sont dans le coeur de l'Allemagne ; tout sourit a la république. Faites en sorte de faire parler bientôt de vous : embrassez nos bons amis, et assurez-les qu'avant peu ils seront délivrés de la tyrannie qui les opprime.

BONAPARTE.

An quartier-général de Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

A l'Ordonnateur en chef.

Vous mettrez 100,000 francs a la disposition du citoyen Sucy, commissaire des guerres a Gênes, pour subvenir aux besoins des hôpitaux,

des transports d'artillerie et de l'équipage de siège qui est a Savone, et a toutes les autres dépenses relatives aux troupes qui restent encore dans la rivière de Gênes.

BONAPARTE.

An quartier-général de Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au citoyen Sapey.

Tous les Corses ont l'ordre de se rendre a Livourne pour de la passer dans l'île : le général Gentili va s'y rendre lui-même. Préparez tous les moyens possibles d'embarquement et de passage. J'ordonne au général Vaubois de tenir six milliers de poudre, quatre mille fusils de chasse, mille paires de pistolets, et une certaine quantité de balles, a votre disposition, pour pouvoir en fournir aux insurgés de ce département.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au citoyen Garrau, commissaire du gouvernement.

La réquisition que vous avez faite, citoyen commissaire, au général Vaubois, est contraire à l'instruction que m'a donnée le gouvernement. Je vous prie de vous restreindre désormais dans les bornes des fonctions qui vous sont prescrites par le gouvernement du Directoire exécutif : sans quoi, je me trouverais obligé de défendre, a l'ordre de l'armée, d'obtempérer à vos réquisitions. Nous ne sommes tous que par la loi : celui qui veut commander et usurper des fonctions qu'elle ne lui accorde pas, n'est pas républicain.

Quand vous étiez représentant du peuple, vous aviez des pouvoirs illimités, tout le monde se faisait un devoir de vous obéir : aujourd'hui vous êtes commissaire du gouvernement, investi d'un très-grand caractère ; une instruction positive a réglé vos fonctions, tenez-vous-y. Je sais bien que vous répéterez le propos que je ferai comme Dumouriez : il est clair qu'un général qui a la présomption de commander l'armée que le gouvernement

lui a confiée, et de donner des ordres sans un arrêté des commissaires, ne peut être qu'un conspirateur.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Castiglione, le 2 thermidor an 4 (20 juillet 1796).

Au Général Vaubois.

Je suis très-peu satisfait, général, de votre proclamation. Le commissaire du gouvernement n'a pas le droit de vous requérir, et dans la place importante que vous commandez, l'on est aussi coupable d'obéir à ceux qui n'ont pas le droit de commander, que de désobéir à ses chefs légitimes. Par l'esprit de l'instruction que je vous avais donnée, et par tout ce que je vous avais dit de vive voix pendant mon séjour à Livourne, il devait vous être facile de sentir que cette proclamation n'aurait pas mon approbation.

Le citoyen Belleville a été uniquement chargé des opérations relatives au séquestre des biens appartenans dans Livourne à nos ennemis. J'ai appris avec étonnement le gaspillage et le désordre qui y existent.

Vous devez accorder au citoyen Belleville toute la force dont il peut avoir besoin, et vous devez le revêtir et lui donner toute la confiance nécessaire pour qu'il dénonce les abus, et fasse tourner au profit de la république les marchandises que nous avons séquestrées à nos ennemis.

Pressez l'armement et l'équipement de la soixante-quinzième demi-brigade, parce que dès l'instant que ces braves gens seront reposés, mon intention est de les rappeler à l'armée.

L'intention du gouvernement n'est pas qu'on fasse aucun tort aux négocians livournais, ni aux sujets du grand-duc de Toscane. Tout en cherchant les intérêts de la nation, l'on doit être généreux et juste. J'ai été aussi affligé qu'étonné des vexations que l'on commet contre le commerce de Livourne.

Vous voudrez bien me rendre un compte détaillé de tout ce qui a été fait à ce sujet. Vous aurez soin surtout de m'instruire par quelle autorité le citoyen Lachaise a quitté son consulat de Gênes pour s'ingérer dans les affaires de

Livourne. Une grande quantité de réfugiés corses se rendent a Livourne pour de la passer dans cette île. Tenez quatre mille fusils de chasse, un millier de paires de pitolets, six milliers de poudre et des halles en proportion, à la disposition du citoyen Sapey, qui sera chargé de les faire passer aux patriotes insurgés de ce département.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Castiglione, le 3 thermidor an 4 (21 juillet 1796).

A son éminence le Cardinal secrétaire d'état de Rome.

J'ai l'honneur, monseigneur, d'envoyer auprès de Sa Sainteté le citoyen Cacault, agent de la république française en Italie, pour qu'il puisse s'occuper de l'exécution de l'armistice qui a été conclu entre la république française et Sa Sainteté, sous la médiation de la cour d'Espagne. Je vous prie de vouloir bien le reconnaître en cette qualité.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Castiglione, le 3 thermidor an 4' (21 juillet 1796).

Au citoyen Cacault.

Vous trouverez ci-joint une lettre pour M. d'Azara, et le cardinal secrétaire d'état des affaires étrangères de Sa Sainteté, avec copie de l'armistice conclu entre la république et le pape, ainsi qu'un article additionnel, relatif à la légation de Faenza avec la décision du Directoire exécutif.

Vous voudrez bien, en conséquence, exiger un ordre du pape pour le commandant d'Ancône, afin qu'il reçoive la garnison que j'y enverrai.

Vous ferez partir les 5,000,000 qui doivent former le premier paiement ; savoir, 2,000,000 au quartier-général, dont reçu sera donné par le payeur de l'année, et le reste à Tortone. Il faudra que le premier convoi se mette en marche de Rome vingt-quatre heures après votre arrivée.

Les 5,00,000 qui doivent former le second paiement devront partir de Rome peu de jours après les premiers, puisque, selon l'armistice, ils doivent partir le 5 thermidor.

Les 5,500,000 liv. qui forment le dernier paiement, doivent partir de Rome le 5 vendémiaire.

Les savans et artistes qui doivent faire le choix des tableaux, manuscrits et statues, s'adresseront a vous, et vous leur donnerez la protection nécessaire en faisant les démarches qu'il conviendra. S'il était utile, pour les frais de transports, de donner des fonds aux artistes, vous les feriez prendre sur les fonds provenant des contributions du pape.

Sur 5,500,000 liv. que le pape doit nous fournir en dernier paiement, 4,000,000 sont destinés pour la marine. Le ministre de la marine doit envoyer, a cet effet, des commissaires.

Vous préviendrez, en attendant, pour que l'on prépare des chanvres, des bois et autres objets de construction de cette nature.

Les 1,500,000 liv. restant seront fournis en chevaux et draps pour habiller les troupes. Vous demanderez en conséquence 400 chevaux, taille de hussards ; 400, taille de dragons, et 600 de charrois, qui seront transférés à Milan, où l'estimation en sera faite entre le général Baurevoir, chargé des dépôts de l'année, et les experts envoyés par le pape ; pour le reste, des draps Meus et blancs pour habiller nos troupes.

Vous demanderez la liberté de tous les hommes qui sont arrêtés à Rome pour leurs opinions, et notamment pour les personnes dénommées dans la liste ci-jointe, ainsi que pour le citoyen Labrousse de Bordeaux.

En conséquence de la décision du Directoire et de la commission, arrêtée à Florence par M. d'Azara, le pape se trouve tenu de payer les contributions qui avaient été imposées sur la légation de Ravenne, montant a 1,200,000 francs en denrées et 1,200,000 francs en argent.

BONAPARTE.

Paris, le 14 messidor an 4 (2 juillet 1796),

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le monastère du grand Saint-Bernard a attiré, citoyen général, l'attention du Directoire : il a pensé qu'il devait concourir au maintien d'un établissement dirigé en faveur de l'humanité, et dont les directeurs sont hospitaliers de toutes les nations. Il vous recommande de faire passer aux religieux de ce monastère la somme de 6,000 liv. numéraire, pour leur tenir lieu des secours qu'ils n'ont pu recevoir depuis long-temps.

CARNOT.

Paris, le 18 messidor an 4 (6 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Nous avons reçu, citoyen général, vos dépêches du 8 messidor : nous sommes satisfaits de l'armistice conclu avec le pape. Les autres avantages que vous regrettez de n'avoir pu retirer de cette négociation, se trouveront, comme nous l'espérons avec vous, à l'époque du traité définitif, que nous ne nous pressons pas de conclure, persuadés que l'armée d'Italie, en maintenant ses glorieuses conquêtes, nous donnera toute la latitude nécessaire pour imposer à l'Italie les conditions de paix les plus favorables à la république. Pour éviter les difficultés que vous avez rencontrées dans la discussion de l'armistice, il eût été à désirer que nos commissaires n'en eussent conféré qu'en votre présence avec M. d'Azara ; mais nous ne voyons en ce moment que l'importance de cet événement, et la faculté précieuse qu'il vous a donnée de vous reporter rapidement en deçà du Pô, avant que Beaulieu ait pu rien entreprendre.

La conservation du port d'Ancône promet des avantages à notre commerce du Levant ; mais cette mesure nous paraît encore incertaine pour l'avenir. Nous vous invitons toutefois à faire, en attendant qu'il puisse être statué sur cet objet, nécessairement lié aux circonstances ultérieures, toutes les dispositions que vous jugerez utiles.

Il sera bien intéressant pour nous de savoir quelle opinion nous devons attacher aux ouvertures que vous a faites le prince Pignatelli relativement à Vienne, et TOUS en avez sagement agi en lui prescrivant de se rendre sans

délai a Paris. En diplomatie, comme en guerre, les momens sont toujours chers.

L'expédition de Livourne aura été pour Gênes le signal de justes alarmes que sa neutralité perfide doit lui inspirer. Que la vengeance nationale suive la victorieuse armée d'Italie, et ne négligeons pas les indemnités qu'exigent les pertes et les sacrifices de la république.

L'armée de Rhin-et-Moselle continue sa marche victorieuse et rapide sur la rive droite du Rhin ; elle a culbuté une partie des troupes de Wurmser près d'Offembourg, et gagné une bataille, le 10, a Reinchein.

A l'instant, nous apprenons que l'armée de Sambre-et-Meuse, conformément a nos intentions précises, a repris son mouvement offensif, et que les divisions qui avaient passé le Rhin en se repliant, ont de nouveau repassé le fleuve de vive force. Les Autrichiens ne peuvent résister a l'attaque combinée de ces deux puissantes armées, qui brûlent de suivre les traces immortelles de celle que vous commandez.

CARNOT.

Paris, le 23 messidor an 4 (11 juillet 1796).

Le Directoire executif au Général Bonaparte.

Nous avons reçu, citoyen général, vos intéressantes dépêches du 14 messidor. Le succès de l'expédition de Livourne nous a causé une vive satisfaction, et nous approuvons tout ce que vous avez fait et ordonné dans cette circonstance précieuse a la république. Il faut maintenant s'occuper avec activité du soin de retirer tous les avantages qu'elle présente. Séquestrer tous les effets appartenans aux puissances qui sont en guerre avec la France, imposer de fortes contributions sur les individus qui leur appartiennent : telles sont les mesures que nous devons employer sans nous en départir ; mais c'est particulièrement sur les Anglais que nous devons appesantir ce droit de la guerre : nous avons a la fois a venger sur eux le droit des gens, que le gouvernement machiavélique de l'Angleterre a sans cesse violé, et l'indépendance des peuples neutres qu'il a méprisée,

pour nous nuire avec plus de sécurité. Les Anglais établis à Livourne doivent être à nos yeux comme les habitants de Londres ; qu'ils subissent des impositions sévères : la générosité nationale nous dicte toutefois, en songeant à nous indemniser de nos pertes, de ne pas porter la rigueur jusqu'à la dureté.

Quoique vous ne nous parliez pas, citoyen général, de Gênes, et des mesures que vous avez à prendre à son égard, d'après nos précédentes instructions ; nous pensons néanmoins que vous aurez fait les dispositions que cet objet important exige ; nous serons satisfaits d'en apprendre incessamment la nouvelle, et nous ne doutons pas que vous n'y apportiez la sagesse et la fermeté que vous avez montrée en Toscane.

Le ministre de cette dernière puissance, M. Corsini, nous a fait des représentations sur ce qui la concerne ; il est convenu cependant que la conduite de l'Angleterre rendait la nôtre très-légitime : au reste, il ne reçoit de nous que des réponses vagues ; nous ne changerons rien aux instructions que vous avez, et c'est à vous et à nos commissaires à agir en conséquence.

La prise du château de Milan est une opération heureuse ; les troupes qui y ont été employées méritent que nous vous chargions de les féliciter de ce succès au nom de la république.

Nous pensons, sous les rapports militaires et politiques, que ce château doit être démoli. Vous donnerez les ordres nécessaires ; il est utile de faire regarder cette démolition et celle des casernes de la place aux militaires comme celle d'une autre Bastille, dont le despotisme autrichien s'était servi jusqu'ici pour retenir sous le joug ces contrées florissantes, et qui semblent particulièrement faites pour la liberté. À la faveur de cette idée, que vous accrédierez parmi le peuple, excitez un enthousiasme généreux pour la chute de cette citadelle. Il ne sera sans doute qu'une faible image de celui qui a présidé à la destruction de la Bastille ; mais il réveillera l'antique haine de la Lombardie contre l'empereur, et lui fera redouter le retour de sa domination.

Toute l'artillerie, tous les effets de magasins trouvés à Milan, et qui ne seront pas nécessaires à l'armée, seront envoyés en France. Ne gardez avec

vous que ce qui est utile a vos mouvemens, et rien de ce qui pourrait les embarrasser.

Votre retour en deçà du Pô ajoute à notre confiance sur la position de l'armée que vous commandez. Après avoir négocié habilement, et recueilli le fruit de ces victoires, vous allez déployer de nouveau les talens militaires qui les ont préparées. Tout annonce que la campagne du Rhin sera également belle et décisive.

CARNOT.

Paris, le 23 messidor an 4 (11 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte,

Le Directoire exécutif est informé, citoyen général, par le résident de la république près celle des Grisons, que vous avez promis a ce peuple de permettre en sa faveur l'exportation des blés du Milanais, qui lui était précédemment accordée. Le Directoire ne s'oppose point à cette mesure, tant qu'elle ne nuira point aux subsistances de l'armée ; mais il croit utile de vous recommander de vous informer avec exactitude si, pour prix de l'exportation des grains du Milanais dans le pays des Grisons, ceux-ci ne s'étaient pas obligés a donner un libre passage sur leur territoire aux troupes impériales. Si cette clause existe, vous sentez l'importance de la faire revivre a notre avantage.

Le Directoire ne peut rien statuer en ce moment sur ce qui concerne les Bolonais et les Ferrarois ; mais il voit avec plaisir que cette partie intéressante de l'Etat de l'Eglise est impatiente de secouer le joug du pape. Nous devons nous attacher a maintenir dans ce pays des dispositions favorables a la liberté, en attendant que son sort politique soit décidé suivant le vœu que vous présentez, ou d'après les circonstances ultérieures.

La difficulté qui s'est élevée au sujet de la légation de Ravenne ne peut soutenir la discussion ; il est évident que la ville de Faenza ne peut être prise ici pour la légation entière, dont elle est la principale ville, et quelque désir qu'ait le Directoire d'accéder aux observations de M. Azara, par égard

pour la cour d'Espagne, il ne peut intervertir dans cette circonstance le sens d'un article de l'armistice qui a été loyalement consenti. Vous voudrez bien, citoyen général, faire l'usage convenable de cette décision, en réitérant à M. Azara le témoignage de notre considération pour sa cour.

La sûreté des objets précieux d'arts que Rome doit fournir, ne doit pas être compromise ; il faut les faire voiturier par terre, et y employer les moyens de transport que ce pays peut procurer, sauf les indemnités nécessaires.

La pensée du gouvernement se dirige naturellement, d'après les circonstances actuelles, sur la Corse et sur l'expulsion des Anglais hors de cette île. Favorisez l'explosion des ferments d'insurrection qu'elle recèle contre ses orgueilleux dominateurs.

Le Directoire autorise la remise de lettres de marque aux bâtimens armés de la Méditerranée ; mais il est important d'exiger une caution légitime des capitaines auxquels elles seront délivrées, et de prévenir l'abus qui en a été fait : il a été tel, que des bâtimens français ont été pris par des forbans qui avaient surpris ces lettres de marque.

Le Directoire vous engage à prendre toutes les précautions qu'exige le transport des effets en denrées et en argent dont vous annoncez l'envoi.

Les commissaires du Directoire, Salicetti et Garrau, nous rendent compte de l'importance d'occuper Porto-Ferrajo, qu'on pourrait garder avec une garnison de cent hommes. Si vous jugez cette mesure utile, nous vous donnons l'autorisation nécessaire à cet effet.

CARNOT.

Paris, le 29 messidor an 4 (17 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Suivant les dernières dépêches du général en chef de l'armée des Alpes, citoyen général, il paraît qu'il n'avait pas reçu les 200,000 francs en numéraire que vous avez été chargé de lui envoyer. La situation des choses est telle, que l'envoi de ces fonds ne pourrait être différé plus long-temps

sans les inconvénients les plus graves. Nous vous invitons donc à lui faire parvenir ces 200,000 francs dans le plus court délai.

CARNOT.

Paris, le 29 messidor an 4 (17 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le Directoire, citoyen général, a reçu la lettre que vous lui avez écrite de Roverbello, le 18 du courant ; c'est avec plaisir qu'il a appris que les troupes que commande le général Serrurier, au blocus de Mantoue, ont repoussé avec avantage les sorties que la garnison a voulu tenter.

Si le Directoire avait sous les yeux un aperçu des vivres qui peuvent être dans cette place, il eût pu déterminer s'il était préférable d'ouvrir la tranchée devant elle, ou de se contenter d'un simple blocus, au moyen duquel nous en serions devenus les maîtres. Des maladies qui ont commencé à se mettre dans la division du général Serrurier, font penser au Directoire que le parti que vous avez pris d'ouvrir la tranchée, est le plus convenable dans les circonstances actuelles, et il a appris avec satisfaction que vous n'aviez pas négligé d'employer aux corvées de ce siège les prisonniers que vous avez faits sur le prince de Rome, etc.

D'après des lettres particulières du général Berthier, il paraît que les fièvres qui se sont manifestées dans la division française, à Mantoue, ne sont qu'éphémères ; peut-être cesseront-elles en évacuant sur-le-champ les malades à une certaine distance, et en les mettant à même de respirer un air plus salubre : nous nous sommes bien trouvés de ce moyen dans la Zélande.

Vous devez avoir présentement connaissance de la marche des renforts que l'armée des côtes de l'Océan a détachés pour l'armée d'Italie. Le Directoire vous envoie ci-joint l'état des demi-brigades et bataillons qui les composent : ces troupes présentent un total de 12,000 hommes. Le Directoire croit devoir vous observer que l'armée des Alpes est, pour ainsi dire, réduite à rien, et il convient que vous laissiez au général Kellermann environ 2,000 hommes, dont il a un besoin indispensable, tant pour

surveiller la démolition des places du Piémont, que pour maintenir la police dans les départemens soumis à son commandement.

L'état que vous nous avez envoyé de la force ennemie qui vous est opposée, nous a paru exagéré. Le général en chef Moreau semble même croire que quelques-un des renforts autrichiens que l'armée d'Hohenlohe a détachés pour secourir celle qui vous combat, sont revenus vers le Rhin pour résister aux efforts de l'armée de Rhin-et-Moselle. Quand Mantoue sera au pouvoir de l'année d'Italie, les troupes qui l'auront prise, réunies à celles que vous avez vers le Tyrol, vous donneront une grande supériorité de forces sur le général Wurmser.

Les fusils de la république de Lucques peuvent devenir utiles pour la Corse.

Le Directoire approuve les précautions que vous avez prises pour les séquestres des biens appartenans aux Napolitains de Livourne.

CARNOT.

Paris, le 29 messidor an 4 (17 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Les nouvelles qui viennent de parvenir au Directoire exécutif des succès des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, lui font présumer, citoyen général, que les Autrichiens se trouvant dans l'impossibilité absolue de défendre plus long-temps la rive droite du Rhin, ont résolu de l'abandonner : ils paraissent vouloir se retirer dans l'intérieur de l'Allemagne. Les ordres que le Directoire a transmis aux généraux républicains de les poursuivre avec vigueur, lui donnent l'espérance de les rejeter, soit vers la Bohême, soit sur la rive droite du Danube.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre que nous avons éditée au général Moreau. le 5 messidor ; nous avons pensé qu'il était utile que vous en eussiez connaissance.

Le Directoire pense comme vous relativement à ce qui regarde la république de Venise. La première opération à assurer, est la prise de

Mantoue ; la seconde, c'est de repousser Wurmser, dans le cas où il voudrait tenter de rentrer en Italie, et surtout de le tenir dans une inquiétude fatigante pour les soldats qu'il commande.

CARNOT.

Paris, le 29 messidor an 4 (17 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

C'est avec regret, citoyen général, que le Directoire se voit forcé de sortir en quelque sorte des principes qu'il s'est faits, et qu'il a constamment suivis jusqu'à ce jour avec la ville de Gênes ; mais la conduite du gouvernement génois avec la république française l'a forcé, malgré lui, à prendre les mesures sévères contenues dans l'arrêté ci-joint.

Vous voudrez bien, général, le faire mettre à exécution aussitôt que les circonstances vous le permettront. Le Directoire s'en repose sur votre prudence relativement au choix du moment et à celui des moyens d'exécution 5 il s'en rapporte également à vous, et sur la proclamation qui doit précéder vos demandes, et sur les précautions à prendre pour que les fonds et autres objets précieux déposés à Gênes, ne puissent dans aucun cas, courir les moindres hasards : il vaut mieux, général, mettre ces objets en sûreté, que d'être obligé de les réclamer.

CARNOT.

Paris, le 29 messidor an 4 (17 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le Directoire exécutif, qui a reçu, citoyen général, votre lettre du 18 messidor, relative aux moyens de chasser les Anglais de la Corse, et de rendre sans efforts ces départemens à la république, a adopté toutes les vues qui y sont consignées.

Il vous autorise a faire passer en Corse, soit par Livourne, soit par toute autre voie, tous les patriotes corses, dont le courage et le civisme vous seront connus.

Il vous autorise à y faire passer huit à dix mille fusils de chasse, et sept a huit milliers de poudre.

Il vous autorise a promettre, au nom du gouvernement, des preuves de la reconnaissance nationale à tous les Corses qui combattent pour la liberté de leur pays natal.

Il vous autorise a promettre un pardon général et absolu a ceux qui rentreront dans le devoir.

11 vous autorise en un mot a prendre tous les moyens que vous croirez praticables avec l'opération générale dont vous êtes particulièrement chargé.

Le Directoire, convaincu que, pour assurer le succès de cette grande opération, ii est nécessaire de lui donner un chef connu par ses talents, son civisme, son attachement à la république française, et qui réunisse la confiance du gouvernement a celle des patriotes corses, écrit par le même courrier au citoyen Salicetti : il lui annonce qu'il a jeté les yeux sur lui pour cet objet, et lui promet tous les secours qui dépendront de lui et de vous. Pour compléter votre gloire et la rendre plus brillante, il ne vous reste, général, qu'a joindre au titre de vainqueur d'Italie celui de libérateur du pays qui vous a vu naître.

Le Directoire l'espère de vos talents et de vos soins.

CARNOT.

Paris, le 7 thermidor an 4 (3 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au général en chef Bonaparte.

Le Directoire exécutif vous rappelle, citoyen général, l'invitation pressante qu'il vous a faite de donner des ordres précis et constamment surveillés, pour que les tableaux de situation et les bulletins historiques décadaires lui soient adressés avec exactitude. Il voit avec peine que, depuis

le commencement de la campagne, l'armée que vous commandez ne lui a rien envoyé de ces différens objets. Il est important que ce travail soit désormais scrupuleusement suivi et exécuté d'après les dispositions du modèle.

Lorsque les occupations du chef de l'état-major sont trop multipliées pour qu'il y donne lui-même un soin assidu, il peut se faire suppléer par un adjudant-général dans la confection du bulletin historique, qui exige un talent particulier.

Vous remplirez, citoyen général, le voeu du Directoire, en donnant une attention sérieuse a l'objet de cette lettre.,

CARNOT.

Paris, le 7 thermidor an 4 (25 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au général en chef Bonaparte,

Nous avons reçu, citoyen général, vos lettres en date des 18, et 26 messidor.

Nous sommes très-satisfaits d'apprendre que les divisions que vous avez conduites au-delà du Pô ont repassé ce fleuve, et que vous poussez avec vigueur le siège de Mantoue. L'insalubrité des travaux de ce siège et les préparatifs qui se font dans le Tyrol, nous font désirer vivement de voir cette place rendue incessamment aux troupes que vous commandez. Les stratagèmes et les coups de main audacieux sont en effet une partie essentielle de l'art d'attaquer les places, et ceux que vous méditez contre celle-ci en accéléreront sans doute la reddition, a la faveur du secret dont vous saurez envelopper leurs combinaisons profondes, et de la vivacité de leur exécution.

Nos dernières dépêches vous auront instruit de notre adhésion aux propositions que vous nous avez faites relativement a Gênes, et nous pensons comme vous que cette opération doit être différée, ainsi que celle concernant Venise, jusqu'au moment où la prise de Mantoue aura consolidé

vosre position de manière à ôter à ces deux Etats tout espoir d'échapper a la légitimité de nos demandes et à l'empire des armes de la république.

Il est a regretter que l'intéressante île d'Elbe soit au pouvoir des Anglais, qui y trouvent une espèce de dédommagement de la perte de Livourne, et d'où ils peuvent gêner vos dispositions en faveur de la Corse ; mais cet événement a l'avantage pour nous de dévoiler les intentions secrètes que le grand-duc avait colorées jusqu'ici du désir apparent de conserver sa neutralité. Dans toute autre circonstance, nous n'aurions pas balancé à proposer la guerre a cette puissance perfide ; mais lorsque la marche rapide de nos triomphes tend chaque jour a dissoudre les restes de la coalition, et amène nécessairement la paix générale, il ne nous a pas paru prudent d'allumer de nouvelles étincelles de guerre, nous réservant toutefois de réclamer plus tard contre cette violation des traités, que nous nous montrions jaloux de respecter.

Des bruits circulent que l'empereur, d'après les probabilités d'une santé toujours chancelante, touche an terme de sa vie. Pour profiter de cet événement, il est utile que vous en soyez instruit avec la plus grande célérité lorsqu'il aura lieu. Entretenez a cet effet des intelligences dans Vienne. Le grand-duc de Toscane héritier du trône impérial, n'hésitera pas à se rendre sur-le-champ dans sa capitale, après la mort de son frère. Il s'agit dès-lors de le prévenir et de l'enlever comme ennemi de la république, et d'occuper militairement la Toscane. Ce plan, quoique dressé sur des conjectures peut-être peu certaines, n'en mérite pas moins toute votre attention.

Les mouvemens séditieux qui se répètent de la part des Italiens contre les troupes françaises, annoncent parmi eux une haine profonde de nos succès, puisque le faux bruit d'un revers, même invraisemblable, suffit seul pour la faire éclater d'une manière aussi grave. Conciliez, citoyen général, avec l'activité de vos travaux militaires, les soins que réclame la répression constante et sévère de ces germes alarmans d'insurrection ? qui pourraient peut – être étonner les troupes, et ralentir leur audace contre les Autrichiens, sur lesquels elle ne doit cesser de se déployer avec le même éclat.

L'enlèvement d'un grand nombre d'otages et les plus considérables dans les différens pays, est un moyen puissant a employer contre la révolte.

La droite de l'armée de Rhin-et-Moselle touche bientôt au lac de Constance, et va inquiéter les derrières de l'armée autrichienne d'Italie. Le prince Charles, réduit a la moitié de ses forces par ses pertes et par les garnisons qu'il a jetées dans les places, prend le chemin du Danube. Les généraux Moreau et Jourdan le pressent avec vivacité sur ses deux flancs.

La campagne la plus décisive paraît déjà être a l'abri de tout retour fâcheux, et les nouvelles que le Directoire attend incessamment de vous, citoyen général, ajouteront encore a la glorieuse et étonnante situation militaire de la république.

CARNOT.

Paris, le 13 thermidor an 4 (31 juillet 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le Directoire exécutif, qui n'a qu'à se louer, citoyen général, de l'infatigable activité avec laquelle vous combattez les ennemis de la liberté ; le Directoire exécutif, qui partage avec tous les bons citoyens, avec tous les amis vrais de la patrie, avec les sincères républicains, l'admiration qu'inspirent les grands talens militaires que vous déployez, et qui vous donnent de justes titres à la reconnaissance nationale, voit avec indignation les efforts que des folliculaires couverts de différens masques font, chaque jour, pour tromper le public, et seconder les ennemis de notre patrie par des bruits dont le but ne peut être que de semer la dissension parmi les amis de l'ordre et de la paix. Le Directoire voit avec indignation la perfidie avec laquelle ces folliculaires coalisés se sont permis d'attaquer la loyauté, la constante fidélité de vos services, et il se doit a lui-même le démenti formel qu'il donne aux absurdes calomnies que leur a fait hasarder le besoin d'entretenir la malignité par quelques récits qui puissent l'aiguillonner et faire lire leurs productions. Les uns, ouvertement royalistes, répandent crûment une fausseté ; les autres, se disant patriotes par excellence, mais, marchant au même but, la commentent, l'ornent à leur manière, sous

prétexte de combattre leurs prétendus antagonistes. Les uns et les autres travaillent ainsi à arrêter les progrès de l'ordre qui s'établit ; les uns et les autres secondent les ennemis de la révolution ; les uns et les autres veulent semer la discorde et désorganiser les armées ; les uns et les autres se jouent ainsi de la bonne foi de leurs lecteurs, et de ceux qui leur procurent leur subsistance, et ils leur donnent indécemment comme certains des récits qui ne sont que le fruit des écarts de leur imagination.

Non, citoyen général, jamais les amis de l'Autriche n'ont pu prévenir le Directoire contre vous, parce que les amis de l'Autriche n'ont ni accès ni influence au Directoire, parce que le Directoire connaît vos principes et votre attachement inviolable à la république. Non, jamais il n'a été question de votre rappel ; jamais le Directoire, jamais aucun de ses membres n'a pu penser à donner un successeur à celui qui conduit si glorieusement nos républicains à la victoire. Le folliculaire qui, voulant avoir l'air de vous défendre, ose dire qu'il avait connaissance de l'intrigue ourdie contre vous, et dont une affaire d'argent n'était que le prétexte ; celui qui, se parant d'une fausse vertu, ose ajouter qu'il a eu la délicatesse de taire des événemens qui auraient fait rire nos ennemis : celui-là en impose ; celui-là trompe le public et est évidemment indigne de sa confiance. Si cet homme si instruit, cet homme qui, comme ses confrères en calomnie, cherche à se donner un air d'importance en prétendant connaître tous les secrets de l'état ; si cet homme a connaissance d'une intrigue de la nature de celle dont il parle, qu'il la découvre, qu'il la fasse connaître au Directoire : elle est importante assez sans doute, elle intéresse assez le bien public, la marche de nos armées, pour que celui qui peut la mettre au jour ne puisse se dispenser de la dénoncer à ceux qu'elle a pour but d'induire en erreur. Mais le silence de cet homme, son silence, qui sera sa condamnation, éclairera le public sur la confiance qu'il devra désormais à ses insinuations.

Vous avez, citoyen général, la confiance du Directoire : les services que vous rendez chaque jour vous y donnent des droits ; les sommes considérables que la république doit à vos victoires, prouvent que vous vous occupez tout à la fois de la gloire et des intérêts de votre patrie : tous les bons citoyens sont d'accord sur cet objet ; vous n'aurez pas de peine à

abandonner les jactances, les calomnies des autres, au mépris qu'elles méritent par elles-mêmes et plus encore par l'esprit qui les dirige.

REVEILLERE-LEPAUX.

Venise, le 15 messidor an 4 (3 juillet 1796).

Au général Bonaparte.

J'apprends dans le moment, citoyen général, qu'un courrier arrivé au ministre anglais Dracke, lui apporte la nouvelle que le général Wurmser se trouve a Trente, avec un corps d'armée considérable, et un autre général autrichien, dont le nom ne m'est pas donné avec assez d'exactitude.

Je crois devoir me hâter d'instruire de cette nouvelle, tant le général Masséna, que le général Kilmaine, et à cet effet j'expédie un courrier que j'adresse au général Rampon a Verone ; mais il ne me paraît pas moins nécessaire de vous en instruire.

LALLEMENT.

. Bergatne, le 17 messidor an 4 (5 juillet 1796).

Au même.

Les rapports de mes espions et des voyageurs s'accordent a m'assurer que l'ennemi se fortifie a la montagne du Tona le, et qu'il va former un camp a Balzente.

J'aurai demain quelques nouvelles plus positives par le retour d'un affidé ; et par un adjoint que j'ai envoyé dans la Valteline, vous aurez des renseignements certains, et sur l'adjutant-général que vous avez envoyé près du chef des Liges et sur les dispositions des Grisons : on m'assure qu'ils sont disposés et tout prêts a prendre les armes contre l'armée qui voudrait violer leur territoire.

De Bergame, on va dans le pays des Grisons par quatre débouchés différens : par celui du lac Como et Chiavenna ; par la vallée de Brembo ; par celle de Serio et Schalvo, et par le val Camonica. Tous ces débouchés sont très-difficiles ; ces montagnes extrêmement hautes et escarpées les couvrent.

Les débouchés du Tyrol à Bergame sont par le Tonale, pont de Legno, Valcamonica et par les Grisons. Le premier est aussi mauvais que les autres.
CERVONI.

Bologne, le 18 messidor an 4 (6 juillet 1796).

Le Général Augereau au Général Berthier, chef de l'Etat-major.

Votre ordre du 17 de ce mois, général, m'est parvenu au moment où j'allais me rendre devant Lugo, où il s'est formé une armée apostolique de 15 à 20.000 hommes : ces rebelles ont de la cavalerie, des chefs et des généraux ; ils donnent des passe-ports datés du quartier-général de Lugo ; ils m'ont égorgé deux volontaires et un chasseur à cheval. J'ai fait partir un bataillon, deux pièces de canon et un escadron, et je vais, à leur tête, faire rentrer dans l'ordre ces fanatiques. Je regarde cette mesure comme indispensable avant de quitter ce pays. J'ai cependant fait partir, cette nuit, M. le baron de Capeletti, chargé d'affaires de S.M. Catholique, pour essayer le moyen de la représentation.

J'attends sa réponse.

AUGEREAU.

Livourne, le 18 messidor an 4 (5 juillet 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Je vous rendais compte dans ma dernière, citoyen général, que la partie militaire allait bien à Livourne : c'est la seule sur laquelle je puisse vous satisfaire. J'ai été éloigné des autres objets ; j'en suis bien aise, car ma responsabilité en est soulagée.

Par ce que me dit le consul de la république, les magasins anglais pourront rendre 5,000,000, si la dilapidation qu'il craint lui-même ne s'en mêle. J'avais glissé dans la commission chargée des séquestres, des inventaires, et peut-être de la vente, mon argus ; par un arrêté, il a été renvoyé.

Le consul de France sort de chez moi : il vient de me faire des doléances sur les cruautés que l'on exerce sur les négocians du pays. Ces négocians, intimés de verser pour la république le montant de ce qu'ils doivent aux Anglais, ont d'abord soutenu qu'il leur était beaucoup plus dû par les Anglais, qu'ils ne doivent, et qu'au moins compensation devait être faite ; on leur avait dit qu'ils pouvaient entrer en compensation, et que, pour n'être pas obligés à faire paraître leurs registres, qui seraient vérifiés, on se contenterait de 5 à 6,000,000. Hier, à ce que m'a dit le consul, ils ont offert les 5,000,000 ; on les a refusés. Le consul en paraît très-fâché ; il prétend que l'on met les négocians au désespoir.

Le port est, par ordre, exactement fermé ; il en résulte qu'il ne peut plus être fréquenté, même par les neutres. Ne pourrait-il pas en résulter un grand mal pour le pays ? Les Grecs et autres neutres en souffrent ; et, si la Provence avait besoin de blé, n'éloigne-t-on pas ceux qui le procurent ?

Soit dit entre nous, je crois que l'on a envie de faire tort à Livourne au bénéfice de Gênes. Le consul génois Lachèse a été mis dans la commission par les commissaires : beaucoup de Génois arrivent ici, et spéculent vraisemblablement sur les marchandises des Anglais : cette concurrence ne pourrait qu'être avantageuse, mais gare les connivences

Enfin, général, je suis convaincu qu'avec les formes douces et honnêtes, cette ville aurait rempli votre attente, et produit, sans faire crier, 10,000,000 à la république.

VAUBOIS.

Formigosa, le 18 messidor an 4 (6 juillet 1796).

Au même.

Je me suis rendu hier, d'après vos ordres, sur le lac de Mantoue ; après avoir cherché long-temps inutilement la casa Tasidiani, que personne ne connaît, guidé par les localités, je suis parvenu à une maison que je crois celle indiquée sur le plan.

Le chemin pour y arriver doit être constamment au-dessus des eaux dans les plus fortes inondations. Il est presque entièrement abrité du côté de

l'ennemi, dans tous les cas, les colonnes peuvent y filer par les derrières, sans que la place puisse en avoir le moindre soupçon.

La maison est située au bord du lac, ou, pour mieux dire, au bord de l'inondation ; on s'embarque de suite, ou, si les eaux sont basses, au moyen de quelques petits ponts volans de peu de conséquence. Point de marais fangeux à traverser, conséquemment point de claies, etc.

L'étang est couvert, en avant de la maison, sur une largeur continue de deux cents toises de roseaux de dix à douze pieds de hauteur. Dans cet intervalle, que nous avons traversé très-difficilement à cause des roseaux, le lac a assez de profondeur pour porter de gros bateaux. Nous l'avons aussi traversé en suivant le canal marqué sur le plan ; à gauche de la maison – mais cette direction nous portait trop au-dessous des retranchemens, et nous avons cherché la première.

Au-delà des roseaux est le Mincio, dont le canal peut avoir vingt-huit à trente toises, largeur mesurée ce matin un peu plus bas.

Au-delà du Mincio, se trouve une plage couverte de joncs.

Les dispositions n'ayant pu être faites hier soir pour mesurer la largeur du Mincio et l'intervalle couvert par les roseaux, l'opération est renvoyée à aujourd'hui, dans la nuit, d'autant que d'ici à cette époque on saura dans quelle direction on doit prendre ces mesures : ce qu'il est important de savoir, comme on le verra plus bas.

La maison dite Tasidiani se trouve correspondre, par sa position, à peu près au centre de celle de l'ennemi, entre le canal de la coupure et la place. On aperçoit dans cet intervalle le retranchement qui défend la coupure ; il est très-rasant ; un grand camp parallèle au canal de Saint-George, avec des postes en avant, dont un en face de la casa Tasidiani, avec un bateau stationnaire, mais qui, je crois, ne passe pas la nuit. Nous l'avons vu se retirer hier soir, et arriver ce matin à la pointe du jour ; il est armé de six rames et porte d'ailleurs peu de monde. Le grand camp paraît s'appuyer au retranchement qui couvre l'enceinte de la place, du côté du canal Saint George ; ce retranchement, qui est palissadé, est très-rasant, et paraît insultable et pourrait être tourné.

A l'angle de l'épaule du bastion de droite de ce retranchement, vient aboutir une digue qui se prolonge très-loin au devant de l'enceinte qui fait face à Saint-George. L'ennemi travaille avec beaucoup d'activité à en augmenter le relief elle couvre une potence de sortie qui se trouve sur la partie de l'enceinte qui est au-delà du troisième flanc.

On n'aperçoit, quant à l'armement de la partie de l'enceinte, que six embrasures sur la face à droite de la tour, deux embrasures sur la face qui vient ensuite, et une embrasure à l'angle flanqué, donnant plus sur la face droite que sur la gauche.

Voici maintenant les réflexions que nous ont fait naître les localités, et ce que nous proposons en conséquence de ces réflexions.

Un débarquement sur la rive droite du Mincio nous paraît praticable ; mais, au lieu de le faire en avant du retranchement, on propose de le faire en arrière, près de la digue, afin de tourner ce même retranchement.

Voici ces moyens :

Faire trois trouées concourantes au même point dans la forêt des roseaux, qui est en avant de la maison Tasidiani ; faire aller et venir dans ces trois canaux les trois grandes barques qui porteront les hommes de débarquement.

Etablir sur la partie restante du Mincio, tant sur le canal qu'à travers les joncs, un pont construit de manière que les bateaux, au lieu d'être en travers, soient à la file les uns des autres, précaution nécessaire, tant pour la facilité de la manoeuvre, qu'à cause de l'obstacle qu'opposent les roseaux.

Ce pont sera amené tout établi, ou bien on l'assemblera en très-peu de temps dans la trouée du milieu, et on le poussera ou on le traînera jusqu'à la rive opposée. Il faudra employer à cette opération des nageurs habiles et intrépides.

En supposant que le Mincio ait trente toises de largeur, et l'amas de roseaux de la rive droite également trente toises, il y aura soixante toises à conduire, et dix-huit bateaux de trois toises de longueur suffiront.

Ce n'est pas le tout. Le pont, les grands bateaux, peuvent être amenés le soir, devant la casa Tasidiani, sans que l'ennemi s'aperçoive de ce mouvement. J'ai suivi ce matin un canal qui longe la rive gauche du

Mincio, derrière les roseaux, et par lequel j'ai débouché au Mincio, que j'ai descendu jusqu'à Formigosa.

J'ai été accompagné dans la reconnaissance d'hier soir par les citoyens Samson, chef de bataillon du génie, et Duroc, capitaine d'ouvriers, et, dans celle de ce matin, par le capitaine Duroc seul.

ANDRÉOSSI.

Formigosa, le 19 messidor an 4 (7 juillet 1796).

Au même.

La reconnaissance de la nuit dernière n'a rien produit. D'après le rapport du capitaine Duroc, le bateau croiseur a empêché le nôtre de déboucher des roseaux. Je m'y rendrai ce soir.

Le citoyen Duroc a aperçu distinctement, au coucher du soleil, le bastion de droite du retranchement qui couvre l'enceinte armée de six pièces de canon à barbette, donnant sur le Mincio.

Avant-hier, nous avons entendu battre la retraite au camp, et les sentinelles crier pour se tenir sur leurs gardes. Hier, on n'a point battu la retraite, tout était dans le plus grand silence, et aucune cloche de la ville n'a sonné.

Les eaux s'élèvent, ce qui rendra l'abordage plus facile ; il commence à faire un peu de lune.

On travaille au pont pour la coupure. J'ai donné les ordres pour la construction de six affûts à coulisse ; savoir, trois pour pièces de 8, et trois pour obusiers. Je ferai rassembler aujourd'hui le nombre de bateaux suffisans pour débarquer de 3 à 600 hommes ; j'aurai en outre plusieurs petits bateaux pour se porter avec célérité de droite et de gauche : tels sont les ordres que vous m'avez donnés hier.

ANDRÉOSSI.

Verone, le 19 messidor an 4 (7 juillet 1796).

Au même.

J écris, citoyen général, de Vicenza, où l'ennemi, qui est très- rès, averti de mon arrivée, avait formé le projet de m'enlever, ou du moins de me guetter à la sortie de la ville –, je n'en ai pas moins fait mon affaire. Je fis partir hier matin de Vicenza deux hommes affidés, l'un pour Bassano et l'autre pour Premolano. L'un est revenu dans la nuit avec des détails assez circonstanciés, et qui cadrent avec ceux que m'ont donnés trois personnes qui arrivaient de Bassano. J'attends ici le second émissaire, ainsi que deux autres que j'ai envoyés à Trente. Voici les détails que j'ai reçus.

A Bassano, 5,000 hommes dont 2,000 de cavalerie ; à Bressavia, 300 hulans ; a Pazzo, cent hommes de cavalerie.

Sur la rive gauche de la Brenta : a Citadella, 200 hommes de cavalerie ; a Dampo et Pietro, 150 de cavalerie : on les assure Napolitains.

A Premolano, de 6,000 à 7,000 hommes, attendus aujourd'hui a Bassano, dont environ 2,000 de cavalerie. Il n'y a, a Bassano et a Premolano que de l'artillerie de campagne et point d'équipage de pont.

Les habitants de Vicenza et environs paraissent assez bien disposés, et les marques extraordinaires d'attention des principaux habitants et du podesta ne marquent pas qu'ils s'attendent a nous voir chassés, comme on le dit à Verone.

L'évêque de Vicenza, qui arrivait hier de Bassano, a dit qu'il fallait bien autre chose que cela pour chasser les Français.

Les Esclavons ont tous été renvoyés de Verone, et sont a Padova : il paraît qu'on les a beaucoup excités contre nous ; c'est ce que m'a dit un de leurs officiers que j'ai vu a Vicenza. Tant à Venise qu'a Padova, il y a environ 10,000 Esclavons : ce sont leurs aumôniers, joints à quelques mauvaises plaisanteries de nos soldats, qui causent leur mauvaise volonté.

Les Vénitiens (a 3,000 ou 4,000 Esclavons près, qui sont venus de l'Italie vénitienne) n'arment que par mer, mais ils paraissent le faire avec activité.

J'attends ici deux hommes de Trente et un de Premolano ; ils arriveront ce soir : ce sont des hommes sûrs. En attendant, voici ce que je sais de Trente .

Les avant-postes de l'ennemi a Alla et Borghetto Sont de 2,500 hommes.

A Roveredo et environs, il y a 15,000 hommes, et a Bolzano 12,000. On dit qu'ils attendent encore 15,000 ou 20,000 hommes.

Sur ce qu'ils ont présentement, il y a 10,000 hommes de cavalerie, en comptant les Napolitains qui ne sont pas encore partis.

Il paraît qu'aucune troupe de l'ennemi n'a marché sur Bergame.

KILMAINE.

Copie de la note présentée au doge et au sénat de Venise, le 20 messidor, par le ministre de la république française.

Le ministre de la république française, d'après les ordres qu'il vient de recevoir, a l'honneur d'informer Votre serenité et vos excellences, que le gouvernement français ne peut pas voir avec indifférence le rassemblement qui se fait, depuis quelque temps, de soldats esclavons et de troupes nationales a Venise et dans les îles de son district.

le sénat n'a pris aucune mesure de défense lorsque les Autrichiens faisaient passer sur le territoire vénitien des corps considérables de troupes, et menaçaient d'en introduire par les autres points qui, dans tous les temps, avaient été respectés. Il paraît étrange qu'au moment où les Français poursuivant leur ennemi sur le même territoire qu'il viole encore impunément, sont forcés d'occuper, quoiqu'en amis, des postes indispensables au succès de leurs opérations, on réunisse des forces extraordinaires dont l'objet n'est pas même apparent.

Il est a la connaissance de votre sérénité et de vos excellences que le mouvement que cette nouveauté a imprimé, a frappé la nation vénitienne toute entière. Elle a dû nécessairement lui faire croire que ces dispositions étaient uniquement dirigées contre les Français, et cette opinion s'est tellement accréditée par les insinuations perfides des émigrés et des partisans de l'Autriche, que les cafés et les places publiques retentissent encore des expressions les plus scandaleuses, malgré les plaintes réitérées qui en ont été faites, et les mesures que l'administration a prises pour les réprimer.

Le général en chef de l'armée française les regarde, ces dispositions, comme hostiles ou comme dictées par une confiance injurieuse et contraire aux intérêts et à la dignité de la république française.

Le ministre de France a ordre de demander a votre sérénité et à vos excellences une explication franche et loyale sur la nature et l'objet de ce mouvement.

Il doit compter sur les assurances positives que le sénat a fait donner au Directoire exécutif par son ambassadeur a Paris, et que M. le chevalier Pesaro répète tous les jours, de l'amitié la plus ferme et la plus constante de la république de Venise pour la république française ; mais il attend encore de sa sagesse la cessation immédiate d'un armement dont la continuation, en justifiant les soupçons fondés qu'il donne au général, le déterminerait a des démarches qui détruiraient en un instant cette bonne intelligence que les ministres respectifs des deux gouvernemens se sont efforcés d'entretenir jusqu'à présent.

Il pense également qu'une réponse prompte et satisfaisante qui serait envoyée sur-le-champ au général en chef de l'armée, aurait l'effet de détruire les idées désavantageuses qu'il a dû concevoir, et rétablirait sa confiance.

11 présente en même temps, etc.

LALLEMENT.

Roverbello, le 19 messidor an 4 (8 juillet 1796).

Au Général Bonaparte.

Je m'étais rendu ici, général, pour vous rendre compte de ma reconnaissance d'hier soir.

Entre dix et onze heures, je me suis approché, à la faveur des roseaux, avec deux bateaux, jusqu'au bord du canal de Saint-George ; j'ai détaché de la deux matelots avec le plus léger de ces bateaux : ils ont abordé, sans être aperçus, a la rive opposée, au-dessus des retranchemens, comme vous l'aviez prescrit. L'eau est si tranquille, qu'ils n'ont pas eu besoin de rames ;

lorsque les perches avec lesquelles ils poussaient leur bateau n'ont pas été assez longues pour atteindre le fond, ils ont nagé avec ces mêmes perches. Point d'arbres dans cette partie ; très-peu d'herbages ; et, dans les endroits les moins profonds, deux brasses d'eau. La rive opposée est une digue dont les talus présentent un accès facile ; ils m'ont rapporté des échantillons de cette terre promise, et qui sera bientôt à nous, si les moyens, comme je n'en doute pas, sont bien combinés : de l'ordre et du silence, et je réponds, du débarquement.

En examinant avec attention, au coucher du soleil, le bastion de droite des retranchemens qui couvrent l'enceinte, je n'ai point aperçu les six pièces de canon dont je vous avais parlé dans ma lettre d'hier : j'y ai reconnu clairement avec une bonne lunette deux embrasures, formées sur le parapet avec des gaï ions pleins de terre ; il ne m'a pas paru que cette batterie fût armée.

le bateau stationnaire est remonté un peu avant la retraite ; un second est descendu un peu avant dix heures : ainsi, il y a apparence qu'un bateau passe la nuit dans cette position.

Les sentinelles de la ville ont beaucoup crié jusque vers minuit, moment où je me suis retiré : celles des camps et des postes qui en dépendent gardent le plus profond silence.

Tout ce que vous m'avez ordonné sera prêt demain soir.

F. ANDRÉOSSY.

Bologne, le 20 messidor an 4 (8 juillet 1796).

Au même.

L'armée apostolique et son quartier-général n'existent plus. Les chouans de la Romagne et du Ferrarais ont été chassés, battus, dispersés sur tous les points, et, si je ne trompe, la fantaisie de nous combattre ne leur reprendra de long-temps.

Quelques prêtres qui se croyaient encore au siècle des croisades, et cinq à six scélérats animés par l'esprit de révolte, étaient parvenus à rassembler,

par la terreur, une multitude imbécille et égarée qu'ils qualifiaient ridiculement du nom pompeux d'armée. Déjà des réglemens, des proclamations, des actes d'autorité en tout genre, étaient émanés de ce foyer d'insurrection ; des ateliers de toute espèce étaient en activité : tout tremblait sous le joug tyrannique de ces émules de Charette.

J'avais ordonné au général Beyrand qui se trouvait alors a Forli, de faire arrêter, s'il était possible, l'imprimeur dont le nom était attaché a une proclamation incendiaire dont je vous ai donné connaissance dans le temps : ce général envoya un piquet de cavalerie et un détachement d'infanterie a Lugo, pour cette opération. Cette troupe fut reçue a coups de fusil, et contrainte de se retirer après avoir eu trois hommes et un cheval tués, et quatre ou cinq hommes blessés.

Indigné de l'audace de ces brigands, convaincu de la nécessité d'empêcher la propagation du soulèvement, et résolu de venger le sang français, je me décidai a débiter par un coup décisif.

J'ordonnai au général Beyrand de se rendre a Imola, où je fis rassembler un bataillon de la quatrième demi-brigade, deux cents chevaux et deux pièces d'artillerie, et je m'y rendis moi-même. Le chef de brigade Pourallier avait ordre de partir avec la moitié de la troupe qui se trouvait a Ferrare, et de marcher sur les derrières de Lugo, pour couper les rebelles, pendant que je les attaquerais de front.

Arrivé a Imola, M. le baron de Capeletti, chargé des affaires du roi d'Espagne, me proposa sa médiation, et se rendit a Lugo pour engager cette horde à poser les armes, et a rentrer dans l'ordre ; ils s'obstinèrent et repoussèrent ces propositions. Je marchai contre eux, hier au matin, avec a peu près 800 hommes d'infanterie, deux cents chevaux, et deux pièces d'artillerie. A une lieue et demie de la, ville, leurs avant-postes, cachés dans les chanvres, commencèrent a fusiller ; nos éclaireurs les firent déguerpir, et les conduisirent plus vite que le pas, jusque dans la ville, où ils se crurent en sûreté. J'y fis diriger quelques coups de canon et mettre le feu a plusieurs maisons ; cet appareil, joint a une fusillade assez vive, les fit déloger a la hâte : ils se répandirent en désordre dans la campagne, où je les fis

poursuivre avec chaleur. Trois cents environ restèrent sur la place. Il nous en a coûté quatre hommes et six à sept blessés.

Les chefs de ces rebelles, bien certains du traitement que je leur réservais, avaient prudemment pris la fuite.

En entrant dans Lugo, des coups de fusil partis de quelques fenêtres m'ont tué deux hommes. Je voulais faire brûler la ville ; mais il n'y était resté que quelques femmes, des vieillards et des enfans : ils furent respectés.

AUGEREAU.

Livourne, le 21 messidor an 4 (9 juillet 1796).

Au même.

Je profite de la première occasion pour vous rendre compte de la situation de la place de Livourne.

J'ose vous assurer que le service militaire va bien, que les forts sont respectables, que la conduite de la troupe est bonne, et que nous sommes en état de recevoir l'ennemi.

Je ne crois pas que la commission créée ici pour faire rentrer à la république tout qui vient des Anglais, vous donne la même satisfaction ; la désunion y éclate. Le consul de France, Belleville, voulait quitter : le ministre et moi, nous l'avons engagé à rester ; il m'a fait entrevoir qu'il craignait la dilapidation : tous les sous-ordres, et il n'en manque pas, ne jouissent pas de la même réputation. Une colonie génoise est venue ici s'emparer des affaires. Lachaise, consul de Gênes, associé à Belleville, a pris le haut ton : je pourrais même me plaindre de sa correspondance.

L'affaire du commerce a été manquée, à ce que je crois. Si, comme le commissaire Garrau me l'a assuré, les négociations offraient 5,000,000 en numéraire, je pense qu'on a eu tort de ne pas finir. Ces négociants prétendent qu'il leur est prodigieusement dû par les Anglais, et qu'ils ont avis que les Anglais ne les paieront pas ; ils ont proclamé le retard de leurs paiemens sur la place. Je les crois dans une crise horrible. Je souhaite que la république

en tire bon parti, mais j'en doute. Cette affaire a été traitée avec rudesse : un peu plus de liant et de finesse aurait mieux réussi.

Les magasins anglais sont assez considérables, a ce que j'entends dire ; mais on me rappelle aussi très-souvent que tout ne sera pas pour la république. La commission est nombreuse, peu famée dans beaucoup de ses membres ; les principaux ont toujours la plume à la main ; les magasins ne sont fréquentés que par les sous-ordres ; les inventaires ne sont faits que par eux ; enfin il leur est libre de pêcher en eau trouble.

Je me lave les mains de toutes ces affaires : je me renferme dans la partie militaire.

VAUBOIS.

Venise, le 21 juillet 1796 (21 messidor an 4).

Le sénat de Venise en réponse à la note du ministre Lallement.

Le mémoire que vous avez adressé ce matin, procure au sénat l'occasion qui lui est toujours agréable, de renouveler, d'une manière solennelle, l'assurance des sentimens de la sincère et constante amitié qu'il a vouée à la république française, et de la fermeté et de l'exactitude qu'il apportera a se maintenir dans les principes de l'exacte neutralité qu'il a adoptée dans le cours de la présente guerre. La loyauté et la franchise de sa conduite publique, dont il est dans le cas de rendre un noble témoignage, en face du gouvernement, ne pourra certainement jamais prêter a de malignes interprétations, qui n'auraient pu être imaginées que par la malveillance, jalouse de troubler la parfaite harmonie qui existe heureusement entre les deux républiques.

Et quant a l'armement que nous dirigeons, et qui fait le sujet de votre mémoire, quoiqu'on ait déjà indiqué l'usage innocent auquel on le destinait, nous nous faisons un devoir de vous donner a cet égard les renseignemens les plus précis.

T a confiance entière du sénat dans l'amitié et la sincérité des puissances belligérantes l'a toujours éloigné de ; prendre des précautions pour assurer

la tranquillité extérieure de ses états, la toujours fait se borner à veiller à l'ordre dans l'intérieur ; il se reposé toujours sur la même base : mais, devant craindre en ce moment que les environs de cette capitale ne deviennent bientôt, le théâtre de vives actions de guerre, il ne peut se dispenser de prendre les précautions nécessaires pour la garantir de descentes imprévues d'habitans effrayés, ou de gens armés, dispersés, ou fugitifs, qui, y venant chercher un asile, y occasioneraient la confusion et la terreur.

Voilà le seul motif des mesures que nous avons prises, en faisant approcher de ces bords une partie des forces maritimes, en faisant préparer un nombre convenable de barques armées pour leur service, et en appelant une quantité suffisante de troupes pour la garde de la capitale. Nous sommes persuadés que la noble franchise du sénat dissipera entièrement les soupçons qu'on, aurait pu concevoir sur l'objet de ces mêmes dispositions.

Il se flatte que, dans cette circonstance, vous lui donnerez une nouvelle preuve du soin constant que vous, mettez à raffermir la bonne intelligence entre les deux gouvernemens. Nous vous assurons derechef des sentimens de notre considération particulière.

Le secrétaire de la légation française à Venise au Général Bonaparte.

En arrivant en cette ville pour me rendre à mon poste, j'y trouve quelques renseignemens qui me paraissent assez certains sur l'état des troupes ennemies du côté de Bassano, et qu'en conséquence je crois devoir vous transmettre.

Des personnes qui sont parties de cette ville tout exprès pour aller voir le camp autrichien, ont rapporté que, le 19 du courant, il y avait sous Bassano 600 hulans, 600 hussards, 400 hommes de cavalerie napolitaine, 200 hommes de cavalerie légère, deux bataillons d'infanterie et cinq pièces de canon.

Elles ont ajouté que la cavalerie était fort belle, mais que l'infanterie paraissait être en mauvais état ; elles ont dit aussi, ce que j'avais appris d'ailleurs, qu'il y avait de forts avant-postes jusqu'à Costavolo sur la Brenta, quelques milles en deçà de Bassano : leur principale occupation

était le transport des vivres qu'on prend dans les états vénitiens, et qu'on conduit à Bassano par la rivière.

Elles ont confirmé, enfin, que de fréquentes patrouilles étaient envoyées du côté de Vicence pour faire des reconnaissances.

Au surplus, général, l'on m'assure ici que le gouvernement vénitien est sérieusement occupé du choix d'un général pour commander ses troupes. Suivant les lois du pays, comme vous le savez sans doute, ce général doit être un étranger, et en conséquence il est question, dit-on, de trois hommes, dont aucun, certainement, n'est ami de notre république : ce sont 1^o. M. de Salis, ci-devant colonel d'un régiment suisse en France ; 2^o. le prince de Nassau ; 3^o. le général polonais Komarzewski, ancien favori du roi Stanislas, serviteur et protégé de la Russie. Je chercherai, dès le moment de mon arrivée à Venise, à vérifier ce fait : s'il était vrai, il pourrait donner lieu à de plus grandes défiances de notre part.

JACOB.

Florence, le 23 messidor an 4 (11 juillet 1796).

Au même.

Je n'ai pas pu me mettre en route, général, aussitôt que je l'aurais désiré, pour me rendre à Rome. J'ai cru devoir, avant de partir, m'entendre avec M. Azara sur la marche que je devais tenir, et il a été convenu que je n'arriverais qu'après lui dans cette ville, où il ne sera rendu lui-même que dans deux ou trois jours. Je n'aurais d'ailleurs pas eu ce motif de prudence et de convenance, que j'aurais encore été forcé de prolonger mon séjour ici. J'ai reçu des nouvelles de Livourne sur le projet formé par les Anglais de s'emparer de Porto- Ferrajo, qui ont exigé de moi des démarches auprès du gouvernement de Toscane.

J'ai demandé, pour nous rassurer complètement sur une invasion qu'il importait beaucoup à nos intérêts de prévenir, que le gouverneur de Porto- Ferrajo, homme tout à fait vendu aux Anglais, fût changé ; que le grand-duc fût augmenter la garnison de cette place, trop faible pour résister à une

attaque sérieuse, et que même il fût convenu que nous y joindrions 200 hommes tirés de Livourne.

De ces propositions, une seule, le changement du gouverneur, a été adoptée ; les autres ont été refusées nettement. Le gouvernement se fondant sur les principes d'une neutralité qu'il regarde comme inhérente à son système d'administration et s'appuyant sur ce qu'il est en paix avec toutes les puissances, déclare qu'il a établi, comme règle constante, de ne point accroître dans aucun lieu ses moyens de défenses, et refuse, partant de ce point, d'envoyer des secours à Porto-Ferrajo.

Il est alors évident à mes yeux qu'il est résolu de n'apporter aucune résistance aux Anglais, en cas de tentatives, et que nous devons nous attendre à voir Porto-Ferrajo entre leurs mains d'ici à peu de temps, si ce n'est déjà chose faite.

Je n'ai pas dissimulé ici tout ce que je pensais des conséquences d'une semblable détermination et qu'elle pourrait coûter un jour à la Toscane des regrets amers et tardifs ; mais, en montrant tout le mécontentement que j'éprouve, je ne puis rien au-delà de ce que j'ai fait ; il est surtout dans mon opinion qu'il convient d'éviter les menaces illusoires et principalement en Italie, où, quand on craint, on se fait toujours le mal plus grand qu'il ne doit arriver, mais où l'on revient bientôt de la terreur à l'insolence quand on n'a pas éprouvé tout ce que l'on craignait, parce qu'il est dans le caractère vindicatif des habitants du pays de voir toujours de l'impuissance dans leurs ennemis, et jamais de la générosité.

Ce sera donc à vous, citoyen général, à m'éclairer sur la conduite que je dois tenir ; elle est, comme vous le voyez, délicate, et elle le sera peut-être encore plus dans la suite, surtout à Rome. Les exemples de Pavie, de Binasco, de Lugo, doivent nous être présents et nous imposent la loi d'une extrême prudence et d'une extrême défiance. Je suis bien loin cependant de me livrer à aucune allarme, ni de penser qu'il soit nécessaire de rapprocher les forces au centre de l'Italie, non pas que je ne croie qu'elles n'y fussent utiles pour assurer l'exécution des armistices que vous avez faits, parce que, me transportant sans cesse au véritable but de la guerre, je regarderais la dissémination de nos forces comme un obstacle à l'exécution du plan de

campagne du Tyrol, à l'importance duquel toute autre considération doit céder.

MIOT.

Florence, le 13 juillet 1796 (25 messidor an 4)–

Le grand-duc de Toscane au Général Bonaparte.

Par la copie des trois notes ci-jointes de M. Miot, ministre plénipotentiaire de la république française, ainsi que des réponses qui y ont été faites, vous pourrez prendre connaissance de ses propositions, tendant à me faire augmenter la garnison de Porto-Ferrajo pour défendre cette place d'une attaque de l'ennemi. Etant en paix avec toutes les puissances de l'Europe, et, dans le cours de la guerre actuelle, n'ayant jamais augmenté d'un seul homme les petites forces militaires du grand-duché, dans l'intention de repousser des hostilités étrangères, je n'ai pu me prêter à de semblables mesures portant atteinte à la neutralité (loi fondamentale de la Toscane) assurée par des traités et particulièrement par le dernier, conclu avec la république française et reconnu par toutes les puissances belligérantes.

A ces graves et importants motifs, se joint celui d'une impossibilité absolue de faire parvenir aucun renfort à Porto-Ferrajo, puisqu'avant la réception des notes de M. Miot, la mer n'était plus libre et Livourne était bloquée par des vaisseaux anglais, qui ne permettent pas qu'on en approche et qui s'opposent à la sortie de tout bâtiment ; ce qui réduit ce port à la dernière extrémité.

Il s'agit, M. le général, d'un objet qui intéresse la gloire de votre nom ; vous m'avez garanti l'observation de cette même neutralité dans votre lettre en date du 24 juin dernier, et je vous prie instamment d'interposer votre autorité pour que cette demande reste sans effet.

Je me flatte de l'obtenir de votre équité, et je suis avec une parfaite estime,

FERDINAND.

Castiglione, le 25 messidor an 4 (13 juillet 1796).

Au même.

Les craintes que je vous ai manifestées, citoyen général, par mes dépêches du 28 de ce mois, se sont réalisées ; la place de Porto-Ferrajo a été rendue aux Anglais avant-hier : ils y fait passer 800 hommes, qui ont été reçus sans difficulté.

J'avais épuisé, comme je vous l'ai mandé, toutes les démarches en mon pouvoir, pour prévenir un événement aussi contraire a nos intérêts et surtout a la tranquillité de Livourne, ou il peut en un moment faire germer les semences de troubles et de révolte, que l'on cherche à y propager de toutes parts, et aujourd'hui je pense que je ne puis rien faire de plus sans des ordres positifs : c'est au Directoire à les donner, ou a vous à me transmettre ses intentions, dans le cas où cette circonstance aurait été prévue dans les instructions que vous avez. J'attends avec sollicitude quelques lettres de vous, qui m'éclairent sur la marche que j'ai à tenir dans cette circonstance délicate, et surtout sur les projets que vous aurez formés.

MIOT.

Venise, le 26 messidor an 4 (14 juillet 1796).

Au même.

Les dernières lettres de Trente, du 9 juillet, donnent l'énumération des troupes autrichiennes qui sont actuellement en situation du côté du général Masséna : on les fait monter à environ 24,000 hommes, indépendamment de celles qui sont sur le lac de Garda et dans la vallée de Lidro ; savoir,

Huit mille à la Bica, retranchés ; 4,000 au-dessous, le long de l'Adige ; 8,000 sur les passages de Monte-Baldo ; 4,000 a Valasso, Terraguolo, Solgaria.

Ces corps sont commandés par Colli et Mitrowski.

Le corps de 5,000 hommes campé a Valsugana jusqu'à Bassano, se dispose a rentrer dans les montagnes ; il est trop faible pour résister à une attaque dont les Français le menacent, et il est probable qu'il va se joindre aux autres.

Mantoue réduite, ce qui, j'espère, ne tardera pas, il serait, je crois, mon général, bien important de détacher par Bassano une partie des forces disponibles. Pardonnez-moi cet avis.

Les Vénitiens ont décidé de retirer tous leurs Esclavons de la terre ferme, et de borner leur défensive à la mer et aux lagunes. Ils auront en mer sous peu de jours, dans le golfe Adriatique, quarante bâtimens légers ? outre leurs galères envoyées en Istrie, et seize obusiers ou barques armées dans les lagunes, qui occupaient les 6,000 Esclavons qu'ils avaient appelés.

Toutes les lettres d'Allemagne disent que les renforts destinés pour l'Italie ont eu ordre de s'arrêter.

L'ALLEMENT.

Milan, le 27 messidor an (15 juillet 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Il ne peut que m'être pénible, général, d'être d'une autre opinion que vous sur un objet aussi important que celui des subsistances à fournir aux Grisons : l'habitude que j'ai reconnue en vous de voir très-juste, quoique très-vite, fait que je me méfie de ma raison chaque fois qu'elle est en contradiction avec la vôtre. Ce sentiment m'a conduit à examiner de nouveau les motifs de ma conviction : comme il n'a pas dépendu de moi d'en changer, je dois vous en dire les causes avec cette franchise que se doivent deux concitoyens qui veulent également le bien de leur patrie, et qui ne diffèrent d'opinion que sur les moyens qui peuvent peut-être se rapprocher.

Vous pensez que la conquête du Milanais a détruit tous les traités passés par ses ducs avec les autres puissances, je le pense aussi, et vous trouverez cette opinion énoncée comme un principe dans le mémoire N^o. I, que je vous ai remis ; mais prenez garde que le Directoire, pour se concilier les Grisons, et sur ma demande, a consenti que les traités qui les concernent, et qui leur promettent quinze cents sommes de grains, en les payant, seraient exécutés, et qu'il vous en a renvoyé l'exécution ; ce qui ne laisse aucune application au principe général de l'effet d'une conquête, puisque le gouvernement français a consenti à ne point s'en prévaloir ; prenez garde

encore que j'ai donné connaissance de cet arrêté aux chefs des trois Liges ; qu'ils ont droit de compter qu'il sera exécuté, et que c'est, je n'en doute pas, à cette persuasion que je dois la presque unanimité de ma reconnaissance comme résident ; enfin, prenez garde qu'avant même que l'arrêté du Directoire existât, vous aviez promis aux Grisons, sur ma demande, de leur faire fournir trois mille sacs de grains, et que vous n'y aviez pas mis la condition que les chefs des Liges vous demander aient l'exécution des capitulats en sorte que l'y mettre aujourd'hui, ce serait retirer en quelque sorte votre parole, ce que vous n'avez certainement jamais fait envers personne, ou paraître leur chercher chicane, ce qui ne serait pas un rôle digne de vous.

Vous me demandez, si vous consentez à leur accorder purement et simplement les quinze cents sommes de grains, où est ma certitude que, si vous avez besoin de passages, ils consentiront à les livrer, après avoir reçu d'avance les moyens de se passer de vous ?

Je réponds, en premier lieu, que ma certitude à cet égard est fondée sur l'expérience de ce que j'ai déjà obtenu dans ce pays sans lui avoir procuré un aussi important bienfait que celui des subsistances : songez que, soutenu par vos victoires, j'y ai écrasé le parti autrichien, fait reconnaître à l'unanimité la république, et, ce qui était bien plus difficile que le reste, que j'y ai fait établir, à la place de l'anarchie constitutionnelle, un gouvernement provisoire, revêtu de pouvoirs très-étendus, dans lequel dominant exclusivement les partisans de notre république.

Je réponds, en second lieu, qu'avec les moyens que vous me fournissez de mettre à jour les paiemens des soldats et sergens licenciés, je ferai de ceux-ci autant de missionnaires, qui non-seulement voteront et feront voter pour le passage, quand vous ou moi le demanderont, mais qui de plus assommeront, à notre premier signal, ceux qui oseraient entreprendre de s'y opposer.

Je réponds de plus que le possesseur du Milanais ne tient pas seulement les Grisons par le blé, mais qu'il les tient aussi par une infinité de liens encore plus puissans, car ils peuvent se procurer des blés en Souabe ; mais ils ne peuvent pas faire que la Souabe soit, comme le Milanais, un lieu de

débouché pour leurs bestiaux et pour leurs autres denrées, ni un lieu de passage et de consommation pour les marchandises qui traversent le pays Grison, et dont le transit, ainsi que les péages auxquels ils donnent lieu, composent leur seul revenu public : en sorte que, pour réunir absolument les Grisons et culbuter leur gouvernement, faute de fonds, il vous suffirait, comme conquérant et dominateur du Milanais, de leur fermer vos passages.

Enfin, je réponds que, si, malgré toutes ces raisons, vous voulez tenir les Grisons par un lien de plus, vous pouvez, au lieu de quinze cent sommes de grains, n'en faire fournir provisoirement que mille, et donner pour motif de cette diminution le mécontentement que vous a causé la conduite de douze communes sur soixante et trois, où la république a été insultée, et l'admission de son ministre refusée, ce qui vous porte à regarder ces communes, jusqu'à leur rétractation et jusqu'à la punition exemplaire de leurs meneurs, comme des ennemis de la république, et par conséquent comme devant être exclues de ses bienfaits.

De cette manière vous empêcherez la révolution qui est commencée en faveur de la liberté et en faveur de la France, chez les Grisons, de rétrograder. Vous empêcherez l'Autriche, qui a offert du grain quand elle a vu que nous allions en accorder, de faire valoir cette faveur par vos refus.

Je vous prie instamment de réfléchir sur les raisons et d'accorder aussi quelque chose à ma parole, qui se trouverait compromise ; ce qui pourrait me coûter la popularité que j'ai acquise chez les Grisons, et qu'il est de l'intérêt de la république que je conserve.

COMEYRAS.

Venise, le 5 thermidor an 4 (23 juillet 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

Toutes les lettres du Tyrol ne parlent que de la perplexité du général Wurmser. Il voudrait descendre et tenter la délivrance de Mantoue ; il voudrait encore plus de monde pour agir tout à la fois et garder le Tyrol

menacé. Vous prendrez Mantoue sous peu de jours, vous attaquerez le camp de Bassano, et vous forcerez les passages du Tyrol par les deux débouchés.

On a dit ici avant-hier que 2,400 hommes venus de Trieste par le Frioul, au-dessus d'Udine, étaient allés renforcer le camp de Bassano ; mais on ajoute que tout y est tranquille.

On a débité qu'un corps d'Autrichiens venu aussi de Trieste, on ne sait comment, était arrivé a Ferrara pour passer sur le territoire de Venise par le Polesino. Le sénat n'en croit pas un mot ; mais, embarrassé comme il est de ses Esclavons, il vient d'ordonner le départ de quatorze barques armées de 1,500 a 2,000 de ces mêmes Esclavons, qui doivent se stationner au confluent de l'Adige et du Pô, au-dessus de Brondolo ; ils n'y seront jamais dangereux : ils sont commandés par Cleva.

Tout ce qui se passe sous mes yeux, et quelques phrases échappées a M. Pesaro, me font croire qu'il est vrai, comme on le dit, que les Vénitiens sont vraiment menacés par la Russie et l'Angleterre, autant que par les Autrichiens : aussi, tous les efforts de défense se trouvent-ils du côté de la mer, et je puis vous assurer qu'ils n'auront bientôt plus rien à craindre, dans cette partie, pour leur capitale.

On a vu avant-hier un détachement de houlans près de la porte, a moitié chemin de Vicence à Padoue.

LALLEMENT.

Venise, le 8 thermidor an 4 (26 juillet 1796).

Au même.

Suivant une lettre, en date du 23 juillet, que j'ai reçue hier, il a passé par Bolzano, depuis le 20 jusqu'audit jour 23, 9,150 hommes d'infanterie, 1800 de cavalerie et 34 artilleurs. Ce nouveau nombre, joint à tous ceux dont on m'a donné avis précédemment, me paraît un peu excessif ; mais, d'un autre côté, j'ai quelque raison de compter sur l'homme qui m'écrit : de sorte que je suspens mon jugement, et que cependant je crois devoir vous faire passer cette information. Mon homme ajoute que l'infanterie et les artilleurs viennent du Rhin.

Il paraît, par d'autres lettres, que les Autrichiens se retirent de Bassano, mais qu'ils portent des détachemens de douze à quinze cents hommes en divers points de leurs frontières, du côté du Frioul, à Goritz, à Gradisca, à la Pontieba. Il est difficile de pénétrer quel est en cela leur dessein.

J'ai de plus connaissance que 600 hommes de cavalerie, à peine arrivés à Roveredo, ont eu ordre de rétrograder.

Le ministre de Prusse à Vienne mande, dans une lettre que j'ai vue, qu'il est venu à ce cabinet un courrier expédié par celui de Naples, et que, selon ce qui transpirait, ce courrier avait porté à l'empereur l'assurance que le roi des Deux-Siciles ne souscrirait à aucune paix honteuse.

LALLEMENT.

Venise, le 8 thermidor an 4 (26 juillet 1796).

Au Général en chef Bonaparte.

J'ai eu hier avec M. Pesaro une conversation, de laquelle je crois devoir me hâter de vous rendre compte. Nous avions à nous entretenir pour quelques affaires particulières ; mais il s'empressa de m'entretenir d'un sujet qui lui paraissait beaucoup plus important. C'était la crainte sérieuse qu'il avait, ainsi que les principaux membres du collège, de voir bientôt la république de Venise en état de guerre avec nous. Il me dit que, selon les avis qu'il venait de recevoir de Verone, vous aviez assez clairement manifesté l'intention de la lui déclarer ; que vous aviez témoigné à celui qui remplit les fonctions de provveditore général un extrême mécontentement ; que vous lui aviez formé des demandes, sur lesquelles il était impossible de vous satisfaire sur-le-champ, et que néanmoins vous aviez menacé de traiter les Vénitiens en ennemis, si vous n'obteniez pas aussitôt ce que vous désiriez ; que d'ailleurs on avait commencé, en divers lieux, d'user d'une grande rigueur envers les particuliers, et qu'enfin vous aviez expressément annoncé que si Venise ne désarmait pas dans un très-court délai, vous lui déclariez effectivement la guerre.

Après m'avoir ainsi exposé les motifs de ses alarmes, il entra dans d'assez longs détails justificatifs –, il me représenta que, depuis que l'armée française était entrée dans les Etats de Venise, son gouvernement s'était fait, disait-il, un devoir et un plaisir de se prêter a vos arrangemens et à vos demandes ; s'il n'avait pas fait davantage, c'était ou par défaut de moyens, ou par la nécessité dans laquelle il se trouvait d'éviter de se compromettre a l'égard des autres puissances belligérantes, de qui cependant il ne cessait pas de recevoir de très-vifs reproches : qu'à la vérité nous pouvons avoir eu a nous plaindre des sentimens et des procédés de divers particuliers ; mais qu'on s'était flatté que, portant notre attention sur la marche du gouvernement, nous ne jugerions pas de ses principes et de ses desseins par la conduite indiscrete ou les propos imprudens de quelques individus excités contre nous par d'anciens préjugés, par le sentiment de maux momentanés qu'ils ont nécessairement à souffrir, et plus encore par les intrigues d'une foule de malveillans, qui ne demandent pas mieux que de brouiller Venise avec la France, et de la punir ainsi de sa résistance a se joindre a la coalition ; que, d'autre part, ce même gouvernement n'oubliait rien de tout ce qu'il pouvait faire sans péril, pour changer l'opinion à notre égard ; qu'il contenait la licence de nos ennemis ; qu'il avait même commencé et qu'il continuait d'éloigner peu a peu les ardens, c'est-à-dire, les émigrés, et que déjà ces précautions avaient produit des effets également heureux et sensibles ; que, quant a l'armement qui paraissait occasioner vos défiances, il n'avait pas eu dans son principe d'autres motifs que ceux qui ont été exposés dans la réponse écrite donnée par le sénat ; que s'il en est survenu d'autres qui engagent a continuer ces préparatifs de défense, qui sont tels qu'ils doivent détruire tous nos soupçons, puisque ce sont des menaces sérieusement faites a Venise et par l'Angleterre et par la Russie, la vérité de ces raisons est prouvée par la nature et la direction de ces mêmes préparatifs ; que d'ailleurs ils sont trop peu considérables pour qu'on puisse les regarder comme la suite d'un dessein formé contre la France ; que nous ne devons tirer non plus aucune induction fâcheuse des contributions et impositions extraordinaires que le gouvernement a exigées : car, en cela, il a eu pour objet bien moins de pourvoir a son ornement, que de se mettre en

état de satisfaire â nos réquisitions ; enfin que le sénat croyait avoir prouvé, de toutes les manières, la sincérité et la constance de ses dispositions amicales envers la France, et qu'en conséquence les dispositions contraires que vous manifestiez aujourd'hui, causaient à ceux qui en avaient connaissance autant de surprise que de chagrin.

Tel a été en substance le discours de M. Pesaro. Comme je n'avais aucune instruction touchant les faits allégués, et sur lesquels il fondait ses craintes, je ne pus lui faire de réponse bien précise ; mais je crus devoir, d'une manière ou d'autre ; calmer ses frayeurs : à cet effet j'employai des réflexions générales qu'il serait inutile de vous répéter. Sans doute je ne parvins pas à le rassurer entièrement, seulement je le rendis un peu plus tranquille, et du reste il me parut penser qu'on devait chercher, sur toutes choses, à vous contenter et à éviter toute brouillerie avec la France. Il me parut même croire que telle était aussi l'opinion de ses principaux collègues, et que telle serait encore la résolution du sénat, à qui, me dit-il, on ne pouvait manquer de rendre compte, dans la prochaine séance de jeudi, des avis reçus de Verone.

Au surplus, citoyen général, il me semble absolument nécessaire, dans les circonstances actuelles, de vous dire ce que je sais des dispositions de notre propre gouvernement, et ce que je puis juger de celles du gouvernement de Venise. Permettez donc que j'entre dans quelques détails à ce sujet.

D'abord je vois, par les lettres que je reçois du ministre, que le Directoire exécutif paraît compter sur la neutralité de la république vénitienne, et en être même satisfait, puisqu'il me recommande de l'entretenir ; bien plus, il me paraît penser encore à former entre les deux nations des liens plus étroits, et cet objet a déjà fait la matière de quelques dépêches. La dernière que j'ai reçue, samedi passé, insiste même particulièrement sur ce point : vous pouvez en juger par ce paragraphe que je transcris.

« Il est temps que la république de Venise sorte enfin de la longue inertie ou elle croupit depuis la paix de Passarowitz, et qu'elle reprenne entre les puissances le rang qu'elle occupait avant 1718 : la France lui en offre aujourd'hui les moyens. Venise peut augmenter son territoire, acquérir des

places qui consolident sa puissance, et serviront a former entre les deux républiques un pacte fédératif fondé sur leurs intérêts réciproques. »

On m'ordonne d'ailleurs d'engager les Vénitiens a envoyer un négociateur à Paris.

En second lieu, pour ce qui est de ce gouvernement-ci, il n'est que trop vrai qu'il a montré une aversion excessive pour notre révolution ; il n'est que trop vrai qu'elle a été violemment décriée, calomniée dans ses états ; que plusieurs individus français y ont éprouvé des procédés rigoureux ; que la haine pour nous y a été soigneusement excitée, fomentée ; et que la plupart des têtes, même celles de plusieurs personnages importants, ont été échauffées, égarées par le fanatisme religieux.

Il n'est que trop vrai encore que ce même gouvernement, dès long-temps accoutumé à trembler devant celui de l'Autriche, s'est livré, plus qu'il ne le devait, à son influence, et qu'il a eu d'autant plus de ménagemens pour lui et d'autant moins pour nous, que ses vieux préjugés lui annonçaient toute autre chose que nos succès. Mais ce qui ne me paraît pas moins vrai dans ce moment, c'est qu'il est de bonne foi dans ses protestations de neutralité et de bonne intelligence envers la France ; c'est que ses préventions, faisant enfin place à la considération de ses vrais intérêts ? il souhaite franchement voir briser le joug autrichien sous lequel il pliait, ainsi que toute l'Italie. Je ne compte pas trop, à la vérité, qu'on puisse l'amener a s'aider de ses propres mains : il y a encore trop de craintes, trop de préjugés dans un grand nombre d'esprits, et de plus tous sont engourdis par la longue habitude de l'indolence. Mais on peut se promettre, je crois, que, loin de contrarier ceux qui travaillent à sa délivrance, il fera au moins des efforts et des vœux secrets en leur faveur.

Quant a l'armement, on peut bien se former quelques doutes sur la nature des motifs qui l'ont déterminé ; mais, quoi qu'il en soit, il me semble qu'en l'état où il est, il ne doit inspirer aucune défiance.

Je vous en ai rendu compte dans mes précédentes lettres, et vous avez jugé, sans doute, qu'il était trop faible pour donner lieu a quelques craintes.

J'ajoute que je vois sous mes yeux la vérité de ce que m'a dit M. Pesaro. Tous les préparatifs qui se font, n'ont pour objet que la garde des lagunes et

la défense du côté de la mer. Cela n'annonce pas des intentions hostiles contre nous.

Voilà, citoyen général, ce que j'ai cru devoir vous exposer. Vos lumières et votre sagesse suppléeront à ce que je pourrais avoir à vous dire encore, et ne manqueront point de vous suggérer les résolutions les plus convenables aux intérêts de la république. Il vous appartient de réunir la gloire d'un général victorieux et d'un politique prudent et éclairé.

LALLEMENT.

Au quartier-général à Brescia, le 4 thermidor an 4 (22 juillet 1796).

Au citoyen Salicetti.

La fortune a paru nous être contraire un moment : il s'est passé tant d'événemens depuis cinq ou six jours, et j'ai encore tant d'occupations, qu'il m'est impossible de vous en faire une relation exacte ; mais enfin, grâce à la victoire de Lonado et aux mesures rigoureuses que j'ai prises, les choses prendront une tournure satisfaisante. J'ai levé le siège de Mantoue ; je suis ici presque avec toute mon armée.

Je saisirai la première occasion de présenter bataille à l'ennemi : elle décidera du sort de l'Italie ; battu, je me retirerai de l'Adda ; battant, je ne m'arrêterai pas aux marais de Mantoue. Louis l'vous dira de bouche les détails de nos deux victoires de Lonado et de Salò.

Louis vous parlera de ma force actuelle et de celle des ennemis. Ecrivez au général Kellermann de me faire passer à doubles journées toutes les troupes disponibles. Assurez-vous que les châteaux de Milan, Tortone, d'Alexandrie et Pavie sont approvisionnés. Nous sommes ici extrêmement fatigués ; cinq de mes chevaux sont crevés de fatigue. Je ne puis écrire au Directoire, je VOUS charge de lui annoncer en peu de mots ce que je vous marque et ce que Louis vous dira de bouche.

BONAPARTE.

¹ Louis Bonaparte, son frère.

Au quartier-général à Castiglione, le 16 thermidor an 4 (3 août 1796).

Au Général Guillaume⁶.

Vous devez avoir été témoin des batailles données à l'ennemi aujourd'hui et ces jours derniers : nous lui avons pris 20,000 hommes, tué un grand nombre. L'armée ennemie est en pleine déroute, et demain ou après nous serons dans vos murs. En attendant, quelles que soient les circonstances, ne vous rendez qu'à la dernière extrémité. La brèche faite, montrez la plus grande fermeté.

Salut, estime et gloire.

BONAPARTE.

An quartier-général de Breseia, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

A M. le chevalier d'Azara, à Rome.

J'ai reçu, monsieur, plusieurs lettres de vous, auxquelles les circonstances et mes occupations ne m'ont pas permis de répondre aussi promptement que j'aurais voulu.

Cacault vous remettra les deux pièces authentiques que vous m'avez envoyées avec une lettre de la municipalité de Ferrare. Vous y verrez que c'est une affaire, arrangée.

On m'assure que la cour de Rome vous a demandé de lui prouver que la France était érigée en république. On m'assure qu'à Rome on ne veut plus accorder de bénédictions aux Ferrarais et aux Bolonais, mais bien à ceux de Lugo. Joignez à cela le légat envoyé a Ferrare et le retard de l'exécution de l'armistice, et le roi votre maître se convaincra de la mauvaise foi d'un gouvernement dont l'imbécillité égale la faiblesse.

M. Capelletti se conduit fort mal à Bologne : c'est à vous, monsieur, a y mettre ordre ; je serais fâché de le chasser de la ville. Aussi bien, j'ignore ce qu'il est, ce qu'il fait et ce qu'il prétend.

S.A.R. l'archiduc de Parme s'est conduit envers l'armée française avec la plus grande franchise et les sentimens d'amitié les plus sincères.

Je vous prie, monsieur, de croire aux sentimens, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).
Au citoyen Cacault, à Rome.

Le pape a envoyé un cardinal légat à Ferrare, dans le temps qu'il croyait sans doute les Français perdus, cela est-il conforme au traité d'armistice que nous avons signé ? Les bourgeois de Ferrare ont refusé de le recevoir. Je viens de donner l'ordre à ce cardinal de se rendre sur-le-champ au quartier-général.

Vous trouverez ci-joint une lettre de la municipalité de Ferrare qui paraît être d'accord avec M. d'Azara ; c'est donc une affaire finie. Je vous envoie en conséquence les deux pièces authentiques que le ministre m'avait envoyées.

Le premier convoi d'argent n'est pas encore arrivé : tout va bien lentement. Il paraît qu'il y a beaucoup de mauvaise foi. Surveillez, et instruisez moi ; envoyez des hommes affidés pour savoir ce qui se fait à Naples et ce qui s'y est fait pendant nos opérations militaires. Vous trouverez ci-joint des relations et des adresses qui vous feront plaisir, et vous mettront au fait de ce qui s'est passé.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Biescia, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).
A S.A.R. le grand-duc de Toscane.

J'ai reçu la lettre dont votre A.R. m'a honoré, en date du 13 juillet. Elle ne m'est arrivée que fort tard, ce qui, joint aux nombreux événemens qui viennent de se passer, a mis quelque retard dans ma réponse.

Le gouvernement a appris, avec la plus grande douleur, l'occupation de Porto-Ferraio par les Anglais. Il aurait été si facile à votre altesse de défendre cette place ; il lui aurait été si avantageux de se conserver la possession de cette partie essentielle de ses états, qu'on est obligé de penser que la trahison de votre gouverneur, pareille à celle de Spannochi, est la

cause de cet événement aussi désagréable pour la France que pour vos sujets.

Le Directoire exécutif serait autorisé, sans doute, à s'emparer, par représailles, des états de votre Altesse Royale, qui sont sur le continent ; mais, fidèle aux sentimens de modération, le gouvernement français ne changera en rien et n'altérera d'aucune manière la neutralité et la bonne harmonie qui règnent entre lui et votre A.R.

Je suis avec les sentimens d'estime, etc., de votre A.R. le très, etc.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le 24 thermidor an 4 (11 août 1796).

Au citoyen Miot.

J'ai reçu vos différentes lettres, mon cher ministre ; vous trouverez ci-joint plusieurs exemplaires de la relation que vous désirez. L'on dit l'empereur sur le point de mourir. Cherchez à voir quelqu'un qui puisse vous instruire du moment où cela pourrait arriver.

Vous sentez combien cela est important, et combien il est essentiel que je sois instruit du moment où le grand-duc se mettra en chemin pour Vienne.

Faites passer par un courrier les pièces ci-jointes au général Vaubois et au citoyen Cacault. Instruisez-moi avec votre exactitude ordinaire. L'intérêt du gouvernement est que l'on ne fasse rien dans la Toscane qui puisse indisposer le grand-duc, maintenez-donc la neutralité.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

Au Sénat de Bologne.

3 apprends, messieurs, que les ex-jésuites, les prêtres et les religieux troublent la tranquillité publique

Faites-leur connaître que dans le même temps que la république française protège la religion et ses ministres elle est inexorable envers ceux qui, oubliant leur état, se mêlent des affaires publiques ou civiles. Prévenez les chefs des différentes religions que la première plainte qui me sera portée

contre les religieux, j'en rendrai tout couvent responsable, je les chasserai de la ville et je confisquerai leurs Liens au profit des pauvres.

BONAPARTE.

Paris, le 14 thermidor an 4 (1^{er} août

le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte

Ce que vous écrivez au Directoire, de Castiglione le 4 thermidor, citoyen général, relativement à la démolition des fortifications du château de Milan et de Mantoue, a son approbation. Je pense toutefois que tout doit être disposé pour en faire jour les mines et détruire ses ouvrages, dans le cas où des succès de la part des ennemis rendraient cette mesure nécessaire. Quant à Mantoue, le Directoire adopte la proposition que vous lui faites de raser sur-le-champ cette place, et de transporter immédiatement en France les trois cents pièces d'artillerie qui s'y trouvent. Quand cette ville aura été démolie, vous pourrez ordonner la destruction des fortifications du château de Milan.

REVEILLERE-LEPAUX.

Paris, le 14 thermidor an 4 (1^{er} août 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Nous avons reçu, citoyen général, la lettre que vous nous avez écrite de Castiglione, le 4 thermidor, et dans laquelle vous nous parlez du soulèvement de la ville de Reggio, et des dispositions des habitants soumis aux ducs de Modène et de Parme. Les circonstances et l'amitié qui existe entre la république française et la cour d'Espagne pourraient demander qu'il fût accordé, à la paix générale, quelques concessions au duc de Parme, dont l'agrandissement en Italie serait avantageux pour la France sous plusieurs rapports politiques.

REVEILLERE-LEPAUX.

Paris, le 14 thermidor an 4 (1^{er} août 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Le compte que vous nous rendez, citoyen général, du siège de Mantoue, nous persuade que vous y mettez toute l'activité que commande cette opération importante, et dont nous attendons le succès avec un vif empressement. Il est superflu de vous recommander de veiller sur les besoins des troupes qui y sont employées, afin d'atténuer les effets des travaux auxquels elles se livrent, et de ralentir les progrès des maladies qui se sont déclarées parmi ces divisions.

Nous avons approuvé, dans une dépêche particulière, des propositions à l'égard de cette place, lorsque l'audace, la constance et le talent réunis l'auront fait tomber en notre pouvoir, ainsi qu'à l'égard du château de Milan.

Nous ne pouvons trop seconder le zèle que vous manifestez pour enlever la Corse à l'Anglais, et nous vous autorisons à y accorder une amnistie, de concert avec le commissaire Salicetti, chargé spécialement de l'exécution des dispositions que vous avez laites.

REVEILLERE-LEPAUX.

Paris, le 14 thermidor an 4 (1^{er} août 1796).

Le Directoire exécutif au général en chef Bonaparte.

Le Directoire est informé, citoyen général, que, conformément à ses ordres, le ministre de la guerre a ordonné au général commandant dans la onzième division militaire de conserver dans cet arrondissement un escadron du dix-huitième régiment de dragons, et de faire passer sans délai à l'armée d'Italie les trois escadrons de ce corps.

Les troubles qui viennent de se manifester dans le département des Bouches-du-Rhône, et notamment à Marseille et à Aix, nous ont portés à y

envoyer sur-le-champ le général de division Willot, qui a notre confiance. Nous l'invitons à surveiller ce département avec un soin particulier, et à empêcher, autant qu'il sera en son pouvoir, que la guerre civile n'éclate.

Nous venons d'ordonner au ministre de la guerre de faire passer à Marseille un des trois escadrons du dix-huitième régiment de dragons destinés pour l'Italie.

Les chevaux que vous avez envoyés au Directoire sont arrivés.

REVEILLERE-LEPAUX,

Paris, le 14 thermidor an 4 (1^{er} août 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Nous avons donné, citoyen général, une attention particulière à celle de vos dernières dépêches qui est relative à Livourne. Nous persistons dans la détermination qui a jusqu'ici dirigé notre conduite à l'égard du grand-duc de Toscane, et nous avons vu avec peine, dans les mesures prises par nos commissaires, l'oubli de nos principes politiques à l'égard de cette puissance. Sans cesser de marcher à notre but, celui d'affaiblir les Anglais dans la Méditerranée, en leur fermant les ports, et de ramener la Corse sous les lois de la république, à la faveur de l'occupation de Livourne, nous ne voulons porter aucune atteinte en ce moment à l'indépendance de la Toscane, et exécuter dans son sein des actes de gouvernement. Nous écartons, jusqu'à des circonstances plus favorables, les griefs qui doivent résulter pour nous de la partialité du grand-duc pour les Anglais ; aussi nous recommandons à nos commissaires d'employer les formes qu'exige la neutralité, et de concerter préalablement avec vous les arrêtés qu'ils croiront utiles, en s'abstenant, toutefois, de tout ce qui tendrait à usurper les droits du gouvernement toscan. Il faut, sans lui donner d'ombrage et sans affecter l'exercice de l'autorité, ménager les avantages de la république, dont ce système favorisera les intérêts.

M. Corsini nous a fait présenter un mémoire contenant les griefs de sa cour ; nous avons cru devoir accéder à sa demande de révoquer l'arrêté

concernant les originaux anglais, en nous refusant à ses autres propositions.

Les opérations administratives à Livourne fixent aussi notre sollicitude, et notre intention formelle est d'y faire régner la sécurité, le bon ordre et l'intégrité. Nous appelons fortement la surveillance de nos commissaires sur cet important objet.

REVELLIERE-LEPAUX.

Paris, le 14 thermidor an 4 (1^{er} août 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Les observations que contient, citoyen général, votre lettre concernant l'état de Venise, nous ont paru très-judicieuses.

Le Directoire vous autorise à prendre toutes les mesures que vous vous êtes proposées, en attendant que les événements militaires dont nous attendons l'heureuse issue, déterminent d'une manière positive notre conduite à l'égard de cette puissance.

Quant aux réclamations des Ligues Grises, le parti que vous avez pris mérite également l'approbation du Directoire, étant conforme à ses précédentes instructions.

Il est utile de profiter du besoin qu'elles ont des blés du Milanais pour s'assurer de leur disposition.

L'acte constitutionnel nous interdit d'autoriser l'emploi que vous proposez de faire d'un corps de 800 Suisses pensionnés.

REVEILLIERE-LEPAUX.

Paris, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

À peine étions-nous instruits, citoyen général, des événements dont vous nous rendez compte dans votre lettre du 15, que nous avons appris la

nouvelle de la bataille de Castiglione. Les circonstances qui ont précédé cette victoire la rendent encore plus mémorable et plus chère à la république, et nous la regardons comme une des plus décisives de celles que la brave armée que vous commandez a remportées dans le cours de la campagne.

Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la réception des deux courriers, nous n'avons pas douté un instant du retour de la fortune en faveur des armes républicaines, et notre confiance n'a cessé de se reposer sur le talent et la bravoure qui les conduisent.

Nous avons vu avec satisfaction le parti que vous avez rapidement pris de lever le siège de Mantoue pour rassembler vos forces. Les momens étaient chers et vous en avez habilement saisi l'importance. Profitons de l'expérience, dont le résultat semblait devoir nous être funeste et qui est lui-même un avantage signalé. Abandonnons le projet de forcer la place de Mantoue par un siège réglé, et laissons sa garnison s'éteindre par les maladies, qui doivent y faire de grands ravages, à en juger par leurs effets sur les troupes assiégeantes. Vous êtes engagé dans une nouvelle campagne où l'armée de la république a pris une offensive aussi imposante que lorsqu'elle chassait l'ennemi de l'Apennin jusqu'au Tyrol. Il s'est accru de quelques renforts ; mais ceux que vous recevez successivement et les pertes irréparables qu'il vient de faire, vous donnent de grands moyens de le combattre avec les avantages d'une offensive vigoureuse.

Notre intention est sans doute conforme à vos vues : allez, pour la remplir, porter les conquêtes de la république jusqu'à Inspruck, en réduisant l'armée de Wurmser à des débris fugitifs, qui n'aient que l'Autriche pour se rallier. Pour favoriser ce projet, nous venons d'ordonner au général Moreau, qui, d'après ses derniers rapports, a poussé le prince Charles jusque près de Donawerth, d'occuper par sa droite la ligne d'Inspruck à Ingolstadt. Ce mouvement tend à couper la communication entre les armées impériales d'Italie et d'Allemagne et à faciliter votre marche sur l'Inn. Pendant ce temps, le général Kléber, qui commande par intérim l'armée de Sambre-et-Meuse, dont le général en chef est malade, doit se diriger sur Ratisbonne,

après avoir dispersé le corps d'armée du général Wartensleben, qui lui est opposé et qui lui est inférieur en force.

La surprise qui a eu lieu a Salo a sans doute fixé votre attention, pour prévenir les dangers de la négligence et de la mollesse dans le service. Cet événement a été un instant trop grave, pour ne pas commander un exemple sévère des fautes qui peuvent y avoir donné lieu. Nous vous invitons à nous en rendre compte.

Vous penserez sans doute qu'il est utile de profiter, de la nouvelle impression de crainte et d'admiration que l'Italie vient d'éprouver des succès de la république, pour entamer les opérations politiques concernant Gênes et Venise. Nous n'en avons point jusqu'ici précisé le moment, et nous vous en laissons encore l'arbitre, persuadés que vous saurez saisir le plus favorable.

La levée des contributions doit aussi acquérir, s'il est possible, une nouvelle activité, ainsi que le versement en France de ce qui n'est pas nécessaire à l'entretien de l'armée.

Nous sommes instruits que des militaires se prêtent, avec une facilité alarmante, particulièrement à Milan, à l'empressement affecté des habitants, qui cherchent à les circonvenir et à corrompre, au sein des plaisirs, la pureté de l'esprit républicain qui doit les animer. Le général Despinois ne paraît pas exempt de reproches à ce sujet ; rappelez-les, citoyen général, à la sévérité des principes, et réprimez-en sévèrement l'oubli. Nous vous autorisons même à chasser de l'armée, en nous en rendant compte, tous les officiers ou employés militaires, qui, par une conduite aussi dangereuse, tendraient à la désorganiser.

REVEILLERE-LEPAUX.

Paris, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef de l'armée d'Italie.

Vous trouverez ci-joint, citoyen général, un rapport du commissaire du Directoire près l'administration municipale du canton de Mont-Louis, sur les excès auxquels plusieurs individus du septième bataillon de Paris se sont

portés a leur passage dans cette commune pour se rendre a l'armée d'Italie. Vous y verrez que plusieurs volontaires se sont permis des voies de fait contre des citoyens, et ont fait feu sur la garde nationale et le commissaire du Directoire. Le défaut de moyens de s'emparer des coupables, au lieu du délit, n'a pas permis de les livrer aux tribunaux ; mais le Directoire vous invite a les faire chercher, et a leur faire subir, par voie de police militaire, la peine que vous jugerez qu'ils ont méritée.

REVEILLERE-LEPAUX.

Ronce, le 22 juillet 1796 (13 prairial an 4).

Au Général en chef Bonaparte.

Monsieur le général,

Permettez que je me rappelle a votre souvenir, dans une occasion si glorieuse pour les armes de la république et pour vous qui les dirigez avec tant de gloire. Je suppose la conquête de Mantoue faite, et ce triomphe ajouté aux autres que vous avez si justement acquis en Italie.

Le citoyen Miot vous aura sans doute informé de l'état de la commission que vous lui avez confiée pour l'exécution du traité d'armistice conclu a Bologne, entre la république et le pape. Tout s'est arrangé a merveille, et les cinq premiers millions sont déjà partis pour Imola, où nous sommes convenus qu'on les remettra entre les mains des députés de la république. Pour tout le reste, le pape se prête avec la meilleure foi du monde, et le citoyen Miot a procédé dans les intérêts de la république avec tant de soins et d'égards, que tout le monde lui rendra la justice qui lui est due. Il va partir pour Florence, le citoyen Cacaault que vous lui avez substitué étant arrivé. Les commissaires savans sont arrivés aussi, et je tâcherai de faire de mon mieux pour qu'ils remplissent leur commission, et de leur rendre le séjour de Rome le plus agréable possible.

Le sieur Ratti, qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, vous parlera de ma part de la Messola et de Santo-Martino, que les Ferrarais voudraient comprendre dans leur territoire mais il est d'une telle notoriété dans toute l'Italie que ces deux terres ont été achetées par les papes, et que jamais elles

n'ont été gouvernées ni administrées par les légats de Ferrare, que cela n'aurait pas besoin de preuves ; malgré cela, j'ai l'honneur de vous envoyer deux documens authentiques des contrats d'achats des terres en question, et j'espère, mon général, de votre justice, que vous daignerez ordonner qu'on laisse le pape en possession de ce qui lui appartient légitimement d'après la lettre et l'esprit de notre traité.

J'espère, mon général, que vos triomphes nous donneront bientôt une paix utile et glorieuse à la république que vous servez, et nécessairement au genre humain. En attendant, j'ai l'honneur d'être avec les sentimens d'admiration que vous m'avez inspirés,

Monsieur le général,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Le chevalier D'AZARA.

P.S.M. Cacault vient de me remettre les deux lettres dont vous m'avez honoré, en date du 3 thermidor, et je vous remercie des soins que vous avez voulu prendre pour l'article additionnel de la Romagne. Du reste la personne du citoyen Cacault m'est connue depuis long-temps, et j'espère qu'il finira l'exécution du traité à votre pleine satisfaction. Je l'ai présenté ce matin au pape et au secrétaire d'état, desquels il a été reçu avec toute la distinction qu'il pouvait désirer, et le citoyen Miot en a pris congé en même temps.

Au quartier-général de Poli, le 11 thermidor an 4 (29 juillet 1796).

Au même.

J'arrive de Rivoli : le feu a cessé, nous tenons toujours la position de Campo-Orongo, hauteurs derrière Rivoli ; nos troupes sont harassées, elles sont absolument sur les dents ; elles ont livré plus de cinquante combats différens. Je n'ai jamais vu les Autrichiens se battre avec tant de rage ; ils étaient tous ivres d'eau-de-vie. Les nôtres, quoique le ventre vide, se sont battus avec un courage surprenant. Si vous m'envoyez 7 à 8,000 hommes de renfort, je vous promets presque de réoccuper demain la Corona ; mais il

nous faut des troupes fraîches. De vos nouvelles, mon général, je n'en ai pas eu d'aujourd'hui, j'en attends avec impatience.

Je viens d'envoyer s'assurer si l'ennemi est aux environs de la Chiusa. Je couche au pont, Pigeon et Victor couchent a Rivoli, Joubert est malade.

MASSÉNA.

An quartier – général de Pieverono, le 11 thermidor an 4 (29 juillet 1796).

Au même.

Je m'attendais bien a voir diminuer le nombre des troupes arrivées hier a Vicenza. Vous verrez, citoyen général, qu'a la fin ce ne sera qu'une reconnaissance : c'est ce que nous saurons. Aujourd'hui toutes les précautions sont prises, de fortes reconnaissances sont parties cette nuit pour se porter très en avant sur tous les chemins qui viennent de l'ennemi, et, assurément, si nous devons être attaqués, ce ne sera seulement pas a Vicenza que le mouvement se fera, mais bien sur toute notre ligne.

Salut et amitié,

MASSÉNA.

Venise, le 12 thermidor an (30 juillet 1796).

Au même.

Citoyen général,

Suivant la lettre que je reçois de Bolzano, en date du 27 juillet, il a passé dans ce pays-là, depuis la lettre précédente, 120 hommes d'artillerie, 5,000 d'infanterie et 4,000 de cavalerie, toutes ces forces venant du Rhin. La même lettre ajoute que, le 25, les troupes autrichiennes se sont mises en mouvement au nombre de 30,000, prenant diverses directions ; savoir, celles de Val-Iseda, Salto, Alla, Guiducasio et Brescia.

Elle me fait aussi entendre qu'il y a des mouvemens vers Munich, car mon homme me mande s'il est a propos qu'il s'y transporte.

D autres avis venant de Vicenza, en date du 18 juillet, m' assurent que le nombre de troupes autrichiennes arrivées dans les environs de cette ville ne va pas au-delà de 3,000, composés de houlans, de hussards et d'infanterie. Ceux qui se sont postés au Campo-Marzo sont pourvus de deux canons, l'un placé sur une colline au-delà de la rivière, l'autre sur la route de Vérone.

Salut et fraternité,

LALLEMENT.

Rome, le 12 thermidor an 4 (31 juillet 1796).

Au même.

Citoyen général en chef,

Je suis arrivé ici avant-hier ; j'ai remis vos lettres à M. Azara et au cardinal Zelada. M. Azara m'a présenté ce matin au pape, dont j'ai été fort bien reçu et accueilli. Le citoyen Miot et son secrétaire de légation partent ce soir pour Florence. Les savans et les artistes sont arrivés ce matin. Me voilà installé ici avec ceux qui doivent concourir a la besogne, nous tâcherons de la bien faire.

Le citoyen Miot n'a rien épargné pour vous informer par des courriers de ce qu'il a opéré. Cinq millions sont en route pour Imola : je vais presser le second envoi.

J'ai demandé, conformément à votre instruction, l'ordre au gouverneur d'Ancône de recevoir la garnison que vous deviez envoyer ; on m'a répondu que cet ordre était donné, et que des commissaires de votre part avaient déjà paru à Ancône, et pris connaissance de l'état des choses.

Une frégate anglaise bloque ce port. Ce système de blocus des Anglais, à Livourne et ailleurs, a pour objet d'affliger le peuple en faisant manquer le travail, et de l'exciter, par le désespoir, à la révolte contre nous.

Vous savez qu'il y a cinquante milliers de poudre, qu'on est prêt a livrer ici pour l'armée. Je vais la faire éprouver par les citoyens Monge et Berthollet ; il faut savoir si elle est bonne : aussitôt après, nous vous l'expédierons, par Pistoïa, a Modène. J'en ferai prévenir le commandant

français à Bologne, qui peut envoyer des gardes nationales pour l'escorter et la conduire où vous voudrez.

J'ai prié le citoyen Miot de me faire part de vos réponses, qui doivent me servir ici d'instructions ultérieures.

Je n'ai pas encore parlé de l'article de la contribution de Ravenne, parce que des objets plus pressans m'ont occupé. J'aurai incessamment l'entretien nécessaire sur cet article avec M. Azara.

On voudra attendre ici la réponse d'Imola sur la manière dont la délivrance des cinq premiers millions se sera opérée, avant d'expédier le second envoi d'argent. On a beaucoup de peine à trouver cette seconde somme, qui sera encore en retard : je presserai. On doit sentir que le Directoire ne s'occupera de la paix définitive qu'après l'accomplissement des conditions de l'armistice. Il faut donc qu'on s'exécute promptement ici, quelque disposition extrême que l'on ait aux lenteurs en toutes choses. Nous commencerons demain à travailler avec les savans et les artistes pour régler les objets à demander en nature. Je vous rendrai compte de tout après que j'aurai su de Miot ce que vous aurez répondu à toutes ses propositions.

CACAULT.

An quartier-général à Roverbella, le 13 thermidor an 4 (31 juillet 1796).

Au même.

Mes troupes sont arrivées ici ce matin, à trois heures, après avoir marché deux nuits et un jour. Elles vont se rendre à Castellaro. Je vous observe que je n'ai que la quatrième demi-brigade et la cinquante et unième, faisant partie de la division du général Kilmaine. J'ai aussi un peu de cavalerie et onze pièces d'artillerie légère, ce qui est beaucoup trop pour si peu d'infanterie.

A l'arrivée du général Kilmaine, j'ai été le trouver, afin de me concerter avec lui pour le bien du service.

Je suis convenu avec lui qu'il placerait une demi-brigade entre Roverbella et Castellaro pour couvrir Mantoue, et pouvoir nous porter des secours mutuels ; car de Castellaro à Roverbella il y a quatorze milles. Vous voyez que je suis bien isolé et sans espoir d'avoir aucun secours ; mais plus

il y a de danger, plus il faut montrer de fermeté. Comptez sur mon zèle et mon activité.

Je vous prie de me faire savoir sur quel point je dois effectuer ma retraite, en cas que je sois forcé ; car je ne connais pas vos intentions ni la position de l'armée. Tous vos ordres ont été exécutés. Dans ceux que vous m'avez donnés au sujet de la retraite, je n'ai été nullement inquiété.

AUGEREAU.

Au quartier-général à Milan, le 13 thermidor an 4 (31 juillet 1796).

Au même.

Je suis actuellement persuadé que les ennemis se sont emparés de Brescia. Je vais partir pour Cassano, pour faire faire par moi-même les reconnaissances nécessaires, et je vous informerai de ce que j'aurai appris. Jusqu'à présent, malgré les exagérations ordinaires, rien ne me permet de croire que le corps des ennemis qui s'est porté sur Brescia, soit considérable. Nous avons quelques convois en route qui se sont repliés sur Cassano, qui sera le principal objet de ma surveillance.

On travaille à force à exécuter vos ordres concernant le château de Milan. Il sera demain muni de vivres, et je tâcherai de remplir vos intentions. Aussitôt que la communication sera rétablie, ou aussitôt que vous en aurez désigné une autre, je vous ferai parvenir les détachements de cavalerie qu'on équipe chaque jour, et les autres convois destinés pour le quartier-général.

SAHUGUET.

Lonado, le thermidor an 4 (1er août 1796.)

Au même.

Le général Masséna n'est point arrivé hier, ainsi qu'il me l'avait annoncé ; n'ayant aucune nouvelle de Sauret, je n'ai pu marcher sur Brescia, ni profiter de la victoire. J'apprends à l'instant que le général Sauret, après avoir enlevé Salò, s'est retiré sur Desensano, et je n'y conçois plus rien. Le général Masséna va me rejoindre. Nous agissons ensemble conformément à l'instruction que j'ai reçue de vous.

Le combat de Lonado a été terrible, et je puis vous assurer que l'ennemi a été frotté, de manière à s'en souvenir : il nous a laissé plus de 1,000 fusils, a perdu beaucoup de monde, et s'en est allé tout à fait dérouter. Nous lui avons fait 500 prisonniers. Si nous avions été plus forts ou seulement plus frais, nous eussions été bien loin.

DESPINOIS.

P.S. L'ennemi garde le pont Saint-Marc ; on me dit qu'il a 5,000 hommes dans Brescia, et a peu près un pareil nombre devant la place ; rien de positif : si nous en croyons les prisonniers, nous avons eu affaire hier à 8,000 ou 9,000 hommes d'infanterie et 800 chevaux.

M. Bataglia, provéditeur de Brescia, vous fait savoir qu'il est ici. Il ne sait rien sur les positions et les forces de l'ennemi, ou du moins il ne dit rien de précis ni de positif.

16 thermidor au 4 (3 août 1796).

Au même.

J'ai appris avec peine que vous étiez mécontent de ce que je n'avais pas gardé Salò, après l'avoir pris. Vous devez vous rappeler, général, que vous fûtes un moment indécis de savoir si l'on irait : vous décidâtes après, que, quand ce ne serait que pour délivrer le général Guyeux et sa demi-brigade, il fallait y aller ; vous ne me donnâtes pas l'ordre d'y rester. Le général Despinois prit un autre parti qui m'a beaucoup embarrassé, quand je commençai mon attaque, voyant qu'il ne venait pas. S'il m'en avait instruit, j'aurais détaché une colonne, qui serait entrée par la porte de Brescia, et par le moyen de cette manoeuvre, j'aurais fait la garnison prisonnière, le lieutenant-général qui y commandait, et je me serais emparé de quinze pièces d'artillerie parquées au camp de Tormini.

Le général Despinois dit avoir correspondu avec moi : je n'en ai reçu qu'une lettre à quatre heures après midi, lorsque je rétrogradais pour me rendre sur les hauteurs, en avant de Desensano ; ayant vu sur le lac quantité de barques remplies de troupes, le général y étant aussi, je craignais qu'elles ne vinssent débarquer près de Desensano, pour couper ma retraite.

Arrivé à Lonado, nous nous concertâmes, les généraux Masséna, Despinos et moi, en présence du général Saint-Hilaire. Il fut question de retourner à Salò. Le général me demanda le temps qu'il me fallait pour m'y rendre, je lui répondis qu'il ne fallait que quatre heures ; que, d'après les calculs, j'aurais pu y arriver à cinq heures du soir ; que l'on n'avait qu'à décider et que j'allais me mettre en marche. Le général Masséna crut que ce serait un peu tard. On décida que les trois divisions marcheraient sur une colonne jusqu'au pont Saint-Marc, et que, si l'ennemi s'opposait à notre passage, la cavalerie passerait au gué, et que chaque cavalier porterait un volontaire en croupe. Je me mis en marche : arrivé près de Brescia, je reçus l'ordre de rétrograder, et je marchai sur Salò. Au pont Saint-Marc, je fis reposer la troupe un instant. Le général Pigeon qui me suivait m'envoya une ordonnance pour me prévenir qu'il faisait sa retraite sur Brescia, l'ennemi venant en force de Gavardo. Je rais ma division en bataille, j'envoyai de suite vingt chasseurs à cheval pour aller en reconnaissance sur le chemin de Gavardo, où je fis placer deux pièces de canon ; je détachai des tirailleurs en avant jusqu'au retour des chasseurs. L'officier qui commandait la reconnaissance me rendit compte de sa mission : il n'avait rien aperçu, et je me remis en marche. Le général Masséna m'envoya une ordonnance, qui me dit de sa part que je devais faire avancer toute l'infanterie sur Lonado ; j'en approchais, lorsque je rencontrai le général Masséna, qui me témoigna son étonnement de me trouver là : je lui observai que ce n'était que d'après son avis, et il me répondit que l'ordonnance s'était trompée, et que cette disposition ne regardait que le restant de la troupe du général Pigeon : alors je rétrogradai pour reprendre la route de Salò. Vous voyez, général, que sans ces contre-temps, je serais arrivé de bonne heure. Je fus obligé de remettre le commandement au général de brigade Guyeux, ayant la jambe abîmée : faisant une charge à la tête du vingt-quatrième régiment de chasseurs, nous passâmes dans une route très-étroite, où je fus pressé par l'escadron ; ma jambe alors devint d'une grosseur si prodigieuse, que je ne pus ni marcher ni monter à cheval. Je vous ai fait passer les détails de mon expédition, je crains que vous ne les ayez pas reçus.

J'avais environ 1,500 hommes d'infanterie, 90 chasseurs a cheval, et, malgré la supériorité de l'ennemi, dont la force se montait a 3,500 hommes d'infanterie, et 400 hussards ou dragons, ayant du canon, je fis 90 prisonniers, parmi lesquels se trouvaient trois capitaines et un sous-lieutenant. Je pris deux pièces de canon du calibre de 5, deux drapeaux du régiment de Provence, et je délivrai la vingt-septième demi brigade, le général Guyeux, le général Rusca et son aide-de-camp, qui étaient prisonniers.

Le chef de brigade Desaix, commandant les Allobroges, s'est distingué. 11 est entré par deux fois dans la ville a la tête des carabiniers de la division, et a reçu un coup de feu a l'épaule. Malgré sa blessure, il est toujours présent au corps.

SAURET.

Au quartier-général de Castiglione de Suviere, le 16 thermidor an 4
(3 août 1796).

Au même.

L'ennemi est battu complètement : 3,000 hommes prisonniers, canons et munitions, sont les fruits de cette journée. Les trois armes se sont bien battues, chacune a fait son devoir. Nous avons a regretter la mort de quelques braves le général Beyrand a été tué sur le champ de bataille : le général Robert a été blessé : le chef de brigade Pouraillier a été tue pareillement et plusieurs braves chefs de bataillon.

L'ennemi a reçu plusieurs fois du renfort ; le combat a été des plus sanglans : j'estime la perte de l'ennemi à 7,000 hommes. Votre aide-de-camp Marmont s'est comporté on ne peut pas mieux pendant tout le combat ; il a déployé de grands talens militaires. Je vous prie de m'envoyer le général Saint-Hilaire pour commander la quatrième demi-brigade, ainsi que le chef de brigade Lannes, qui a le brevet pour en prendre le commandement ; sans cela, cette brave troupe est perdue. Vous tâcherez

aussi de m'envoyer un général de brigade pour commander la cinquante-unième. Il faut tâcher de profiter de cette victoire. Je vous ferai passer le rapport circonstancié, relatif à l'affaire d'aujourd'hui, où je vous demanderai de l'avancement pour les officiers qui se sont distingués.

AUGEREAU.

P.S. N'ayant pas assez d'officiers, j'ai retenu l'aide-de-camp du général Saint-Hilaire.

Au quartier-général de Castiglione de Stiviere, le 16 thermidor an 4
(3 août 1796).

Au même.

Je vous préviens, général, que l'ennemi a pris des positions à côté de nous, c'est-à-dire aussi loin que nous l'avons pu poursuivre : la nuit a mis fin à notre combat. A la nuit tombante, précisément au moment où je prenais des dispositions, 200 hussards se sont présentés sur nos derrières, et sont venus portés de pistolet de la ville ; au même moment, tout le parc d'artillerie s'est mis en déroute et a semé la terreur dans l'âme des soldats, qui fuyaient à toutes jambes. Heureusement nous sommes venus à bout d'en rallier quelques-uns pour pouvoir nous garder.

Les troupes qui sont devant nous sont au nombre de 20,000 hommes d'infanterie. Quant à moi, j'ai apprécié tout cela à 15,000 , quoique tous les rapports s'accordassent à donner le premier aperçu. Vous voyez, général, que je serai attaqué, demain matin, par des troupes fraîches et bien supérieures en nombre. Nos soldats sont harassés de fatigue et sans subsistances. Si vous ne m'envoyez des troupes, il m'est impossible de résister, quelque bonne volonté que les troupes puissent avoir à se battre. La cavalerie a beaucoup souffert, vu son petit nombre. Je n'ai plus aucun chef, ils sont tous tués ou blessés. Nous avons combattu seize heures dans une plaine aride, où il n'y avait pas une goutte d'eau. Les soldats ont beaucoup souffert.

Je vous prie de me dire ce que j'ai à faire, en cas que je sois obligé à faire la retraite, et sur quel point je dois me porter avec mes troupes. Réponse de suite.

AUGEREAU.

Lonado, le 16 thermidor an 4 (3 août 1796).

Au même.

Je reçois à l'instant une lettre du général Rampon, qui me dit que le général Guyeux bloque les ennemis dans Salo ; qu'il leur a déjà fait un si grand nombre de prisonniers, qu'il ne se trouve plus suffisamment de monde pour les garder. Il assure que l'ennemi est en pleine déroute ; il demande que je marche à lui avec ma division. Le général Rampon, ayant décacheté ma lettre, s'est mis en marche de suite pour se porter à son secours.

Je crains que ce mouvement précipité ne me fasse avoir quelque alerte dans la nuit. Me trouvant affaibli de quatre bataillons, je me résous à faire retirer mes troupes à Lonado, et de ne laisser que des postes sur les hauteurs de Desenzano. Demain matin, à la pointe du jour, à Salo, s'il n'y a rien de nouveau.

On se fusille encore du côté de Castillon.

MASSÉNA.

Salo, le 17 thermidor an 4 (4 août 1796).

Au même.

La victoire la plus complète a couronné cette journée ; l'ennemi nous a enfin cédé toutes ses positions, qu'il s'est acharné en vain à défendre. Le général Masséna doit vous rendre compte de l'attaque que nous avons faite ce matin avec un succès si brillant.

L'état des choses ne m'a pas permis, depuis mon arrivée dans cette division, de pouvoir vous rendre aucun compte sur les opérations concertées avec le général Despinois. Cette division a eu jusqu'à présent trop à faire pour s'emparer de toutes les positions qui pouvaient seules la mettre à même de protéger tous les mouvemens du général Despinois, dont nous n'avons aucune nouvelle. A présent que les communications sont plus libres, j'ai engagé fortement le général Guyeux, qui n'avait ni aucune instruction, ni aucune idée de vos projets, à faire demain un mouvement, pour mettre dans cette opération tout l'ensemble qu'elle exige, et seconder toutes les entreprises du général Despinois sur le roc d'Amfoux.

L'ennemi est pressé si vivement dans cette partie, où nous lui avons coupé toute retraite du côté du lac, qu'il ne peut échapper à une perte totale ; car il se trouve entre cette division, celle du général Despinois et Brescia.

Je vous avais écrit hier, citoyen général, combien j'avais été pénétré en arrivant à la colonne de Salo, que j'avais trouvée, sous tous les rapports, fort peu en état de concourir, le jour même, au but que sa marche devait remplir. Le général Guyeux ignorait tout, jusqu'à la marche même qu'il devait tenir. Enfin, tout a été réparé et mis sur le pied de pouvoir entreprendre à présent de ce côté.

Je crains seulement que le retard n'ait mis fort mal à son aise le général Despinois qui s'est trouvé jusqu'à présent isolé. Croyez, citoyen général, à mon entier dévouement et au triomphe des armes de la république.

SAINT-HILAIRE.

Brescia, le 17 thermidor au 4 (4 août 1796).

Au même.

D'après les instructions qui m'ont été données pour l'attaque de Gavardo, je m'étais porté, avec le premier bataillon de la onzième demi-brigade sur les hauteurs de ce village, en passant par la gauche de Picton. Cette position, occupée par l'ennemi, défendait le village de Gavardo.

L'impétuosité avec laquelle l'ennemi a été chargé par le bataillon, a forcé le premier a se replier dans le village, où, soutenu par plusieurs pièces d'artillerie, il a été également forcé. Déjà une de leurs pièces et plus de 150 prisonniers étaient en notre pouvoir ; maîtres du village de Gavardo et du pont, la retraite des troupes qui étaient attaquées par le général Despinois était totalement coupée : inutilement deux escadrons, qui escortaient l'artillerie et les bagages, ont chargé dans le village, nos troupes, embusquées de toutes parts, les ont forcés à se replier sur Picton. Pour décider de la victoire, il ne fallait plus que le forcer dans ce village ; mais je jugeai bientôt que les troupes du général Despinois avaient été repoussées, en voyant deux colonnes ennemies se diriger sur moi : le feu de celles-ci fit revenir à la charge celle qui avait pris sa retraite sur Salo. Dans un instant, nous fûmes entourés de toutes parts. Le premier bataillon de la onzième demi-brigade a mérité ici les plus grands éloges. Il ne me restait, pour conserver cette excellente troupe à la république, qu'à percer à la baïonnette une colonne ennemie ; je n'eus pas de peine à décider ces braves à seconder mon dessein, et ils ne démentirent certainement pas le serment qu'ils m'avaient fait de vaincre ou mourir. La charge battue, le feu le plus vif nous ouvre bientôt un passage, qui nous donne la facilité de gagner les montagnes, par où nous avons pris notre retraite. Ce n'est qu'après avoir marché plus de trente milles par des chemins horribles, que nous sommes arrivés à Rezato, où nous avons appris que le général Despinois s'était retiré à Brescia.

Nous avons été obligés d'abandonner les prisonniers que nous avons d'abord faits. L'ennemi a eu, dans nos différentes attaques, une infinité de tués et de blessés, parmi lesquels plusieurs officiers de marque. Nous avons conduit cinquante prisonniers faits en prenant notre retraite. La perte des nôtres, tant tués que prisonniers, est d'une soixantaine d'hommes.

La faiblesse de ma santé, jointe à une marche forcée . et faite à pied, me réduit, à mon grand regret, à garder le lit.

Salut et respect.

DALLEMAGNE.

Au quartier-général de Brescia, le 17 thermidor an 4 (4 août 1796)

Au même.

Je vous adresse ci-joint l'extrait d'une lettre de mon secrétaire, qui a vu Casal-Maggior en pleine révolte, le 15 du mois.

Le massacre, le vol, le pillage, tous les excès ont été commis par une multitude furieuse. J'en suis, selon toutes les apparences, pour cinq chevaux volés, tous mes équipages, consistant en linge, habits, livres, cartes, mémoires et correspondance militaire, voiture, fourgon, tout ce que je possédais de précieux et d'utile ; et mes aides-de-camp partagent à peu près mon sort. Je ne doute pas que vous ne vengiez, d'une manière éclatante, l'outrage fait à la république par ces scélérats. Je vous demande, sur cette assurance, une réparation particulière, proportionnée, s'il est possible, à la perte que j'ai faite ; je dis, s'il est possible, car l'on ne peut me rendre le fruit de plusieurs années de recherches. Je m'en repose, à cet égard, sur votre sévère équité.

Salut et respect.

DESPINOIS.

Brescia, le 17 thermidor an 4 (4 août 1796).

Au même.

S'il n'eût fallu que de l'audace hier, nous eussions sans doute triomphé ; j'ai cherché l'ennemi, et je l'ai attaqué sans hésiter. Que pouvais-je faire de plus ? Les bras qui devaient seconder la tête m'ont manqué au besoin ; et, sur ce point, je trahirais mon devoir si je ne vous disais point toute la vérité : il n'y a aucun parti, aucune ressource à espérer de la huitième brigade ; elle est tellement gangrénée de lâcheté, que, pour un seul coup de fusil tiré par l'une de ses sentinelles, ce matin, sur un prisonnier autrichien qui avait paru sur la route, déjà la moitié du corps était en fuite. Nous nous

réunissons, le général Bertin et moi et tous les braves, pour vous prier de mettre cette troupe a sa place, ou du moins de ne plus nous exposer évidemment avec elle au risque d'être déshonorés, et de ne point répondre a votre confiance. Au reste, la division dont vous m'avez donné le commandement ne peut exister dans cet état de désorganisation où elle est. Elle manque de tout, et n'a personne pour y pourvoir, ni commissaire des guerres, ni agent, pas même un officier de santé et une ambulance pour les blessés. Il arrive toujours qu'en proie à la détresse, au milieu de tous les besoins, le soldat se décourage, et c'est encore cette funeste impression que nous devons nous hâter de détruire.

L'adjudant-général Herbin n'a trouvé que des rochers a Santo-Osseto, point de subsistances ni en arrière ni en avant, à moins qu'on ne pénètre beaucoup plus loin. Cette considération et l'isolement de la position me l'ont fait rappeler à Have, où il demeure posté jusqu'à nouvel ordre.

J envoie ce soir, à moins de dispositions contraires de votre part, le troisième bataillon de la onzième occuper Rezato et les gorges d'Irle et de Massaro : par ce moyen je couvre Brescia, et j'assure, autant que possible, toutes les communications de votre gauche. Il est pénible et douloureux pour moi de demeurer en quelque sorte spectateur de vos succès ; mais, quand on entreprend, du moins faut-il qu'il y ait apparence de réussite, et ici je ne l'ai plus. La triste épreuve que nous avons faite hier m'ôte jusqu'à l'espérance.

Envoyez-moi, je vous prie, dans tous les cas possibles, des cartouches d'infanterie et des pièces de bataille approvisionnées. Nous sommes réduits à dix cartouches par homme, et il n'y a à Brescia qu'un petit approvisionnement, uniquement destiné pour la garnison du château.

Salut et respect,

DESPINOIS.

Caliverge, le 17 thermidor an 4 (4 août 1796).

Au même.

J'ai l'honneur de vous annoncer que la nuit dernière, après le retour de mon aide-de-camp, à qui vous aviez ordonné de se porter à Gavardo, et qui n'a pu s'y rendre, vu qu'il est occupé par l'ennemi, j'envoyai de suite un homme de confiance, qui m'a toujours bien servi, pour s'assurer de la force de l'ennemi, tant en infanterie qu'en cavalerie et artillerie. Il m'a rapporté qu'elle est environ de 5 à 6,000 hommes ; l'infanterie est dans la ville, la cavalerie est dehors, et quatre petites pièces de canon sont placées à un mille de Gavardo, sur la droite. Il fut arrêté au premier poste, qui est de 5 hommes d'infanterie et 2 de cavalerie ; à peu de distance de ce premier, il y en a un autre d'environ 200 hommes d'infanterie et 100 de cavalerie. Il fut conduit chez le général, où on lui demanda d'où il était ; il se dit de Pont-Saint-Marc, et ajouta qu'il venait plusieurs fois dans la semaine à Gavardo et dans les environs pour y acheter de l'avoine ou d'autres denrées, dont il faisait commerce. Interrogé s'il y avait beaucoup de Français du côté du pont Saint-Marc et à Lonado, il répondit qu'il en voyait tous les jours, mais qu'il n'en savait pas le nombre.

Le chemin qu'il prit pour y aller est avant le pont Saint-Marc, venant de Brescia : ainsi, je crois, général, que si vous y faites marcher de la troupe, il serait à propos d'envoyer une colonne par ce chemin, et une autre par celui qui va de Brescia à Gavardo, en passant par Rezato. On peut y conduire de l'artillerie par les deux routes.

Si le général Guyeux est à Salò, il peut y venir par le chemin de Termini, en passant par Villa-Nova, et en détachant une colonne, la faisant passer sur le pont de Termini ou celui de Villa-Nova ; cette colonne passerait par Supra-Ponte : alors l'ennemi n'a aucune espèce de retraite.

Cet homme est parti de Gavardo à dix heures du matin, a été reconduit par deux hulans jusqu'au premier poste, ayant un guide avec lui.

Salut et considération,

SAURET.

Cremone, le 18 thermidor an 4 (5 août 1796).

Au même.

Après avoir bien reconnu, mon général, qu'il m'était impossible de suivre le mouvement de la division, ordonné par votre lettre du 17, à huit heures du matin je me suis fait évacuer sur Cremone, et pousserai jusqu'à Plaisance, où je travaillerai à rétablir ma santé et mes forces.

Salut et respect,

SERRURIER.

Salo, le 18 thermidor an 4 (5 août 1796).
Au même.

Les troupes à mes ordres parcourent les montagnes, des environs de Salo, et, à chaque instant, elles amènent des prisonniers de guerre autrichiens ; aujourd'hui le nombre se monte à 200, dont un capitaine, qui, joints à 1,510 que nous avons faits dans les journées des 16 et 17, forment le total de 1,710, y compris un général et plusieurs officiers. Nous prîmes encore vingt-six caissons ou voitures, dont une grande partie chargée de munitions de guerre, une pièce de 12, une de 5 et une de 3. On vient de découvrir une pièce de 12 sur la route du camp de la Couronne à Sabio, j'ai donné ordre pour la transporter à Salo ; il y a une grande quantité de fusils que l'ennemi a abandonnés sur les montagnes en prenant la fuite, je les ai fait ramasser et transporter ici. Sa retraite est dirigée sur Anfo, que ses débris occupent en ce moment.

Les habitants de Salo, ainsi que des villages voisins, nous ont témoigné le plus grand attachement pour la république française, en rentrant dans leur territoire ; tout le monde a applaudi à notre approche, et les portes des maisons qui avaient été fermées par rapport à l'inconduite des Autrichiens, qui les ont pillées pendant le temps qu'ils y sont restés, ont été à l'instant ouvertes avec la plus grande joie, et les habitants se sont empressés eux-mêmes de donner tous les secours possibles à la troupe que je commande. Plusieurs avaient caché nos officiers malades, et leur ont porté tous les soins que l'humanité exige.

Salut et respect,

GUYEUX.

P.S. Il vient d'arriver encore 100 prisonniers ; il y a a Villa-Nova et Gavardo 150 blessés, que je ferai conduire sur les derrières lorsque je le pourrai.

On vient encore de m'annoncer qu'on a trouvé deux pièces de 4, dont les affûts ont été brûlés. Ces pièces étaient cachées dans des fossés, sur les hauteurs de Villa-Nova.

Monte-Chiaro, le 18 thermidor an 4 (5 août 1796).

Au même.

L'épuisement total de mes forces m'empêche, mon cher général, de vous joindre et de partager votre gloire. La fièvre et les douleurs m'ont réduit à ne pouvoir me tenir debout, encore moins de monter à cheval. Je pars pour Brescia, afin d'y chercher des secours. Avec du repos et du quinquina, j'espère vous rejoindre sous peu.

On m'annonce que j'ai perdu mes chevaux et mes équipages. J'en ai prêté un au général Saint-Hilaire, qui me l'a demandé de votre part pour faire une course, et qui ne me l'a pas renvoyé. Il ne m'en reste plus que deux.

Salut et amitié,

KILMAINE.

Cavriana, le 18 thermidor an 4 (5 août 1796).

Au même.

Nous avons poursuivi l'ennemi au-delà de Cavriana ; nous recueillons les traîneurs, et le nombre des prisonniers s'accroît a chaque instant. Il abandonne, dans sa fuite, armes, bagages et mimions de toute espèce ; c'est la déroute la plus complète, et je pense que c'est le cas d'en profiter. Je vais marcher sur Peschiera avec la cinquième demi-brigade. Envoyez-nous, s'il est possible, du pain, et que nous sachions du moins où en prendre.

Partie des ennemis se retire sur Peschiera, partie sur Mantoue.

DESPINOIS.

Rome, le 19 thermidor an 4 (6 août 1796).

Au même.

On ne débite ici, depuis l'évacuation de Verone et de Ferrare, que les plus sottes et mauvaises nouvelles contre nous. Ce timide et faible gouvernement prête l'oreille à tous les mensonges. Il a fait partir monsignor Lagreca, vice-légat de Ferrare, pour s'approcher de cette légation, comme si les Autrichiens allaient y arriver.

J'ai écrit à M. Azara la lettre dont je vous envoie ci-joint copie. Il vient de la remettre au gouvernement romain. Elle vous fera connaître la manière dont je suivrai ici l'affaire que vous m'avez confiée.

Il est venu au pape des inquiétudes a l'égard de l'expédition du convoi des 5,000,000 sur Imola ; il craint que les ennemis ne viennent enlever cet argent. On m'a communiqué fort honnêtement les alarmes dont on est agité. Vous verrez par la copie ci-jointe de ma réponse a M. Azara, comment j'ai cru devoir m'expliquer a ce sujet.

On parle d'un plan concerté entre Vienne et Naples, suivant lequel les troupes du roi des Deux-Siciles s'avanceraient jusqu'à Ferrare, pour donner la main aux Autrichiens. On dit que les Anglais offrent un subside pour faire marcher l'armée de Naples. On assure partout dans Rome que le siège de Mantoue est levé, et que l'armée assiégeante, toute malade, est retirée a Cremone. Ce pays est celui des faibles. Je ne m'occuperai qu'à en retirer l'utilité que vos victoires ont assurée et qu'elles maintiendront.

CACAULT.

Au quartier-général de Salo, le 20 thermidor an 4 (7 août 1796).

Au même.

J'ai l'honneur de vous informer que les deux drapeaux que j'ai pris sur l'ennemi ont été apportés par deux chasseurs du vingt-quatrième régiment,

le 21 , à Castiglione ; le reçu en était même signé d'un adjoint, au bas de la route des ordonnances. J'ai fait venir les deux chasseurs qui les ont portés, et qui m'ont dit qu'ils avaient été remis, à l'état-major, à un citoyen de médiocre taille, d'une figure blanche, ayant un habit brodé sur les poches.

Salut et considération,

SAURET.

Au quartier-général de Brescia, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

Le Général en chef Bonaparte au Directoire exécutif.

L'ennemi, après sa retraite, occupait en force la Corona et Monte-Baldo ; il paraissait vouloir s'y soutenir. Masséna y a marché le 24 thermidor, s'est emparé de Monte-Baldo, de la Corona, de Preabolo, a pris sept pièces de canon et fait 400 prisonniers. Il se loue beaucoup de la trente-huitième demi-brigade d'infanterie légère, de son aide-de-camp Rey, et de son adjudant-général Chabran.

Le 25, j'ai ordonné au général Sauret et au général de brigade Saint-Hilaire de se rendre a la Rocca d'Anfo, où l'ennemi paraissait vouloir tenir. Cette opération a réussi : nous avons forcé la Rocca d'Anfo, rencontré l'ennemi à Lodrono : après un léger combat, nous avons pris les bagages, six pièces de canon et 1,100 prisonniers.

Augereau a passé l'Adige, a poussé l'ennemi sur Roveredo, et a fait quelques centaines de prisonniers. L'ennemi a dans Mantoue 4,000 malades ; dans ce mois, les environs de cette place sont pestilentiels, et je me borne à y placer des camps d'observation qui tiennent la garnison dans les limites.

Si une division de l'armée du Rhin peut venir prendre position a Inspruck et jeter l'ennemi sur la droite, je me porterai à Trieste, je ferai sauter son port et saccager la ville.

Si l'armée de Sambre-et-Meuse arrive au Danube, que celle du Rhin puisse être en forces a Inspruck, je marcherai sur Vienne par le chemin de Trieste, et alors nous aurons le temps de retirer les immenses ressources que contient cette place.

Le premier projet peut s'exécuter de suite ; pour le second il faudrait une bonne bataille qui éparpillât le prince Charles, comme j'ai éparpillé Wurmser, et de suite marcher tous sur Vienne

La chaleur est excessive. J'ai 15,000 malades, peu, très-peu de mortalités.

J'attends les secours que vous m'annoncez ; il n'est encore arrivé que très-peu de choses.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

Du même au Directoire exécutif.

J'ai reçu avec reconnaissance, citoyens directeurs, le nouveau témoignage d'estime que vous m'avez donné par votre lettre du 13 thermidor. Je ne sais pas ce que MM. les journalistes veulent de moi. Ils m'ont attaqué dans le même temps que les Autrichiens. Vous les avez écrasés par la publication de votre lettre. J'ai complètement battu les Autrichiens ; ainsi jusqu'à cette heure, ces doubles tentatives de nos ennemis ne sont pas heureuses.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Milan, , le 8 fructidor an 4 (25 août 1796).

Du même au Directoire exécutif.

1^o. La division du général Sahuguet bloque Mantoue.

Le 7, à trois heures du matin, nous avons à la fois attaqué le pont de Governolo et Borgo-Forte, pour faire rentrer la garnison dans ses murs. Après une vive canonade, le général Sahuguet en personne s'est emparé du pont de Governolo, dans le temps que le général Dallemagne s'emparait de Borgo-Forte. L'ennemi a perdu. 500 hommes tués, blessés ou prisonniers. La douzième demi-brigade et le citoyen Lahoz se sont distingués.

2^o. La division du général Augereau est à Verone.

3°. Celle du général Masséna est à Rivoli. Celle du général Sauret, dont je viens de donner le commandement au général Vaubois, est à Storo, le général Sauret étant malade.

Il a été indispensable de donner quelques jours de repos aux troupes, de rallier les corps disséminés après un choc si violent, et de réorganiser le service des administrations absolument en déroute : il y a de ces messieurs qui ont fait leur retraite tout d'une traite sur le golfe de la Spezzia.

Le commissaire des guerres Salva abandonne l'armée ; l'esprit frappé, il voit partout des ennemis ; il passe le Pô et communique à tout ce qu'il rencontre la frayeur qui l'égaré, il croit les houlans à ses trousses : c'est en vain qu'il court en poste deux jours et deux nuits, rien ne le rassure ; écrivant de tous côtés : Sauve qui peut, il arrive à deux lieues de Gênes : il meurt après vingt-quatre heures d'une fièvre violente dans les transports de laquelle il se croit blessé de cent coups de sabre, et toujours par les terribles houlans. Rien n'égale cette lâcheté que la bravoure des soldats. Beaucoup de commissaires des guerres n'ont pas été plus braves. Tel est, citoyens directeurs, l'inconvénient de la loi qui veut que les commissaires des guerres ne soient que des agens civils, tandis qu'il leur faut plus de courage et d'habitudes militaires qu'aux officiers mêmes : le courage qui leur est nécessaire doit être tout moral : il n'est jamais le fruit que de l'habitude des dangers. J'ai donc senti dans cette circonstance combien il est essentiel de n'admettre à remplir les fonctions de commissaire des guerres, que des hommes qui auraient servi dans la ligne plusieurs campagnes, et qui auraient donné des preuves de courage. Tout homme qui estime la vie plus que la gloire nationale et l'estime de ses camarades, ne doit pas faire partie de l'armée française. L'on est révolté lorsqu'on entend journellement les individus des différentes administrations avouer et se faire presque gloire d'avoir eu peur.

Nous avons à l'armée 15,000 malades, il n'en meurt par jour que quinze ou vingt ; mais on dit que le mois de septembre est le moment où les maladies sont plus dangereuses. Jusqu'à cette heure ce ne sont que des fièvres légères. Je viens de visiter les hôpitaux de Milan : j'ai été très-

satisfait, ce qui est dû en partie au zèle et à l'activité du citoyen Burisse, agent principal de cette partie.

Je n'ai encore reçu aucune troupes venant de l'Océan ; l'on nous a annoncé seulement 3,000 hommes composant la sixième demi-brigade, qui arrivent a Milan le 15.

L'on ne m'a annoncé aucune troupe de la division du général Chateauf-Randon ; seulement la dixième demi-brigade de ligne, forte de 600 hommes, est arrivée à Nice.

Si les 6,000 hommes que vous m'avez annoncés du général Chateauf-Randon et les 13,000 hommes que l'on m'a annoncés depuis long-temps de l'armée de l'Océan étaient arrivés, mon armée se trouverait presque doublée, et j'aurais balayé devant moi l'armée autrichienne. Si ces renforts arrivent dans le courant du mois, nous continuerons a nous trouver dans une position respectable, et dans le cas même de mettre fin a l'extravagance de Naples ; mais je crains que vos ordres sur le mouvement de ces troupes soient mal exécutés.

Nos demi-galères sont sorties de Peschiera, où elles ont pris dix grosses barques et deux pièces de canon appartenantes aux ennemis.

Tout est ici dans une position satisfaisante. Nous attendons la première nouvelle du général Moreau pour nous avancer dans le Tyrol : cependant, si cela tarde encore quelques jours, nous nous avancerons provisoirement jusqu'à Trente. On m'assure que le général Wurmser est rappelé et remplacé par le général Dewins.

Le roi de Sardaigne ayant licencié ses régimens provinciaux, les barbets se sont accrus. Un chariot portant de l'argent a été pillé. Le général Dugard allant à Nice, a été tué. J'ai organisé une colonne mobile avec un tribunal contre les barbets, pour en faire justice.

Je ne puis influencer d'aucune manière sur les départemens du Var et du Rhône ; mon éloignement est tel, que je reçois les lettres beaucoup plus tard que le ministre de la guerre.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

Du même au Directoire exécutif.

Les bijoux et diamans que l'armée a renvoyés a Gênes et qui depuis étaient en route pour Paris et que l'on a fait rétrograder a Gênes, doivent valoir au moins 2,000,000 ou 3,000,000 ; cependant on n'en a offert a Gênes que 400,000 fr. Je crois qu'il est de l'intérêt de la république que ces objets précieux soient transportés à Paris. Le grand nombre d'étrangers qui sont dans cette capitale rendront la vente de ces objets plus fructueuse ; d'ailleurs j'apprends que la compagnie Flachat doit les prendre pour 400,000 fr. Ce serait une affaire ruineuse pour le gouvernement.

J'avais fait mettre en séquestre les biens des Napolitains a Livourne. Le commissaire du gouvernement, à ce que m'écrit le consul, a fait lever ce séquestre ; cependant cela aurait été un bon article du traité de paix. Cette cour de Naples se conduit mal : les Napolitains qui sont ici se sont très-mal conduits pendant nos événemens militaires et je pense qu'il serait dangereux qu'ils continuassent a y rester. M. Pignatelli est-il à Paris ? Les négociations de paix sont-elles commencées ? Si cela n'est pas, je crois que nous avons le droit de séquestrer cette cavalerie. Il y a 200 chevaux.

On dit que le roi de Naples s'avance sur le territoire du pape. Je lui ai fait signifier que s'il s'avavançait sur le terrain de Sa Sainteté, l'armistice serait nul, et que je marcherais pour couvrir Rome.

La cour de Rome a cru l'armée perdue, et déjà elle avait envoyé un légat à Ferrare. La municipalité et la garde de cette ville se sont bien conduites et ont refusé de le recevoir. Je viens d'ordonner au cardinal de se rendre à mon quartier-général.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

Du même au Directoire exécutif.

Je crois utile, citoyens directeurs, de vous donner mon opinion sur les généraux employés à cette armée.

Vous verrez qu'il en est fort peu qui peuvent me servir.

BERTHIER : talens, activité, courage, caractère, tout pour lui.

AUGEREAU : beaucoup de caractère, de courage, de fermeté, d'activité ; a l'habitude de la guerre, est aimé du soldat, heureux dans ses opérations.

MASSÉNA : actif, infatigable, a de l'audace, du coup d'oeil et de la promptitude, à se décider.

SERRURIER : se bat en soldat, ne prend rien sur lui, ferme, n'a pas assez bonne opinion de ses troupes ; est malade.

DESPINOIS : mou, sans activité, sans audace, n'a pas l'état de la guerre, n'est pas aimé du soldat, ne se bat pas à sa tête ; a d'ailleurs de la hauteur, de l'esprit et des principes politiques sains : bon à commander dans l'intérieur.

SAURET : bon, très-bon soldat, pas assez éclairé pour être général, peu heureux.

ABATTUCCI⁷ : pas bon a commander cinquante hommes.

GARNIES., MEUNIER, CASABIANCA : incapables, pas bons a commander un bataillon dans une guerre aussi active et aussi sérieuse comme celle-ci.

MACQUART : brave homme, pas de talens, vif.

GAUTHIER : bon pour un bureau, n'a jamais fait la guerre.

Vauboïs et Sahuguet étaient employés dans les places ; je viens de les faire venir a l'armée : j'apprendrai a les apprécier ; ils se sont très-bien acquittés de ce que je leur ai confié jusqu'ici ; mais l'exemple du général Despinois, qui était très-bien a Milan et très-mal a la tête de sa division, m'ordonne de juger les hommes d'après leurs actions.

BONAPARTE.

Au quartier-général à Brescia, le 24 thermidor an 4 (11 août 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Vous voudrez bien faire partir une patrouille de quinze hommes a cheval, pour arrêter l'abbé Zerbi a Poncino, et le faire traduire dans les prisons a Milan.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le ^{1er} fructidor an 4 (18 août 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Vous ordonnerez au général de brigade Murat de partir pour Casal-Maggior où il commandera une colonne mobile destinée a faire exécuter les différens articles de la réquisition relative a Casal-Maggior.

Vous lui nommerez une commission militaire qui l'accompagnera pour faire juger ceux qui auraient assassiné les Français, ceux qui seraient auteurs ou qui auraient excité a la révolte.

Il aura avec lui un commissaire des guerres et l'agent militaire pour percevoir la contribution d'un million.

Il effectuera en entier le désarmement ; il aura soin d'effectuer en trois ou quatre jours les différentes dispositions de la proclamation.

Sa colonne mobile sera composée de cent hommes du vingt-unième régiment de chasseurs, de deux pièces d'artillerie légère et de la cinquante – unième demi-brigade. BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le ^{1er} fructidor an 4 (18 août 1796).

Au chef de l'Etat-major.

Les chefs de corps remettront aux généraux de division sous qui ils se trouvent, la note des officiers absens, et spécialement de ceux qui se trouveraient à Milan, Brescia et Plaisance.

2°. Ceux qui seraient a Brescia, a Milan et a Plaisance sans permission et qui se trouvent absens depuis plus de quarante- huit heures, seront sur-le-champ destitués par le général de division, qui en enverra à cet effet la note au chef de l'état-major.

3°. Le général de division se fera rendre compte de ceux qui sont absens par permissions, révoquera les permissions qui ne seraient pas indispensables au service. Il fixera dans cette révocation le jour ou l'officier doit rejoindre son corps, sous peine de destitution.

4°. Les commandans de Milan, de Brescia et de Plaisance feront publier clans la ville et consigner aux portes, que tout militaire, quel qu'il soit, même blessé, ait à se faire inscrire a l'état-major de la place.

5°. La municipalité n'accordera aucun billet de logement que sur le visa du commandant de la place.

6°. La municipalité remettra, tous les cinq jours, la liste des officiers logés dans la ville, avec le jour de leur arrivée. Les commandans des places enverront un double de cet état a l'état-major-général.

7°. Ils feront arrêter tous les officiers qui se trouveraient dans leur ville sans une permission des chefs de corps, visée par le général de division.

8°. Ceux qui auraient des raisons réelles de service qui autorisassent leur séjour dans une de ces places, auront de l'état-major de la place un billet qui les autorisera a rester tant de jours.

9°. Tout officier qui sera surpris dans une de ces places six heures après l'expiration de sa permission sera arrêté, et il en sera rendu compte au général de division sous lequel se trouve son corps.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Brescia, le ^{1er} fructidor an 4 (18 août 1796).

Au Général Kellermann.

Nous sommes dans des circonstances, mon cher général, où nous avons le besoin le plus urgent de troupes.

Les maladies nous mettent tous les jours beaucoup de monde aux hôpitaux. Je vous prie donc de ne pas perdre un seul moment, et d'activer la marche des troupes le plus qu'il vous sera possible. Le moindre retard peut être dangereux et produire le plus mauvais effet.

Wurmser reçoit à chaque instant de nouveaux renforts. Je compte, mon cher général, sur votre zèle ordinaire, et je vous prie de recevoir mes complimens pour les peines que vous n'avez cessé de vous donner.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Milan, le 8 fructidor an 4 (25 août 1796).

Au chef de l'Etat-major.

Vous voudrez bien envoyer les ordres pour qu'il soit réuni, au village de Tende, une colonne mobile composée de 50 gendarmes du département des Alpes-Maritimes ; 50 gendarmes du département du Var ; 3,200 hommes pris dans la division du général Casabianca ; 200 hommes pris a Antibes et aux îles Marguerite ; 150 hommes de la garde nationale des Alpes maritimes ; 200 hommes de la garde nationale du district de Grasse ; 2 pièces de canon.

Cette colonne mobile sera commandée par le général Casabianca. La commission militaire que j'ai ordonnée pour juger les barbets, tiendra ses séances au. village de Tende. Le département des Alpes-Maritimes enverra une commission, qui restera a Tende ; elle sera chargée de recueillir tous les renseignemens que pourront lui donner les municipalités et les habitans pour détruire ces rassemblemens, et purger le département des brigands qui l'infestent.

Les généraux, officiers supérieurs, soldats et commission, réunis a Tende, seront payés moitié en argent et moitié en mandats, comme l'armée active.

Le payeur de l'armée fera payer cette colonne mobile par le payeur de Coni ; elle sera nourrie de vivres de la ville de Coni, et aura une ration de viande comme le reste de l'armée.

Les villages seront responsables des secours qu'ils donneraient aux scélérats.

Le général Macquart et le général piémontais seront prévenus de la formation de cette colonne mobile.

Le général Macquart aura ordre de se concerter avec le général Casabianca pour envoyer de son côté de gros piquets, afin de détruire rapidement les brigands.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Milan, le 8 fructidor an 4 (25 août 1796).

Au Général chef de l'Etat-major.

Vous voudrez bien, citoyen général, ordonner au général Gentili d'organiser en compagnies tous les Corses réfugiés qui se trouvent à Livourne, officiers, sous-officiers et soldats. Les généraux corses, les chefs de brigade ou de bataillon réfugiés commanderont chacun une de ces compagnies. Il leur sera distribué des fusils de ceux existans dans la place.

Ces compagnies ne feront aucun service autre que celui relatif à l'embarquement pour la Corse. En cas de générale ou d'alerte, le général Gentili prendra les ordres du général de division commandant la place, pour les postes que devront occuper lesdites compagnies. Les capitaines, lieutenans ou sous-lieutenans faisant partie de ces compagnies devront être armés d'un fusil.

Je vous laisse le maître de faire un règlement pour déterminer tout ce que je n'aurais pas prévu, afin que tous les Corses réfugiés, faisant partie desdites compagnies, puissent toucher les rations dues à leurs grades sans confusion, et qu'ils puissent, en cas d'événement, remplacer à Livourne le bataillon de la soixante-quinzième demi-brigade que j'en ai retiré.

Vous préviendrez le général Gentili que je lui enverrai incessamment des instructions sur l'expédition de la Corse.

La gendarmerie de la vingt-huitième division, étant organisée, devra concourir au service de la place. Vous autoriserez ses chefs à se recruter parmi les réfugiés corses existans à Livourne.

BONAPARTE.

Donnez l'ordre à 200 hommes du bataillon de la douzième demi-brigade, qui est à Milan, de partir demain matin pour se rendre, par le chemin le plus court, à Casal-Maggior, pour être aux ordres du général Murât, et remplacer la cinquante-unième demi-brigade.

Donnez ordre à la cinquante-unième demi-brigade de partir aussitôt que ces 200 hommes seront arrivés, pour se rendre à Livourne par le chemin le plus court.

Donnez l'ordre d'établir, sous trois fois vingt-quatre heures, dans le château de Pavie, un hôpital de vénériens. On tiendra, dans le magasin du

château, cinq cents fusils avec pierres, cartouches, etc., afin de pouvoir armer, en cas d'événement, les vénériens.

Donnez l'ordre au bataillon de la sixième demi-brigade, le premier arrivé, de laisser 200 hommes dans le château de Pavie. Aussitôt que ces 200 hommes seront arrivés à Pavie, donnez ordre à la quatorzième demi-brigade de partir pour Livourne par le chemin le plus court. Faites passer en revue la cinquante – unième demi-brigade et la quatorzième, au moment de leur départ.

Ordonnez l'établissement d'un hôpital de 500 malades dans le château de Milan. Mon intention est que l'on choisisse les hommes les moins malades. Ordonnez qu'il y ait toujours dans le château de Milan cinq cents fusils, avec ce qui est nécessaire, pour, en cas d'événement, armer lesdits malades.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Milan, le 8 fructidor an 4 (25 août 1796).

Au Général de division Sauret.

La considération de votre santé m'a seule engagé à vous donner le commandement de la réserve, et à vous remplacer dans celui de la division actuellement sous vos ordres : cette division est encore destinée à des mouvemens dont la vivacité est incompatible avec votre état actuel j mais vous saurez encore vous rendre utile dans le poste où je vous place, et qui n'est pas moins essentiel : le service qu'il doit faire est moins rude et plus adapté à votre situation.

La réserve doit voir l'ennemi ; mais elle est destinée à le joindre par des chemins moins difficiles. Les services que vous avez rendus doivent vous assurer que ce changement n'a rien qui doive vous affecter ; il est absolument étranger à aucune diminution dans la confiance que je dois à votre bravoure et à votre patriotisme.

BONAPARTE.

Paris, le 28 thermidor an 4 (15 août 1796).

Le Directoire exécutif arrête que le général de brigade Valette, suspendu provisoirement de ses fonctions à l'armée d'Italie par le général en chef

Bonaparte, et prévenu de lâcheté, et d'avoir abandonné le poste de Castiglione qui lui était confié, sera traduit sans délai devant un conseil militaire.

Le ministre de la guerre est chargé du présent arrêté.

REVEILLERE-LEPAUX.

Paris, le 28 thermidor an 4 (15 août 1796).

Le Directoire exécutif au Général en chef Bonaparte.

Votre lettre du 19 a mis, citoyen général, le comble a notre satisfaction. Il semble que la fortune n'ait placé un instant la brave armée d'Italie dans une situation critique, que pour lui donner une occasion plus éclatante de développer tout son courage, et, a ses chefs, celle de faire usage des plus brillantes ressources du talent. Nous vous avons témoigné, dans notre dernière dépêche, notre opinion sur le parti habile et audacieux que vous avez pris sans balancer, de lever le siège de Mantoue, quoiqu'il fût déjà avancé, pour marcher a un ennemi redoutable par sa force et par sa position offensive. Cette combinaison profonde a ramené la victoire, et la célérité de vos mouvemens a rendu irréparables l'incertitude de Wurmser, et la faute qu'il a faite de partager ses forces sur les côtes du lac de Garda.

Le plan que vous nous avez tracé, et qui se lie avec celui qui doit diriger les opérations en Allemagne, ne pouvait être conçu plus a propos, puisqu'il se trouve déjà en partie exécuté a la lueur des événemens mémorables qui vous ont ouvert les gorges du Tyrol. Les débris des Autrichiens ne pourront défendre le cours de l'Inn ; vous le descendrez rapidement pendant que le général Moreau leur fermera, par le prolongement de sa droite, les issues des défilés des montagnes du côté de l'Allemagne. Il serait bien important que vous pussiez correspondre directement avec ce général. D'après ses derniers rapports, il doit être déjà arrivé avec ses principales forces sur le Danube, près Donawert.

L'armée de Sambre-et-Meuse marche aussi de succès en succès. Le corps d'armée commandé par le général Wartensleben, qui lui est opposé, s'est, comme nous l'avions prévu dans nos dernières instructions, partagé pour

couvrir la Bohême et l'Autriche, et il favorise par la l'exécution de nos ordres, d'après lesquels le général Jourdan doit se diriger sur Ratisbonne. Nous prescrivons surtout aux généraux en chef des armées agissantes en Allemagne, de faire succéder aux nombreux et brillans combats qu'ils ont livrés des actions plus sérieuses, dont les résultats soient décisifs. Ce n'est que par de grandes batailles gagnées qu'ils pourront dissoudre complètement l'armée autrichienne ; et, quelque habile qu'elle soit à rétrograder de position en position, nous espérons qu'en se rapprochant, ils la contraindront à un engagement général, dont l'issue l'obligera à aller se rallier au loin.

Nous vous invitons à nous rendre compte si les 6,000 hommes que vous devez recevoir des neuvième et dixième divisions militaires vous sont arrivés. Nous sommes déjà instruits que les renforts partis des côtes de l'Océan vous joignent successivement.

Employez la surveillance active et la fermeté qui vous caractérisent à l'égard du versement dans l'intérieur de la république, de tous les objets qui doivent y être transportés de l'Italie ; obligez les employés en tout genre à vous rendre vive et précise l'exécution de nos ordres sur tous les points qu'ils concernent.

Il vient de nous être rendu compte que le département des Alpes-Maritimes est infesté de barbets : ces brigands, sortis du Piémont et de la rivière de Gênes, et grossis de déserteurs, d'émigrés et de soldats sardes licenciés, portent chaque jour de fâcheuses atteintes à la tranquillité intérieure. Délivrez, citoyen général, nos contrées méridionales de ce fléau, qui est une suite ordinaire des guerres d'Italie, et qu'il devient aujourd'hui instant de réparer.

Les demandes de promotions que vous nous avez faites sont accordées déjà. Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution de l'arrêté que nous avons pris en conséquence.

L'armée des Alpes se trouve dans la plus extrême pénurie ; nous vous invitons à lui faire passer les premières sommes dont vous pourrez disposer, jusqu'à la concurrence de 300,000 liv.

REVEILLERE-LEPAUX.

Le Directoire executif au Général en chef de l'armée d'Italie.

Votre dépêche du 21 thermidor, citoyen général, nous est parvenue. Elle contenait l'heureuse nouvelle de la levée du siège de Peschiera, celle de l'abandon de la ligne du Mincio, et l'annonce de la retraite de l'Autrichien au-delà de l'Adige.

Vaincre les ennemis du dehors, c'est terrasser ceux de l'intérieur, et les brillans succès de l'armée que vous commandez répondent dignement à l'envie et à la malveillance qui avaient voulu vous calomnier, et qui s'efforcent vainement, chaque jour, de renverser le gouvernement constitutionnel.

Honneur aux braves de l'armée d'Italie qui combattent avec tant d'ardeur et de dévouement pour assurer l'indépendance et la paix de la république ! Honneur au général qui les conduit avec tant de talent et de courage dans la carrière de la gloire !

Nous avons ordonné au général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, de diriger un corps de 15,000 hommes vers Inspruck, et même jusqu'à Brixen. C'est à vous, citoyen général, à seconder ce mouvement : vos derniers succès vous en donnent la possibilité ; il devient même instant que vous attaquiez l'ennemi et que vous le chassiez devant vous. L'année de l'archiduc Charles, grossie de quelques renforts venus de la Galicie et de l'intérieur de l'Autriche, s'est crue assez imposante pour attaquer celle que commande le général en chef Moreau, et pour lui livrer, entre Nereisheim et Donawerth, une bataille dont le succès, qui paraît avoir été un moment douteux, s'est décidé en notre faveur. Si le général Wurmser obtenait un instant de repos, il pourrait détacher quelques troupes qui, jointes aux forces de l'armée de l'archiduc Charles, s'opposeraient aux entreprises de l'armée de Rhin-et-Moselle, et la combattraient peut-être avec avantage. Nous croyons devoir nous référer à nos lettres des 26 et 28 thermidor.

Nous avons appris avec beaucoup de satisfaction les preuves d'attachement à la liberté qu'ont données les peuples de Milan, de Bologne et de Ferrare. Nous vous recommandons de cultiver avec soin ces heureuses dispositions.

Nous attendons avec impatience, citoyen général, des nouvelles de votre marche, de la situation de l'armée et des démarches que les circonstances vous auront permis de faire à l'égard de la république de Venise, en conformité des ordres que nous vous avons transmis a cet égard.

Nous vous recommandons de nouveau de faire envoyer, sous le plus bref délai, une somme de 300,000 fr. à l'armée des Alpes.

REVEILLERE LEPAUX,

Paris, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Au même.

Les derniers comptes que vous nous avez rendus, citoyen général, de vos opérations militaires, nous prouvent que la brave armée que vous commandez cueille chaque jour les fruits de la victoire en augmentant la détresse de son ennemi : consterné de sa défaite, il n'osera pas, sans doute, se mesurer de long-temps en bataille rangée avec le reste de ses forces ; c'est donc à le détruire dans des affaires partielles et fréquentes qu'il faut vous attacher, ainsi que vous l'avez fait depuis les mémorables journées des 16 et 18. Pressé sur ses derrières par la marche rapide de l'aile droite de l'armée de Rhin-et-Moselle, qui s'avance sur l'Inn, il est à présumer qu'il ne fera dans le Tyrol qu'une défense faible et incertaine, et dès-lors votre poursuite doit acquérir un nouveau degré de célérité, soit pour atteindre ses arrière-gardes et les tailler en pièces, soit pour les devancer dans des passages importants, selon l'occasion ou la nature des localités où vous avez à déployer toute la variété des combinaisons et les ressources de l'art, ainsi que vous les avez déjà tour à tour développées dans les opérations de montagnes et dans celles de plaine. Nous avons loué la hardiesse de votre projet de vous porter brusquement sur Trieste ; mais le moment favorable

ne nous semble pas encore arrivé. L'affaiblissement de l'armée causé par les maladies, les dispositions plus qu'équivoques des différentes puissances de l'Italie, et l'intérêt le plus pressant de tout, celui de dissoudre les forces de l'Autriche en lui faisant essuyer des défaites réitérées, et de porter ainsi les derniers coups à nos ennemis du continent : toutes ces considérations nous déterminent à vous prescrire de ne pas vous écarter, dans les circonstances actuelles, du plan qui a pour but de lier votre gauche à la droite du général Moreau, et de combiner vos mouvemens de manière à écraser Wurmser et le prince Charles, pendant que le général Jourdan fera tous ses efforts pour rejeter Wartensleben dans la Bohême et le réduire à l'impuissance de couvrir ce royaume ou de protéger la rive gauche du Danube, s'il se replie de ce côté.

Après que les trois armées républicaines auront exécuté ces dispositions dans leur ensemble, et que les portes de l'Autriche leur seront ouvertes, nous vous autorisons à jeter une division sur Trieste pour en ruiner le port et les établissemens publics.

Jusque-là, la sagesse nous commande d'ajourner cette entreprise. Nous regrettons de ne pouvoir lui donner immédiatement notre assentiment ; mais l'essentiel est d'affermir la conquête de l'Italie et d'ôter à l'ennemi qui a osé encore la disputer à l'armée qui est sous vos ordres, tout espoir et tous moyens de la ressaisir. Il est d'ailleurs à observer que le corps que vous dirigeriez sur Trieste, pourrait être compromis dans sa retraite en Italie, dans le cas, toutefois invraisemblable, d'un événement fâcheux.

Il nous a été rendu compte que les 6,000 hommes que le général Chateauneuf-Randon a eu ordre de diriger vers l'Italie, sont depuis longtemps en mouvement : instruisez-nous de leur arrivée ainsi que des renforts qui ont été tirés des côtes de l'Océan. Notre intention est de maintenir l'armée d'Italie dans un état de force qui lui assure constamment la supériorité dans toutes les opérations qui la concernent, soit en la renforçant des troupes de l'intérieur, soit en lui prêtant les secours de l'armée de Rhin-et-Moselle, à laquelle nous ferons passer 6,000 hommes, lorsque la communication sera établie entre elles ; car, nous vous le répétons, il faut conserver à tout prix nos avantages en Italie ; c'est l'objet auquel la pensée

du gouvernement est le plus fortement attachée et qui doit le plus influencer sur la paix continentale.

Lorsque empereur aura été forcé de recevoir les conditions de cette paix nécessaire à l'Europe, nous aurons à décider celle qu'il conviendra à l'intérêt et à l'éclat des victoires de la république d'imposer aux différens états de l'Italie ; et c'est alors que nous pourrons, avec une sécurité entière, menacer Rome et Naples pour les faire accéder a nos vues.

Les maladies qui assiègent la garnison de Mantoue doivent bientôt réduire cette place et nous obligent de ne l'observer que de loin. La santé des troupes occupe vivement notre sollicitude, et attire, sans doute, vos soins les plus assidus, que réclament le courage et la fidélité républicaine de ces braves défenseurs de la patrie. Il faut faire évacuer, autant que possible, sur des lieux salubres, les malades que leur état permet de transporter.

REVEILLERE LEPAUX.

Paris, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le Directoire a reçu, citoyen général, votre lettre de Brescia, du 27 thermidor, qui contenait des notes sur quelques généraux de l'armée de l'Italie : le Directoire en a été satisfait et s'en occupera lorsque vous lui aurez transmis d'autres notes sur les généraux de brigade et les adjudans-généraux qui sont sous vos ordres.

Vous avez oublié plusieurs officiers, et principalement le général Kilmaine.

REVEILLERE LEPAUX.

Paris, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Le Directoire exécutif au Général Bonaparte.

Le Directoire a reçu, citoyen général, la lettre que vous avez lui écrite de Brescia, le 26 du mois dernier : il a sur-le-champ donné des ordres au ministre des finances pour faire venir à Paris les bijoux, estimés a 400,000 liv., dont vous portez la valeur a 2 ou 3,000,000. Le Directoire est satisfait de votre surveillance dans cette occasion essentielle ; il éprouve chaque jour combien il est urgent que tous les amis de la république dénoncent les nombreux abus qui entravent la marche de ses opérations de finance, et qui doublent les inconvénients qu'une administration trop compliquée occasionne dans cette partie importante. Les secours que l'armée d'Italie fournit au trésor national sont d'autant plus précieux, que la crise est plus forte : ils ont aidé a déjouer les trames de nos ennemis intérieurs.

Nous continuerons a vous recommander et aux commissaires du gouvernement de mettre a la disposition du ministre des finances toutes les sommes qui ne sont pas indispensables pour les divers services de l'armée que vous commandez.

Le Directoire a appris avec peine la levée du séquestre sur les biens des Napolitains a Livourne : c'est une mesure sur laquelle les circonstances ne permettent pas de revenir présentement. La conduite future de la cour de Naples a notre égard déterminera les démarches ultérieures que nous aurons a faire. Avant la tentative du général Wurmser sur l'Adige et le Mincio M. de Belmonte Pignatelli, qui. est a Paris, a cherché à éviter par tous les moyens que la diplomatie étrangère sait employer, l'occasion de traiter sérieusement de la paix avec la république française : depuis que l'armée d'Italie et les talents de son chef ont vaincu l'audacieux Autrichien, la conduite de l'envoyé de Naples a changé totalement, et il est devenu aussi ardent pour négocier la paix, qu'il paraissait d'abord très-peu l'être. Il est facile de sentir que le roi des Deux-Siciles désire profiter de votre éloignement, pour conclure, à des termes extrêmement avantageux pour lui, un traité, contre lequel s'élève sa partialité pour l'Angleterre et pour l'Autriche. C'est à vous, citoyen général, à nous instruire de notre véritable situation en Italie, et de notre position particulière a l'égard de Naples. Ce que vous nous dites au sujet des dispositions peu favorables des Napolitains qui sont à Brescia, et du danger qu'il y aurait à les y laisser, nous a fait

considérer l'état de l'armée d'Italie avec la plus sérieuse attention. Nous nous sommes demandé si le moment des grandes chaleurs, celui où cette armée a 15,000 hommes malades, celui surtout où elle se dispose non-seulement a entrer dans le Tyrol, mais peut-être a se lancer vers Trieste, était l'époque favorable pour rompre l'armistice conclu avec Naples. Nous avons pensé que l'heure de cette rupture, si elle doit avoir lieu, n'était point arrivée, et qu'il serait cependant dangereux de s'endormir sur la foi italienne, qui nous a si souvent trompés.

Nous croyons en conséquence, citoyen général, devoir seulement vous recommander de surveiller scrupuleusement les Napolitains qui sont a Brescia, de les éparpiller de manière a les rendre moins dangereux, d'en gagner quelques-uns, même pour connaître toutes leurs démarches, et de vous tenir en mesure de vous saisir de leurs chevaux et de leurs armes, si cela devient nécessaire. Si la cour de Naples, infidèle a l'armistice, se montrait ouvertement notre ennemie ; si elle s'avavançait a votre rencontre, ou se déclarait de nouveau absolument en faveur de l'Autriche et de l'Angleterre : alors, et dans le cas d'un danger absolument imminent, nous vous autorisons, citoyen général, a vous rendre maître des 200 cavaliers napolitains qui sont sur les derrières de l'armée d'Italie.

Le Directoire approuve ce que vous avez fait au sujet du légat que la cour de Rome avait envoyé a Ferrare. Nous avons congédié l'envoyé du prince de Rome, qui nous avait été adressé sans aucun pouvoir pour traiter avec la république française. Ces démarches ne nous mettent pas toutefois en situation hostile à l'égard du pape, mais elles nous avertissent de retirer vivement de Rome, en prenant bien soin de l'intimider ainsi que vous l'avez fait, les contributions de tout genre que l'armistice nous accorde.

Il est bon, citoyen général, que vous ayez l'oeil sur ce que fait la cour de Turin. Son ambassadeur en France, le chevalier Revel, émigré français, vient d'être congédié par nous, a raison de cette qualité. Nous attendons son successeur. Cette mesure ne change rien a l'état de paix dans lequel nous nous trouvons a l'égard du Piémont ; mais nous savons que l'on s'est réjoui dans ce pays des succès éphémères de Wurmser.

Il vaut mieux se tenir sur ses gardes, que de s'exposer a être trompé.

REVEILLERE-LEPAUX.

Brescia, le 21 thermidor an 4 (8 août 1796).

Au Général Bonaparte.

Otez-moi la vie, mon général, ou rendez-moi l'honneur, je ne mérite pas le perdre. Je suis accablé de douleur. Ne recevant point de réponse consolante de votre part, je joins ici les motifs qui m'ont déterminé à la retraite, que j'avais été loin de calculer déshonorante. Voyez-y, je vous prie, la plus exacte vérité, et il vous sera aisé de vous en convaincre encore par ma demi-brigade.

Si vous avez besoin de connaître ma conduite militaire, morale et politique, depuis quatre ans que je suis général, rien me sera si aisé, non-seulement par les chefs sous les ordres de qui j'ai servi, mais encore par les troupes qui ont été sous mes ordres, et vous en avez beaucoup dans votre armée. Si vous voulez remonter plus loin, depuis même trente – un ans que je sers, je le pourrai encore.

Daignez prendre en considération ma malheureuse position ; je compte sur votre justice.

Salut et fraternité.

VALETTE.⁸

Salo, le 21 thermidor an 4 (7 août 1796).

Au même.

Je crains que vous n'ayez pas reçu ma lettre sous la date du 18 thermidor, puisque l'ordonnance qui l'a apportée n'est pas de retour, par laquelle je vous disais que l'ennemi ralliait ses débris à Anfo. J'ai fait fouiller toutes les montagnes des environs de Salo ; on a fait 200 prisonniers, qui, joints aux 1,510 des journées des 16 et 17, fournissent un total de 1,710, y compris un général et plusieurs officiers. Dans ces journées, vingt-six caissons ou voitures, chargés la plupart de munitions de guerre, ainsi que cinq pièces de canon, sont tombés en notre pouvoir. J'ai fait ramasser tous les fusils que l'ennemi avait abandonnés dans sa déroute.

On m'en a apporté hier six cents, que j'ai fait remettre au commandant de l'artillerie.

Salut et respect,

GUYEUX.

Au quartier-général de Salo, le 21 thermidor an 4 (3 août 1796).

Au même.

J'ai l'honneur de vous informer que le général Masséna ayant retiré le troisième bataillon de la onzième demi-brigade de la division que je commande, il ne me reste que trois demi-brigades, qui forment au plus 1,800 hommes, et 80 chasseurs à cheval du vingt-quatrième régiment. Il est bien difficile de remplir vos vues avec si peu de monde. Je ne puis mettre des troupes dans Gavardo, et vos intentions étaient que j'occupasse Santo-Osseto et Nave, vu que c'est le chemin de la vallée de Sabia à Brescia.

Salut et considération,

SAURET.

Verone, le 22 thermidor an 4 (9 août 1796).

Au même.

Vous trouverez ci-joint, mon général, copie de deux lettres, l'une du général Beaumont, contenant quelques détails sur la position de l'ennemi, que je crois assez intéressante pour vous la transmettre ; et l'autre, du général de brigade Robert, qui, après avoir été blessé à l'affaire de Castiglione de Stiviere, a appris que ses équipages composant toutes ses ressources, avaient été pris par l'ennemi. Le mérite de ce général et sa situation malheureuse doivent intéresser tout homme sensible. Aussi me suis-je flatté que vous accorderiez à ce brave militaire les secours qu'il a le droit d'attendre de la reconnaissance publique. AUGEREAU.

Verone, le 22 thermidor an 4. (9 août 1790).

Au même.

Si les troupes qui marchent sur Mantoue étaient arrivées devant la place un peu plus tôt, peut-être aurions-nous retrouvé une partie de nos moyens ; ce qu'il y a de certain, c'est que la tranchée la plus près de la place n'était pas entièrement comblée il y a trois jours, et qu'on n'avait pas encore travaillé à détruire les batteries incendiaires. Il paraît que la garnison est un peu plus forte qu'elle ne l'était : j'en juge par la manière ? dont elle se répand dans la campagne ; il faut que le corps que vous y avez envoyé agisse avec précaution. On vient de me dire qu'il n'était que de 2.700 hommes, et que le général Fiorella s'était remis de son commandement à cause de maladie. Ce sont des contre-temps qui retardent notre marche sur la place ; d'ailleurs, j'avoue que 2,700 hommes peuvent suffire pour un côté de la place, mais non pour deux ; et cependant on ne fait rien, si on n'a pas un corps sur la citadelle, et un autre entre Pradella et Ceresse.

Si, au lieu de faire un simple blocus, on voulait y ajouter un bombardement, cette opération ne demanderait que deux bataillons de plus pour être mis dans la partie de Saint-George, et je pense qu'il pourrait nous faire ouvrir les portes beaucoup plus tôt que si nous attendons qu'on meure de faim dans la ville. Reste donc à savoir si l'artillerie peut tirer des places de Milan, Tortone et Alexandrie, douze ou quinze mortiers bien approvisionnés, et faire en sorte que les bombes éclatent ; car il est de fait que la grande moitié n'a point éclaté dans Mantoue.

Si l'artillerie, au lieu de douze ou quinze mortiers, pouvait nous procurer trente pièces de gros calibre, alors nous ferions l'attaque de vive force des retranchemens, et nous aurions la place dans dix jours ; il faudrait seulement ajouter aux troupes du blocus une bonne demi-brigade. Quand on songe de quel intérêt Mantoue est pour nous, on ne peut regretter que Murat n'ait pas attaqué ce camp retranché, comme on l'avait projeté. Mantoue est nécessaire quand on veut rester paisible possesseur de l'Italie, il l'est davantage quand on veut marcher dans le Tyrol. Au reste, je ne pense pas

qu'à moins de 15,000 hommes de renfort, vous puissiez entreprendre de faire votre jonction avec les armées du Rhin. Il faut, dans l'état actuel, une force devant Mantoue, une autre disponible pour éteindre les petits incendies que votre absence peut faire naître, et enfin une armée très-prépondérante en force a celle des ennemis, parce qu'elle s'affaiblira a chaque pas, en traversant un pays barbare ; tandis que la leur se recrutera de tous ces peuples aguerris qui fuiront devant vous. La possession de toute l'Italie est d'un trop grand avantage pour la république française, pour la risquer sans de grands motifs. Pour revenir a Mantoue, tout se réduit a savoir, 1^o. si nous pouvons avoir trente pièces de gros calibre, approvisionnées a cinq ou six cents coups ; 2^o. si, ne les ayant pas, nous pourrions nous procurer douze mortiers a cinq cents bombes chaque ; mais, dans tous les cas, 2,700 hommes ne sont point suffisans pour contenir sur deux points une garnison renouvelée et plus forte que l'ancienne.

CHASSELOUP.

P.S. On dit, général, que Wurmser n'en a pas assez, et qu'il veut encore en tâter : le général Augereau l'achevera ; mais peut-être faudra-t-il un pont pour communiquer avec Masséna, ou, mieux encore, prendre la position que vous m'avez indiquée derrière l'Adige. Il me semble que, si nous étions maîtres de Trente, l'ennemi ne pourrait être que sur un des bords de l'Adige, et que, pour le tenir en respect, nous n'aurions pas besoin de disséminer nos forces 5 ce que j'avance est une idée jetée : je ne connais pas assez ce pays pour l'assurer.

An quartier-général de Proverano, le 23 thermidor an 4 (10 août 1796).

Au même.

Rien de nouveau, général. D'après le rapport que j'ai eu, l'ennemi a cinq bataillons a la Corona : il y établit des batteries et fait beaucoup de retranchemens ; il a de plus trois bataillons dans la gorge de Préaboco.

Mon devoir m'impose de vous rendre compte des officiers qui se sont distingués dans les différentes affaires qui ont eu lieu depuis le 11 jusqu'au 20. Les généraux Victor, Joubert, Pigeon et Rampon y ont montré beaucoup de capacité et de bravoure. Les adjudans-généraux Monnier et Chabran ont marché a la tête des colonnes a Lonado, et leur exemple n'a pas peu contribué aux grands avantages que ma division a remportés. Les citoyens Somet, Degiovanni, Ducos et Reille se sont montrés a la tête des colonnes avec beaucoup d'intrépidité. Je vous demande pour ces officiers de l'avancement ; il leur est dû a bien des titres. Le chef de bataillon Charlot, commandant la brave trente-deuxième demi-brigade, mérite aussi le grade de chef de brigade qu'il remplit provisoirement. Cet officier est plein d'intelligence, de bravoure, et mérite qu'on s'occupe de son avancement. Je vous ferai passer sous peu le nom des braves militaires qui se sont encore distingués, persuadé que vous vous occuperez, comme a l'ordinaire, de leur faire rendre justice.

MASSÉNA.

Rome, le 23 thermidor an 4 (10 août 1796).

Au même.

Agréez le compliment que je vous adresse, dans le transport de ma joie, de la victoire décisive que vous avez remportée le 16 de ce mois. En rendant a la république le plus grand et le plus important service, vous avez sauvé l'Italie des désastres où la guerre disputée que les Allemands voulaient établir, eût jeté cette belle contrée.

Les lueurs des premiers succès des Allemands avaient animé les vives imaginations italiennes, jusqu'à la frénésie. On nous croyait perdus, parce que les agens de Londres et de Naples le publiaient avec fureur. Il avait été concerté, entre Vienne et Naples, que le roi des Deux-Siciles pousserait son armée en avant, pour donner la main aux Impériaux. Le pape devait être

forcé à rompre l'armistice, et tous les princes d'Italie à fournir un contingent, pour aider à nous repousser au-delà des Alpes.

La cour de Rome, intimidée, et prompte à croire ces folies de son goût, a imaginé, sans le dire à M. d'Azara, d'envoyer le vice-légat de Ferrare, monsignor della Greca, pour reprendre son poste et rétablir l'autorité papale, au moment où les Français ont évacué ce duché. On m'assure que le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, a fait des tentatives pour faire renoncer la municipalité de cette ville au serment de fidélité à la république.

L'imbécillité des grands de ce pays-ci, et la passion qui les anime contre nous, ont donné aux émissaires de nos ennemis, répandus dans le peuple, la témérité d'insulter grièvement, et jusqu'à mettre leur vie en péril, les deux jeunes Français, secrétaires de la commission des arts. Je vous envoie ci-joint, copie du récit que ces deux jeunes gens ont mis par écrit, de ce qu'ils ont eu à supporter, et je vous envoie aussi la copie de mon office, à ce sujet, que j'ai adressé à M. d'Azara, pour qu'il l'appuyât encore, comme il l'a fait, près du gouvernement romain, qui s'empresse maintenant, après votre victoire décidée, à nous satisfaire.

Il y a 1,000,000 tournois en verges d'or, sur ce qui est prêt à partir de Rome, et l'on travaille à augmenter cette somme, pour fournir la seconde contribution déjà échue ; mais je voudrais, avant de faire partir cet envoi, que le premier, de 5,000,000 , fût arrivé et reçu, ainsi que le citoyen Miot a dû le concerter, afin de pouvoir me régler dans la direction du second envoi avec plus de certitude.

Le pape vient de nommer pour secrétaire d'état le Cardinal Zelada, qui ne faisait plus rien du tout. Nous sortons d'une espèce d'orage que d'extravagantes idées de vos défaites ont fait naître. On veut accomplir l'armistice, on y est décidé de bonne foi ; mais l'incapacité et l'indolence habituelles, qui tiennent tout ici dans l'engourdissement, ne marchent qu'à force d'être aiguillonnées.

J'informe le commissaire-ordonnateur Dennié de ce qui doit le concerner.

Je vous prie, mon général, d'agréer mon admiration et mon dévouement pour vous.

CACAULT.

Au quartier-général de Salo, le 24 thermidor an 4 (11 août 1796).

Au même.

D'après vos ordres, je ne dois partir de Salo avec la division que je commande, qu'après avoir été remplacé par deux bataillons de la quatre-vingt-cinquième demi-brigade : ils ne sont pas encore arrivés. Il est de toute impossibilité que je puisse être rendu à sept heures du matin à Sabio ; il est cinq heures.

SAURET.

P.S. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai au plus 3,000 hommes dans ma division.

Rome, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

Au même.

Vous nous avez sauvé la vie par vos victoires du 16 de ce mois. La cour de Vienne, et les agens de Londres et de Naples se croyaient sûrs que les trente bataillons tirés de l'armée du Rhin mettraient votre armée en déroute, et tout était préparé pour tout exterminer. On avait arrange une sédition, jusque dans le petit port de Civita-Vecchia, contre les Français, et deux de nos matelots y ont été assez maltraités.

Le gouvernement romain, à qui vous venez de donner le ton, fait maintenant ce qu'il doit, il punit les coupables.

Je me suis plaint grièvement, comme d'une démarche que l'on peut appeler une infraction de l'armistice, de l'envoi du vice-légat, monsignor della Greca, vers Ferrare, comme pour en prendre possession, et surtout de ce que le cardinal Mattei, archevêque de Ferrage, a fait pour engager la municipalité à renoncer au serment de fidélité à la république, et de la

témérité qu'il a eue de faire élever, dans ce pays de conquête, les armes du pape.

On sent bien le tort qu'on a eu. Ce qu'on m'a répondu de plausible, c'est que les Français, dans l'évacuation de Ferrare, ayant encloué leurs canons et jeté à l'eau leur poudre, ils ont paru craindre que les Autrichiens allaient y venir et qu'alors le gouvernement romain a cru pouvoir, sans blesser nos droits et pour la conservation des intérêts du pays, devoir se montrer.

Je poursuis l'accomplissement des conditions de l'armistice qui peuvent être d'un besoin plus pressant. J'attends des nouvelles du convoi de 5,000,000 que le citoyen Miot a fait marcher par la route d'Imola, pour faire partir ensuite la seconde contribution et les autres objets en nature.

Je vous prie d'agréer mon dévouement.

CACAULT.

Lavenone, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

Au même.

J'ai reçu votre lettre, citoyen général : elle ne peut rien me prescrire que je n'aie le plus grand désir de faire.

Nous vous écrivîmes hier de concert avec le général Sauret, touchant la position que nous devons attaquer. Parvenus au village de Lavenone, nous nous sommes procuré des rapports plus fixes sur les alentours de la position, qui est susceptible d'être tournée, malgré de grandes difficultés.

Je pars avec ma colonne pour entourer par la gauche la Rocca d'Anfo, pendant que le général Sauret l'attaquera de front. Nous vous instruirons sur-le-champ du résultat de notre attaque. Il est impossible de faire aucune diversion sur notre droite, faute de barques.

SAINT-HILAIRE.

Rome, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

Au même.

Permettez qu'au milieu de vos étonnantes victoires, la voix d'un bon Espagnol unisse ses applaudissemens a ceux de tant d'autres qui vous proclament déjà le premier général de notre temps. Vos dernières actions vous ont déjà mérité et assuré l'immortalité, et j'espère que mes expressions ne seront point suspectées de flatterie.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de me répondre si gracieusement sur l'affaire de la Mesula et de la San-Martina. Si je n'avais été bien sur de la justice de ma demande, je ne vous aurais pas importuné.

Le baron de Capelletti ne se conduit pas parfaitement bien, je le sens ; mais ce n'est pas ma faute. Il n'est que sot, et je vous prie de lui pardonner en vous assurant que la leçon que je lui ai faite aujourd'hui est telle, qu'il né vous donnera pas désormais le moindre sujet de plainte. J'ai communiqué au citoyen Cacault la lettre que je lui écris, et il en est resté content. Je me suis mis aussi d'accord avec le même citoyen pour prescrire aux jésuites espagnols la condition qu'ils doivent tenir, et pour prévenir le sénat de Bologne qu'il s'entende avec moi dans tout ce qui regarde les Espagnols, par l'entremise de Cacault : ainsi tout ira bien. Capelletti était accrédité auprès des légats de Bologne ; mais il ne peut l'être auprès du nouveau sénat. Il est pourtant un officier du roi d'Espagne, auquel on a confié différentes commissions de son service, et sous ce rapport il est sous mes ordres.

Je n'ai pas eu la moindre part a la conduite de la cour de Rome avec Ferrare, et j'ai été un des derniers a le savoir. Le citoyen Cacault vous a écrit a ce sujet en vous envoyant un billet du ministre du pape, et je ne devrais pas vous en parler, si cela n'avait une relation intime avec notre armistice.

Croyez-moi, mon général, il n'y a eu que de l'ignorance dans tout ceci, et point du tout de malice, et l'idée où i on était que les Autrichiens allaient s'emparer de Ferrare, sur laquelle ils ont de vieilles prétentions, motiva l'envoi du ministre papal, qu'on croyait capable d'empêcher les Allemands d'envahir un pays abandonné par les Français, quand les Anglais et leurs émissaires publiaient partout que vous étiez perdu. Si mon intercession

auprès de vous, mon général, vaut quelque chose, je vous prie de pardonner à l'archevêque que vous avez fait arrêter.

Le citoyen Cacault et moi nous sommes parfaitement d'accord sur tout, mais particulièrement sur l'armistice, et j'espère que nous en viendrons à bout, malgré la mauvaise influence de nos voisins. Votre dernière déclaration à la cour de Naples opérera des miracles.

Recevez les félicitations et les hommages de celui qui a l'honneur d'être avec la plus grande considération, monsieur le général, votre très, etc.

Le chevalier D'AZARA.

Verone, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

Au même.

N'ayant pu accompagner le citoyen Chasseloup dans la mission dont vous nous aviez chargé, parce qu'après votre départ, j'ai été atteint d'une fièvre violente, et n'ayant pu davantage y envoyer Miron, par la même raison, j'y ai envoyé le chef de bataillon Labadie, le citoyen Pernetti et d'autres officiers qui connaissaient les environs de Mantoue. J'ai l'honneur de vous adresser leur rapport : les cinq pièces de 32 de Goito ont été enlevées par l'ennemi ; on n'a pas pu savoir ce qu'étaient devenues celles des batteries de la Favorite, de Saint-George et de Ceresse, par les raisons mentionnées au rapport.

LESPINASSE.

Au quartier – général de Verone, le 27 thermidor an 4 (14 août 1796).

Au même.

Voici, général, les dispositions que je me propose de faire, si vous les adoptez et qu'elles s'accordent avec les vôtres :

Le corps de ma division a Verone, occupant les arenes de cette place, tant pour l'armée ennemie que pour la garnison de Mantoue ; je crois qu'il serait

essentiel, pour observer les mouvemens de l'ennemi sur ma droite et sur ma gauche, de porter un corps de 400 hommes a Porto-Legnago, 300 a Pesano et 300 à Busolengo, qui feraient des patrouilles croisées, et garderaient par conséquent l'Adige. Je vous prie de me dire si cela est conforme a vos intentions, comme aussi de me faire part du changement que toutefois vous trouverez à propos de faire, et de suite je l'exécuterai.

La force de ma division est de 6,000 hommes ; si je renvoie la dix-septième demi-brigade, comme vous me le marquez, cela affaiblira mes forces.

J'attends votre réponse sur toutes ces observations ; comptez sur mon zèle et mon activité.

AUGEREAU.

P.S. Je vous envoie ci-joint le plan de la ligne que je crois que l'armée occupe dans ce moment VOUS verrez qu'en prenant ces nouvelles positions, ma gauche se trouvera appuyée a la Corona et a portée d'y envoyer des forces, et ma droite a Porto-Legnago, où je défendrai le passage du pont.

Piovesano, le 27 thermidor an 4 (14 août 1796).

Au même.

D'après l'ordre que j'ai reçu, général, le 25, je me suis rendu a Rivoli et je suis retourné le même jour a Piovesano, pour y voir le général Masséna ; hier nous avons parcouru les bords de l'Adige. Depuis la Siega, où l'on commence a entrer dans le vallon jusqu'à Rivoli et au-delà, les montagnes de la rive gauche tombent presque à pic sur la rivière, ce qui rend tout établissement de tête de pont impossible, parce qu'elle serait insoutenable. Nous avons examiné, avec les chefs de bataillon Maubert et Carrière, une position un peu au-dessus de la Siega, qui nous a été indiquée par le général Masséna ; mais, en combinant les moyens de défense, nous avons vu qu'à raison du site du terrain, ils seraient insuffisants.

Entre la Siega et Polo, la rive droite, soit par la difficulté des abords, soit parce qu'elle est dominée par la rive gauche, interdit tout établissement de pont.

Il n'y a donc que Polo qui présente une position favorable, et c'est celle où existait le pont précédemment construit.

J'ai envoyé à Verone pour avoir les bateaux et agrès nécessaires, et a Dolce pour faire descendre quatre ou cinq radeaux, qu'on m'a dit que les ennemis avaient abandonnés.

Nous avons maintenant à Peschiera trois demi-galères, dont deux armées sur le devant de deux pièces de 5 autrichiennes, une avec une pièce de 11.

Deux barques ayant chacune une pièce de 13 sur l'avant, et deux pièces de cinq autrichiennes en retraite.

Deux autres barques à armer, qui porteront l'une une pièce de 11, et l'autre une de 13. J'ai pourvu à ce que les affûts fussent construits à Peschiera.

Les ennemis avaient, pendant les dernières affaires, treize barques armées, et ceux qui les ont vues de près assurent que trois seulement portaient chacune une pièce de gros calibre ; les dix autres, moins fortes, avaient de petits canons ou des espingoles. Les matelots sont des Esclavons ; les barques sont, dit-on, commandées par un officier anglais...

Suivant les rapports faits au citoyen Allemand, les ennemis ont à Riva un rassemblement d'un trentaine de barques.

Les crues extraordinaires qui surviennent pendant le mois de septembre, et principalement pendant celui d'octobre, m'obligent à envoyer à Plaisance et à Pavie un officier avec un détachement d'ouvriers et de matelots, pour surveiller l'entretien du pont, et diriger les manoeuvres dans le temps des inondations.

Les Italiens qu'on avait chargés de cette partie présentent, sans se gêner, des comptes de 12,000 liv. numéraire de France, sur lesquels ils se portent, avec leurs amis, au traitement de 500 livres par mois. J'ai donné ordre au citoyen Duroc de se rendre à Plaisance, aussitôt que sa santé le lui permettra, non-seulement pour y vérifier le compte de 12,000 liv., mais

même pour arrêter celui des dépenses du pont, depuis sa construction, lesquelles dépenses doivent être portées au moins sur les contributions.

Ma santé, général, est très-faible ; les officiers et les principaux ouvriers de l'équipage sont malades. Je ferai néanmoins l'impossible pour accélérer la construction du pont que vous m'avez ordonnée.

ANDRÉOSSY.

Au quartier-général à Staro, le 27 thermidor an 4 (14 août 1796).

Au même.

D'après tous les rapports ou renseignemens que j'ai pris sur la fuite de l'ennemi, tout indique que l'armée se retire à Trente. J'envoyai hier un de mes aides-de-camp en parlementaire —, il fit six lieues sans trouver un seul homme ennemi, et tous les habitans lui assurèrent que l'ennemi se retirait à Trente : ne voulant point courir après, il rétrograda, et, en chemin faisant, il rencontra quatre compagnies autrichiennes qui se sauvaient par les montagnes ; il remit le paquet au commandant de la troupe, et, comme il était fort tard, il fut obligé de coucher avec eux. Dans la nuit, le commandant de cette troupe reçut ordre de partir et de se porter sur Trente.

J'envverrai demain faire une reconnaissance pour connaître le local du pays ; je la ferai pousser plus avant, surtout sur ma gauche.

Voici l'emplacement que j'occupe dans ce moment :

Quartier-général à Storo ;

Quatre compagnies de la vingt-septième demi-brigade à Ponte-Tassarò ;

Quatre compagnies de la trente-neuvième demi-brigade à Thiarno, sur la route de Riva, où les habitans m'ont rapporté que l'ennemi avait évacué Riva ;

Quatre compagnies de la vingt-cinquième à Lodrone et château Sainte-Barbe ;

Premier bataillon de la vingt-cinquième à Condino ;

Une compagnie d'Allobroges à Rocca d'Anfo.

Général, j'avais des éloges à vous faire de la cavalerie, de la manière avec laquelle elle, s'est montrée : elle a chargé vigoureusement l'infanterie ennemie ; elle a fait en partie tous les prisonniers, et pris six pièces de canon. Si mon infanterie n'avait pas été si fatiguée, je prenais les 5,000 hommes qui étaient à Lodrone et Storo. Cette troupe était commandée par le prince de Reuss.

La Rocca d'Anfo fut enlevée si vivement par nos braves carabiniers, grenadiers et volontaires, au arrivé à Storo, où l'affaire s'est engagée, les prisonniers me demandèrent par où ; j'avais passé, ajoutant qu'il n'était pas possible que j'eusse passé par la Rocca d'Anfo.

Le pays que nous occupons actuellement ne nous offre pas de grandes ressources ; les habitants font leur possible pour fournir pain, vin et viande, afin de faire subsister la division.

La vallée de l'Ydro est entièrement à nous.

SAURET.

Rome, le 28 thermidor an 4 (15 août 1756).

Au même.

Il arriva, hier au soir, une estafette expédiée par M. le gouverneur de Frosinone au cardinal secrétaire d'état, pour lui annoncer l'entrée des troupes napolitaines dans cette ville de l'état ecclésiastique. La lettre porte qu'il n'était encore arrivé que 2,000 hommes, mais que d'autres troupes devaient suivre cette avant-garde.

Le commandant napolitain a fait lire publiquement, en entrant, des proclamations qui ordonnent, de la part de Sa Majesté Sicilienne, aux troupes le bon ordre, la discipline et le respect envers le souverain du lieu et envers ses sujets. On ignore ici quel peut être le véritable objet d'une telle surprise ; mais toutes les apparences sont qu'il ne s'agit pas d'une occupation du territoire ecclésiastique, mais seulement d'un passage de troupes napolitaines qui ont une destination ultérieure.

Le gouvernement romain se dispose à faire des protestations et autres formalités d'usage. Il n'est en état de rien opposer.

Le résident de Naples a Venise a expédié a Naples un courrier, qui a passé ici il y a huit jours, répandant partout que notre armée, défaite, se retirait à Tortone. Il peut se faire que, dans le premier moment ou le cabinet de Naples a cru ces faux bruits véritables, on ait ordonné tout de suite aux troupes de s'avancer, conformément a ce que je vous ai marqué des promesses du roi de Naples, de faire avancer 30,000 hommes pour donner la main aux Impériaux. Les véritables nouvelles de votre victoire, venues depuis, feront peut-être changer les déterminations. Nos ennemis, et surtout les Anglais, qui sont l'ami du cabinet de Naples, veulent intimider le pape, pour l'empêcher d'accomplir les conditions de l'armistice.

Ils voudraient que l'armée napolitaine, qui est nombreuse, ainsi que vous pouvez le vérifier par le tableau de l'état militaire de l'Italie que j'ai eu l'honneur de vous envoyer dès le commencement de la campagne, s'avancât pour aller reprendre Livourne et occuper notre pays conquis ; ils voudraient au moins produire une diversion. Quand on se croyait sûr que les trente bataillons venus de l'armée du Rhin battraient votre armée, on avait concerté un projet très-vaste de réunir tous les moyens de l'Italie et même ceux du roi de Sardaigne.

Les Anglais voudraient du moins aujourd'hui que les troupes napolitaines allassent reprendre Livourne, et qu'une armée napolitaine vînt à Ferrare et appuyât la garnison de Mantoue.

Naples a menacé le pape s'il nous livrait les trente milliers de poudre. Ses émissaires provoquaient la canaille, par laquelle les deux secrétaires de la commission des arts ont été insultés, et je suis averti que le postillon que les tribunaux de Rome ont condamné à mort comme le plus coupable dans cette affaire, est maintenant retiré et réfugié dans le palais Farnèse, appartenant au roi de Naples ; mais je n'ai pas de ce dernier fait des preuves assez certaines.

Il me paraît difficile qu'après la nouvelle de votre victoire du 16, la cour de Naples ose rompre l'armistice que vous lui avez accordé ; mais il me

paraît sûr qu'elle n'aurait pas manqué de le faire, si l'armée d'Italie eût été battue.

Si la marche des troupes napolitaines, dont l'avant-garde est entrée sur le territoire du pape à Frosinone, continue ; si l'armée avance, c'est sans doute pour aller reprendre Livourne et pour aller ensuite vers Mantoue.

Je prévois que cette armée passera par Rome ; elle a pris la route de Frosinone, où il n'y a pas les mêmes dangers du mauvais air que par Terracine.

Vous jugez combien la cour de Rome doit être intimidée en de pareilles circonstances, et que ses opérations pour l'accomplissement de l'armistice ne sauraient marcher comme je voudrais. J'espère que les 5,000,000 dirigés sur Imola auront pu être délivrés en conformité des mesures prises et des avertissemens donnés par le citoyen Miot.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de la note que j'ai donnée pour obtenir la grâce de deux malfaiteurs qui avaient insulté les deux secrétaires de la commission des arts. Je vous envoie aussi copie de la sentence rendue avec une promptitude qui n'a lieu que dans les cas bien extraordinaires, et de la réponse du cardinal secrétaire d'état, qui m'annonce que le pape a accordé la grâce que j'ai demandée. Tant que les choses pourront rester dans leur état naturel, je me trouverai placé ici sur un théâtre de comédie où il n'est pas bien difficile de soutenir le rôle du plus fort.

Si l'armée napolitaine vient déranger la scène, je soutiendrai de mon mieux, autant qu'il sera possible, la vérité des principes.

Il n'y a qu'une force majeure et imprévue qui puisse empêcher le pape d'exécuter les conditions de l'armistice. Je crois qu'il voudrait de bonne foi être délivré des autres dangers à ce prix. Je tâche de faire entendre qu'après avoir payé ce tribut, on pourra compter sur la protection de l'armée. Il faut ici un protecteur plus puissant que saint Pierre et saint Paul. Le cours des choses a une alliance avec Rome. Il y aurait de quoi rire de vous voir à la fois général du Saint-Siège et de la république française.

Je m'empresserai de vous donner des nouvelles ultérieures. Il m'a paru à propos d'expédier une estafette au citoyen Miot, avec cette dépêche, en le

priant de vous la faire parvenir le plus tôt possible, avec les nouvelles et observations qu'il peut vous communiquer de son côté.

Permettez-moi, général, de vous prier d'envoyer ma dépêche ci-jointe par un de vos courriers, au ministre Delacroix.

Je vous prie d'agréer mon dévouement.

CACAULT.

P.S. Si l'avant-garde napolitaine devait passer par la Romagne et non par Rome, elle eût pris la route de l'Aquila.

Cette armée paraît marcher sans avoir d'avance donné aucun ordre pour trouver prêts le logement, les vivres, etc. : ces considérations tiennent tous les esprits en suspens.

Vous trouverez ci-joint la réponse du cardinal Zelada à la lettre par laquelle vous m'avez accrédité auprès de cette cour.

Rome, le ^{1er} fructidor an 4 (18 août 1796).

Au même.

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 21 thermidor.

J'ai passé sur-le-champ à la cour de Naples et à celle de Rome les deux offices dont je vous envoie ci-joint copie, rien ne pouvant arriver plus à propos pour donner un peu de ton à ce pays-ci, et pour arrêter et contenir la cour de Naples.

M. Acton a dû recevoir hier soir ma lettre, remise avant-hier au chargé d'affaires de Sa Majesté Sicilienne à Rome, avant le départ de la poste.

Ce chargé d'affaires aurait dû venir me rendre visite, comme tous les agens diplomatiques, et même l'ambassadeur de Venise, l'ont fait suivant l'usage de Rome.

J'observe encore que j'ai écrit à ce chargé d'affaires un billet fort poli, en le priant de faire passer ma lettre à M. Acton, et qu'il a eu la grossièreté de ne pas me répondre.

Si ces vétilles signifient quelque chose, c'est parce qu'elles concourent à indiquer que tous ceux qui appartiennent à la cour de Naples, craignent de reconnaître l'armistice et en prévoient la rupture.

Quatre de nos matelots se trouvent indignement arrêtés par le gouvernement, à Orbitello.

Des passe-ports pour se rendre à Palerme ont été refusés ici à Gamelin, né dans cette ville, fils du consul de France.

Tous les petits détails de cette sorte viennent à l'appui des grands motifs que nous avons d'être persuadés que Naples aurait renouvelé, si les Autrichiens vous avaient battus, la même perfidie faite à Latouche, après la convention signée, il y a quatre ans, en présence de l'escadre française.

On écrit ici de l'armée allemande, que la cavalerie napolitaine devait se joindre aux Autrichiens. Je sais le peu de foi que méritent de telles lettres particulières ; mais le concours des indices et des preuves ne doit pas nous échapper, et me paraît exiger votre attention.

Vous observerez que, dans ma lettre à M. Acton, je ne lui parle que de l'entrée des Napolitains à Ponte-Corvo, lequel appartient au pape ; mais il est enclavé vers la frontière dans le territoire napolitain, et dépendant du gouvernement papal de Frosinone.

Les 2,000 hommes de troupes siciliennes ne sont entrés que dans Ponte-Corvo, sur la route de Rome, par Frosinone ; mais ils ne sont pas arrivés à Frosinone, comme on l'avait cru d'abord, et comme je vous l'ai écrit. Le fond de la chose est le même. Je vous enverrai copie des protestations du pape contre cette entrée des Napolitains à Ponte-Corvo ; on ne me les a pas remises.

On craint ici la marche d'une colonne napolitaine vers la Romagne, les troupes s'étant extrêmement approchées de Tronto et Giulianova, confins de l'état du pape.

M. Acton aura reçu, en même temps que ma lettre, ma dépêche, expédiée ici par estafette du résident de Naples à Venise, qui est bien différente de sa première dont je vous ai parlé ; car il mande à celui à qui le paquet était adressé à Rome : « Les Allemands sont chassés dans le Tyrol, rien ne peut résister aux Français. » Ces nouvelles épouvantent M. Acton, qui est

naturellement peureux, et qui sent bien que ces nombreuses troupes doivent rester où elles sont placées, comme un épouvantail, tant que les Autrichiens ne nous auront pas battus.

Je n'ai, jusqu'à ce moment, aucune nouvelle que les 2,000 hommes de troupes napolitaines se soient avancés au-delà de Ponte-Corvo, ni qu'il ait été donné aucun ordre de rien préparer pour un passage d'armée dans l'état ecclésiastique. Je serai attentif, et je vous informerai promptement de ce qui pourra survenir. Il y a maintenant tout lieu de croire que les projets concertés contre nous sont évanouis, et que l'armée sicilienne, qui a fait prendre les plans de toutes les positions du territoire ecclésiastique du côté de Naples, n'osera plus outrepasser la frontière.

Je répands la nouvelle de la marche de 18,000 hommes de votre armée sur Bologne.

Le convoi des cinq millions de la première contribution doit être maintenant arrivé à sa destination. J'ai prié le commandant de la place de Bologne, qui se disposait à aller recevoir cet argent à Imola, de vous informer, ainsi que le commissaire ordonnateur – général Dennié, de l'arrivée de l'argent à Bologne.

Dans trois jours, les citoyens Berthollet et Monge doivent faire ici les épreuves nécessaires de lingots préparés pour la deuxième contribution du pape ; il n'y en a de fondus que pour 1,000,000 tournois. Je presse pour que l'on prépare plus vite le paiement entier des 5,000,000 déjà en retard mais je ne vois pas encore un terme prompt et décidé à l'égard de cette somme entière : c'est ce que je tâcherai de faire terminer la semaine prochaine.

Les commissaires travaillent maintenant avec l'architecte du pape pour faire parvenir à l'encaissement des morceaux choisis dont ils ont donné la liste.

Je vous ai déjà observé qu'il ne se trouvait ici que peu d'objets directement utiles à l'armée : il faut donc recevoir la contribution en nature, en objets utiles aux manufacturés de France, et que le gouvernement pourra réaliser en numéraire. Vous savez que je me suis déjà fait délivrer cinquante milliers d'alun qui vont filer à Gênes par des bâtimens neutres ; le reste sera expédié par terre.

Le nouveau secrétaire d'état, le cardinal Busca, paraît avoir de l'activité, et nous avançons davantage depuis qu'il est nommé. L'accomplissement de l'affaire coûte beaucoup à un pays qui n'était habitué qu'à recevoir et à tendre la main. Tout s'accomplira, j'espère, malgré la rage de nos ennemis, qui ont, dans cette métropole de la chétienté, des moyens beaucoup plus puissans qu'ailleurs, d'intrigues et d'influence.

Vous me répondez, au sujet des manuscrits, que l'armistice porte cinq cents volumes ; mais le chevalier d'Azara nous a déclaré ici, sur sa parole, qu'il était convenu avec vous et les commissaires Salicetti et Garrau, qu'on ne prendrait que trois cents manuscrits.

Le commissaire Salicetti a dit la même chose aux commissaires des arts Tinette et Barthélémy ; il me paraît donc vrai qu'il a été accordé verbalement à M. d'Azara, qu'on ne prendrait que trois cents manuscrits.

On ne refusera pas d'en donner cinq cents, si vous l'exigez ; mais M. d'Azara recevra une mortification que vous ne trouverez peut-être pas juste de lui donner, si la chose a été convenue sans que vous vous en souveniez, quand le ministre d'Espagne et les commissaires s'en rappellent fort bien. Il y a près de vingt mille manuscrits à la bibliothèque du Vatican : si l'on prend les trois cents meilleurs, on aura pris tout ce qui vaut véritablement quelque chose. Les bons ouvrages sont imprimés, le leste n'a de prix que pour les bibliographes.

Je vous soumets, citoyen général, ces considérations : il est nécessaire que les commissaires sachent définitivement s'ils doivent prendre cinq cents ou trois cents manuscrits.

Comme l'objet de mon instruction concernant la contribution de Ravennes ne ferait, si j'insistais sur cet objet à présent, que détourner l'attention de ceux qui sont plus pressans, je diffère de la traiter a fond. Quand nous aurons tiré d'ici une grande partie des objets promis, j'en aurai toujours plus de force pour déterminer le reste.

Je n'ai pas manqué de reprocher sévèrement les ordres relatifs à Ferrare, et je vous ai marqué ce que l'on m'a répondu. J'ai, avec Bologne et Ferrare, une correspondance directe, qui me met en état de veiller ici sur ce qui concerne ces deux pays.

J'ai bien fait connaître a M. d'Azara que le chargé d'affaires d'Espagne à Bologne, M. Capelletti, est un fanatique sans esprit, dont les sentimens sont trop conformes a ceux qu'on reproche aux ex-jésuites ; ce qui le rend incapable de les bien conduire, ce qui vous mettrait dans la nécessité de renvoyer tous les ex-jésuites de Bologne. M. d'Azara, qui est éclairé, ne réclame point a l'égard de vos ordres pour assurer la tranquillité du peuple il espère que les deux membres du sénat qui vous ont été envoyés auront pu obtenir que les ex-jésuites qui ont été sages pourront rester : quant aux autres, on les placera ailleurs.

Depuis vos grandes victoires, M. d'Azara est aussi transporté de joie que nous-mêmes ; il est tellement lancé dans l'armistice de Rome, que son honneur veut qu'il s'accomplisse, et, pour qu'on lui en ait obligation ici, il faut que nous nous maintenions en force supérieure en Italie, et que l'indépendance de Rome soit visiblement due a sa médiation. Ainsi, il est certainement pour nous, et marche en effet avec moi dans un accord parfait et intime.

Il est aise d'avoir du courage sous l'égide de votre valeur, et des prodiges qu'opèrent toutes nos armées. Celui qui m'anime doit toujours se montrer sous les dehors de l'impassibilité. C'est ainsi que, sans changer de ton ni de langage, je soutiens les affaires dont j'ai été chargé en Italie depuis le commencement de la guerre. Veuillez bien considérer qu'il n'y a pas moyen d'aller vite sans rompre : on a affaire à des cadavres.

CACAULT.

Rome, le 2 fructidor an 4 (19 août 1796).

Au même.

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, en date de Brescia, le 25 thermidor, avec les exemplaires de votre relation envoyée au Directoire, des glorieuses journées du 16 et jours suivans : j'ai eu soin d'en faire bon usage.

Le veniat de M. le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, et la sévérité déployée envers les fanatiques de Bologne, feront le meilleur effet. Je tâche de soutenir ces mesures par tous les petits moyens qui sont en moi : M. d'Azara y concourt de tout son coeur.

Le premier convoi d'argent doit être maintenant arrivé. Vous savez que demain nous essayons et encaissons à la monnaie un sixième million.

Le reste va aussi. On voudrait bien qu'il fût possible d'échapper aux conditions de Tarmistice ; mais la mauvaise foi de la part du gouvernement ne saurait plus avoir lieu depuis qu'il est évident qu'il ne saurait se sauver qu'en accomplissant le traité.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie de la réponse que j'ai reçue du secrétaire d'état, à l'assurance que j'ai donnée de votre part, qu'en cas d'attaque de l'état ecclésiastique, une division de l'armée viendrait le défendre.

Si M. Acton me répond courrier par courrier comme il le doit, et comme il en aura le temps, je recevrai sa lettre lundi prochain, dans trois jours.

Je vous envoie ci-joint un bulletin qui m'est venu d'Isola, à la frontière du royaume de Naples, sur la route de Rome.

Je vous prie d'agréer mon dévouement.

CACAULT.

P.S. Je reçois, citoyen général, au moment du départ de ma lettre, les deux notes ci-jointes, du cardinal secrétaire d'état, qui implore, près de M. d'Azara et près de moi, les plus vives sollicitations pour obtenir de vous que le cardinal Mattei ait la liberté de retourner promptement à son siège, de Ferrare. Vous verrez par ces notes combien le pape et le secrétaire d'état y prennent intérêt. Le veniat a produit son effet entier. La bonté et la générosité, en terminant l'affaire, en produiront un nouveau, qui ne peut être qu'avantageux à votre gloire.

Rome, le 3 fructidor an 4 (20 août 1796).

Au même.

Je vous avais marqué que M. Windham, ministre d'Angleterre a Florence, était arrivé ici, répandant le bruit que les Anglais bombardaient Livourne. On fait, depuis, arriver des lettres qui annoncent l'arrivée, au secours de Wurmser, d'une autre armée de 30,000 hommes. Il n'y a pas de mensonges et d'intrigues que l'on n'emploie pour égarer les esprits et soutenir l'espérance que nous pourrions être défaits.

M. Windham⁹ n'a fait que passer à Rome : il se rend a Naples. Les faux bruits qu'il a fait répandre, ne sont pas le véritable objet de son voyage : il s'en est ouvert à une personne de qui M. Azara et moi avons su qu'il va à Naples pour y faire, au nom de l'Angleterre, les reproches les plus violens de ce que les troupes siliciennes n'ont pas empêché l'accomplissement de l'armistice avec le pape, en occupant Rome, de ce que l'armée napolitaine n'est pas venue chasser les Français de Livourne, de ce que cette armée ne marche pas vers la Lombardie par la Romagne ; il assure que c'est ce que la cour de Naples avait promis. Il ajoute que cette cour a demandé, il y a environ six semaines, le même subside de l'Angleterre, qui était payé au roi de Sardaigne ; que cette affaire est sur le point de s'arranger, qu'on en attend des réponses de Londres.

L'espérance de M. Windham et l'objet de son voyage inopiné a Naples sont de décider cette cour à exécuter, pour ce qui la concerne, le grand projet concerté dans la supposition que les Allemands seraient les plus forts : de votre côté, je suis persuadé qu'il ne réussira pas maintenant.

Les nouvelles qu'on reçoit ici du côté de Naples ne sont plus alarmantes et menaçantes pour, l'état ecclésiastique, ainsi qu'elles l'étaient auparavant.

Je vous envoie ci-joint un petit bulletin italien, qui annonce même que le roi a quitté Lora.

Je viens d'assister, avec Monge et Berthollet, a la pesée et aux essais d'un premier million en lingots, de la deuxième contribution : nous l'avons fait encaisser et sceller avec des états bien en règle.

On travaille ici a la fonte en lingots d'un deuxième million qui est arrivé en argenterie.

L'opération sera finie le 10 de ce mois, et je compte faire partir, le u ou le 12 du courant, 2,000,000 par, la même route d Imola, qu'a suivie le

premier convoi.

CACAULT.

Au quartier-général de Milan, le 3 fructidor an 4 (20 août 1796).

Au même.

Vous n'avez pas besoin de preuves, sans doute, pour croire à la fréquente correspondance qui existe entre les cours de Vienne et de Turin, et aux intrigues de l'archiduc dans ce pays ; mais je crois devoir vous faire part de quelques notes que j'ai recueillies et qui semblent devoir mériter votre créance et peut-être votre attention.

1^o. Les courriers de Vienne à Turin, et réciproquement, se succèdent sans interruption, et passent tous par Bellinzona et Canobio. Ne serait-il pas possible d'en enlever un dans ce dernier lieu, ou aux environs, pour savoir ce que nos ennemis concertent ?

2^o. Le nommé Andriana, aubergiste à Bellinzona, est le confident et l'agent diplomatique de l'archiduc, près duquel il fait de fréquents voyages.

3^o. Le 27 thermidor dernier, 300 Piémontais armés sont passés par Canobio et se sont ensuite embarqués sur le lac, dans six barques qui se sont dirigées vers Ossola.

BARAGUEY D'HILLIERS.

Au quartier-général de Stavo, le 3 fructidor an 4 (20 août 1796).

Au même.

Je n'ai reçu qu'hier à midi, citoyen général, votre lettre du premier fructidor.

Je vous rends compte de la reconnaissance que nous avons faite des chemins qui mènent à Riva.

Le plus court de tous, qui mène à Riva dans six heures de temps, est celui qui, en traversant la vallée d'Ydro, aboutit au lac de Garda, au village de

Ponale d'où l'on s'embarque pour Riva. Ce chemin, qui présente l'avantage du temps, offre de si grandes difficultés pour la cavalerie et l'artillerie, qu'il n'est praticable que pour un corps d'infanterie, et ne peut donc nous convenir, étant obligés d'emmener l'un et l'autre.

L'autre chemin, qui conduit a Riva, au bout de onze heures de marche, est celui qui de Storo va a Thion., et de-là, passant par Balino et Cavrast, mène droit a Riva : celui-là est praticable pour toute arme et pour les bagages ; il n'a que l'inconvénient de deux marches, le trajet étant trop long pour une seule marche.

Je crois que l'on pourrait alors tirer parti des deux chemins, en faisant passer un corps de troupes d'infanterie qui s'embarquerait a Ponale, s'emparerait de Riva, pendant le même temps que la division se dirigerait également sur Riva, en passant par Thion. Cette double direction ôte a l'ennemi toute envie d'empêcher le corps de troupes qui se porterait par le chemin le plus long, d'arriver a Riva, puisqu'il serait déjà occupé par celui qui aurait passé par Ponale. J'attends donc vos ordres.

Vous me marquez, citoyen général de garder ici trois pièces de canon de 3, de celles prises a l'ennemi ; je vous observe que je n'ai pu en garder qu'une ici, parce que les chevaux que j'avais demandés, ne m'étant point arrivés, j'ai été forcé de faire évacuer les autres sur Salo par des boeufs j'ai donné l'ordre pour qu'elles reviennent, mais il faut des chevaux et des canonniers.

Nous sommes toujours ici dans la plus grande détresse de subsistances : nous ne recevons jamais que la moindre partie de ce qu'il faut, et encore en pain seulement. Cette partie de l'armée est négligée totalement.

L'exécution de votre ordre relativement aux cartouches, me met dans le cas d'en avoir besoin de 100,000, et de 6,000 pierres a feu, pour remplacer ce qui vient d'être délivré pour compléter a raison de cinquante coups par homme. Toutes les pierres qui étaient ici en réserve se sont trouvées être des pierres de pistolet. Veuillez bien, citoyen général, donner des ordres pour que cette erreur n'arrive plus.

SAURET.

Polo, le 4 fructidor an 4 (21 août 1796).

Au même.

Je reçus, général, le 25 du mois dernier, a Peschiera l'ordre de me rendre a Rivoli, et le soir je fus chez le général Masséna, a Provezano. Le 26, nous parcourûmes les bords de l'Adige. Je vous rendis compte, le 27, que l'emplacement de l'ancien pont nous avait paru le seul convenable. J'ignore pourquoi ma lettre ne vous est pas parvenue.

Le pont sera terminé ce soir : il l'eût été beaucoup plus tôt sans les difficultés qu'il y a eu à se procurer des barques, et, dans ce moment, la dernière que j'ai envoyé chercher. J'ai laissé un passage pour la navigation.

Le général Masséna m'a demandé une traille a Rivoli pour la communication avec la Chiusa, je l'ai fait établir.

Dans le temps que le pont'se construisait, j'ai fait recueillir et radoubier seize pontons de bois avec leurs poutrelles et madriers répandus ça et là dans les villages et dans les campagnes. Les cordages et la plupart des ferrures nécessaires pour le mécanisme et le prompt rétablissement du pont, n'ont pu être retrouvés. Ces bateaux, pontés de deux en deux et remontés avec des chevaux, pourraient servir a fournir une communication dans tel point que vous désirerez ; en un mot, ce serait un pont disponible qu'on pourrait déplacer à volonté, La navigation de l'Adige étant très-difficile, a cause de la rapidité des eaux, des bancs de sable et des rochers qui se trouvent dans son lit, et des mines qui sont sur ses bords, il serait nécessaire d'avoir des bateliers du pays : eux seuls sont en état de remonter les bateaux. J'ignore s'il entre dans vos projets d'employer ce pont.

ANDRÉOSSY.

Rome, le 5 fructidor an 4 (21 août 1796).

Au même.

Monsieur le général.

J'ai bien des remerciemens a vous faire de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du.... fructidor. Elle contient des expressions qui partant d'un héros comme vous, flattent infiniment mon amour-propre, et je compterai, toute ma vie, pour ma première fortune, d'avoir mérité votre estime.

Vous avez bien raison de dire que la tête tourne à tout le monde dans cette partie de l'Italie. Je sais que l'ami Cacault vous tient au courant de ce qui se passe a Naples, et vous pouvez compter sur l'exactitude de ses rapports. L'armement est tel qu'on vous l'a dit, et il y a quelques mois que nous voyons le général napolitain faire plus de mouvemens et choisir plus de campemens que l'armée de Bonaparte, qui se bat presque tous les jours.

L'objet de ces mouvemens est d'accord avec ceux qui n'aiment pas la France : vous le savez. En attendant, les troupes napolitaines conservent Ponte-Corvo, et elles se sont augmentées ces jours passés. Je suis sûr que vos 10,000 hommes, conduits par vous, rempliront votre objet ; mais comme vous avez quelque chose de plus a faire que de vaincre, vous pourvoirez a tout. En allant ou revenant, il est naturel que vous visitiez le Capitole, et, dans ce cas, j'espère que vous me ferez l'honneur de loger chez moi. Vous y serez certainement chez un ami. "

Je ne puis vous donner une juste idée de l'intrigue infernale qui a traversé jusqu'ici l'accomplissement de notre armistice, et qui vient de l'endroit même dont je viens de parler. Nous sommes tombés dans un autre embarras pour la paix, qu'on avait, sous de mauvais auspices, commencé à traiter a Paris, et qu'on va finir d'une manière ou d'autre en Italie. L'ami Cacault, a qui j'ai tout communiqué sans réserve, vous instruit a fond de l'affaire : ainsi je vous en épargne la répétition.

Il y a longtemps que je connais l'ingratitude des Romains ; mais si je leur fais du bien malgré eux, ce n'est pas pour eux que le fais, et j'agis par d'autres principes bien plus nobles. J'ai cependant parmi eux des amis qui mériteraient d'être des vôtres.

Si Dewins remplace Wurmser, vous aurez à faire a une ancienne connaissance de l'armée d'Italie, et je ne doute pas que, poli comme vous l'êtes, vous ne l'accompagniez jusqu'à Vienne.

Recevez, mon général, les hommages de qui sera éternellement
Votre très-humble, etc.

Le chevalier D'AZARA.

Au quartier-général de Storo, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Au même.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai envoyé une reconnaissance à Thion, où une patrouille ennemie avait paru ces jours derniers. J'attends la rentrée de la reconnaissance pour vous instruire du résultat.

J'ai appris, ce matin, par mon homme de confiance que l'ennemi, du 4 au 5 , avait couché à Riva au nombre de 300, et qu'il en était reparti hier matin.

Je vous rends compte, général, que, depuis le 25, jour de mon arrivée à Store, les troupes composant ma division n'ont pu avoir que le quart de la ration de pain, malgré toutes les précautions que j'ai pu prendre. Lorsque les convois partent de Salo, on annonce des cinq, six mille rations de pain, et il n'en arrive souvent que la moitié de ce qui est annoncé.

SAURET.

Au quartier-général de Verone, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Au même.

Personne ne professe mieux que moi, général, la justice qu'on doit rendée a votre zèle infatigable et à vos talens militaires. L'estime que je vous porte et que tous les braves qui veulent le bien, partagent avec moi, est un juste tribut dû à vos soins et a vos sollicitudes pour le succès et la gloire de la république. Je reconnais bien que si les choses ne vont pas comme le chef, vous, quelques autres et moi, le désirions, c'est un malheur qu'il faut

attribuer a la fatalité, qui place dans les armées des êtres qui mettent des entraves par incapacité, négligence, et que l'habitude a fait croire nécessaires. La vingt-neuvième demi-brigade s'est réunie a ma division, dont j'ai passé la revue le 3 et le 4 du courant. En vérité, cette vingt-neuvième me fait pitié : elle, a tout au. plus cent baïonnettes ; elle est sans habits, sans souliers ; j'y ai trouvé sous les armes des volontaires couverts d'une simple chemise et d'un caleçon de toile. Il faut nécessairement remonter cette troupe en armement, équipement et habillement, ou la laisser sur les derrières, car elle ne peut pas être présentée devant l'ennemi en cet état, causé par l'insouciance du chef. Ce sont cependant des soldats qui, dans quelques occasions, ont fait preuve de bravoure et sur lesquels on pourrait compter ; ce qui doit stimuler notre sollicitude pour les remettre en ordre et les utiliser pour le bien. Faites, je vous prie, tous vos efforts a cet égard.

Le reste de là division va assez bien, si ce n'est quelques armes dont manquent les rentrés des hôpitaux, quelques baïonnettes perdues, quelques habits et paires de souliers qui manquent, et qu'il est urgent de faire remplacer.

La discipline et l'ordre s'observent du mieux qu'il est possible. Adieu, mon cher général ; remettez tout en ordre et poursuivons nos travaux : c'est ce que je désire.

AUGEREAU.

Borgo-Forte, le 7 fructidor an 4 (24 août 1796).

Au même.

Comme je pense que le citoyen Lahoz, votre aide-de-camp, sera rendu auprès de vous, avant que vous n'ayez reçu le rapport du général divisionnaire Sahuguet, je m'empresse de vous annoncer que, jusqu'à présent, je n'ai que de bonnes nouvelles a vous apprendre.

L'ennemi, après une vigoureuse résistance, a été complètement battu a Borgo-Forte.

Il fallait, pour le forcer au pont de la Roque, mettre en oeuvre toute la bravoure républicaine : aussi dois-je les plus grands éloges au sixième bataillon des grenadiers et particulièrement au premier de la douzième demi-brigade d'infanterie de bataille. Je ne peux vous taire, citoyen général, la conduite qu'ont tenue dans cette affaire les officiers de la douzième demi-brigade et particulièrement le chef du premier bataillon Beurnet. L'adjudant-major du sixième bataillon des grenadiers a été un des premiers a forcer les barricades du pont de la Roque. Le citoyen Lahoz m'a parfaitement secondé.

J'ai, mon général, à vous réitérer la demande du grade de chef de bataillon pour mon aide-de-camp Marigny, connu par son courage et son activité, et qui, dans cette petite affaire, a donné de nouvelles preuves de bravoure.

Nous avons quelques braves a regretter. L'ennemi a considérablement perdu, particulièrement en morts, car nos troupes n'ont pas fait quartier.

Je n'aurais pu, sans me compromettre, tâter la force de l'ennemi dans sa ligne, le long de la chaussée, où il est, dit-on, en force. J'attends avec impatience la jonction des troupes du général Sahuguet ; pendant ce temps, de forts détachemens inquiètent l'ennemi sur la route de Ceresse et sur sa digue.

DALLEMAGNE.

Rome, le 8 fructidor an 4 (25 août 1796).

Au même.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de ce que j'écris au commissaire-ordonnateur en chef Dennié, pour que vous voyiez où nous en sommes à l'égard des fournitures.

J'enverrai par le premier courrier un mémoire concernant quatorze cents chevaux que vous demandez, d'après lequel on pourra envoyer ici ou en Romagne, l'officier que vous chargerez d'inspecter l'opération.

Rien de nouveau à Naples. J'ai pris des mesures pour être informé de ce qui se passera de ce côté, afin de vous en rendre compte.

Je vous envoie ci-joint la copie d'une nouvelle lamentation du cardinal secrétaire d'état, au sujet du nouveau veniat notifié à monsignor La Greca, ci-devant vice-légat de Ferrare.

Ce monsignor La Greca est fils d'un négociant de Naples, et n'intéresse pas beaucoup ce pays-ci.

Le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, est prince romain, d'ancienne maison, et sans caractère, au goût des Romains, est assez généralement aimé et estimé, tant du pape que du public.

On reconnaît bien la justice des ordres que vous avez donnés à l'égard de ces deux prélats : on les a exposés à des rigueurs méritées. À présent qu'on marche assez droit ici, je prévois que les embarrassants prélats seront rendus aux vœux du Saint-Père.

Les soulèvements préparés, dont nous eussions peut-être tous été victimes sans vos éclatantes victoires, ne devaient point naître spontanément du peuple italien, qui a de l'esprit et voit fort bien, même à Rome, la justice de notre cause : tout était l'effet d'instigations et de manœuvres des émissaires anglais, napolitains et impériaux.

Plusieurs cardinaux se sont distingués en déclamant et tâchant d'agir, dans cette indifférente pétaudière de Rome, contre les Français et vos opérations.

M. le cardinal Pignatelli-Monteléone, napolitain, légat de Ferrare, qui est votre prisonnier, a été un des plus chauds à exciter le vieux pape à faire partir d'ici le vice-légat La Greca.

M. le cardinal Caraffa, napolitain, est un des grands hableurs contre nous. M. le cardinal Borgia, homme docte et qu'on avait cru sage, s'est élevé contre nous, en publiant un petit écrit, pour prouver que les canons ecclésiastiques défendaient au pape de fournir la poudre à notre armée.

Le cardinal Albani, doyen du sacré collège, que l'ambition de sa famille attache à la cour de Vienne, est encore un de ces énergomènes qui ont cherché à animer contre nous.

Ces messieurs paraissent maintenant un peu abattus, l'épouvante seule peut les contenir.

Le pape, qui, aujourd'hui, voit les conséquences n'est pas content d'eux, mais on ne sait pas ici réprimer de tels personnages. Si vous chargiez le cardinal Mattei et monsignor La Greca de dire à ces messieurs que vous les tiendrez pour personnellement responsables de ce qui se passera dans Rome, et de dire au pape que, si on manque ici à l'obéissance au souverain, en ce qui est de l'observation du bon ordre et de la justice, vous lui enverrez main forte, je crois que cela ferait un très-bon effet. Il faut amortir par la crainte le feu des passions, pour parvenir ensuite à nous ramener les opinions.

Croiriez-vous qu'Azara vit ici délaissé, et que la haute compagnie, qui lui doit tout, le traite comme s'il lui avait rendu un mauvais service ?

Je vous prie d'agréer mon dévouement,

CACAULT.

Asti, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

A Monsieur le Marquis Gherardini.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, par un sergent de mon régiment, la lettre expédiée par la très-pressante recommandation de messieurs les officiers autrichiens prisonniers, que j'ai vus arriver dans l'état le plus déplorable à Asti, suivis de 2,000 soldats de différents régiments, surtout celui d'Erbach ; ils étaient conduits par un adjudant du général Bonaparte, nommé Forestier, homme bien né, jeune, rempli de feu et pétillant d'esprit. Cet officier, qui a dîné chez moi, m'a paru prendre infiniment de part aux peines des pauvres prisonniers, et je ne doute pas qu'il ne mette tout en œuvre pour adoucir leur état jusqu'au lieu de leur destination. Il est fort pressé de recevoir la réponse de Votre Excellence, à Bra, et surtout quelques secours pour ces malheureux.

M. Forestier m'a assuré que l'armée impériale était forte de 60,000 hommes lorsqu'elle est venue attaquer celle de la république, qu'il n'estime pas plus forte que de 80,000 hommes tout compris. Suivant son récit, une grosse colonne autrichienne courait quelque risque dans sa

retraite au-delà du Mincio ; il convient de la bravoure extraordinaire des troupes ; il ne fait pas un semblable éloge de la capacité de vos généraux ; il m'a démontré sur la carte les fautes commises. Cependant, comme le siège de Mantoue est levé, et que presque tout le canon est pris par votre armée, il pense qu'il y aura encore beaucoup de besogne pour la mettre hors de l'Italie : car, a-t-il ajouté, si le désespoir ne nous avait fait combattre pour la conservation de notre vie avec un courage surprenant, l'armée républicaine était défaite sans ressource. Il croit M. de Wurmser parti pour Vienne. Bonaparte a crevé sept chevaux en deux jours ; les fatigues sont excessives ; tous les Français touchés dans le combat meurent de la gangrène. Je vous mande tout ceci en hâte, vous connaissez mon respectueux attachement pour vous.

ZIMERMANN

Le 14 août 1796 (27 thermidor an 4).

Au général Zimermann.

Mon général, je suis infiniment reconnaissant de votre bonté, et touché de l'intérêt que vous montrez pour nos prisonniers. Je fais déposer entre les mains de votre sergent la somme de 500 francs, qui pourra, en attendant, être de quelque secours aux officiers. Je prie le major Haugevits d'en envoyer à vous-même la quittance, que vous voudrez bien me remettre ici.

Je vous demande pardon de ne pas vous écrire moi-même, mais je suis retenu au lit par une indisposition.

GHERARDINI.

P.S. Je donne à votre sergent Greilinger le paquet contenant 500 francs, et je vous prie de l'envoyer à Bra, me tenant compte des dépenses que vous ferez à cette occasion.

Rome, le ^{1er} fructidor an 4 (18 août 1796).

Au général Bonaparte.

J'ai l'honneur de vous envoyer le billet que le secrétaire du cardinal secrétaire d'état vient d'envoyer à M. le chevalier d'Azara. Voilà encore les

Napolitains marchant, a ce qu'il paraît, vers la Romagne. Combinez le tout avec l'attaque des Anglais sur Livourne, et l'entrée des troupes siciliennes à Ponte-Corvo, et doutez, si vous pouvez, de la continuation de la perfidie du ministère de Naples.

CACAULT.

P.S. On sait qu'il avait été tiré de Naples des approvisionnemens très-considérables pour l'armée, qui devaient la mettre en état de marcher quelque temps dans le pays, où rien n'était préparé.

Rome, le 18 août 1796 (^{1^{er}} fructidor an 4).

Traduction de la lettre du secrétaire du cardinal secrétaire d'état, jointe à la précédente.

Excellence,

Son Excellence apprend aujourd'hui, par une lettre d'Ancône, la nouvelle que, samedi passe, les armes du roi de Naples ont été arborées sur la porte de la maison du consul de Sa Majesté Sicilienne, quoiqu'il fût dans cette ville depuis un an.

Ceci est arrivé après l'arrivée d'un lieutenant et d'un alfier, officiers de sa nation, qui, après avoir séjourné un seul jour, se sont mis en route vers Sinigaglia.

L'on dit aussi qu'à Sinigaglia est arrivée la nouvelle que 24,000 hommes de troupes napolitaines sont sur le point de marcher sur la Romagne : l'on ne précise pas la route qu'elles pourront tenir.

Quoique Son Excellence conçoive que ce bruit est dépourvu des caractères qui pourraient le faire croire vrai ; cependant elle se fait un devoir de vous le communiquer, afin que vous lui indiquiez ce qu'il conviendra de faire dans l'hypothèse qu'elles arrivent de ces côtés.

Elle désire aussi que vous lui donniez les nouvelles ultérieures sur le particulier auquel a rapport le billet que vous lui avez remis, et sur lequel elle a déjà pris tous les renseignemens possibles nécessaires.

Après avoir exécuté les ordres de Son Excellence, je me fais un devoir de témoigner à Votre Excellence le respect et la reconnaissance avec laquelle je serai éternellement,

Votre très-obéissant serviteur, JOSEPH EVANGELISTI.

Rome, le 4 fructidor an 4 (21 août 1796).

*A.M. le prince de Castel-Cicala, directeur des affaires étrangères de Sa
Majesté Sicilienne.*

Monsieur le prince,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 août. Je m'empresse de l'envoyer au général en chef Bonaparte et au ministre des relations extérieures, qui la mettra sous les yeux du Directoire.

Les ennemis de la France, vaincus partout, ne laissent bientôt plus d'autre devoir à remplir aux agens de la république, que de réconcilier.

Je serais trop heureux, monsieur le prince, si mes bons offices pouvaient concourir au prompt rétablissement de la paix définitive entre la France et votre cour.

Les amitiés que j' ai contractées a Naples m'attachent eternellement a ce beau pays et a son bonheur.

Je crois ne pouvoir mieux vous prouver la sincérité avec laquelle je désire la bonne harmonie entre les deux puissances, qu'en vous indiquant franchement quelques particularités qui doivent donner de l'ombrage.

On parle de 30,000 Napolitains qu'on avait promis de faire avancer pour donner la main aux Autrichiens, si l'armée française avait été battue, et d'une attaque combinée contre la garnison française a Livourne, et du projet d'enlever notre convoi d'argent sur la route de la Romagne, et d'une opposition formelle du roi des Deux-Sicules à des achats de poudre pour notre armée, dans l'état ecclésiastique. On parle d'un traité prêt à conclure, en vertu duquel la cour de Londres paierait k celle de Naples le même subside qu'on donnait précédemment au roi de Sardaigne.

Après que le vaste plan combiné sur la fausse supposition que nos héros devaient être battus, a trop généralement éclaté, je suis fâché de voir des personnes attachées a la cour de Naples s'expliquer hautement d'une manière qui n'est pas d'accord avec l'armistice. Votre parti à Rome ne

devrait plus être notre ennemi. M. le chevalier Binetti se dispense envers moi des attentions d'usage, et, d'un autre côté, j'apprends qu'il a réprimandé le docteur Corona, sujet de Sa Majesté Sicilienne, comme s'il avait manqué à son souverain en allant voir les commissaires français qui sont à Rome.

Un officier et trois matelots français ont été arrêtés à Orbitello et traités durement. Le Directoire ne peut manquer d'être instruit de ces circonstances, ce qui m'engage à vous faire observer qu'il serait à propos d'informer M. le prince Belmonte, et de le mettre en état de fournir les éclaircissemens et les lumières nécessaires.

Je vous prie, monsieur le prince, d'agréer l'assurance de mes sentimens de la plus haute considération.

CACAULT.

Rome, le 4 fructidor an 4 (21 août 1796).

A M. le général Acton, premier ministre de Sa Majesté Sicilienne.

J'ai reçu la réponse de Votre Excellence, en date du 20 août, ainsi que celle de M. le prince Castel-Cicala. J'envoie ces deux pièces au général en chef Bonaparte, ainsi qu'au ministre des relations extérieures.

Je réponds à M. le prince de Castel-Cicala avec plus de détails ; il vous fera connaître sans doute ce que j'ai l'honneur de lui mander.

Je saisis cette occasion de renouveler à Votre Excellence l'assurance de mon respect.

CACAULT.

Rome, le 5 fructidor an 4 (22 août 1796).

Note des commissaires Mange et Berthollet, au sujet de la poudre de l'état ecclésiastique.

Le citoyen Cacault nous ayant invités à examiner les qualités de la poudre qui se fabrique dans les états du pape, nous avons demandé des échantillons de cette poudre à M. Salvi, qui en est l'entrepreneur ; il nous en

a remis deux, dont l'un est d'un grain fin et l'autre a un grain un peu plus gros, et qui seul nous a paru convenir a l'usage du fusil.

Privés de tous les moyens d'épreuve ordinaire, nous avons dû avoir recours aux seuls qui étaient en notre disposition.

Nous nous sommes d'abord fait communiquer les proportions dont on fait usage : on emploie cent livres de salpêtre raffiné, vingt livres de charbon, dix livres de soufre. Ces proportions sont bonnes et la pâte est bien battue, de sorte qu'il n'y a point de reproches à faire à la manière dont elle est fabriquée.

Il fallait connaître l'état du salpêtre qui entre dans la composition : pour cela, nous avons fait la dissolution d'une certaine quantité de la poudre de Rome, et nous l'avons comparée avec une dissolution de poudre de France, par le moyen de la dissolution d'argent. Celle-ci a produit un précipité beaucoup plus considérable avec la dissolution de la poudre de Rome, qu'avec celle de France : ce qui indique que le salpêtre dont on se sert ici est mal purifié et qu'il contient une proportion considérable de sel marin. Nous avons eu le même résultat avec un peu de salpêtre qui nous a été remis.

La poudre de Rome est donc préparée avec un salpêtre qui contient beaucoup de sel marin, qui est non-seulement une matière étrangère à ses effets, mais qui affaiblit la rapidité de la détonation, et qui rend la poudre susceptible de s'humecter à l'air.

Manquant d'éprouvette, il nous est impossible de déterminer à quel degré l'impureté du salpêtre détériore la poudre de Rome ; nous voyons seulement qu'elle a une imperfection qui doit faire craindre qu'elle n'ait pas une force suffisante.

Les commissaires du gouvernement français, pour les sciences et les arts.

BERTHOLLET et MONGE.

Venise, le 5 fructidor an 4 (22 août 1796).

Au Général Bonaparte.

J'ai reçu, vers les six heures après midi, la lettre que vous m'avez écrite en date du jour d'hier. J'ai aussitôt fait demander une conférence à M. Pezaro, et voici le résultat de la conversation que je viens d'avoir avec lui :

On voudrait d'abord savoir si vous voulez qu'on vous procure les objets dont vous me parlez, lors même que d'ailleurs le sieur Vivanti continuerait de vous fournir ; ou si vous ne les demandez a ce gouvernement que pour le cas où ce négociant se refuserait absolument a service. C'est qu'on se propose de l'inviter et qu'on se flatte de le déterminer a vous fournir comme auparavant ; mais, quoi qu'il en soit, et lors même que vous désireriez les objets, indépendamment des fournitures du sieur Vivanti, on ne négligera rien pour vous satisfaire On observe seulement qu'il y aura beaucoup de difficultés pour l'article du foin, dont la récolte a manqué cette année, et presque impossibilité pour celui des boeuf s, parce que le maladie épidémique qui a régné et qui regne encore dans les états de Venise, a fait périr une telle quantité de ces animaux, que l'on n'en a presque plus.

Veuillez donc bien, général, me donner au plus tôt, l'éclaircissement que l'on demande ; je veillerai, après cela, a ce que vous soyez servi promptement ; j'aurai soin même, eu attendant, que l'on s'occupe des mesures à prendre dans tous les cas ; et c'est d'ailleurs ce que m'a promis M. Pezaro, qui désire aussi que je vous assure de nouveau de l'empressement du gouvernement vénitien a faire tout ce qui peut être agréable a vous et à la république française.

LALLEMENT.

Du 23 août 1796 (6 fructidor an 4).

Copie de la lettre du gouverneur de la province de Coni, le chevalier de la Flechere, en date du 23 août 1796.

Je transmets ci-joint à Votre Excellence la relation que m'a envoyée l'officier commandant à Limon, de la catasrophe arrivée le 20 du courant à M. le général Dujard, à sa suite et à son escorte ; j'y ajouterai ce que j'ai appris depuis, qui consiste en ce que les brigands, au nombre de 200, ont pris les charrettes qui portaient l'équipage du général, pour un convoi d'argent : il a été tué à la première décharge de même que le lieutenant

colonel Bicistraf, un soldat et six blessés, dont un est mort peu d'heures après, et un autre hier ici a son passage. J'en ai fait retirer un autre à notre hôpital militaire, parce qu'il ne pouvait plus marcher. Les officiers vont se remettre à Coni des meurtrissures de leurs chutes en se sauvant. Tout le bagage et vingt-deux chevaux ont été enlevés ; la pluie prodigieuse survenue quand notre détachement est arrivé au secours, à empêché d'aller à la piste des brigands. Je vous envoie aussi le verbal qu'ont fait les officiers français de la suite de cet événement et la déclaration qu'ils ont faite à l'officier commandant à Limon, sur sa conduite à cette occasion.

Je viens de recevoir une lettre du général Marquart à ce sujet peu claire. Il suppose que les brigands se réfugient à Entraignes, Vaudier, Limon et Levernant, et prétend que ces communes les connaissent et les doivent arrêter ; il me prie de donner des ordres rigoureux à ce sujet. Il m'observe qu'on n'assassine point les Piémontais, et, ce qui est plus particulier encore, que le conducteur du feu général lui avait dit que l'officier piémontais de Limon ne les avait envoyé avertir qu'après qu'ils avaient été assassinés. Votre Excellence verra par la relation que m'a faite cet officier à Limon, qu'il ne pouvait les informer plus tôt, et que de Limon au col de Tende la distance est longue.

Je prendrai cependant tous les renseignemens possibles pour découvrir s'il se trouve de ces assassins, pour les faire arrêter. Les officiers français qui ont rétrogradé m'ont assuré qu'on leur a fait feu dès les granges au-dessus du Limonais, qui ne sont pas de notre territoire. Cet événement a fait la plus grande sensation dans l'esprit des Français, qui en raisonnent, chacun selon ses dispositions envers nous.

Le rassemblement de ces brigands est très-considérable : il y a des Français, des Niçards, des Corses, des Génois et de nos déserteurs. Plusieurs d'entre eux viennent de nuit sur nos terres, partent, vont dans d'autres villages, et, sans faire mal à personne, payent partout.

Les communes craignent leur vengeance, n'osent les poursuivre ; on les voit dans plusieurs villages, dans la même nuit, ce qui, parvenant aux oreilles du général à Coni, lui fait soupçonner qu'ils habitent ces endroits ou qu'ils y ont des affidés. Je vais envoyer des ordres aux communes de la

montagne, de Limon et du Limonais, pour prévenir de nouveaux désordres, et un détachement à Eutraignes pour arrêter les brigands qu'on soupçonne de s'y arrêter plus souvent, et tout à la fois s'opposer à la contrebande qui s'y fait. Cette démarche sera au général un garant de la réalité des précautions que je prends pour seconder ses vues contre ces brigands, et je la continuerai jusqu'à ce que les communications soient obstruées par les neiges.

Dans l'enlèvement du dernier convoi, un des brigands porta sa pacotille à Brois et la consigna à un ouvrier natif d'Entraignes ; le dépositaire, Renti, se sauva avec le dépôt : le lendemain pendant la nuit, sept autres brigands ont saisi le dépositaire, l'ont emmené avec le dépôt et on n'en a plus de nouvelles. Cela remplit d'effroi les villages de la montagne, et ils n'osent rien déclarer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA FLECHÈRE

FIN DU PREMIER VOLUME



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Correspondance inédite,
officielle et confidentielle, de
Napoléon Bonaparte avec les
cours étrangères, les princes,
les ministres et les généraux
français et étrangers en Italie,
en Allemagne et en Égypte...***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1073396z>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

- 1 Aujourd'hui dur, pair et maréchal de France] il était alors capitaine d'artillerie et aide-de-camp de Bonaparte.
- 2 Alors général de brigade. Il paraît que cet officier était en correspondance directe avec Bonaparte. Le général Despinois, aujourd'hui lieutenant-general, commande la ^{Ire} division militaire (Paris) depuis 1815.
- 3 Alors duc d'Aoste et frère du roi. Ce prince est aujourd'hui roi de Sardaigne.
- 4 Le général Alexandre Berthier était alors chef de l'état-major général de l'année.
- 5 Il est aujourd'hui maréchal de-camp et gouverneur de l'école polytechnique.
- 6 Il commandait la place de Peschiera.
- 7 Vieux général de division, oncle du brave général Abatucci, mort au siège d'Huningne, en 1797.
- 8 Suspendu de ses fonctions pour avoir abandonné son poste à Castiglione.
- 9 L'un des pins actifs et des plus habiles agents d'intrigue de l'Angleterre.

Table des matières

1. Page de titre
2. LIVRE PREMIER. Depuis l'ouverture de la campagne, jusques et compris l'armistice conclu avec le Roi de Sardaigne.
3. LIVRE DEUXIÈME. Depuis la prise de Tortone jusques et compris l'investi sement de Mantoue.
4. LIVRE TROISIÈME. Depuis la prise de Bologne jusques et compris l'inves tissement de Mantoue,
5. Notes
6. À propos de cette édition numérique